Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de... LA COMPAGNIE PAQUET page 5

56e ANNEE—No 72 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 24 MARS 1937 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

APRES UNE SEANCE ORAGEUSE, BLUM OBTIENT UN VOTE DE CONFIANCE

Par un vote de 362 à 215 voix, la Chambre des Députés en France vote confiance dans le gouvernement—Des accusations contre les fascistes et contre les communistes.

Paris, 24, (A. P.). — Léon Blum a obtenu un vote de confiance qui lui permettra de continuer à gouverner et de liquider l'affaire de Clichy. Après une séance de nuit au cours de laquelle les députés furent sur le point d'en venir aux mains la Chambre a voté confiance dans son gouvernement par 362 voix contre 215. La motion de confiance exprime l'espoir que le président du conseil et son cabinet "assureront la liberté pour tous et le respect des lois, si nécessaire à la paix intérieure et à la conduite normale des institutions démocratiques".

Lorsque le président Herriot leva la séance au milieu des clameurs il semblait que la crise provoquée par l'émeute de Clichy dût être dénouée pacifiquement. Les milieux ministériels assurent que le gouvernement maintiendra l'ordre avec impartialité durant "la trêve de l'Exposition". (L'exposition universelle de Paris s'ouvre le 1er mai prochain). Ils ajoutent, cependant, qu'il est prêt à dissoudre le parti social du colonel de la Rocque, si l'enquête établit que ce part n'est que la ligue des Croix-de feu reconstituée.

A part du vote de confiance le gouvernement obtint deux autres scrutins, l'un de 371 voix contre 208 et l'autre de 361 contre 232. Ce dernier avait trait à la motion du député Doriot pour une enquête parlementaire sur la provenance des fonds de son parti et du parti communiste.

Paris, 24. — (P.C.) Les députés communistes ont accusé le Parti So-

(Suite à la page 23, 3e col.)

Accord de Paris et de Londres pour aider la Belgique

On croit que la France et l'Angleterre libéreront la Belgique de ses obligations en cas de conflit armé — Une élection importante à Bruxelles.

Londres, 24. (C.P.-Havas). — On annonce à Londres aujourd'hui que, pour venir en aide au premier ministre van Zeeland, aux prises avec Léon Degrelle dans une circonscription bruxelloise, la France et l'Angleterre pourraient faire, en temps opportun, une déclaration libérant la Belgique de toute obligation comme puissance garante. Cette déclaration commune serait publiée un peu avant le 11 avril, date du scrutin qui doit decider de l'élection de l'un ou l'autre des deux leaders politiques belges.

Sa Majesté Léopold III, venue à Londres pour traiter le problème de la neutralité belge, dîne ce soir au palais de Buckingham, où il est l'hôte de Leurs Majestés le roi et la reine d'Angleterre.

Le roi Léopold, qui doit retourner ce soir à Bruxelles après une visite "privée" de trois jours en Angleterre, a fait part lundi à M. Eden du désir de la Belgique d'obtenir des garanties de neutralité de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne sans qu'elle dut en retour s'engager à défendre l'un ou l'autre de ces pays.

On n'a pu connaitre les résultats de l'entrevue, mais les autorités ont laissé entendre que si Eden et Léopold sont tombés d'accord sur une méthode générale, les détails n'en seront fixés qu'à l'occasion d'une visite que ferait bientôt M. Eden en Belgique.

NOUVELLE ENCYCLIQUE

Cité vaticane, 24. (A.P.) — On apprend de source officieuse que le pape projette une encyclique sur la situation de l'Eglise au Mexique pour le dimanche de Pâques. Datée de ce jour-là, elle serait lue peu de temps après. Les prélats du Vatican disent ne pas trop connaitre le contenu de l'encyclique sur le Mexique. On croit savoir, cependant que le Saint-Père y déplorera la diffusion du communisme et de l'athéisme dans ce pays en même temps qu'il signalera le danger de voir ces doctrines se répandre dans les autres pays ibéro-américains. Les billets d'admission à St-Pierre de Rome pour la cérémonie de Pâques où le pape paraitra pour la première fois en public depuis sa maladie, sont tous distribués. On compte sur une affluence de 50,000 fidèles, y compris 20,000 touristes.

La France cherche à se rapprocher de Franco

On rapporte que le gouvernement de Paris fait les premiers pas pour se concilier les bonnes grâces du chef insurgé en cas de victoire.

Paris, 24.— (A.P.)— On rapporte, dans les milieux diplomatiques, que le gouvernement français, timidement et en camouflant sa manoeuvre, fait les premiers pas pour se concilier le général Franco dans l'éventualité d'une victoire nationaliste en Espagne. Des personalités assurent que la chûte de Madrid amènerait la cessation immédiate dse relations de Paris avec Valence.

"On sauverait les apparences, disent-elles, en confiant à un consul l'ambassade française de Valence. Mais le chargé d'affaires et le 3ème secrétaire, qui sont maintenant à l'ambassade, s'embarqueraient immédiatememnt sur un vaisseau de guerre laissé là à leur intention."

Le besoin d'importantes matières premières pour les fabrications de guerre a eu raison de l'aversion entretenu par le gouvernemnet français à l'égard des nationalistes espagnols. Depuis quelque temps il maintient à Salamanque un "observateur" sans caractère officiel, dont la présence dans la capitale nationaliste est gardée secrète par crainte de répercussions en France. L'un de ses premiers actes a été de négocier avec les nationalistes la livraison à la France d'un stock important de pyrites. Dans un cas au moins cette matière première est arrivée à Marseille sur un vaisseau allemand, et quand les ouvriers du port ont refusé de décharger la cargaison, ils ont été remplacés par des soldats, qui ont opéré le déchargement sur l'ordre des autorités militaires.

LES PETITES COMPAGNIES

Ottawa, 24. (P.C.) — Il y a eu tant d'attaques contre les petites compagnies de prêt à la Chambre des Communes hier, sur le bill qui les concerne ainsi que leu rfinance, que le comité des bills privés a dépassé l'heure accordée pour la discussion. Ce bill est une des deux mesures se rapportant à la finance des petites compagnies. Chacun des deux bills a été voté en seconde lecture et le bill concernant les petites compagnies du prêt et leur finance a reçu une approbation favorable du comité bancaire.

IL RETROUVE SON FILS VIVANT !

Cette scène se passe au Mother Frances Hospital, à Tyler, Texas, et montre Arthur Walker tout réjoui de retrouver son petit garçon, Walter, bien vivant malgré les blessures reçues dans l'explosion de la maison d'école de New London, Texas.

CANADIEN RELACHE

Cherbourg, France, 24. (C. P.-Havas). — Joseph Leclerc, boucher de Montréal, qui fut détenu à son arrivée dans ce port de mer français, parce que ses passeports n'étaient pas en règle, est sorti de prison aujourd'hui et a quitté Cherbourg pour Le Havre en compagnie d'un inspecteur de police. Il était arrivé ici avec un groupe de volontaires du Canada en route pour l'Espagne. Son incarcération eut lieu sur la demande de la légation canadienne lorsque le groupe débarqua du paquebot. Son emprisonnement a duré 45 jours, mais il n'en veut pas du tout aux autorités françaises : il l'a formellement déclaré aujourd'hui. Au Havre, où l'inspecteur de police le conduit, il s'embarquera sur un transatlantique à destination d'un port américain, d'où il regagnera le Canada.

Trente hommes sont à la dérive sur l'océan

Victimes d'une explosion sur le navire "Fijian", les matelots s'embarquent dans des chaloupes et lancent un appel au secours.

Honolulu, 24.— (A.P.)— On rapporte qu'une trentaine d'hommes victimes d'explosions en pleine mer, sont à la dérive aujourd'hui sur le Pacifique, dans des embarcations de sauvetage, à mille milles de distance du navire le plus proche. Or ce navire ne peut les atteindre, parce qu'il n'a pas assez de combustible.

Les naufragés ont abandoné le cargo "Fijian" hier soir après qu'une explosion se fut produite dans la soute No 4, mande un radio à l'adresse des garde-côtes d'Honolulu. Leur unique espoir était d'atteindre à la rame l'île d'Aruthua, dans l'archipel tahitien, quelque 2,000 milles au sud d'Honolulu. La distance à franchir était de 5 milles environ.

Le message du cargo anglais "Janeta", transmis à Honolulu par la radio navale de Pago Pago, contenait fort peu de détails. Le "Janeta" était à 2,000 milles d'Aruthua. Le navire le plus près du "Fijian" était le garde-côtes américain "Shoshone", qui mouillait à Jarvis Island, distance de 1,000 milles, mais avec trop peu de combustible pour entreprendre le voyage.

Le "Janeta" rapporte que l'explosion se produisit vers 10 h. du soir, heure du Pacifique, à 5 milles environ de l'îlot d'Aruthua. Son premier message ne précisait pas comment se produisia l'explosion, si le navire sombra et si quelque membre de l'équipage fut tué. Par une ironie du sort le "Fijian" était l'un des navires qui s'étaient portés au secours du "Silverlach", menacé par un incendie en mer il y a quelques jours.

LE FRANCAIS EN ONTARIO

Toronto, 24. (P.C.) — Aurélien Bélanger (lib. Prescott) a déclaré, hier soir, à la Législature ontarienne dans le débat sur les estimés pour le ministère de l'Education, qu'on étudie le français comme une langue morte dans les ecoles secondaires de l'Ontario. Il a dit que l'on devrait encourager les écoles à engager des professeurs qui parlent le français comme une langue vivante. On perdrait moins de temps et d'argent à montrer cette langue.

THOREUX EST ENCHANTE DE SA VICTOIRE

Le commandant du "Normandie" débarque tout souriant en France après avoir battu le record du "Queen Mary". — Une entrevue.

Paris, 24. (P.C.-Havas). — C'est arborant le ruban bleu à la pomme du mât que le "Normandie" est entré dans la rade du Havre. Le plus grand transatlantique du monde avait battu non seulement le record de son premier voyage mais aussi la moyenne de la vitesse établie en août 1936 par son concurrent le "Queen Mary". "Et je crois que nous pourrons encore améliorer notre vitesse", a déclaré au débarquement le capitaine Thoreux, commandant du grand paquebot français.

La comparaison entre les voyages du "Normandie" et "Queen Mary" s'établit ainsi : le paquebot français a couvert la distance de 2978 milles entre Ambrose Light, sur la côte américaine, en 96 heures six minutes, c'est-à-dire en marchant à une vitesse moyenne de 30 nds, 99. Au cours de la traversée l'été dernier, le "Quen Mary" a couvert 2939 milles en 95 heures 57 minutes. C'est seulement à trois heures de Bishop Rock, au large des côtes anglaises, que la course a pu être considérée comme gagnée pour le paquebot fran-

(Suite à la page 22, 2e col.)

ASSEMBLEE DES CHEFS DES UNIONS

Le Canada saura ce soir si les cheminots se mettront en grève ou s'ils s'en abstiendront — Leurs chefs délibèrent aujourd'hui — La remise de dix pour cent.

Montréal, 24 (P.C.) — On attend aujourd'hui une décision dans la dispute qui existe entre les compagnies de chemin de fer et leurs employés à propos de salaires. Les chefs des unions sont en effet convoqués pour une longue séance aujourd'hui au cours de laquelle ils doivent prendre une décision soit favorable, soit défavorable aux chemins de fer.

C'est la première séance plénière de tous les chefs des unions et le travail préliminaire a été fait durant cinq séances. Les chefs ont toute la latitude voulue pour régler la question et, à moins que les augures ne se trompent, le public du Canada saura ce soir s'il y aura une grève générale des employés de chemins de fer ou si ceux-ci accepteront les propositions des compagnies.

On a travaillé ardument hier à la préparation des travaux qui seront soumis aujourd'hui au comité plénier et toutes les mesures ont été prises pour empêcher que rien ne transpire de ce qui se passera à l'intérieur de la salle des délibérations. On sait que les employés demandent la remise d'une réduction de 10 pour cent décrétée par les compagnies il y a quelques années.

PARENT ET LAPIERRE PAIERONT L'AMENDE

MM. A.-A. Parent et H. Lapierre trouvés coupables par le recorder DesRivières, d'avoir distribué des circulaires sans avoir obtenu au préalable un permis du chef de police de Québec, ont été condamnés ce matin à $10 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison. Les accusés étaient défendus par Me Louis Lemay.

En rendant son jugement, le recorder DesRivières a déclaré qu'il avait lu attentivement le journal "Clarté" et la circulaire "Guerre et paix" que distribuaient MM. Parent et Lapierre le soir de leur arrestation, mais qu'il n'a trouvé rien de communiste là dedans. Les deux

(Suite à la page 22, 1ère col.)

Honorat Bernard sera pendu le 4 juin; Cyrille Emond ira au bagne pour la vie; Darveau passera 20 ans au pénitencier

Le jury des assises criminelles déclare Bernard coupable de meurtre et rend un verdict de manslaughter dans les cas de Darveau et de C. Emond — Bernard affirme qu'il "n'a jamais tiré de coups de revolver sur aucune personne". — Texte de la déclaration des jurés.

"J'ai à dire : J'ai jamais tiré de coups de revolver sur aucune personne", déclara Honorat Bernard ce matin quand, après avoir entendu le verdict de meurtre prononcé contre lui par le jury, le greffier, Me Charles Gendron, C. R., lui demanda s'il avait quelque chose à dire avant que la sentence ne soit prononcée contre lui. L'honorable juge Lucien Cannon, C. P., le condamna ensuite à être pendu le 4 juin prochain. Bernard a 28 ans.

Les jurés ont déclaré Cyrille Emond, 24 ans, coupable de manslaughter et ont spécifié qu'il avait été l'âme dirigeante de l'affaire et qu'il ne méritait pas la clémence de la Cour. Le tribunal l'a condamné à la prison pour la vie. Wilfrid Darveau, 28 ans, trouvé lui aussi coupable de manslaughter, a été condamné à 20 ans de pénitencier. Me Antoine Rivard, conseil de Me Noel Dorion, fit motion pour que les sentences soient prononcées sur le champ.

Plusieurs centaines de personnes se pressaient ce matin avant le verdict à la porte de la salle d'audience des assises. Il était impossible d'entrer. Le président du tribunal, les avocats, les greffiers et leurs assistants, les journalistes ont dû passer par la porte réservée aux jurés.

A l'intérieur, le décorum était cependant respecté et quand les jurés

(Suite à la page 22, 2e col.)

NAVIRE CAPTURE

Lisbonne, 24. (A. P.) — La station radiophonique nationaliste de Salamanque annonce la capture du steamer gouvernemental "Galdamés" qui apportait de France des armes et 3 millions de pesetas en monnaie d'argent.

PUISSANTE COALITION RELIGIEUSE

Devant la menace d'une coalition des catholiques et des protestants allemands, l'administrateur des affaires ecclésiastiques nazies recule et cède.

Berlin, 24, (D'après l'Ass'd Press) — Hans Kerll, administrateur des affaires ecclésiastiques, a déclaré une trêve hier dans le conflit qui met le gouvernement nazi aux prises avec les églises protestantes d'Allemagne. Peu soucieux d'avoir à faire face à une coalition des protestants et des catholiques, Kerll, par son décret, suspend toutes les mesures disciplinaires et laisse les choses où elles en étaient le 15 février, lorsque Hitler ordonna l'élection générale des synodes.

Les autorités eclcésiastiques protestantes existant à cette date sont reconnues comme légales, mais elles ne devront subir aucun changement d'ici les élections, dont la date n'est pas encore fixée.

Herr Troebe, qui est l'agent de Kerrl à la presse, explique comme suit la trêve dans la guerre entre le Troisième Reich et les églises protestantes:

"Par ce décret l'autorité exécutive dans les affaires ecclésiastiques passe de l'Etat aux autorités ecclésiastiques existantes le 15 février dernier. L'Etat veut par là assurer aux protestants la liberté des croyances, la liberté de conscience et d'élection. Toutes les mesures prises depuis le 15 février dernier sont déclarées nulles."

Les chefs du synode confessionnel, qui considèrent avec scepticisme le projet d'une élection, ont rejeté la trêve et ils disent qu'ils préfèreraient continuer de combattre pour garder le gouvernement hors des affaires religieuses.

Le décret de Kerrl, qui suit de

(Suite à la page 23, 4e col.)

UNE GREVE REGLEE

Oshawa, Ont., 24.— (P. C.)— La grève des employés aux usines Coulter, s'est terminée aujourd'hui par un vote de 89 à 1 en faveur de l'acceptation des conditions imposées par la compagnie. Les ouvriers sont retournés à l'ouvrage après avoir gagné une augmentation de salaire de 10 pour cent.

TEMPERATURE

Vallée du bas St-Laurent: Beau et froid aujourd'hui et demain, probablement suivi de neige.

PROVOCATION?

Amsterdam, 24. (A. P.) — Le ministre de Hollande à Tanger mande à son gouvernement qu'un vaisseau de guerre nationaliste a arraisonné le vaisseau-citerne hollaidais "Selene" et ne l'a laissé aller qu'en voyant le croiseur hollandais "Hertog" arriver à la rescousse.

BERLIN SE PREPARE A LA GUERRE

Le gouvernement du Reich soumet un plan d'approvisionnement des denrées alimentaires au Brésil — Rapport à Washington.

Rio de Janeiro, 24 (PA)—Un plan allemand en vertu duquel le Brésil entreposerait, sur certains point de l'Europe, des masses de matières premières en prévision d'une guerre, a rencontré de l'opposition hier au conseil fédéral pour le commerce extérieur.

Le plan, tel qu'exposé par Gustav Schlotterer, émissaire extraordinaire du ministère de l'économie du Reich, comporterait des expéditions massives de café, de cacao, de viandes congelées, de coton brut et de peaux, que l'Allemagne pourrait acheter à mesure que le besoin s'en ferait sentir. Depuis trois ans ce pays a supplanté les Etats-Unis comme premier client du Brésil.

Washington, 24 (D'après l'Ass'd Press) — Le département de l'agriculture des Etats-Unis apprend qu'une expérimentation poursuivie pendant 4 ans a convaincu le gouvernement du Reich que l'Allemagne

(Suite à la page 22, 1ère col.)

DES QUESTIONS DE TROIS DEPUTES

A la suite du débat qui a eu lieu hier à la Chambre sur l'enquête faite aux bureaux de la Commission du Chômage à Montréal, l'honorable T.-D. Bouchard a changé le texte de la question qu'il a fait insérer sur le feuilleton du jour en marge de la descente opérée par la police provinciale dans ces bureaux. La nouvelle question du chef de l'opposition se lit maintenant comme suit :

—"Copie de tous documents et correspondances concernant les activités de la police provinciale dans l'occupation de l'édifice de la Commission du Chômage à Montréal au cours du présent mois."

M. René Chalouit, député de Ka-

(Suite à la page 22, 1ère col.)

Les compagnies sont libres de souscrire

Aucun article de la loi électorale ne défend aux compagnies d'alimenter la caisse d'un parti — La loi ne parle que des fonds des candidats.

Ottawa, 24.— (P. C.)— D'après le comité des privilèges et élections qui a été chargé d'étudier la question de la provenance des fonds électoraux, aucune clause de la loi électorale fédérale actuelle ne peut empêcher les corporations et les compagnies de verser des fonds à la caisse d'un parti politique. En étudiant cette situation, le comité s'est rendu compte que la loi électorale fait abstraction des partis dans la machine électorale, et qu'elle ne tient compte que des individus qui sont, en l'occurrence, les candidats dans la lutte. En effet, la loi électorale stipule que les candidats, vainqueurs ou vaincus, doivent fournir un compte fidèle de leurs dépenses et des contributions reçues. Mais si les compagnies versent des fonds dans la caisse électorale du parti, les rapports des candidats n'en font forcément aucune mention.

Cette question a été soulevée par M. Grote Stirling, député conser-

(Suite à la page 22, 1ère col.)

PREMIERE GOELETTE A QUEBEC CETTE ANNEE

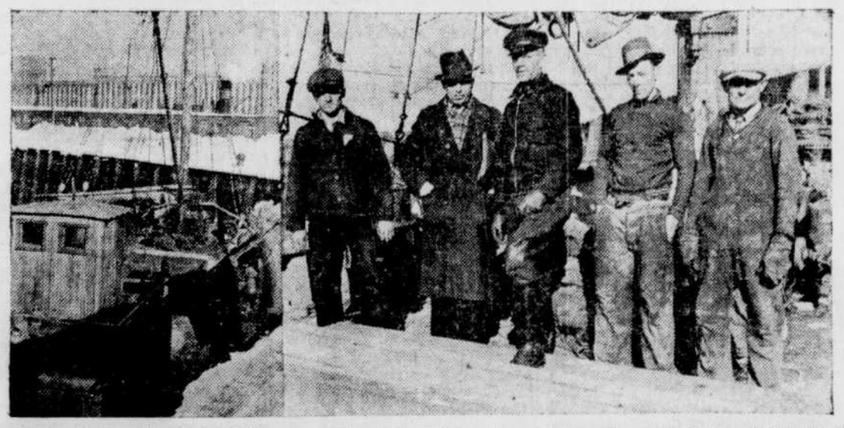

Ces photos de l'artiste du "Soleil" nous montrent la goélette du capitaine Caron, de Portneuf, Côte Nord, arrivée à Québec hier soir, et l'équipage de l'"Alys". C'est la 12e fois que le capitaine ouvre la saison de navigation à Québec. On remarque de gauche à droite, MM. Louis-Philippe Tremblay, Lucien Tremblay, le capitaine Freddy Caron, Harry Savard et Gérard Nicolas. Le capitaine retournera bientôt avec son bâtiment chargé de provisions. Il s'arrêtera aux principaux ports de la côte nord, entre autres aux Escoumains, à Sault-au-Matelot, à Saint-Paul du Nord, à Portneuf, à Bersimis, à Ragueneau. Il prendra à son bord les marchandises destinées à ces endroits jusqu'à samedi matin.

SUR LA COLLINE

DES LUMIERES SUR LES VEHICULES

Le comité du Conseil Législatif a décrété ce midi par un vote de 12 voix contre 5 que les véhicules à traction animale qui circulent sur nos routes devront être munis d'une lumière ou d'une lanterne le soir, après le 1er avril 1938. Cette décision devra cependant être ratifiée par la Chambre Haute en séance plénière.

Le bill de l'hon. G.-A. Simard, présenté à cette fin, a été greffé d'un amendement suggéré par l'honorable Alphonse Raymond, président du Conseil Législatif, amendement d'après lequel la loi n'entrera en vigueur qu'au mois d'avril 1938, afin que, dans l'intervalle, une campagne d'éducation soit faite sur la nécessité de placer des lumières sur les voitures hippomobiles, le soir.

Le vote recueilli sur cette mesure a été enregistré comme suit:

Pour le port obligatoire des lumieres : les honorables MM. Carrell, Daniel, Du Tremblay, Giroux, Grothé, Lemieux, Martin, Moreau, Raymond, Champagne, Roy et Simard. (12).

Contre le bill: les honorables MM. Chapais, Nicol, Laferté, Ouellet et Thériault. (5).

Cette mesure sera maintenant soumise à la Chambre Haute, et si elle est adoptée suivant l'amendement de l'hon. A. Raymond, tous les cultivateurs, charretiers et autres, devront munir leurs voitures hippomobiles de lumières ou lanternes, une heure après le coucher du soleil, et une heure avant le lever du soleil, à partir du 1er avril 1938. Ce délai sera accordé pour permettre à la population de se familiariser avec la nouvelle loi.

Lorsque le comité du Conseil législatif a été appelé à approuver le bill de l'hon. G.-A. Simard, une mesure concernant le port obligatoire des lumières sur les véhicules à traction animale, le président du comité, l'hon. H. Champagne a fait remarquer : — Je comprends que tous les conseillers sont prêts à voter cette mesure !

L'hon. H. Laferté : "Tout le monde me semble suffisamment éclairé".

L'hon. G.-A. Simard : "Je vous remercie, messieurs, car je vois que vous allez adopter mon bill".

L'hon. H. Laferté : "Pas si vite ... attendez un peu !

L'hon. G.-A. Simard:: "En approuvant ce bill, nous allons satisfaire la plus grande partie de la population, et protéger des vies hu-

(Suite à la page 22 3e col.)

LA GUERRE ESPAGNOLE

Madrid, 24. A.P.) — Les troupes nationalistes, assumant à leur tour le rôle d'assiégées, se sont terrées dans des tranchées pour soutenir l'assaut des forces madrilènes lancées à leur poursuite au nord-est de Madrid. Les retranchements nationalistes sont près d'Almadronès, 58 milles au nord-est de Madrid. Dans ce secteur, comme dans celui de la Jarama, au sud-est de la capitale, l'action militaire aujourd'hui a consisté surtout dans les opérations aériennes.

Les bombardiers madrilènes, escortés d'avions de chasse, ont fait pleuvoir des bombes sur les lignes nationalistes . Il semble que les insurgés, en reformant leurs lignes près de leurs positions de départ pour l'offensive avortée d'il y a deux semaines, aient opposé un obstacle infranchissable à la poursuite des gouvernementaux.

LES EFFECTIFS

Londres, 24 (D'après l'Agence Havas) — Le matériel de guerre du gouvernement de Valence est plus à la page que celui des nationalistes, si l'on en croit le rapport reçu par le "Morning Post" de son correspondant spécial à Gibraltar aujourd'hui Son aviation comprend 200 appareils, dont 90 sont des avions de chasse russes du dernier modèle et 50 de ces bombardiers de même provenance. Le reste consiste en appareils de fabrication française.

Le général Franco dispose de 388 appareils, pour la plupart italiens, mais nombre de ces derniers ne valent pas les avions franco-soviétiques du gouvernement.

Le correspondant estime à 90.000 hommes le nombre de volontaires étrangers engagés dans la guerre civile espagnole. Sur ce nombre 55,000 seraient dans les rangs nationalistes où l'on compterait 30.000 Italiens et 20,000 Alemands. Parmi les 5,000 autres volontaires on compterait 3,000 Irlandais sous les ordres du général O'Duffy.

AUTRE ELECTION

Trois-Rivières, 24. — (P.C.) La Cour du Magistrat a annulé l'élection du maire de St-Barnabé, M. Gamerie Gélinas. La contestation avait éte faite par M. Odcaza Gélinas, vaincu aux élections du 18 janvier par une majorité de 14 votes, après un décompte officiel. La Cour a ordonné une nouvelle élection.

PROTECTEUR DE L'ISLAM

Rome, 24. (P.C.-Havas) — Un câblogramme envoyé par les chefs muisulmans de l'Ethiopie et reçu ici aujourd'hui proclame que le Duce est le protecteur de l'Islam. "Les musulmans de toutes nationalités résidant en Ethiopie, dit le message, sont remplis d'enthousiasme à la suite du discours de Votre Excellence à Tripoli et remercient de tout coeur le grand chef du fascisme pour le grand intérêt qu'il porte aux choses islamiques. Le câblogramme portait la signature du chef musulman, Asjed Ben Indris.

INVITATION A UN SAVANT

Berlin, 24. (P.A.) — L'Allemagne vient d'envoyer un messager en Suisse pour dire au Dr Ernest Hanfstaengl : "Revenez chez vous, tout est oublié". Ce dernier avait perdu la faveur du dictateur de l'Allemagne qui l'avait envoyé en Espagne. Au lieu d'obéir, le Dr Hanfstaengl se rendit à Zurich. M. Spencer, chef d'état major du parti nazi, est parti pour la Suisse pour inviter le fuyard à retourner au pays où il pourra vivre en paix à s'occuper de ses travaux scientifiques.

NOUVELLES DE LEVIS

Nos malades

M. Joseph Labrecque, ex-maire de Beaumont, est gravement malade à sa résidence. Il n'a pu assister samedi dernier aux funérailles de son épouse, décédée le 16 mars.

M. J.-Hormisdas Deschênes, candidat national dans le comté de Bellechasse, en novembre 1935, est gravement malade à sa résidence, rang Ville-Marie, à Beaumont.

Un appel des pompiers de Lauzon

Les pompiers de Lauzon ont été appelés hier matin, vers 9 heures 30, pour un feu de cheminée à la résidence de M. Philippe Patry, rue Boutin. Le feu fut promptement éteint et les dommages ont été peu considérables.

Les dernières activités de la saison du club de raquettes "Le Voltigeur"

Une assemblée des officiers et membres du club de raquettes "Le Voltigeur" a été tenue lundi soir dernier, en leur chalet, côte du Passage, à Lévis, sous la présidence de M. L.-P. Bégin.

Le club a décidé de donner une soirée en son chalet, lundi de Pâques au soir, vers 8 heures 30, sous le patronage des coureurs du club. Un beau programme sera préparé pour cette soirée et un orchestre fera les frais de la musique. Tous les membres et amis du club sont invités. Une autre soirée qui sera probablement la dernière de la saison sera donnée dans la semaine du 4 avril.

Le club a discuté la question de garder son chalet pour l'été et une décision sera prise à la prochaine assemblée.

M. le président dit que l'Union local edes raquetteurs clôturera sa saison le 7 avril prochain, au chalet du club Huron à Québec, par un banquet et la distribution des prix aux gagnants des différentes courses de cet hiver.

Le club terminera sa saison par sa traditionnelle excursion à la cabane à sucre dès que les chemins seront ouverts pour les automobiles.

Lettre de M. le maire de Lévis aux députés provinciaux

M. L.-Sylvio Durand, maire de Lévis, vient de faire parvenir à chacun des députés provinciaux une lettre datée du 23 mars dans laquelle il leur demande de ne pas permettre à la cité de Québec, tel qu'elle le demande dans son bill présenté à la Législature de Québec, de pouvoir imposer une taxe de 2 p. cent sur le salaire de ceux qui ne résident pas à Québec et y travaillent. M. le maire Durand donne les raisons pour lesquelles il sollicite le puissant appui des députés provinciaux pour

Aide à EVITER Nombre de Rhumes

Conçu spécialement pour le nez et la gorge, où la plupart des rhumes débutent.

QUELQUES GOUTTES DANS CHAQUE NARINE

VICKS VA-TRO-NOL

combattre cette clause du bill. On trouvera cette lettre dans une autre page du journal.

L'installation de la balance publique de la cité de Lévis

Les employés du département des chemins, de la cité de Lévis, ont travaillé depuis le commencement la semaine à l'installation de la nouvelle balance publique que l'on vient d'acheter, tel que nous l'avons annoncé ces jours derniers. Elle est installée dans la cour chez M. Alphonse Dion, rue St-Louis et remplacera l'autre qui était hors d'usage.

Assemblée de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle hier soir.

Les officiers et membres de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle ont eu une assemblée générale, hier soir, au local habituel, sous la présidence de M. le Dr Arthur Fafard. L'assistance était nombreuse et on y remarquait M. l'abbé Eugène Carrier, V. F., curé de Lévis.

L'assemblée a été unanime à réélire les mêmes directeurs sortant de charge pour une nouvelle année et ceux-ci verront à faire le choix des officiers à leur prochaine réunion.

Comme les années dernières, la Société va s'occuper de faire venir un millier d'arbres d'ornementation qui seront plantés un peu partout dans la ville. On sait que depuis trois ans cette Société a fait venir 2,000 de ces arbres qui ornent maintenant les devantures des différentes rues de la ville. Lorsque ces arbres seront pour arriver, un officier du département provincial de sylviculture viendra donner une causerie à Lévis et expliquer la manière de planter et entretenir ces arbres.

Les officiers et membres ont ensuite discuté plusieurs questions de régie interne puis l'assemblée fut levée et ajournée sine die.

Joute ce soir à l'Arena de Québec pour décider du championnat

La partie de hockey entre les clubs "Guide" et "Côté & Côté" pour décider du championnat de la ligue Notre-Dame de Lévis, sera jouée ce soir, à l'Aréna de Québec. On sait que ces deux clubs ont gagné chacun une partie et celle de ce soir sera décisive. On doit aller à l'Are-

"L'UNIQUE REMÈDE PRIS PAR MES ENFANTS"

L'INFIRMIERE d'une maternité, Mme. K——, qui a eu tant de succès en donnant des Tablettes Baby's Own à *ses propres* enfants, nous dit: "Je les ai recommandées à un grand nombre de mes malades tout en leur disant qu'ils pourraient éviter beaucoup de maladies ennuyeuses en prenant des Tablettes Baby's Own."

Puis Mme. M——, de Mosherville, N.E., dit: "J'ai deux beaux garçons et une fille et ils ont tous bénéficié des Tablettes Baby's Own pendant leur première enfance."

Les Tablettes Baby's Own sont un remède excellent dans les cas de diarrhée, dérangements d'estomac, fièvre légère, petit croup, coliques, rhumes, constipation, diarrhée, indigestion et dentition.

Aussi faciles à prendre que des bonbons. Inoffensives, même pour le bébé le plus délicat. Leur action est sûre et rapide. Ne contiennent aucun opiat ou drogue stupéfiante. Certificat d'analyse sur chaque boîte.

25c la boîte. Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfaite des résultats.

na vu que les patinoires à Lévis ne sont plus en bon état, étant donné la saison avancée. Les amateurs de hockey de la rive voudront bien ne pas manquer cette joute qui sera très intéressante.

Les membres du conseil de ville de Lauzon ont siégé en comité lundi soir

Les membres du conseil de ville de Lauzon ont siégé en comité général avant-hier soir pour continuer l'étude du rapport de l'audition des livres et commencer celle des estimés budgétaires. Une autre séance de comité sera tenue mardi soir prochain pour continuer cette étude.

M. le maire de Lévis a obtenu un beau résultat pour sa ville

M. L.-S. Durand, maire de Lévis s'est rendu à Montréal samedi dernier et, en outre d'avoir rencontré des hommes d'affaires au sujet d'une industrie à Lévis, il s'est aussi rendu rencontrer les autorités de la Banque Canadienne Nationale au sujet du taux d'intérêt que la ville paye sur son compte. On sait que l'an dernier, M. le maire a obtenu de faire baisser ce taux de 6 p.c. à 5 p.c. et à son voyage de samedi dernier il a obtenu une nouvelle baisse de 5 p.c. à 4 1-2 p.c., ce qui représente un montant appréciable au bénéfice de la ville.

Les offices du jeudi saint dans nos églises

Demain, sera le jeudi saint, jour de l'institution de la sainte eucharistie. Les fidèles voudront bien en ce jour mémorable faire la sainte communion. Voici les heures des offices du jeudi saint dans les différentes églises de la rive sud :

A Lévis : Messe basse à 7 heures et messe solennelle chantée à 9 heures. Distribution de la sainte communion à toutes les demi-heures depuis 5 h. 30 à 8 h. 30. Le soir, à 7 heures 30, heure sainte au reposoir. Il y aura adoration nocturne aux différents heures où les groupes ont l'habitude de le faire chaque mois. Ce soir, de 11 heures à minuit, heure spéciale pour les jeunes gens. Les paroissiens sont invités à se joindre aux adorateurs nocturnes cette nuit.

A Lauzon : Messe basse à 7 heures et messe solennelle chantée à 9 heures. Distribution de la sainte communion à toutes les demi-heures, à partir de 5 heures 30. Le soir, à 7 heures 30, heure sainte prêchée devant le reposoir.

A Bienville: Communion à 5 h. 30, 6 h. 15 et 7 heures. Messe solennelle chantée à 8 heures. Le soir, à 7 heures, heure sainte devant le reposoir.

Au Christ-Roi : Messe solennelle chantée à 8 heures 30. Distribution de la sainte communion à toutes les demi heures depuis 5 heures 30. Le soir, à 7 heures 30, heure sainte devant le reposoir.

A Ste-Jeanne d'Arc : Messe solennelle chantée à 7 heures. Distribution de la sainte communion à 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30 et 7 h. 15. Le soir, à 7 heures 15, heure sainte devant le reposoir.

Au collège de Lévis : La messe solennelle sera chantée à 9 h. 30.

Au monastère du Précieux-Sang: Messe solennelle chantée à 6 heures 30. Dans l'après-midi, à 3 heures, exercices pieux en l'honneur de Jésus-Hostie. Le soir, à 7 heures 30, hommages à l'Eucharistie, chants et prières.

Assemblée du club Social Ouvrier de Lévis.

Une assemblée des membres du Club Social Ouvrier de Lévis, sera tenue, mercredi le 24 mars 1937, à 8 heures du soir, dans la salle, Dion rue St-Louis, Lévis.

Seront admis à cette assemblée seulement que les membres porteurs d'une carte officielle du Club Social Ouvrier de Lévis, lesquelles cartes ont été distribuées par les membres du comité de régie. Tous ceux qui par une omission quelconque n'auront pas reçu de cartes et qui désirent faire partie du club devront s'adresser à un des membres nommés : MM. Ls-Ph. Paquet, Rosaire Maranda, Ls-Ph. Denis, Georges Jenkins et Simon Carrier.

Les visites au reposoir demain après-midi.

Les personnes qui demain, après l'office du matin, dans l'après-midi ou le soir feront sept visites pourront gagner une indulgence plénière et une indulgence de dix ans et dix quarantaines pour chaque visite aux conditions de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions du Souverain Pontife. On devra réciter à chaque visite cinq Pater, Ave et Gloria et faire ces visites dans sept églises différentes si possible, ou bien faire ces sept visites dans la même église à la condition de sortir de l'église un instant entre chaque visite.

Les Quarante-Heures au monastère du Précieux-Sang.

Les Quarante-Heures, en la chapelle du monastère du Précieux-Sang, rue St-Louis, à Lévis, s'ouvriront dimanche, le 4 avril prochain. La messe d'ouverture coïncidera avec la grand'messe du dimanche de la Quasimodo. Ces heures de prières et d'adoration se termineront mardi matin, le 6 avril et donneront lieu à de belles cérémonies religieuses auxquelles le public est cordialement invité.

La retraite des Voyageurs de Commerce commence ce soir

Tel que déjà annoncé, c'est ce soir, à 7 heures 30, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, que commence la retraite annuelle des Voyageurs de Commerce de Lévis, prêchée par M. l'abbé C.-O. Garant, du Séminaire de Québec. Elle se terminera le dimanche de Pâques au matin. Tous les Voyageurs de Commerce, les professionnels, hommes d'affaires, marchands, leur commis, et employés de chemins de fer sont invités à faire cette retraite.

Le euchre-bridge concert du lundi de Pâques pour le Patronage de Lévis

C'est lundi prochain qu'aura lieu le grand euchre-bridge concert organisé en faveur du Patronage de Lévis. Les personnes qui désireraient donner des prix pour cette partie de cartes pourront les faire parvenir soit au Patronage de Lévis, à la Pharmacie de Lévis ou chez M. L.-P. Fournier, 22 rue Guenette, à Lévis. On compte, comme par les années dernières, sur une salle comble à ce traditionnel euchre du lundi de Pâques.

Prières à saint Joseph et à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ce soir

Ce soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, on fera les prières du mois de saint Joseph ainsi que les prières en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Cette réunion du jeudi soir a été avancée à ce soir, vu l'heure sainte du jeudi saint demain soir.

Ce soir, à 7 heures 30, en l'église de Lauzon, aura lieu le 34ème des 52 mercredis en l'honneur de saint Joseph. On voudra bien assister nombreux à ce pieux exercice.

Assemblée des Jeunes Libéraux à Lauzon ce soir

Ce soir, à 8 heures, au No 640, à Lauzon, aura lieu une grande assemblée des Jeunes Libéraux de Lauzon et de Bienville. On fera l'élection des officiers pour la nouvelle année et des directeurs de l'Association des Jeunes Libéraux du district de Québec adresseront la parole, dont MM. Paul Roy, Yvon Bouchard, Sam Grégoire, Maurice Lepage, avocat, L.-P. Ouellet, Maurice Meunier, Charles Jean, L.-P. Ouellet et Gérard Lepine. Une intéressante causerie sera donnée par un député du gouvernement provincial. On demande à ce que tous assistent nombreux à cette importante assemblée.

Funérailles à Bienville et à St-Henri de Lévis ce matin

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de dame Marie Roy, épouse de M. Joseph-Zéphirin Roy, décédée dans la nuit de dimanche dernier, à sa résidence, rue St-Pierre, à l'âge de 49 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels ont été conduits au cimetière de St-Vallier de Bellechasse et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 9 heures 30, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de St-Henri de Lévis, les funérailles de dame Mélina Lemay, épouse de M. J.-Edmond Fortier, marchand, décédée dimanche dernier à l'hôpital de Lévis, à l'âge de 57 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

ST-AUBERT

Naissances

Le 25 février est née Marie-Alice-Réjanne, enfant de M. et Mme Jean Léon Boucher. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Théophile Bernier, du Cap St-Ignace, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 mars: Joseph-Jean-Claude, enfant de M. et Mme Emile Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Anthime Désormaux.

Le 7 mars: Marie-Ange-Elise enfant de M. et Mme Ferdinand Chouinard. Parrain et marraine M. et Mme Gérard Fournier, cousin, et cousine de l'enfant.

Le 8 mars: Marie-Berthe-Angéline, enfant de M. et Mme Raoul Gaudreault, de St-Damase. Parrain et marraine, M, et Mme Francis Sénéchal.

Le 11 mars: Joseph-Sarto-Rodolphe, enfant de M. et Mme Josaphat Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Gildas Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

pour PÂQUES
offrez les fameux
BONBONS
Laura Secord

49a rue Saint-Jean, vis-à-vis la côte du Palais
189 rue Saint-Joseph, à Saint-Roch
93 avenue Cartier, immeuble du théâtre Cartier

AYEZ UN CHEF

SUR VOS RAYONS

ECRIVEZ POUR DEMANDER — "Le Livre Heinz avec Recettes de Salades et de Viandes"— un trésor d'idées nouvelles pour salades, sauces, sandwiches et apéritifs; rempli de suggestions pour la cuisson de la viande — pour l'utilisation des restes—pour des repas composés d'un plat rapidement préparé. Envoyez 25c; ou bien 10c et 3 étiquettes de Soupes Heinz, à H. J. Heinz Company, Dépt. SM6, Toronto, Ont.

Vous accueillerez avec calme l'approche des repas, quand vous aurez une provision de Spaghetti Cuit Heinz et de Macaroni Cuit Heinz sous la main. C'est comme si vous aviez un chef cuisinier dans votre cuisine . . . sans avoir à le payer. Vous ouvrez la porte de votre dépense et presto—voici un repas tout fait qui n'a besoin que d'être chauffé pour être prêt à servir.

Spaghetti Cuit Heinz, vous goûtez le lait, le beurre, le fromage, la sauce tomate et les épices rares—et vous obtenez, les éléments nutritifs. Tous ces ingrédients mélangés et cuits avec le soin et l'habileté d'un chef bleu. En mélangeant le Spaghetti Cuit Heinz avec d'autres aliments, vous pouvez faire des douzaines de plats variés et appétissants.

Le Macaroni Cuit Heinz est cuit avec une sauce crème riche et épaisse et du fromage canadien piquant—simplement le meilleur macaroni que vous ayez jamais goûté. Le Spaghetti et le Macaroni sont tous deux économiques à servir. Faites aujourd'hui une provision de chaque, chez votre marchand. Les prix Heinz sont modiques.

H. J. Heinz Company, Toronto, Cuisines canadiennes établies en 1909, à Leamington.

SPAGHETTI MACARONI
Cuit Cuit
HEINZ

FEUILLETON DU SOLEIL

Les Ailes brisées

PAR

PIERRE DHAËL

Na 37

— Ne sont-ils pas encore là ?

— Patience ! répondit la jeune femme. Ils ne vont pas tarder à arriver.

Il dit, cherchant les mots :

— C'est difficile de faire prendre patience à la mort !

La porte s'ouvrit sans bruit. Rémi essaya de se soulever sur ses coussins.

Non, ce n'était pas Mireille sans

Il vit le visage du docteur s'incliner au-dessus de lui.

— Eh bien ?...

Il ne répondit pas. Il referma ses paupières pesantes. Il sentait, maintenant, ses pieds se refroidir peu à peu.

— Nous allons faire une nouvelle piqûre, dit le docteur

Le blessé fit "non" de la tête

— Pourquoi ?

Il prononça, avec un immense effort :

— J'ai besoin de durer encore un moment

Le médecin se pencha avec bonté

— Me croyez-vous capable de vous donner une piqûre qui risque de vous faire plus de mal ?

Il répliqua :

— La piqûre empêchera que je souffre ; mais je crains qu'elle ne hâte ma fin J'ai besoin de vivre encore un peu

Il s'assoupit quelques secondes

Quand il se réveilla, la chambre lui parut pleine d'ombre

Il comprit que ces yeux ne voyaient plus Il essaya de dire :

— Je suis aveugle...

Mais il ne put pas articuler ces quelques mots

Il entendait pourtant... Si doucement que s'ouvrit la porte, il en perçut le bruit léger Il pensa :

"La voilà !... Elle vient, mais elle vient trop tard Je ne puis plus la voir ni lui parler."

Il eut conscience que quelqu'un se penchait vers lui. Alors, il fit un effort surhumain ; il tendit sa volonté de toute l'énergie qui lui restait, et il vit !... Il vit, un instant, une seconde, le clair visage, les doux yeux qui le regardaient. Il ouvrit toutes grandes ses paupières, et, bien qu'il la distinguât à peine, il la reconnut et fut inondé de joie.

Il pensait :

"Maintenant, il faut que je parle. Quelques mots seulement..."

Mais ce sang qui lui remplissait la bouche et l'étouffait !

Il réunit toutes ses forces et dit très vite :

— Pardon !

Puis, tout de suite après :

— Plus de serment... C'est fini !

Un moment, il ne parla pas.

Il la regardait toujours ; mais Mireille avait l'impression qu'il ne la voyait plus. Ses yeux se perdaient dans le vague, au-dessus d'elle.

Il ne bougea plus durant quelques secondes. Puis, soudain, péniblement, ses lèvres s'agitèrent.

Il dit tout bas, mais très distinctement :

— Robert est... est...

Vivement, Mireille s'inclina plus encore, se pencha plus près, pour recueillir de cette bouche que la mort allait sceller, la suprême confidence qui, peut-être, les libérerait tous.

Mais elle ne perçut que le silence, le grand silence de l'Au-delà

XI

Pour la première fois, depuis près de deux années, "La Rose des Sables" avait ouvert, de nouveau, ses portes Non pour une réception grandiose, telle que M de Ballanches, autrefois, les aimait, mais pour un dîner intime

Jacqueline avait vivement désiré voir Paul Vauclair amuser sa jeune femme à "La Rose des Sables". Elle tenait la promesse qu'elle s'était faite, et, avec une inlassable persévérance cherchait à ramener dans cette maison, jadis privilégiée, au moins l'apparence du bonheur.

La date du mariage de Jacques avec Mariette était fixée et proche.

La cérémonie devait avoir lieu sans aucune pompe et dans la plus stricte intimité. Toutefois, un repas de famille réunirait les témoins, les parents et les meilleurs amis. Jacqueline avait particulièrement tenu à cela. Elle ne voulait pas que le jour des noces fût, pour les jeunes époux, voilé de tristesse et de deuil.

— Votre bonheur en paraîtrait assombri, disait-elle, ce grand bonheur que vous avez si longtemps attendu et si bien mérité !

Aujourd'hui, les quelques amis réunis à "La Rose des Sables" avaient été conviés par elle-même. Parmi eux se trouvait le jeune ménage Vauclair. On fêtait le retour à la santé de Mme de Ballanches qui, depuis des semaines et des mois, vivait dans sa chambre. Claude, pour la première fois, l'avait autorisée à rejoindre ses enfants.

L'automne commençait, et les magnifiques soirées de l'arrière-saison devenaient déjà plus fraîches. On avait craint pour la santé de Mamita l'humidité de la nuit, et tout le monde se trouvait réuni dans la pièce, vaste et charmante, qui attenait à la serre.

Vêtue d'une robe blanche, Jacqueline avait presque repris son ancienne allure. Les yeux immenses gardaient seuls l'empreinte des heures douloureuses. Vainement elle forçait ses lèvres à sourire, se multipliait, cherchait à donner l'impression qu'elle revenait vraiment à la vie ; ses prunelles profondes ne consentaient pas à mentir ; elles demeuraient des puits de tristesse et gardaient une expression de détresse telle que Claude se disait, bouleversé :

"J'aime mieux encore l'époque où elle avouait simplement sa peine que cette affreuse lutte entre elle et son chagrin."

Incapable de saisir d'aussi subtiles nuances, M. de Ballanches était convaincu que le désespoir de Jacqueline s'atténuait. Il pensait, d'après sa psychologie simpliste :

"Rien n'est éternel, ici-bas. Elle finira par se consoler."

Il savait combien il serait aisé, étant données les circonstances, d'obtenir une annulation en Cour de Rome. Quant à la procédure civile, ce n'était rien, absolument rien, vu l'abandon de Jacqueline par son mari.

"Dans un an, pensait le père, nous la marierons avec Claude."

Et il se réjouissait.

La jeune femme, aidée de Mireille, venait de servir le café.

Mme de Ballanches regardait tendrement ses deux petites filles. Elle croyait revivre les beaux jours de jadis. Beaucoup plus fine que son fils, elle lisait pourtant clairement dans l'âme de Jacqueline. Elle sentait bien que sa douleur ne l'avait point quittée ; mais l'effort fait pour dominer sa tristesse lui semblait, à elle aussi, de bon augure. Elle considérait Claude avec affection et, sachant les magnifiques ressources de renouveau du coeur humain, elle se disait :

"Un jour, peut-être, malgré elle, vaincue par cette ardeur et cette fidélité, elle sera obligée d'aimer Claude."

Jacques exultait à la perspective de son proche mariage.

Il ne quittait pas Mireille des yeux. Les promesses de ses fiançailles s'affirmaient. Chaque jour, elle devenait plus charmante ; elle serait, certainement, une femme exquise. Au cours de ces deux années, elle avait grandi, sa taille s'était élancée. Aujourd'hui, elle était une superbe créature, éblouissante de jeunesse et de santé.

Assise, en ce moment, à côté de la petite Mme Vauclair, le contraste de ces deux beautés, si différentes, attirait et amusait le regard.

Josette gardait la taille d'une fillette, et, aussi, sa souple minceur. C'était un rayon de soleil et un sourire. Le bleu de ses yeux, l'éclat de ses dents entre ses lèvres fraîches, toujours entr'ouvertes, la couleur nacrée de sa peau, faisaient penser à un délicieux bibelot d'étagère.

Paul l'appelait "Poupée", et, par un tendre diminutif, "Pépée".

Et ce nom lui allait si bien, elle était tellement "petite fille", si peu "dame", que, tout naturellement, sans y prendre garde, chacun la nommait ainsi.

A présent, elle jouait avec les pékinois et riait de leur colère. Les chiens répondaient mal à ses avances. Ils grognaient, montrant, dans leurs énormes gueules, leurs inoffensives petites dents.

— C'est drôle, constata Mireille gaiement, comme Li-ka-do prend des manies avec l'âge ! Il devient tout à fait "vieux monsieur" et bougon. Il aimait tellement le jeu, autrefois ! Maintenant, au contraire, il tient à ses petites habitudes. On ne doit pas le déranger.

— Merci pour les "vieux messieurs", répliqua M. de Ballanches d'un ton fâché. Il est tout à fait gracieux de ta part de les comparer à ton affreux cabot. Je ne suis même pas sûr que la comparaison ne tourne pas à l'avantage de ton chien...

Mireille répondit :

— Tant pis !... ils ne le sauront pas...

— Comment ; ils ne le sauront pas ?

— Qui le leur répéterait ? Il n'y a pas de "vieux messieurs" ici.

— Et moi ?

— Vous ? s'écria-t-elle. Mais je n'aurais jamais eu l'idée de vous prendre pour un vieux monsieur !

Le visage de M. de Ballanches s'épanouit.

Li-ka-do continuait à aboyer.

Jacques dit, pince-sans-rire :

(A suivre)

Nouvelles COULEURS COURONNEMENT
ORANGE COURONNEMENT ROUGE COURONNEMENT
par Tintex
Consultez la carte des couleurs Tintex, 43 nuances. Toutes pharmacies et comptoirs de petits articles, 15 cents.

J'AI TROUVE LA REPONSE

LES GERMES ne respectent personne. Ils sont à l'affût dans les demeures riches comme dans les pauvres, et causent annuellement beaucoup de pertes de vie. Combattez ces invisibles ennemis de votre foyer et de votre bonheur comme le font les autorités scientifiques reconnues: avec le Désinfectant "Lysol", le germicide sur lequel l'on peut compter. Employez "Lysol" pour nettoyer la chambre des enfants, la salle de bain, la cuisine, la cave, la buanderie — pour désinfecter le linge, les mouchoirs, téléphones, poignées de portes, cabinets d'aisances, poubelles.

Désinfectant Lysol

Marque de fabrique "Lysol" déposée au Canada.

LE SOLEIL *le plus grand quotidien à Québec, offre à ses milliers de lecteurs une abondante information dans tous les domaines de l'activité humaine. Par le volume de son tirage et l'étendue du territoire qu'il atteint, le "Soleil" constitue le meilleur facteur de publicité.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

56e ANNEE—No 72 QUEBEC, MERCREDI 24 MARS 1937 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

L'ouvrier s'intéresse aux affaires de la cité

Les membres du Conseil Fédéré étudient plusieurs problèmes municipaux — Critiques contre l'administration.

La construction de l'incinérateur, du bureau de poste, l'enlèvement des lumières dans les ruelles, les traverses à niveau, l'exemtpion des taxes pour ceux qui profiteront du plan fédéral, l'égout collecteur, sont autant de questions qui ont été discutées, hier soir, à la séance du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

Comme il l'avait fait à plusieurs reprises, le Conseil Fédéré s'est prononcé de nouveau en faveur de la municipalisation de l'incinérateur et de l'enlèvement des vidanges et contre la construction et l'exploitation de cet incinérateur par une compagnie privée. "Le maire Grégoire n'a rien de sérieux", dit le secrétaire du conseil à ce sujet. Il était contre un incinérateur exploité par une compagnie privée et voilà que maintenant, il envoie des fleurs. Tout est beau aujourd'hui. Le contrat n'est pas signé par suite de son veto et on affirme qu'il est maintenant en bonne forme et que la ville est forcée de marcher. C'est ridicule de voir ça. L'enlèvement des vidanges par la ville donne satisfaction, affirme un autre délégué et la municipalité retire de dix à quinze mille piastres de profit alors que l'enlèvement des vidanges n'était pas bien fait par une compagnie privée. Je crois que la construction d'un incinérateur est nécessaire mais qu'on le municipalise. Une délégation ira rencontrer le maire à ce sujet.

Les délégués ont été heureux d'apprendre que le gouvernement fédéral a décidé de construire un bureau de poste rues Henderson et Ramsay. Cette demande faite par la Chambre de Commerce a été fortement appuyée par le Conseil Fédéré. Le secrétaire a cependant été autorisé d'écrire à Ottawa pour demander aux ministres intéressés de faire inclure dans le contrat une clause stipulant que le chantier de construction de cet édifice sera ouvert étant donné qu'il s'agit des deniers publics et d'argent provenant des impôts payés par tous les citoyens. On demandera toutefois qu'une certaine préférence soit accordée aux ouvriers locaux.

L'enlèvement des lumières dans les ruelles a soulevé de vives protestations. "Pendant que Son Honneur le maire Grégoire parle de l'électrification des campagnes", dit le délégué Larose, il semble se plaire à priver de lumière la ville de Québec. Après avoir engagé un électricien non licencié et un assistant qui ont ordre de changer les ampoules électriques de 100 W. pour des 60 ou des 25, il vient d'ordonner l'enlèvement des lumières dans les ruelles."

"S'il est vrai que les ruelles sont supposées être entretenues par les propriétaires", continue le même délégué, "il n'en est pas moins certain qu'elles constituent des artères publiques. Tous le monde peut passer dans les ruelles à toutes les heures du jour et de la nuit."

"Comme il y a un bon nombre de familles ouvrières qui habitent forcément des logements qui n'ont que la ruelle pour sortie, on doit les protéger. Les femmes et filles d'humbles ouvriers ne tiennent pas à être assaillies par le premier venu pas plus que les grosses dames. Et pour cela, il faut de la lumière dans les ruelles. Il y a assez de trous noirs sans les augmenter à plaisir."

(Suite à la page 14, 3e col.)

ANNIVERSAIRE

Mgr L.-A. PAQUET, P. A., V. G. H., doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Laval, célèbre aujourd'hui même le 54ème anniversaire de son ordination sacerdotale. Le "Soleil" prie Mgr Paquet d'agréer ses respectueux hommages et ses voeux les meilleurs.

DEBAT SUR L'AUTOPSIE DU CADAVRE

En étudiant le bill de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le comité des Bills Privés décrète que l'autopsie ne pourra être pratiquée sans le consentement des parents.

Au cour de sa séance d'hier le comité parlementaire des Bills privés, siégeant sous la présidence de **Me Auguste Boyer** (U.N. Chateauguay), a autorisé les Religieuses Soeurs hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal à modifier leur charte séculaire, datant d'avril 1669, ayant été émise par Louis XIV, roi dle France et de Navarre.

Les deux clauses non numérotées ont été adoptées, après quelques modifications dans le paragraphe C de la première où les pratiques de dissection et d'autopsie sur les cadavres n'étaient pas assez clairement spécifiées au dire des membres du comité.

L'hon. Albini Paquette, secrétaire de la province et ministre de l'Hygiène : — "Je ne connais pas ce bill. J'en prends connaissance ce matin".

Le greffier en donne alors lecture.

M. Duplessis : — "Au paragraphe C. concernant l'autopsie des cadavres, je dois expliquer qu'il y a trois ans l'ancien régime avait donné aux hôpitaux le droit de pratiquer l'autopsie sur les corps des pauvres. Je suis contre ce principe, si la famille ne veut pas. Le corps, quelle que soit la condition sociale du défunt, doit être respecté. Il ne faut

(Suite à la page 14, 4e col.)

UNE REUNION D'ANCIENS A L'ECOLE NORMALE LAVAL

Photo prise hier soir à l'occasion d'une réunion d'anciens élèves de l'Ecole Normale Laval, Chemin Ste-Foy. On remarque les principaux invités, qui sont de gauche à droite : N. Nérée Tremblay, professeur, M. l'abbé J.-J. Dube, principal, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales, M. le chanoine Ulric Perron, l'hon. Alphonse Raymond, président du Conseil Législatif, l'hon. Pamphile DuTremblay, C.L., M. J.-N. Gignac, P.A., M. l'abbé Jean Bergeron, M. Antoni Lesage, M. B. Oscar Filteau, Sec. du Dépt. de l'Instruction Publique. (Photo du "Soleil")

Un vote de 54 voix contre 9 à la Chambre; Attaques contre le groupe des dissidents

Le premier ministre Duplessis réclame le vote sur un bill obligeant les compagnies qui exploitent nos ressources naturelles à s'incorporer en vertu des lois provinciales — MM. Drouin, Grégoire, Chaloult et Lamoureux votent avec le gouvernement — Au cours de l'étude du bill de Verdun, l'hon. M. Duplessis décoche plusieurs traits au groupe des dissidents — Hommages à sir Thomas Chapais — Nombreux débats et adoption de plusieurs lois.

Pour la deuxième fois depuis le début de la présente session, un vote a été enregistré hier soir à la Chambre et le gouvernement a fait adopter par 54 voix contre 9 une loi obligeant les compagnies qui viendront exploiter les ressources naturelles de la province de Québec à s'incorporer ici suivant les lois provinciales. Ce bill avait été piloté en Chambre par l'honorable Jos. Bilodeau, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie, et du Commerce. C'est l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de cette province, qui a reclamé lui-même le vote en marge de cette législation après plusieurs charges dirigées visiblement contre le groupe des dissidents. Toutefois, l'honorable Oscar Drouin; MM. J.-E. Grégoire et René Chaloult, ainsi que M. Lucien Lamoureux, député libéral d'Iberville, ont voté avec le gouvernement sur cette mesure. Le docteur Philippe Hamel n'assistait pas à la séance du soir. Les neuf membres de l'opposition libérale présents à la Chambre ont voté contre cette mesure. Ce sont : les honorables T.-D. Bouchard, Cléophas Bastien, MM. Bercovitch, Delagrave, Casgrain, Connors, Dansereau, Dumaine et Messier.

La Chambre a abattu passablement de besogne au cours de l'après-midi et de la soirée hier, et plusieurs projets de lois importants ont franchi leur dernière étape. Au cours de la soirée, lorsqu'il s'est agi du bill de Verdun, le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, a dirigé plusieurs attaques contre les champions de la cause de l'électricité, et il n'a pas été tendre pour ses adversaires qui n'ont cependant pas continué le débat ni participé à la discussion. On constatera, en lisant le compte-rendu que nous publions plus bas, que le premier ministre n'a pas ménagé ses attaques contre le camp adverse.

Au cours de la séance de l'après-midi, le premier ministre et le chef de l'opposition ont exprimé les sentiments de la Chambre à l'adresse de sir Thomas Chapais, leader du gouvernement à la Chambre Haute, qui entrait hier dans sa 80e année. L'honorable Thomas Coonan, ministre sans portefeuille, a également remercié la Chambre, au nom des Irlandais, des souhaits formulés à l'adresse de ces derniers à l'occasion de la St-Patrice. Les principales questions soulevées au cours de la séance ont porté sur le sort des flotteurs de bois, l'Université de Montréal, la pension des aveugles, la descente aux bureaux de la Commission du Chômage, les pêcheries et l'aide aux pêcheurs, le bill de Verdun, la loi obligeant les compagnies étrangères à s'incorporer ici, et autres mesures moins importantes.

Les députés ont salué hier au parlement la présence du brigadier-général C.-A. Smart, ancien député conservateur de Westmount à la Chambre, qui a suivi la séance de l'après-midi. Au cours de la séance du soir, on pouvait également remarquer dans les galeries les honorables juges Louis Loranger, et J.-E.-C. Bumbray, de la Cour Supérieure à Montréal.

Pour peu que la Chambre procède aussi rapidement qu'hier, la session prendra peut-être fin à la fin du mois d'avril ou au début de mai au plus tard. On croyait que les Chambres seraient prorogées beaucoup plus tard, mais si l'usine parlementaire continue ainsi à fonctionner à plein rendement comme hier, c'en sera fait de la présente session dans quatre ou cinq semaines. Cet après-midi, une quinzaine de bills seront sanctionnés par le lieutenant-gouverneur à la Chambre Haute.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Au début de la séance, **M. Nil Larivière**, député de Témiscamingue, présente en première lecture le bill pour incorporer le Témiscamingue and Abitibi Railway, projet préconisé et défendu par le Pacifique

(Suite à la page 9, 1ère col.)

LES FINANCES

Les comptables nommés par le conseil de ville pour enquêter sur l'état financier de la ville présenteront leur rapport aux échevins dans un mois. Le document est à peu près terminé et on travaille actuellement à diminuer son volume en faisant disparaitre certaines parties qui ne sont pas absolument nécessaires et qui encombrent le volumineux rapport qui sera remis au maire pour qu'il le transmette ensuite au comité administratif et au conseil de ville. D'après les renseignements obtenus hier par le chroniqueur municipal du "Soleil", le rapport causera des sensations à Québec.

NOUVEAU NOM DU PAQUEBOT DE LA CLARKE

Le "Prince Henry", acheté du Canadien National, par la Clarke Steamship Co., portera désormais le nom de "North Star" — Les croisières.

Le "North Star" sera le nouveau nom du "Prince Henry" le superbe navire de la marine marchande du Canada, que la Clarke Steamship Company ajoutera à sa flotte.

Telle est la nouvelle annoncée ce matin par M. Desmond-A. Clarke, président de la Clarke Steamship. La décision a été prise à la suite d'une conférence de ce dernier avec les autorités des C. N. R., qui ont consenti à changer le nom du grand vaisseau qui battra le pavillon des Clarke sur le St-Laurent dans quelques jours.

En rebaptisant notre nouveau navire", a déclaré M. Desmond Clarke, "nous avons pensé que le "North Star" était un nom plus approprié à ceux des autres vaisseaux de notre compagnie et du pays de Québec qu'il va visiter à partir de l'été prochain."

Le "North Star" est actuellement dans le port de Halifax, après un hiver de croisières dans le golfe du Mexique. Le Clarke Steamship va lui faire subir une toilette nouvelle, ce qui sera facile car c'est un bateau neuf, qui a été construit il y a quelques années seulement.

Le nouveau navire des MM. Clar-

(Suite à la page 14, 5e col.)

SERGENT-DETECTIVE

Le détective Walter Duchesnay, garde du corps de l'honorable M. Maurice Duplessis, vient d'être promu par le département du procureur général, au grade de sergent-détective. Le sergent-détective Duchesnay est le seul à porter ce titre à Québec. Il vient immédiatement après le sous-chef Adolphe Tremblay. Le sergent-détective Walter Duchesnay a fait partie pendant près le 15 ans du corps de police de l'état de New-York.

ARGENT RETROUVE

On nous apprend ce matin que le jeune homme que l'on soupçonnait d'avoir dérobé les débentures de M. Grenier à Neuville a été retracé dans la métropole. M. Grenier est rentré en possession de tout son argent. Il n'a donc rien perdu.

NOUVEAU PREFET

Trois-Rivières, 24. — (P. C.) M. P.-E. Gélinas, maire de St-Sévérin, a été élu préfet du comté de St-Maurice, à une réunion des maires du comté tenue hier.

LE PARLER FRANCAIS

Les cours de français continueront cette année encore à Trois-Pistoles pour les professeurs ontariens, sous les auspices de l'université Western et on est à prendre des mesures pour que les cours commencent au mois de juillet, suivant une habitude qui date de plusieurs années déjà. Le professeur N.-E. Jenkins aura charge du cours qui durera huit semaines, et le Dr R.-H. Kingston, directeur du département des écoles d'été, et le professseur N.-E. Basset, directeur du département des langues romanes, seront les inspecteurs. On a commencé l'inscription des professeurs qui viendront à Trois-Pistoles au mois de juillet.

ELECTIONS A LA SOCIETE PROVANCHER

L'assemblée annuelle de cette organisation scientifique a lieu ce soir au Palais Montcalm — Présentation du bilan des activités de l'année.

La Société Provancher d'Histoire Naturelle du Canada tiendra son assemblée annuelle ce soir à 8 h. 15, au Palais Montcalm. Cette importante réunion sera marquée par l'élection des officiers pour le prochain exercice et la présentation du bilan des activités de l'année. M. Alphonse Désilets, ingénieur-agronome, présidera l'assemblée. Tous les membres sont cordialement invités.

L'assemblée aujourd'hui marquera le terme d'une année remarquablement féconde pour la Société Provancher. Cette institution a continué efficacement son travail de vulgarisation des connaissances de l'histoire naturelle. En accord avec les principaux articles de ses règlements, elle s'est employée à promouvoir l'étude de l'histoire naturelle, spécialement du règne animal. Elle a coopéré très étroitement avec les autorités fédérales et provinciales, les différentes sociétés, cercles d'études, clubs de naturalistes, pour favoriser la diffusion des connaissances de notre flore et de notre faune dans les écoles, les couvents, collè-

(Suite à la page 14, 5e col.)

UNE DELEGATION A L'HOTEL DE VILLE

Des délégués de la Ligue des Patriotes sont venus rencontrer les autorités municipales hier pour discuter la situation créée par le fait que la Banque Impériale a l'intention de démolir l'édifice dans lequel cet organisme a ses quartiers généraux sur la rue St-Pierre. Ils ont demandé à la ville, dans le cas où elle aurait l'intention d'acquirir cette construction pour le paiement des taxes, de leur louer de nouveau ce local pour une année. Le maire Grégoire a répondu aux intéressés que la ville n'avait pas l'intention d'acheter cette propriété, et il a souhaité que la Banque Impériale ne démolisse pas cet édifice dans lequel la Ligue des Patriotes tient ses réunions.

NOMBREUX PRETS

Ottawa, 24. — (P.C.) Le ministre Dunning a annoncé hier que le total des prêts pour le plan d'amélioration aux habitations s'élevait à $131,567, pour le mois de février. Le total des prêts, depuis que le plan est en opération, est de $1,806,955.

PENIBLE ACCIDENT

Trois-Rivières, 24. — (P. C.) Idola Fillion, âgé de 17 ans, fils de Georges Fillion du Lac Bouchette, a été mortellement blessé quand il fut frappé par un train à La Sarre.

Une séance laborieuse au conseil législatif

Voeux de la Chambre Haute à l'adresse de sir Thomas Chapais — Etude de plusieurs bills et débats intéressants — Une gerbe de 79 roses sur le bureau du leader.

Tout en dispisant de mesures importantes qui ont franchi plusieurs étapes réglementaires, le Conseil législatif a fait trêve hier après-midi aux débats mouvementés pour célébrer le 80ème anniversaire de naissance du leader du gouvernement à la Chambre Haute, Sir Thomas Chapais, ministre sans portefeuille.

Le premier ministre de la province, l'honorable Maurice Duplessis, qui de son siège à la Chambre Basse avait rendu un hommage particulier à son distingué collègue, hommage qui fût partagé par le chef de l'Opposition, l'honorable T.-D. Bouchard, s'était joint au Conseil législatif en cette circonstance. Le chef du gouvernement avait fait déposer une riche gerbe de soixante-dix-neuf roses sur le pupitre de Sir Thomas Chapais, avec la dédicace suivante : "Avec mes hommages et mes meilleurs voeux à l'ami de mon père et à mon distingué collègue".

La séance d'hier au Conseil législatif a été très longue et, à six heures, la séance a été ajournée à cet après-midi. L'hon. M. Alphonse Raymond prédsidait. Une quinzaine de projets de loi du gouvernement ont été passés en première et deuxième et en troisième lecture après que la Chambre eût consenti unanimement à suspendre la règle 38 qui permet de faire franchir à un bill en une seule séance, tous ses stages à la Chambre. On a approuvé aussi les projets de loi concernant le Crédit Agricole, le communisme, les exemptions et les commutations de taxes, l'Ecole du Meuble, etc. Il y a eu discussion sur plusieurs de ces lois, mais une discussion plutôt amicale au cours de laquelle quelques membres de la gauche tenaient à faire certaines suggestions.

A la fin de la séance, on passa en deuxième lecture le bill présenté par l'hon. M. Simard concernant le port des lumières sur les voitures à traction animale. Après que le promoteur eut fait à ce sujet quelques remarques, le projet de loi fut référé au comité de législation.

BILLS ADOPTES

On présente tout d'abord six pétitions introductives de bills privés. Parmi ces bills, il y a celui par lequel la Cité de Québec demande des modifications à sa charte.

On commence alors l'étude des bills publics déjà adoptés par l'Assemblée législative. On fait subir la première lecture au bill modifiant la loi pour aider à la solution des problèmes affectant la petite propriété en cette province.

M. Chapais demande alors que la règle 38 soit suspendue afin qu'il lui soit permis de proposer immédiatement la seconde lecture du bill.

M. Chapais :—"J'en profite pour indiquer aux honorables membres de cette Chambre la manière dont j'entend procéder pour un certain nombre de bills qui, me semble-t-il, ne souffrent aucune objection. Je crois qu'il serait bon que nous suspendions nos règles quant à ces bills, et que nous les adoptions en seconde et en troisième lecture afin que le lieutenant-gouverneur puisse les sanctionner avant l'ajournement. Ce n'est pas mon désir de hâter indûment les procédures mais je fais cet-

(Suite à la page 4, 3e col.)

LE COMMANDANT

Le contingent canadien qui se rendra à Londres pour le couronnement du roi et de la reine sera sous le commandement du colonel J.-E.-L. Streight, M.C., député de York ouest. Le colonel Streight aura 273 hommes sous ses soins.

MAJORITE DE 428 VOIX A J.-E. PERRON

Le relevé des votes par l'officier-rapporteur démontre que le candidat élu dans la Beauce a eu 428 voix de plus que son plus proche adversaire.

La majorité officielle de M. J.-Emile Perron, candidat du gouvernement Duplessis élu dans la Beauce, est de 428 voix d'après le dépouillement du scrutin qui a été présidé par M. Joseph Lambert, officier-rapporteur en charge de ce décompte réglementaire.

Le pointage des votes par l'officier-rapporteur a établi que dans cette élection partielle, M. J.-Emile Perron a obtenu 3,827 voix ; M. Vital Cliche, 3,399 et M. Wilfrid Doyon 997 voix seulement.

L'officier-rapporteur, M. Joseph Lambert, de St-Joseph de Beauce, fera maintenant parvenir son rapport officiel à M. L.-P. Geoffrion, greffier de la Couronne en chancellerie et après l'expiration des délais réglémentaires, M. J.-Emile Perron, qui vient d'être proclamé élu officiellement, pourra venir occuper le fauteuil de député de Beauce à l'Assemblée Législative.

LE DECOMPTE

M. Henri Cliche, agent d'assurance à St-Joseph, qui représentait M. Wilfrid Doyon, a déclaré qu'il acceptait le verdict, mais M. Vital Cliche n'a pas voulu s'y soumettre et il a déclaré qu'il demanderait incessamment un décompte judiciaire.

Le décompte officiel s'est fait sous la présidence de M. Joseph Lambert, à St-Joseph. M. J.-Emile Perron, le nouveau député, y assistait. Il était accompagné de MM. Wilfrid Jacques et Antoine Lacoursière,

(Suite à la page 14, 7e col.)

Longue allocution du juge Cannon aux jurés

Le tribunal insiste sur le fait que toute personne présumée saine d'esprit est censée vouloir les conséquences logiques et normales de ses actes.

Les jurés sont les maitres souverains des faits et de leur interprétation; le président du tribunal est le maitre absolu du droit dans une cause criminelle, déclarait hier l'honorable juge Lucien Cannon, C.P., en prononçant l'allocution habituelle de la cour avant que les jurés ne se retirent pour délibérer sur la culpabilité ou la nom-culpabilité des accusés.

Immédiatement après cette allocution qui avait été précédée d'un plaidoyer lucide et persuasif de Me Ross Drouin en faveur des deux accusés: Darveau et Emond, M. Xavier Bourbeau, de Charlesbourg, demanda au tribunal la permission de délibérer jusqu'à ce matin. On trouvera ailleurs le résultat de ces délibérations.

L'honorale juge Lucien Cannon qui présidait depuis plus d'un mois le procès des trois Québecois, Honorat Bernard, 28 ans, Wilfrid Darveau, 28 ans, et Cyrille Emond, 24 ans, accusés du meurtre du détective Châteauneuf, tué le 25 janvier dernier, exposa les directives générales que le droit prescrit dans un procès de meurtre et termina par un résumé des directives particulières touchant la cause actuelle. Il insista à plusieurs reprises sur le fait qu'un homme présumé sain d'esprit est censé vouloir les conséquences normales et naturelles de ses actes.

L'hon. juge Cannon déclara en terminant que les jurés peuvent rendre trois verdicts : coupables, manslaughter et acquittement, soit pour les trois, soit des verdicts différents pour un ou deux des accu-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

PROCHAINES MANOEUVRES MILITAIRES

Québec assistera le 18 avril a des exercices militaires destinés à familiariser officiers et sous-officiers de la région avec les méthodes théoriques et pratiques ds signaux.

Un grand déploiement militaire, le plus important du genre depuis la grande guerre, aura lieu dans la salle des exercices militaires de la Grande-Allée, le 18 avril prochain. Cette manifestation groupera tous les officiers et les sous-officiers des différentes unités militaires de l'armée permanente et non permanente du district de Québec sous la direction du brigadier J.-M. Prower, D. S.O. Ces exercices auront pour but principal de familiariser les officiers des régiments avec les méthodes théoriques et pratiques des signaux et messageries.

Un vaste plan de guerre sera alors établi et toutes les dispositions nécessaires seront prises pour que les officiers présents prennent une part active aux exercices. On croit qu'environ 200 officiers du district prendront part à ce déploiement. Ils viendront de la région du bas du fleuve, de la région du Saguenay et de Chicoutimi et des environs de Québec. Ce sera la plus importante et la plus considérable de toutes les démonstrations du genre depuis la grande guerre dans notre ville. Le major G.-A.-H. Trudeau, A.A., Q.M.G., est actuellement à préparer les détails de ces exercices.

Avec l'arrivée du printemps, les quartiers généraux du district militaire No 5 commencent à être très occupés. Cette année, comme les années dernières, des exercices auront lieu dans les différents camps du district. Le programme de cette période d'entrainement n'est pas encore déterminé cependant.

AUX SEMINAIRES DE NAGASAKI

Les gagnants d'une course à relais entre les élèves des quatre séminaires franciscains de Nagasaki. Ce tournoi annuel fut disputé en novembre dernier et suscita beaucoup d'intérêt. On remarque sur la photo ci-dessus, le premier à gauche, Pierre Také, protégé de la paroisse St-Joseph de Québec, qui viendra étudier la philosophie l'an prochain au couvent de l'Alverne. Ce futur franciscain japonais termine sa Rhétorique cette année.

Importante délégation d'épiciers au comité

LES ANCIENS DE NORMALE SE GROUPENT

Plus de quatre cents anciens élèves de l'Ecole Normale Laval entrent dans l'amicale de cette institution — Une assemblée préliminaire — Un comité provisoire.

Le comité provisoire de l'Amicale des anciens de l'E. N. L., se réunissait hier soir à l'Ecole normale sous la présidence de M. B.-Oscar Filteau, secrétaire du département de l'Instruction publique, pour mettre la dernière main au programme de la première réunion de cette importante association.

Outre les membres du comité provisoire on remarquait M. l'abbé J.-J. Dubé, principal de l'institution, M. Alphonse Raymond, C.L., président du Conseil, l'honorable Ph. Du Tremblay, C. L., Mgr J.-N. Gignac, P.A., M. le chanoine Ulric Perron, MM. les abbés J.-C. Mathieu, Jean Bergeron, Rosaire Couture, MM. J.-C. Magnan, I.G., M. Antoni Lesage, MM. les professeurs de l'Ecole Normale, Dr Roméo Blanchet, M. A. Letarte, I.E., président de l'Association des Instituteurs, M. Théo. Lessard, président du Cercle d'Etude des Instituteurs de la cité de Québec, M. Gérard Audet, M. Eloi Perron ,etc.

Après les remerciements d'usage, le président signale que le projet d'une amicale a suscité l'adhésion enthousiaste des anciens. "Au delà de 400 anciens élèves de l'école ont déjà fait tenir leur adhésion formelle à cette association". Ceux qui malgré notre vif désir de les inviter personnellement n'ont pas reçu nos communications antérieures sont instamment priés de répondre à no-

(Suite à la page 8, 4e col.)

Des marchands rencontrent le comité administratif pour demander l'imposition d'une forte taxe aux magasins à chaine et la fermeture des magasins le dimanche.

Un groupe important d'épiciers québécois a rencontré les échevins hier au comité administratif pour soumettre une requête visant à mieux protéger le commerce québécois contre les magasins à chaine. On a profité de l'occasion pour demander la fermeture de tous les magasins le dimanche, sauf les restaurants et les pharmacies. Les délégués avaient à leur tête M. J.-W. Lemay, de la rue Cartier.

M. Lemay a parlé au nom des délégués et il a déclaré que les magasins à chaine sont en voie de détruire le commerce indépendant dans les villes et que si on les mettait hors d'état de nuire, par un moyen ou un autre, la prospérité reviendrait aux petits marchands de Québec qui pourraient payer des salaires raisonnables à leurs employés. L'association des propriétaires de Québec s'étant prononcée favorable à une lourde taxe sur les magasins à chaine, M. Lemay a déclaré que l'association des épiciers approuve cette suggestion de tout coeur et il a demandé au maire et aux échevins de faire tout leur possible pour protéger les Québecois contre le capital étranger.

M. Lemay a ajouté qu'il y a environ 200 organisations de ce genre à Québec, en comptant les stations de gazoline et il a cité le cas d'une compagnie qui a envoyé l'an dernier $11,000,000. aux Etats-Unis. Sur ce montant les actionnaires ont reçu $8,000,000. et ce sont les employés de ces magasins qui font les

(Suite à la page 8, 2e col.)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 24 MARS 1937

De la vitesse des automobiles

Le gouvernement ontarien fixe à 50 milles à l'heure la vitesse permise aux automobilistes. C'est beaucoup, mais on estime que l'excellence de la voirie dans la province-soeur justifie cette concession au transport moderne le plus populaire. Il n'en saurait être dit autant de la province de Québec, dont la plupart des grandes routes sont encore trop étroites pour qu'un tel maximum de vitesse ne multiplie point les risques d'accidents.

Aux Etats-Unis, les règlements de vitesse varient d'une région à l'autre, et même selon la qualité des chemins. En règle générale, cependant, la tendance est de laisser une grande latitude aux automobilistes. On a constaté chez nos voisins, qu'une vitesse de cinquante milles à l'heure n'est pas exagérée, et que de nombreux accidents sont imputables à des conducteurs trop lents pour suivre l'allure du trafic. En cas de litige ou de réclamation, les tribunaux demandent aux automobilistes de justifier leur conduite, présumant que, dans l'intérêt public, il convient de présumer qu'ils n'avaient aucun intérêt à courir eux-mêmes des risques, soit en allant trop vite, soit en allant trop lentement.

Une sage précaution, assez bien suivie dans la province de Québec, est de multiplier les indications dont les touristes peuvent avoir besoin en parcourant des routes avec lesquelles ils ne sont pas familiers. Mais il importe de faire savoir à tous que la sûreté des routes et de l'automobilisme nécessite chez nous une vitesse moyenne moins élevée que celle qu'on tolère ailleurs. Pendant la belle saison, l'an dernier, il y a eu près de deux accidents mortels par jour, en moyenne, attribuables aux dangers de l'automobilisme. Ce fait justifiera nos gouvernants de ne pas suivre de trop près la réglementation américaine ou ontarienne dans la réglementation du trafic.

L'avenir de Radio-Canada

L'intention des autorités canadiennes est de régler l'économie des services de la radio sur le système établi en Angleterre, qui semble donner satisfaction générale. On tiendra compte, cependant, des circonstances différentes qui existent en Canada, comme, par exemple, de l'existence de deux langues officielles, ou encore de la nécessité d'utiliser certaines émissions américaines pour suppléer à l'insuffisance des programmes artistiques en Canada.

La nouvelle direction de Radio-Canada comprend bien ses obligations au point de vue éducationnel de son public. Elle s'est entourée d'aviseurs qui représentent très convenablement l'élite intellectuelle du pays. Des précautions sont prises pour prévenir certains risques et certaines critiques. On va même jusqu'à promettre — ce qui est presque téméraire — que les services de radiodiffusion ne seront pas des agents de propagande. Tout ceci témoigne d'excellentes dispositions.

Il resterait à définir clairement quelle part de publicité commerciale et politique la commission étatique entend se réserver. Dans le domaine commercial, sa concurrence paraîtrait injuste aux initiatives locales de radiodiffusion. Pourtant, lorsqu'il s'agit de faire de la réclame à des produits dont l'usage est général, on réalise que les annonciers ont quelque raison de vouloir traiter uniquement avec un système couvrant tout le pays. D'autre part, ce n'est pas le rôle d'un service étatique de rivaliser dans ce domaine avec les entreprises privées. A elles de faire valoir leurs revendications légitimes a ce sujet.

Quant à la diffusion des discours des hommes publics, l'expérience a démontré que, dans certains cas, elle exigeait qu'une censure s'exerçât d'avance sur les textes et qu'elle fut suivie d'une surveillance attentive au débit. On a pu jusqu'ici faire confiance aux chefs de parti sans courir aucun risque d'abus, mais on s'est aperçu que les hommes politiques de moindre envergure ne se gênaient pas toujours d'ajouter à leurs discours revisés des digressions souvent blessantes et parfois libelleuses.

Sir Thomas Chapais

Notre éminent concitoyen Sir Thomas Chapais entre aujourd'hui dans la quatre-vingtième année de son âge. Québec compte un bon nombre d'octogénaires et quelques nonagénaires qui portent allègrement le poids de la vie. Ce sont généralement des hommes auxquels l'habitude d'un labeur constant a donné la sérénité. Ils reçoivent de leur vivant la récompense promise à ceux qui ont obéi à la loi du travail.

Orateur vibrant, historien et professeur, législateur consciencieux, Sir Thomas Chapais poursuit brillamment sa féconde carrière. Pour l'instant, ses occupations politiques l'emportent sur ses activités universitaires. Le seul survivant parlementaire du dernier cabinet conservateur, qui fut défait aux élections de 1897, et l'unique conseiller législatif attaché à ce vieux parti, il a cru de son devoir de prêter son concours au cabinet unioniste de l'honorable Maurice Duplessis, en qualité de leader du gouvernement à la Chambre haute.

Tout en regrettant que ce retour dans la fournaise ardente le distraie momentanément de ses travaux historiques, les témoins de M. Chapais espèrent qu sa présence au conseil des ministres atténuera certaine tendance téméraire du nouveau régime. C'est dire en quelle estime ses compatriotes le tiennent. Pour les Canadiens français, Sir Thomas Chapais est un personnage au-dessus des intérêts mesquins des partis, des groupes et des factions.

Dans la multitude de ses admirateurs, Sir Thomas Chapais peut compter sur ses jeunes émules du journalisme, profession à laquelle il a lui-même consacré une partie de sa jeunesse et dont il ne s'est jamais retiré complètement. En lui souhaitant de conserver longtemps sa belle robustesse et sa vivacité intellectuelle, L'Evénement présente au doyen de ses anciens présidents ses félicitations respectueuses.

(de l'Evénement du 23 mars)

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Suivez la foule.

Les lignes de partis tiennent encore.

Il s'agit de sortir des ombres de la mort.

Au bluff diplomatique, ça triche en pépère.

M. Blum prétend que son parti est ambidextre.

Des hôpitaux le cabinet n'entend pas la plainte.

Avec une vache enragée, il faut s'attendre au pis.

Le militarisme pousse des boutons printaniers.

Mussolini n'a pas le temps de relire les Bucoliques.

La loi ne peut donc pas mettre l'hiver à sa place !

L'impiété allemande a des imitateurs tout près de Rome.

Souhaitons que Radio-Canada ne nous fasse pas de promesses en l'air.

Les crocs du bouledogue anglais sont plus dangereux que les cornes d'un taureau libyen.

Signor Grandi ne s'attend pas à ce que les soldats italiens sortent vivants de l'Espagne.

Une séance laborieuse au conseil législatif

(Suite de la page 3)

te proposition pour satisfaire le désir légitime de ceux qui désirent retourner dans leurs foyers pour les derniers jours de la Semaine Sainte. Autrement, il faudrait siéger demain et peut-être les jours suivants; ce à quoi je n'ai aucune objection si les honorables membres le désirent; je veux simplement accommoder".

M. Méderic Martin :—"Pour ma part, je m'objecte à ce que les règlements soient suspendus. Cette Chambre est très bien disposée, mais les journaux disent que le lieutenant-gouverneur va venir sanctionner 15 bills alors qu'aucun n'est encore venu devant nous. Nous allons être accusés de passer tous les bills à la vapeur".

Une petite discussion s'engage. L'hon. Jacob Nicol précise qu'il ne s'agit pas de permettre la suspension des règlements de façon générale et pour tous les bills qui viendront devant la Chambre au cours de la séance. La demande sera faite pour chaque bill en particulier, et l'on pourra s'objecter on non selon qu'il s'agit de matières plus ou moins contentieuses. M. Chapais dit qu'en effet il n'a demandé la suspension des règlements que pour le bill No 2, mais qu'il voulait indiquer en même temps comment il voulait procéder pour un certain nombre d'autres. Ce à quoi M. Martin ne s'objecte pas, non plus que M. Hector Laferté. Ce dernier fait cependant remarquer que le Conseil législatif n'est pas un tribunal de confirmation et que la radio, aussi bien que les journaux, ont tort d'annoncer d'avance que tel ou tel bill sera sanctionné par le lieutenant-gouverneur, alors qu'il n'est pas encore venu devant le Conseil.

L'hon. Du Tremblay consent également à la suspension des règlements pour le bill dont il est question. Il précise tout de même que ce n'est pas pour permettre à la Chambre de terminer son travail dans tel laps de temps, que la Chambre a tout le temps voulu pour considérer la législation à son mérite.

LA PETITE PROPRIETE

Les règlements sont donc suspendus en ce qui concerne le bill modifiant la Loi pour aider à la solution des problèmes affectant la petite propriété.

Sir Thomas Chapais explique qu'il s'agit tout simplement de permettre à la Commission de la petite propriété de continuer l'enquête commencée et de ne présenter son rapport que le premier mai. D'après la loi adoptée à la dernière session, elle devait présenter ce rapport le 1er février.

Le bill est adopté sans autre discussion en seconde et en troisième lecture.

EXEMPTIONS DE TAXES

Sir Thomas Chapais introduit alors le bill intitulé "Loi relative aux exemptions de taxes municipales". Il est adopté en première lecture. M. Chapais obtient encore ici la suspension des règlements et en demande la seconde lecture.

Le leader du gouvernement explique que le bill a pour objet d'empêcher les corporations municipales d'accorder des commutations de taxes aux établissements industriels et commerciaux. Il abroge la loi 21 Georges V Chapitre 119 qui permettait aux corporations municipales d'exempter ainsi jusqu'à 75 pour cent de la valeur des immeubles imposables.

L'hon. J. Nicol dit que le principe de cette loi est excellent, mais il ajoute que l'on devrait prendre les dispositions nécessaires pour que les autres provinces, celle d'Ontario en particulier, en fassent autant. Autrement, il y aurait danger que les industries ne désertent notre province pour aller s'établir là où elles pourront obtenir des exemptions de taxes.

Plusieurs conseillers se prononcent pour le principe du bill qui est en conséquence adopté en seconde et en troisième lecture.

L'ECOLE DU MEUBLE

La même procédure est suivie en ce qui concerne le bill créant l'Ecole du Meuble dans la cité de Montréal.

M. Chapais rappelle qu'une première école de ce genre a été établie à St-Joachim par Mgr de Laval lui-même. "Depuis, nos compatriotes ont toujours montré de grandes dispositions pour ce genre de travaux", dit-il. Il mentionne en particulier le nom de M. Jean-Marie Gauvreau, de Montréal, qui dirigeait la section du Meuble à l'Ecole Technique de Montréal. Il s'agit de détacher cette section de l'Ecole Technique de Montréal et de lui donner l'essor en en faisant une institution autonome.

MM. Martin et Du Tremblay sont heureux que cette initiative soit prise et formulent l'espoir que les jeunes gens oisifs de Montréal iront y apprendre un art lucratif. M. Louis Létourneau formule l'espoir qu'une école semblable sera établie à Québec. Et le bill est adopté en deuxième et en troisième lecture.

LE CREDIT AGRICOLE

Sir T. Chapais demande encore la suspension des règlements en ce qui concerne le bill portant à $15 millions la somme mise à la disposition de l'Office du crédit agricole.

M. Martin—"Est-ce qu'on ne pourrait pas d'abord nous dire où sont allés les $10 millions votés l'an dernier? Il me semble qu'il serait sage de voir d'abord quel usage on en a fait."

M. Chapais déclare qu'il n'est pas en mesure de répondre immédiatement à cette question. Il dit cependant qu'il s'agit d'une mesure de prévoyance parce que les demandes de crédit se font très nombreuses de la part des cultivateurs et que le gouvernement croit que le montant de $10 millions ne sera pas suffisant. Il serait pénible de voir l'Office du crédit agricole suspendre ses activités faute d'argent, expliqua-t-il.

M. Kelly dit qu'il veut bien aider les cultivateurs; mais il croit qu'il serait tout de même sage d'avoir tout d'abord un état général de tout ce qui a été fait jusqu'ici par l'Office du crédit agricole avant d'engager un autre $5 millions. C'est aussi l'opinion de M. Laferté. De sorte que la deuxième lecture est remise à la prochaine séance, en attendant que les renseignements demandés soient fournis.

LE COMMUNISME

La Chambre, après avoir de nouveau suspendu la règle 38, étudie le projet qui a pour objet de protéger la province contre le communisme. Sir Thomas Chapais expose les motifs de ce projet de loi. "Nous sommes menacés, dit-il, par cette doctrine perverse et la propagande existe partout, même dans notre province de Québec. Ce projet de loi vient à son heure, alors que les plus hautes autorités signalent le danger qui nous menace. Afin de donner une définition de la doctrine communiste, Sir Thomas Chapais donne lecture de quelques extraits de la dernière encyclique du Souverain Pontife.

Pour lui, il faut combattre le communisme de deux façons : supprimer les griefs légitimes et réprimer les abus. C'est le devoir de notre Législature d'accomplir cette répression.

L'hon. M. Nicol fait remarquer que des pouvoirs étendus sont accordés par cette loi au procureur général, mais que l'offense que l'on veut réprimer n'est nullement définie dans la loi. Ce qui est dans l'encyclique n'es pas dans la loi que nous étudions. Y a-t-il réellement du bolchévisme antireligieux dans notre province ? demande M. Nicol. Il ne le croit pas.

Sir T. Chapais. — "Il y en a incontestablement, notamment à Montréal.

L'hon. J. Nicol. — "Il y a d'autres propagandes à combattre ici. On a lancé les accusations les plus perfides en ces derniers temps contre les hommes publics. Cela, c'est du communisme. Surtout quand on dit et qu'on propage que tous les hommes publics ne font-ils pas de tes gens. On devrait donner une définition. Tous ceux qui accusent les hommes publics de font-ils pas de la mauvaise propagande ? N'est-ce pas là un commencement de bolchévisme ? On attaque ainsi les hommes publics, l'autorité civile, et on attaquera ensuite la religion."

L'hon. M. Nicol est en faveur de ce projet de loi, mais il voudrait qu'on définisse le bolchévisme et le socialisme.

L'hon. M. Kelly demande comment un juge pourra juger d'après cette loi d'une accusation de bolchévisme ou de communisme qui sera devant lui. La loi serait certainement plus efficace si par une définition claire et nette on essayait de rencontrer cette objection. Pourquoi ne pas formuler cette définition et y comprendre tout ce qui sert dans la province pour saper l'autorité ? On pourrait demander cette définition aux membres du clergé de notre province qui trouveraient certainement la formule nécessaire. M. Kelly craint que la loi que nous passons n'atteigne pas l'objet qu'elle vise à cause de l'absence de cette définition.

L'hon. M. Du Tremblay trouve aussi qu'on devrait élargir la définition de façon à couvrir ces attaques que l'on porte contre les hommes publics et qui sont comme un commencement de communisme.

L'hon. M. Champagne serait aussi heureux de voir ce projet de loi orné d'une définition.

Sir Thomas Chapais, en réponse à ces objections, dit qu'il est heureux qu'il n'y ait pas de définition dans la loi. Comment, demande-t-il, définir le communisme ? C'est une erreur générale, et pourtant, particulière à chaque pays. Il vaut mieux ne pas faire de définition. D'ailleurs, le projet de loi actuel est simplement une mesure de sécurité publique.

Le bill est adopté en deuxième et en troisième lecture.

La Chambre adopte ensuite, également en deuxième et troisième lecture, les bills suivants : Loi concernant les exemptions et commutations de taxes municipales et scolaires. (M. Martin trouve que cette loi sera de nature à réduire les taxes sur les petites propriétés); Loi concernant les municipalités dans les régions minières (M. Martin a peur qu'il y ait là, de la part des compagnies minières, une exploitation des mineurs; il craint le monopole contre l'ouvrier; et la deuxième lecture est adoptée sur division); Loi concernant les terrains sous billets de location (les Hon. MM. Kelly et Ouellet félicitent le gouvernement pour cette loi qui est, disent-ils, très bonne); Loi sur l'envoi en possession; Loi concernant la distribution des circulaires.

On fixe à la prochaine séance la deuxième lecture de la Loi relative à certaines corporations subventionnées par la province et la Loi amendant le code relativement aux immeubles imposables.

La Chambre réfère à leurs comités respectifs, après les avoir adoptés en deuxième lecture, les bills privés concernant la succession Amyot et le Bishop's College School. Puis, elle passe à l'ordre du jour.

UN BEL HOMMAGE

Avant de passer à l'ordre du jour, l'hon. M. Hector Laferté, leader de l'opposition, se lève et dit :

"Je crois de mon devoir de me faire l'interprète des honorables conseillers de la gauche pour souhaiter bonheur et longue vie à notre vénérable et vénéré leader qui vient d'entrer dans la quatre-vingtième année.

"Sir Thomas Chapais est un vétéran de nos luttes politiques, en outre d'être un écrivain distingué.

"Je n'admets pas toutes ses appréciations comme écrivain, et je n'admets pas non plus toutes ses théories politiques, mais je ne lui en reconnais pas moins une grande culture qui fait honneur à notre Chambre.

"L'honorable représentant des Laurentides appartient à un vieux régime, j'entends par là un régime encore plus vieux que ce qu'on est convenu d'appeler l'ancien ou précédent régime.

"J'espère que sa modération tempérera au sein du cabinet l'ardeur et l'emportement de ses jeunes et nouveaux collègues.

"Sir Thomas a siégé d'abord à droite, puis à gauche pendant près de 40 ans, pour retourner à droite sur la fin de sa brillante carrière. C'est dire qu'il n'y a absolument rien de désespérant pour nous, loin de là, et que la même histoire peut fort bien se répéter, et beaucoup plus vite qu'on le pense, puisque nous sommes dans le siècle de la vapeur et de . . . l'électricité.

"Une chose consolante également, c'est que le Conseil Législatif semble, pour la plupart d'entre nous, un élixir de vie.

"Je souhaite encore une fois à l'honorable leader de la droite de nombreuses années, beaucoup de santé et une ardeur suffisante pour lui permettre de parachever son oeuvre et ses grands travaux d'histoire".

L'hon. M. Champagne seconde par quelques mots aimables la motion de l'hon. M. Laferté. Puis, l'hon. M. Thériault, au nom, dit-il, de "l'opposition déguisée", qu'il croit représenter à la Chambre Haute avec son collègue, l'hon. M. Ouellet, fait un éloquent éloge du leader de la Chambre et rappelle quelques souvenirs de sa carrière d'homme politique et de travailleur intellectuel.

Sir Thomas Chapais se lève, fort ému. Il remercie en quelques mots tous ses collègues de la Chambre et en particulier ceux qui ont parlé en son nom : "Ce ne devraient plus être, dit-il, des félicitations qu'il faut quand nous sommes parvenus à l'âge que je viens d'atteindre; ce sont des condoléances. Parvenu à cet âge-là, Dieu a permis de me donner une santé assez bonne et je l'en remercie. Mais à quatre-vingt ans, on peut dire avec assurance que nos jours sont comptés. Que mes honorables collègues soient assurés que parmi tous les souvenirs de ma longue vie, il n'en est pas de plus doux pour moi à me remémorer que la manière dont j'ai été traité dans cette Chambre."

Et la Chambre passe à l'ordre du jour. Elle adopte en deuxième lecture le bill que présente l'hon. M. Simard concernant les lumières sur les véhicules automobiles. M. Simard rappelle qu'en 1936 il y a eu 30 collisions, avec des morts et des blessés, dus à l'absence des lumières qu'il réclame. Il faut remarquer que les touristes ne savent pas qu'il n'y a pas, dans notre province, de loi à ce sujet. Et cela peut être la cause de bien des accidents. Il rappelle aussi qu'il n'y a pas une province du Dominion où n'existe pas cette loi. Nous, avec nos trois millions d'habitants, nous avons raison de la réclamer; on la réclame d'ailleurs partout, dans les villes et notamment devant nos tribunaux. Elle devrait être acceptée, cette fois, par cette Chambre.

Le bill de M. Simard est référé au comité des bills publics et la Chambre s'ajourne à cet après-midi, à 2 heures 30.

JACQUES-CARTIER

Office du Jeudi Saint

L'office, demain, en l'église paroissiale, aura lieu à 8 heures. On distribuera la sainte communion à 6 h. 30, 7 heures, 7 h. 45 et à la communion de la messe, à 8 h. 30.

Heure d'adoration

Il y aura heure d'adoration prêchée demain soir à 7 h. 30 en l'église paroissiale. Tous les fidèles qui le peuvent se feront sans doute un devoir d'assister à ce pieux exercice.

Vendredi Saint

L'office du Vendredi Saint aura lieu à 8 heures en l'église de Jacques-Cartier. Le sermon de circonstance sera donné par un prédicateur étranger.

Chemin de la Croix

A trois heures vendredi après-midi, il y aura exercice solennel du Chemin de la Croix. Le soir à 7 h. 30, on fera la vénération de la relique de la vraie Croix.

Samedi Saint

L'office du Samedi Saint aura lieu à 6 h. 30 et la messe commencera à 8 h. 15. On distribuera la sainte communion à 8 h. 30.

La fête de Pâques

La fête de Pâques revêtira un cachet de très grande solennité. Un prédicateur étranger donnera le sermon de circonstance.

Gravement malade

Madame Ferland, 120½, rue Notre-Dame des Anges, est gravement malade. Madame Ferland est la mère de M. Ferland, teinturier, et de MM. Ferland, plombier et épicier, tous trois des citoyens bien connus en notre ville.

CHRONIQUE OUVRIERE

ASSEMBLEES

Au secrétariat (17 Caron)

CE SOIR : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc., L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs. L'Union Catholique des ouvriers en confection de Québec, Inc.

DEMAIN : L'Union Nationale Catholique des charpentiers de Québec, Inc. Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçon de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs.

Bourse du Travail

CE SOIR : — La Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc.

Edifice Hudon (110 du Pont)

CE SOIR : — La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. L'Union Internationale des travailleurs en fourrure, local 68.

CANADIENS A LA R. A. F. FORCE

Ottawa, 24. (P.C.) — Quatre-vingt neuf Canadiens sont maintenant membres de la Royal Air Force. Ils se sont enrôlés en faisant application au ministère de la Défense nationale. Cependant il est impossible de connaître le nombre de ceux qui sont partis pour l'Angleterre et s'y sont directement enrôlés. Cette déclaration a été faite par le ministre de la Défense, Ian MacKenzie, en réponse à une question de O.-B. Elliott, créditiste de Kindersley.

AU CAPITOL

GEORGE BANCROFT, dans "A Doctor's Diary" (Le Journal d'un médecin), au Capitol, ce soir et demain avec un autre grand film.

RIALTO

Commençant Aujourd'hui

Entendez cette ancienne étoile du Metropolitan Opera chanter "Je Vous Adore", "Isabelle", et "Bal Masque" dans ce captivant mélodrame musical!

aussi PAUL LALLOZ dans

"PARIS MES AMOURS"

Une vivante étude du "Milieu parisien"

MATINEE 10c — SOIREE 15c

AU RIALTO

Les deux films que présente à partir d'aujourd'hui le cinéma Rialto est un excellent programme double différant essentiellement dans leur genre, bien qu'étant tous deux de haute qualité.

Le premier, "Fatal Lady", est le récit de la vie sentimentale d'une grande artiste, entremêlée d'événements sensationnels dont quelques meurtres des plus mystérieux.

Mary Ellis, une ancienne étoile du Metropolitan Opera, joue le rôle-titre de ce film, où elle a plusieurs occasions de faire apprécier la richesse de sa voix. Elle y a pour protagonistes Walter Pidgeon, John Halliday, Ruth Donnelly, Alan Mowbray, Guy Bates Post et Norman Foster.

Le second, "Paris Mes Amours", avec Paul Lalloz et Monique Bert. Gentille comédie, ce film est plein de vie, de gaieté et d'entrain. Paul Lalloz qu'on a déjà admiré dans "Cartouche" se révèle ici un excellent acteur comique pendant qu'on prend plaisir à revoir Monique Bert, une charmante comédienne que l'on tient un peu trop dans l'ombre à Paris.

Ce beau programme sera complété par les actualités et une comédie. — Communiqué.

DANS NOS THEATRES

AUJOURD'HUI AU CINEMA CARTIER

Après deux années désopilantes à titre de comédie à sensation régnante à Broadway, "THREE MEN ON A HORSE" prend aujourd'hui l'affiche pour 2 jours au théâtre Cartier, avec Frank McHugh et Joan Blondell à la tête de la plus grande distribution de comiques jamais assemblée.

L'art simple et humain de Trudi Schoop

Cette artiste et son Ballet Humoristique ont été acclamés par l'Europe et l'Amérique.

Depuis le succès phénoménal qu'a obtenu Trudi Schoop et ses Ballets Comiques, à son début à New York, il y a deux ans, le critique n'a cessé de rapprocher son art à celui du grand mime Charlie Chaplin. Ce rapprochement est juste, puisque tous les deux dédaignent l'art de la parole pour un médium plus universel, celui de la pantomime. Elle exerce sur les foules cet attrait éternel du mouvement dans la caricature. C'est ce même attrait qui a fait le succès de Mickey Mouse et, avant cela, de Chaplin.

Les yeux de Mlle Trudi Schoop ont conservé quelque chose du bleu des lacs de Suisse qui l'a vu naître, et la rude vie des montagnards qu'elle a connue dans son enfance lui a donné une souplesse étonnante. Cette vie au grand air et son intimité avec la nature l'ont marquée d'une ingénuité et d'une fraîcheur qui se reflètent dans ses danses.

Chez Trudi Schoop nulle méchanceté. Son art vient d'une grande compréhension de la vie de tous les jours, prise dans le sens comique et s'exprimant librement dans des danses qui sont aussi bien des sketches sans paroles, soit donc des ballets comiques.

C'est cette artiste et son ensemble que nous verrons au Palais Montcalm le 14 avril prochain, dernier concert de la "Série des Grands Artistes" de la saison 1936-37. — Communiqué.

CLASSIC

Une comédie mondaine au pays des intrigues et de l'amour.

ALICE FIELD, LEON BELIERES

Marguerite Moreno, Jean Dax, dans

"LA REINE DE BIARRITZ"

"TOO MANY PARENTS"

EMPIRE AUJOURD'HUI

WILLIAM POWELL - KAY FRANCIS

"ONE WAY PASSAGE"

Au même programme MAY ROBSON

"WOMAN IN DISTRESS"

COMEDIE, MUSICAL et NEWS.

CANADIEN

AUJOURD'HUI et DEMAIN

MADELEINE RENAUD

dans

LA MATERNELLE

aussi

LISE DELAMARRE ET "BERVAL"

dans

Notre Dame D'Amour

avec

Raymond CORDY, Milly MATHIS

AVANT 5 Hrs .21 Taxe .04

Vendredi Fermé toute la journée

AU CLASSIC

"La Reine de Biarritz"

Parmi les blondes vedettes de l'écran français, il convient de placer au premier rang Alice Field que nous verrons aujourd'hui dans son récent film "LA REINE DE BIARRITZ", adaptation de la pièce de Maurice Hennequin et Romain Coolus. Accompagnée de Léon Bélières, Marguerite Moreno, Jean Dax et plusieurs autres vedettes, Mlle Field nous donne du personnage d'une mondaine assez sérieuse pour mettre à leur place les trop entreprenants messieurs, un portrait saisissant et d'une subtile étude. Comme l'indique le titre, c'est dans l'enchanteur décor de la Riviera que se déroule toute l'action de cette comédie mondaine où les deux auteurs célèbres n'ont pas manqué d'écorcher délicieusement l'humanité et quelques-uns de ses plus typiques fantoches. Malgré la cour assidue que lui font plusieurs jeunes gens l'héroïne du film n'a d'intérêt que pour son mari. L'interprétation est de qualité supérieure et Moreno et l'aimable Bélières s'occupent avec l'art qu'on leur connaît de la partie comique.

"TOO MANY PARENTS"

"Too Many Parents" est une histoire de jeunes jouée par des jeunes. Paramount a choisi cinq talents hors-ligne parmi les vedettes juvéniles d'Hollywood pour remplir les premiers rôles de ce film qui sort quelque peu de l'ordinaire. Les cinq vedettes sont : George Ernst, Douglas Scott, Buster Phelps, Sherwood Bailey et Billy Lee.

On voit aussi, dans "Too Many Parents", Frances Farmer, Lester Matthews, Henry Travers et Porter Hall. C'est l'histoire de fils de millionnaires archi-gâtés auxquels il ne manque qu'une chose : l'affection paternelle. Les cinq petits trouvent bien cependant le moyen de se rattraper.

— (Comm.)

UN BEAU FILM "AU CANADIEN"

Il ne reste que deux jours pour voir la grande production française "La Maternelle" qui fait l'admiration de tous.

THEATRE FERME VENDREDI

La direction du Canadien attire l'attention de ses clients qui ont l'habitude de venir voir son programme le vendredi, que le théâtre étant fermé toute la journée vendredi saint, ils doivent profiter d'aujourd'hui et demain pour venir voir le magnifique film LA MATERNELLE. On le sait LA MATERNELLE a fait le tour du monde et partout a reçu un accueil extraordinaire. Ce n'est pas un film ordinaire qui peut garder l'affiche 6 mois, 1 an et deux ans dans une ville. C'est pourtant le cas de LA MATERNELLE et il faut profiter des deux derniers jours où il est présenté au Canadien avec comme deuxième grand film NOTRE DAME D'AMOUR mettant en vedette Berval qui a fait sensation dans La Tentation et Lise Delamarre, de la comédie française, Milly Mathis et Raymond Cordy donnent la note gaie dans ce merveilleux film.

La dernière édition Eclair Journal termine ce beau programme que vous devez voir aujourd'hui ou demain au Canadien.— Communiqué.

ARLEQUIN cette semaine

Splendide programme approprié

"JESUS DE NAZARETH"

VUE SILENCIEUSE avec le fameux choeur ROXY en 7 rouleaux

The Lost Chord et toutes les étoiles

5 Numéros de Vaudeville

Popye the Sailor. Silly Symphony

Série "Phantom Rider". Sur la scène

Oscar VALADE prés. BRIC A BRAC avec Swifty et toute la troupe.

VICTORIA

Continu de 1 à 11 p. m.

AUJOURD'HUI

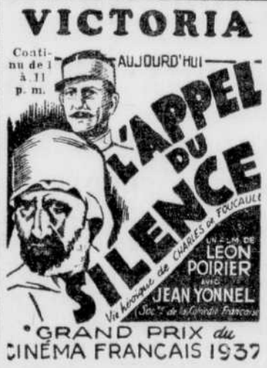

GRAND PRIX du CINEMA FRANCAIS 1937

En programme double avec

UN DOCUMENT UNIQUE

"SYMPHONIE NORMANDE"

CAPITOL Mat.: 25c Soir: 30 - 40c

Aujourd'hui et demain

Le public devrait-il connaître ce qui se passe dans la chambre d'opération ou le médecin doit-il s'en tenir au secret de son journal?

"A DOCTOR'S DIARY"

with GEO. BANCROFT HELEN BURGESS JOHN TRENT

A PARAMOUNT PICTURE

A 1.15-3h.50 : 7.10-9.45

Aussi à : 2h.35 - 8h.30

Votre détective favori de retour !

"BULLDOG DRUMMOND ESCAPES"

with RAY MILLAND

A PARAMOUNT PICTURE

Sir Guy Standing, Heather Angel

Théâtre Fermé le Vendredi Saint

CARTIER

AUJOURD'HUI et DEMAIN

Le film le plus comique de l'année

aussi Ruth Chatterton dans "LADY of SECRETS"

Mat.: 17c—Soir 21c—(Plus taxe)

CINEMA de PARIS

LA TROUPE JOSEPH

présente

Un mélodrame en deux actes

La Vierge chez les pauvres

Sur l'écran

Renée St-Cyr, Pierre Brasseur

dans

"LES PATTES DE MOUCHE"

— en programme double —

FERNANDEL dans

"Maruche"

JEUDI 25 mars à 10 heures a. m.

REPRESENTATION Spéciale pour les enfants

"LE BOSSU INFAME"

ADMISSION .10

Les Etudiants

Présentent

-- De l'esprit,

-- du rire.

-- de la joie

des décors riches

des ballets superbes

CARABINADES "37"

AU CAPITOL

PRIX D'ADMISSION

Matinée: Orchestre: 50c; Balcon: 35c; Enfants: 25c Sièges non réservés; sou du pauvre INCLUS.

Soirée: Orchestre: $1.00 et .75c; Balcon: .75c et .50c

Tous sièges réservés; Sou du pauvre en plus.

Billets en vente Samedi matin, à 10 heures.

Aucune réservation par téléphone.

Longue allocution du juge Cannon aux jurés

(Suite de la page 3)

sés, selon qu'ils l'entendront.

Voici la fin du plaidoyer de Me Ross Drouin :

Me ROSS DROUIN

A la reprise de la séance, Me Ross Drouin déclare qu'il croit qu'il a fait ressortir les faits saillants déposés devant le jury par les différents témoins.

La défense a maintenant dit son dernier mot. Avant de terminer, je vous demande de repasser dans vos esprits l'analyse franche et sincère de la preuve que j'ai mise devant vous. Il s'agit pour vous de savoir si les accusés, en toute liberté, ont pris part à quelque chose qui pouvait amener la mort de Chateauneuf.

Ce que je vous demande, ce n'est pas de la sympathie, c'est de la justice basée sur des faits. Avant de reprendre mon siège, je me demande si la vieille mère de Darveau n'aurait pas pu choisir un meilleur avocat et si le père d'Emond n'aurait pas pu reposer sa confiance en de meilleures mains. Darveau et Emond remettent leur sort entre vos mains. Ils savent que vous saurez suppléer par votre sens de la justice et de l'équité aux faiblesses de leur avocat et ils comptent sur vous.

LE JUGE CANNON

Le président du tribunal commence en disant que c'est le plus long procès dont il ait eu connaissance. Il félicite les officiers de justice, le shérif en particulier et il remercie les cinq avocats de leurs compliments et de leur confiance en son impartialité. Tous ces messieurs ont maintenu les traditions qui caractérisent le barreau de Québec. Leur zèle n'a pas atténué leur sens de la justice. Aux plus âgés, qu'il me suffise de dire qu'ils ont bien soutenu leur cause. Au plus jeune (Me Ross Drouin), il souhaite de remplir sa charge avec toujours autant de savoir.

Aux jurés, l'hon. juge Cannon exprime son admiration pour leur attention et leur soumission aux directives de la Cour.

Je dois d'abord vous exposer la différence qui existe entre le rôle que la loi me donne et le rôle que la loi vous assigne. Je suis juge. Mais dans un procès criminel, le juge ne décide pas par lui-même; il n'est pas prudent de laisser à une seule personne le soin de décider du sort d'un homme. Vous participez du sacerdoce des juges. Mon rôle, c'est de vous expliquer la loi, de mettre en vos mains les données et renseignements nécessaires aux faits. Pendant le procès, j'ai été appelé à élucider des points de droit et à tenir la balance de la justice avec impartialité. J'ai tenté toujours de donner la même mesure de justice à la Couronne et à la défense, sans animosité.

Sur le droit, messieurs les jurés, vous êtes obligés de suivre mes directives. Vous devez suivre les instructions de droit que je donne. Si elles sont erronées, ce n'est pas à vous, mais à la Cour d'appel d'en décider. Sur le terrain des faits, vous êtes les maîtres, maîtres absolus, maîtres souverains et personne, ni les savants procureurs de la Couronne, ni les érudits avocats de la défense, ni le président du tribunal, ne peuvent imposer leurs opinions.

DIRECTIVES DE DROIT

Les premières seront les directives générales et les secondes les directives particulières ayant trait à la cause actuelle. Vous devez être unanimes. C'est une première directive de droit. Il n'y a pas de verdict de majorité en notre pays. Au début de ce procès, la défense a demandé, comme c'était son droit, des procès séparés. La Couronne, comme c'était sa prérogative, a insisté pour un procès conjoint. Pendant trois semaines la preuve s'est faite. La défense n'a pas renouvelé sa demande de procès séparé et je crois que le procès conjoint était la méthode équitable. Voici maintenant ma deuxième directive. Si les trois accusés sont devant vous ensemble, ça ne signifie pas que vous êtes obligés de trouver un verdict de coupable contre les trois ou de non coupables pour les trois. Vous devez considérer chacun des accusés individuellement, séparément. Vous devez vous demander si chacun des trois accusés est coupable ou non coupable. Vous devez peser la preuve que vous avez entendue pour établir la responsabilité ou la non responsabilité de chacun.

La question de l'admissibilité de la preuve est une question légale qui relève des juges et dès que la preuve est déclarée admissible vous êtes obligés de la considérer. En d'autres termes, vous devez considérer toute la preuve qui est devant vous. C'est une preuve légale. Il vous appartient de juger de la valeur de la preuve. C'est une question de fait. Vous pouvez juger de la valeur du témoignage. Vous avez dans les limites du serment que vous avez prêté le droit ou bien de croire entièrement un témoin, ou bien de le croire en partie ou de ne pas le croire du tout.

Au cours des adresses qui vous ont été faites, on vous a parlé du caractère de certains témoins. Qu'une jeune fille ait une conduite immorale, qu'un individu ait eu une conduite répréhensible, la loi n'empêche pas cette jeune fille ou cet individu d'être un témoin compétent. C'est à vous d'établir le poids que vous devez donner à leurs dépositions.

Certains témoins sont venus vous relater des conversations qu'ils avaient pu avoir avec certains accusés. Prenez par exemple la conversation d'Emond avec un compagnon de travail. Cette conversation fait preuve, si vous l'acceptez, contre Emond. C'était la narration de faits passés. Elle n'est admissible que contre Emond. Elle le lie, lui seul. La même chose s'applique aux déclarations faites par Emond à Desrochers. Elles ne lient qu'Emond. Pas les autres accusés. La conversation d'Emond avec Dorval concernant cette affaire-ci et particulièrement Bacon fait preuve contre Emond et les autres pour établir convention entre les coconspirateurs. Elle fait preuve si vous l'admettez évidemment.

Si mes explications ne sont pas suffisamment lucides, je vous prierais de me demander des précisions et des éclaircissements. Je suis à votre disposition.

Le président du tribunal pèse ensuite les témoignages de Desrochers et des Bernier. La question, dit-il, de savoir si ces personnes-là sont des complices est une question de fait. C'est à vous de décider si Desrochers est un complice. Si vous me le permettez, tout en respectant votre droit de juger des faits, je vous dirai que, si j'étais juré, je considérerais Irenée Desrochers et Simone Bacon comme complices. La même question se pose au sujet de madame et de mademoiselle Bernier. Vous en déciderez. Mais quand vous avez à apprécier le témoignage d'un ou de plusieurs complices, la loi m'oblige à donner les directives suivantes. Vous pouvez condamner sur un seul témoignage. Rien dans la loi ne vous en empêche. Mais la prudence de nos tribunaux, la sagesse humaine veut que le juge vous dise ceci : si vous aviez pour juger de la culpabilité le seul témoignage d'un complice non corroboré ce témoignage doit être accepté avec beaucoup de prudence.

Il faut qu'il n'y ait qu'un seul témoignage. Dans cette cause-ci, y en a-t-il ? La corroboration peut provenir d'un autre témoin. Lorsque Simone Bacon vous raconte qu'elle est allée sur les plaines en compagnie d'Emond, vous avez le témoignage du ministre protestant qui la corrobore. Lorsque Desrochers vient dire dans la boîte que les trois accusés se trouvaient dans l'appartement de Darveau dans la nuit de dimanche au lundi, vous pouvez le croire s'il est corroboré. Et il l'est par Mlle Bernier, par Mme Bernier, par ce que les gens ont trouvé et par les déclarations d'Emond lui-même.

Le président du tribunal parle de la sauvegarde accordée par le système judiciaire canadien aux accusés. Ils sont innocents jusqu'à ce que le jury les ait déclaré coupables.

Le juge définit le doute raisonnable, c'est-à-dire un doute qu'en réalité ne vous permet pas d'en arriver à une décision.

La preuve, c'est ce qui permet d'établir l'existence d'un ou de plusieurs faits. Dans cette cause-ci, c'est une preuve de meurtre exposée par la Couronne, et une preuve d'innocence établie par la défense. Que faut-il pour faire une preuve ? Les règles de la preuve sont excessivement sévères, et à bon droit. Il y a quatre façons de faire une preuve devant une Cour de justice. La première, c'est ce qu'on appelle la preuve directe. C'est la preuve par témoins oculaires ou auriculaires.

Dans cette cause-ci, vous avez de la preuve directe. Le jeune Perron vous a dit qu'il avait vu l'éclair du coup.

Vous avez en second lieu la preuve de circonstance. J'en emprunterai l'exemple à la vie de la campagne. Un matin, vous vous levez. Vous allez à l'écurie. Votre cheval est disparu. Des pistes vous conduisent chez votre voisin. Vous vous dites : c'est lui qui a pris mon cheval. Cette preuve devient encore plus forte si vous ouvrez la porte de l'étable et si vous voyez le cheval. Dans cette cause-ci, vous avez la preuve qu'un pistolet a été acheté. Vous avez la preuve que ce revolver est entre les mains de Fontaine lors de l'évasion.

Troisièmement, vous avez l'inférence. Induction ! Vous avez parfaitement le droit de faire les inférences logiques que votre raisonnement vous permet de faire. Prenez par exemple le fait que s'il est prouvé à votre satisfaction que Bernard et Fontaine étaient dans l'appartement de Darveau. Prenez le fait que Darveau est allé quérir de la nourriture pour eux. De ce fait-là, vous pouvez inférer que Darveau savait qu'ils étaient chez lui, qu'ils avaient l'intention d'y rester et qu'il leur apportait de la nourriture pour leur permettre d'y rester.

Quatrièmement. Vous avez la présomption. Quelles sont les présomptions que la loi établit ? Tout le monde est présumé sain d'esprit. Dans cette cause, les trois accusés sont présumés sains d'esprit, et s'ils sont présumés sains d'esprit, ils sont présumés vouloir les conséquences naturelles de leurs actes. S'ils posent un acte, ils sont censés vouloir les conséquences normales de leurs actes.

On a parlé, messieurs les jurés, de l'intention, facteur excessivement important dans cette cause. On ne peut ouvrir le cerveau de quelqu'un, mais l'intention se prouve, s'indique, se montre par les actes, par les paroles, par la conduite extérieure des individus.

Vous devez juger toute la preuve. Vous devez prendre non seulement la preuve de la Couronne, mais aussi celle de la défense. La défense peut parfaitement faire sa preuve par les transquestions qu'elle pose aux témoins. Ce sera à vous de juger des mérites respectifs de l'une et l'autre et d'en venir à une décision. Vous devez baser votre verdict sur la preuve faite en Cour par des témoins, non pas sur des hypothèses de la Couronne ou de la défense. Les suppositions par les savants avocats, si ingénieuses qu'elles puissent être, ne peuvent pas vous guider.

DIRECTIVES PARTICULIERES

J'attirerai d'abord votre attention sur l'article 187 de notre Code criminel. Sortir de prison, est-ce un acte illégal ? Le juge lit l'article du Code. Il passe à l'article 189 touchant l'évasion, puis à l'article 192 relatif aux complices d'évasion, à l'article 194 prescrivant la peine de ceux qui portent ou font porter quelque chose à un prisonnier. Le président du tribunal lit l'article 168 touchant les individus qui causent des difficultés à la police dans l'exécution de ses devoirs et conclut qu'Emond nuisait aux autorités à

(Suite à la page 14, 1ère col.)

SAUTEZ HORS DU LIT CHAQUE MATIN

Apprenez le moyen d'une santé primitive. Débordez d'énergie. Plus de paresse ni de fatigue matinales.

Bannissez la rançon du genre de vie moderne. Mettez fin à la fatigue, à la paresse, à la mauvaise bouche et aux maux de tête du matin. Levez-vous plein d'énergie et dispos. C'est si facile! Suivez l'exemple de ceux qui ont recouvré *toute* leur santé et leur énergie, grâce aux Fruit-a-tives. Ordonnance d'un célèbre médecin canadien, les Fruit-a-tives contiennent des extraits de fruits et d'herbes et elles tendent à normaliser l'action du foie, à stimuler l'écoulement de la bile, aidant ainsi quatre autres organes vitaux . . . elles débarrassent les intestins de déchets et de poisons . . . tendent à enlever les acides et les poisons du sang. Les effets toniques uniques des Fruit-a-tives redonnent de l'énergie et de la santé. Essayez donc les Fruit-a-tives aujourd'hui. En vente partout. Le prix est bas, 25c et 50c. Pour votre protection, refusez les succédanés. Exigez les "Fruit-a-tives".

JEUDI JOURNÉE DES ENFANTS

aux plus grands magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

À PÂQUES!

Vos enfants seront comme çi, comme ça... ou ils auront belle allure, si vous les habillez à nos magasins.

Pour grandes Fillettes

ENSEMBLES et Manteaux

Choix immense des toutes dernières nouveautés en Manteaux et Ensembles — 2 ou 3 pièces. — Très belle variété de styles et nuances unies ou de fantaisie — aussi en Tweed "fleece" Polo, Donegal, etc. — Tailles : 4 à 14X ....

$3.98 à $14.95

POUR LA PREMIERE COMMUNION

MANTEAUX en Polo blanc, styles nouveaux et charmants. — Tailles : 7 à 14 ans ....

$9.95 à $14.95

— Salon de Confection pour dames —

CHAPEAUX POUR ENFANTS

Collection sans pareille — choix considérable de formes coquettes et jeunes : **"Bergère" — "Vagabond" — "Breton"**, avec pendant de large ruban à l'arrière — aussi **Béret matelot** et le véritable **"Ecossais"** — ce dernier est le préféré des fillettes.

Tons : **Marine, brun-nègre, rouge-flamme, vert-Lucerne, beige, etc.** —

Mesures de tête : 19 à 22 ....

$1.49, $1.59, $1.79, $2.29

Pour Fillettes et Enfants

MANTEAUX et BONNETS

MANTEAUX et **BONNETS** en flanelle ou tweed unis ou de fantaisie, très beau choix de styles charmants — teintes pâles ou foncées. — Tailles : 6 mois à 3½ ans ....

$2.95 $3.95 $8.95

ROBES en tricot de laine — marques : **Knit-to-Fit — Regent** et **Cooper Knitting** — styles nouveaux et magnifiques — dans les jolis tons de : **Rouge, bleu-poudre, marine, maïs, Nil, brun, etc.**

Tailles : 2 à 6 ans **$2.95, $3.95, $4.95**

Tailles : 7 à 12 ans . . . . . **$3.95 à $6.95**

ROBES en crêpe de soie uni ou imprimé. — Choix superbe de styles et nuances. — Tailles : 6 à 14 ans. Prix **$1.95**

$2.95, $3.95, $4.95

ROBES en broadcloth, piqué, etc. — unis ou imprimés. — Choix considérable de styles nouveaux, dans les teintes pâles ou foncées — magnifiquement garnies de galon, organdi, etc.

Tailles : 1 à 6 ans. **79c à $2.50**

Tailles : 7 à 16 ans. **89c à $2.95**

Pour la PREMIÈRE COMMUNION

ROBES

En beau crêpe de soie Georgette, etc. Styles charmants, manches détachables. Toutes les tailles à partir de 5 à 14 ans.

$2.95, $3.95, $4.95

$5.95 à $8.95

FONDATIONS

En beau crêpe, soie, tricot de soie ou nansouk. Prix **49c**

98c et $1.49

SACOCHES (Aumônières)

En soie ou satin blanc . . . **59c à 79c**

VOILES DE PREMIERE COMMUNION

En point de première qualité — importés directement d'Angleterre — jolis motifs en floss. Dimensions : 1½ à 2 verges carrées. Prix **59c**

$1.00, $1.25, $1.50

$1.75, $2.00, $3.50

COURONNES

de Première Communion

En ruban, avec décorations de fleurs et perles . . . . . **39c, 59c à 79c**

--- Rayon de la Lingerie ---

SOULIERS *pour* ENFANTS

Nous avons le plus grand choix que vous puissiez désirer produits des fabricants les mieux réputés, savoir :

Slater — Hurlbut — Packard— McFarlane — Jack & Jill.

Chaque paire ajustée, si vous le désirez, d'après le système "TRU-VIEW" de Hurlbut. — Pas d'erreur possible, car vous voyez le pied de votre enfant dans la chaussure. — Prix, suivant la marque et la pointure . . . . . .

$1.50 à $4.00

Cadeaux de Pâques

SERVICES A TOILETTE

Nouvellement reçus--

Très beau choix — services de TROIS PIECES — émail ou chrome — différentes couleurs **$2.99, $7.00, $8.00**

SERVICES — SEPT PIECES — en noir et chrome — Prix **$12.00**

SERVICES pour fillettes, en écaille de teintes diverses. Prix **$1.25**

MERCERIE de Pâques pour Garcons

BAS DE GOLF

En cachemire de laine fin — couleurs assorties — 8 à 11 1-2 . . . . . **49c à $1.00**

GANTS

De chevreau tan. Pointures 0 à 7. **90c**

En chamo - suère, gris chamois ,tan. Pointures 1 à 7. **50c**

60c, 75c

CHANDAILS

En laine — styles "Pull Over" — encolure en V — avec fermoir éclair ou col Polo — Teintes nouvelles — Nouveaux dessins. Tailles 22 à 34 **$1.00 à $2.00**

CHEMISETTES

Blanches ou de fantaisie — Tailles 4 à 14 ans . . . **50c et 75c**

CHEMISES

Blanches ou de couleurs fantaisie — faux col à même. — Pointures 12 à 14 . . . . . **75c, $1.00, $1.50**

CRAVATES Choix superbe — toutes les formes — toutes les teintes nouvelles **25c**

Vêtements de Qualité et de Belle Apparence pour Garçons

COMPLETS ---

Trois pièces—En serge bleu marine garantie pure laine — à simple ou double croisure—un pantalon droit et un pantalon golf. —Coupe parfaite.— Tailles : 24 à 28. . . . . **$7.45**

Trois pièces—En beau tweed de laine, **gris, brun, beige** — dessins quadrillés — Habit à simple croisure—plis au dos—deux pantalons golf ou un long et un golf. Tailles : 28 à 32. . . . . **$8.75**

ENSEMBLES Pour garçonnets de 2 à 6 ans ---

Tweed de laine **gris, beige** ou **brun** — consistant en : Paletot modèle Raglan ou Grenadier, bérêt de même tissu — Quelques-uns avec culotte **$4.95 et $5.95**

---PARDESSUS de PRINTEMPS

Marchandise nouvellement reçue—Tissus de laine, de belle qualité. — Modèles: **Raglan—Balmacan** ou **Régulier** —doublure en soie. Tailles 28 à 31. . . . . **$8.95**

COMPLETS Pour garçonnets de 2 à 6 ans

Modèles deux pièces — en laine — gilet avec motif de couleur contrastante — Culotte avec élastique à la taille. — Couleurs assorties. **$1.59 à $2.95**

★ **Nous vendons au comptant seulement, et l'économie qui en résulte rejaillit sur les prix de nos marchandises.**

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

L'honorable président du Sénat et madame W.-E. Foster passent le temps de Pâques au Nouveau-Brunswick.

— o —

Madame Jan Pawlica, épouse du consul général de la Pologne, recevait à un déjeuner hier, en l'honneur de la comtesse Nieroth, de Paris, et de mademoiselle Carola Peyton-Jones qui partiront prochainement pour l'Angleterre.

L'honorable Martin-B. Fisher, trésorier de la province, et madame Fisher passeront la fête de Pâques à New-York. Madame Fisher part aujourd'hui pour Hemmingford, où l'hon. M. Fisher la rejoindra afin de se rendre à New-York en auto.

— o —

Son Honneur le maire J.-E. Grégoire a accordé son distingué patronage à la Revue des Etudiants, "Carabinades '37", qui aura lieu au Capitol, le 1er avril.

Les Jolies Fleurs disent *Joyeuses Pâques !*

A Pâques... offrir des fleurs c'est faire preuve de discernement et de bon goût.

Offrez-en à vos amis, parents et connaissances.

Commandez-les chez McKenna; c'est une garantie de satisfaction.

McKenna Fleuriste

11 rue St-Jean - Tél.: 2-6868

RECEPTIONS

Madame James Prendergast, de Winnipeg, a reçu à déjeuner, ces jours derniers, en l'honneur de madame Jean Baudoin, de Montréal.

— o —

Madame C.-E.-G. LeSage, de Montréal, recevait dimanche dernier, les membres de son Cercle "MI-MI Espagnol".

DEPLACEMENTS

Sir Keith Price, qui fut, pendant plusieurs jours, l'invité de lady Price, s'embarquera aujourd'hui, à New-York, en route pour Londres, Angleterre.

— o —

L'honorable juge et madame Roméo Langlais partent aujourd'hui pour New-York, où ils passeront quelques jours.

— o —

Madame G.-H. Brunet et mademoiselle Marcelle Brunet sont en route pour Palm Beach, où elles passeront quelque temps. M. Jacques Brunet, fils du docteur et de madame W. Brunet, les accompagnera.

— o —

M. Paul Carrier, de Victoria, C.B., qui était, depuis quelques jours, l'invité de sa mère, madame M.-J. Tremblay, partira ce soir pour New-York, d'où il s'embarquera samedi, sur le "Hansa", pour un court séjour en Angleterre. M. Carrier, qui passera un mois en Allemagne, retournera en Angleterre pour assister aux fêtes du couronnement et voyagera en Europe jusqu'en septembre.

— o —

Soeur Marie St-Jean, du couvent de la Présentation de Marie, de St-Hyacinthe, et le R. P. Jules Laferté, O.M.I., de Hull, étaient dernièrement en visite à Québec, chez l'honorable Hector Laferté et madame Laferté.

— o —

Madame Pierre-F. Casgrain, épouse du président de la Chambre des Communes, qui fait un court séjour à Québec, assistait, hier, à l'assemblée générale de la Ligue de la Jeunesse Féminine, dont elle fut une des fondatrices.

— o —

Madame Gérard Parizeau, présidente du bureau de direction de la Ligue de la Jeunesse Féminine, qui assistait, hier, à l'assemblée générale de la Ligue, retournera aujourd'hui à Montréal.

— o —

Le docteur et madame Willie Brunet sont partis pour New-York, où ils passeront la fête de Pâques.

— o —

M. et madame Placide Morency seront de retour à Québec vers la fin de la semaine, après avoir passé plusieurs jours à New-York et à Miami, Floride.

— o —

M. et madame Pierre Bois, de St-Alexandre-de-Kamouraska, passent quelques jours à Québec.

— o —

Mademoiselle Eve Dobell, qui étudie au King Hall School, à Compton, passera ses vacances de Pâques avec ses parents, M. et madame Alfred Dobell, chemin St-Louis.

— o —

M. Stanley Clarke, qui poursuit ses études au Royal Military College, de Kingston, et M. Brock Clarke, qui est au Collège Loyola, de Montréal, arriveront à Québec aujourd'hui pour y passer leurs vacances de Pâques avec leurs parents. M. et madame Desmond Clarke.

— o —

Le général Urjino, de New-York, est de passage en notre ville.

— o —

Madame D. Larochelle et mademoiselle Annette Cantin sont parties pour un voyage de deux mois en Californie.

— o —

Madame A.-J. Christie, d'Ottawa, est l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame A.-C.-M. Thompson.

— o —

M. et madame Ed. Van Asten et mademoiselle Van Asten, de Hauset, Belgique, sont de passage en notre ville.

— o —

Mademoiselle Suzette Bernier, de l'avenue Brown, passe une quinzaine à Montréal, l'invitée de madame B. Tousignant, sa tante, et de madame Nelvil Saint-Cyr.

— o —

Madame J.-B. de Boucherville et mademoiselle M.-A. Young sont arrivées, lundi soir, d'une croisière à la Havane et d'un court séjour à New-York.

— o —

Le sénateur et madame E.-E. Tobin sont de retour à Bromptonville, après avoir passé plusieurs semaines à Ottawa.

— o —

Madame C.-L. Dufort et madame J.-E. Morazain sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Miami Beach et à St-Petersburg.

— o —

M. et madame Robert Kernan, qui partent de Montréal, en auto, aujourd'hui, accompagnés de leur nièce, mademoiselle Barbara Bate, se rendront à New-York pour y passer le temps de Pâques.

(Suite à la page 8, 4e col.)

Pour Fiançailles de Pâques

Voyez notre grand assortiment de bagues de fiançailles à prix modérés de

$25 à $100

BIRKS

Bijoutiers, 16 de la Fabrique

Une lettre du député de Beauce

(Suite de la dernière page)

et énergie, et toute la franchise que vous me connaissez, les intérêts beaucerons particulièrement, tout en secondant de mon mieux nos dirigeants actuels qui ont déjà fait beaucoup pour notre province depuis le 17 août dernier en lui donnant une administration économique, saine, et honnête.

"Tous, vous comprendrez que je ne veux pas être désagréable pour personne en affirmant ma détermination à prendre les responsabilités que me confère ma tâche. Comme tous les autres députés nationaux, je suis ici que pour servir les intérêts bien compris de tous les citoyens du comté d'abord, et de toute la province ensuite, sans distinction de parti et de sentiments. Conséquemment, avec la bonne volonté de tous, de l'énergie, du courage, et votre loyal appui, je ne doute aucunement du succès.

"Car je ne voudrais pour rien au monde que notre beau comté de Beauce perde de son prestige en cette province, dont il faut tous ensemble s'efforcer de démontrer davantage si possible la réalité, ce qui mérite bien, n'est ce pas, quelques sacrifices si la chose devient nécessaire.

"Et maintenant, je tiens à relever les insinuations grossières fausses et mensongères de MM. Lacroix, Cliche et Hamel depuis l'élection à propos de "manoeuvres électorales". Ces messieurs, en mauvais perdants, ne savent trop quoi dire, et alors... Grands amateurs de tout ce qui est sonore, ils expriment leur dépit de façon bruyante. Sans vouloir perdre de temps à donner des leçons que leur obstination butée ne leur permettrait pas de comprendre, il me semble que M. Lacroix, pour un, ferait beaucoup mieux de s'occuper de nos intérêts à Ottawa plutôt que de se spécialiser dans le "bluff" comme il le fait depuis quelque temps.

"Quant au docteur Hamel lorsqu'il écrit : "Mardi soir, le candidat ministériel ne tient pas son assemblée à St-Joseph de Beauce faute d'auditeurs assez nombreux", je dois lui dire jue ce soir-là je n'étais pas à St-Joseph, mais à St-Martin où nous avons eu une assemblée des plus enthousiastes. Qu'on juge du reste d'après cela.

"Je remercie, encore une fois, les électeurs de la Beauce et la population du comté en général, de leur témoignage d'estime et de confiance.

"Avec l'assurance de mes meilleurs sentiments, de ma gratitude, et de toute ma considération à l'égard de tous et de chacun des citoyens de la Beauce.

Veuillez bien me croire
Votre tout dévoué
(signé) J.-E. PERRON, M. P. P.

J. Leblond répond au Dr Samson

(Suite de la dernière page)

les eaux. Quant à l'eau de Québec, il fallait la purifier et l'assainir. On suggéra un filtre. Québec ne pouvait le construire. On choisit le chlore qui coûte bon marché. Il y eut tempête alors au conseil de ville. Ils devinrent aussi brouillés que l'eau qu'ils avaient mission de purifier.

Le conférencier rappela les protestations du docteur Samson contre la chlorination qu'il contredit catégoriquement. L'association des propriétaires entra en jeu et quelques contribuables menacèrent de poursuivre la ville. Mais le conseil déclara qu'il était nécessaire de chloriner l'eau du lac Saint-Charles. En 1897, on avait déjà proclamé l'utilité du chlore.

Le docteur Leblond cita alors les expériences qui conduisirent à l'utilisation du chlore pour purifier l'eau. Il exposa l'action du chlore brûlant les germes contenus dans les matières organiques. Il affirma que le chlore produit l'oxygène, ce qui, dit-il, est excellent.

Le docteur Leblond fait l'éloge du laboratoire municipal et du docteur Gauvin. L'hygiène hydraulique est bien préservée à Québec, dit-il, n'en déplaise au docteur Samson ! !

Le docteur Leblond raconte que, durant une certaine période, alors qu'il était maire de Lévis, on constata un jour que l'eau du filtre était impure. Il constata qu'on n'avait pas de chlore. Une épidémie de typhoïde allait éclater. Il fit venir du chlore et l'épidémie fut enrayée.

Le docteur Leblond termine en souhaitant à Québec un filtre comme à Lévis.

Me Rodolphe de Blois remercie le conférencier et dit que son débit n'avait de barrage. Il se déclare étonné de voir qu'un homme de Lévis vienne parler aux Québecois de leur eau. M. de Blois invite tous les acteurs de la controverse à mettre de l'eau dans leur vin. Il croit qu'il vaut mieux rester sur la rive et regarder couler les flots de la rivière Saint-Charles. Si un autre venait exposer les défauts du chlore, dit-il, avant que nous ne soyons complètement perdus entre deux eaux."

DECES DE MME CARON

C'est avec regret que nous apprenons la mort de madame Georgiana Lemieux, veuve du capitaine Louis Caron, autrefois deCap St-Ignace. La défunte était âgée de 77 ans et 9 mois. Elle laissera le souvenir d'une vie chrétienne et féconde.

Elle avait trois fils : MM. L.-E Caron, marchand de charbon, Cléophas Caron et Edouard Caron ; deux filles : mesdemoiselles Anne-Marie Caron, institutrice, et Emerilda Caron ; deux belles-filles : madame L.-E. Caron, née Alice Guay, et madame Edouard Caron, née Yvette Alain ; cinq petits-fils : MM. Jean-Paul, Louis-Roch, Majella, Rosaire et Charles-Edouard Caron ; une petite-fille, mademoiselle Marie-Jeanne Caron ; trois frères, MM. Alphonse Lemieux, de St-Eugène, Dessylva Lemieux, de Vancouver, et Phydime Lemieux, de Montana ; une soeur, madame Honoré Turcotte, de St-Henri ; un beau-frère, M. Auguste Caron, de Montréal ; une belle-soeur, madame Ovila Guay, de Montréal.

Elle était aussi la tante de M. l'abbé Ivanhoé Caron, du Musée provincial. Elle laisse encore plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, en l'église St-Jean-Baptiste. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

"Le Soleil" prie la famille du deuil d'accepter l'expression de ses sincères sympathies.

OBSEQUES DE MME WILLIE BLANCHET

Jeudi le 11 mars, avaient lieu en l'église St-François d'Assise les funérailles de Mme Willie Blanchet, décédée à l'hôpital St-François d'Assise à l'âge de 32 ans et 9 mois. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Godbout, curé de la paroisse; le service fut chanté par M. l'abbé Paré, assisté de MM. les abbés Marchand et Gravel comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Aimé Labrie assistait au choeur.

Mme Blanchet laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, une fille, Andrée, âgée de quelques jours, son père, M. Paul Saindon, son père adoptif M. L.-P. Filion, son beau-père, M. Alfred Blanchet, ses frères Roméo et Emilien Saindon, sa soeur adoptive Mme Rolland Noël (Monique Filion).

La maison J. Bouchard & Fils avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil "Le Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

Un cadeau approprié pour Pâques

Le cadeau idéal pour toutes les circonstances, et particulièrement pour Pâques . .

Commander chez Penney's, c'est une garantie de satisfaction pour vous comme pour le destinataire.

Penneys Florists
183 St-Jean
Tél : 2-8081

CONCERT DE M. J. PAIEMENT

Les convalescents de l'hôpital Laval ont eu le plaisir d'assister à un concert donné dimanche après-midi, dans la Salle Roy de cette institution.

M. Jules Paiement, violoniste, avantageusement connu et entendu à Québec a exécuté avec talent et une technique tout à fait sûrs une Sonate de Frank, des oeuvres de Bach, Kreisler, Chopin et Corelli. Il fut vivement applaudi.

Mlle Hélène Baillargeon, jeune artiste de la radio a chanté très joliment des pièces de Fauré, Messager, Pergolèse et Schumann. Sa voix solide et chaude enjouée parfois était bien secondée par une accompagnatrice de talent, Mme B. Costello.

Les malades étaient visiblement gais. Ce concert a trompé, au moins pour une heure, le douloureux ennui qu'éprouvent ces êtres, eux qui ne peuvent jouir du soleil, du printemps de la Vie comme le reste de l'humanité.

LE FEMINISME

—"Qu'est-ce que le Féminisme ?", telle est la question à laquelle répondra le R. Père Schelpe, S.J., vendredi le 2 avril prochain, à un thécauserie organisé par des jeunes filles de Québec au profit de l'Oeuvre de la Protection des Jeunes Filles. La distinction du conférencier autant que l'intérêt du sujet qu'il a choisi assure à cette réunion un splendide succès. Il convient de noter aussi les mérites de l'Oeuvre bénéficiaire de cette organisation. On anticipe donc avec raison une nombreuse assistance.

NE PAS CONFONDRE

Ne pas confondre MM. Georges-Henri et Noël Bernier, demeurant à 37 rue des Voltigeurs, avec ceux du même nom qui ont eu des demêlés avec la justice.

Pour compléter votre toilette

vous porterez une fourrure, ce printemps. C'est chic ! . . .

COLLERETTES en queues de renard argenté $15

TOURS DE COU en renard argenté ..... $35 et plus

TOURS DE COU en renard rouge ..... $7.50 et plus

TOURS DE COU en renard brun ..... $11 et plus

Le "trotteur" en fourrure prend de la vogue

Le fait est que ce petit manteau court, en fourrure légère, est très élégant, et confortable pour la mi-saison. Trotteurs en lapin de couleur, rasé court $60

Entreposage de Fourrures

Serrer vos fourrures, chez vous,
Pour la saison d'été,
Est-ce sûr ? .. .. ..

Le service de garde que nous vous offrons, est très complet.
Vos fourrures sont bien conservées. Vous pouvez les assurer contre tous les risques : vol, incendie, accidents. A partir du moment où notre chauffeur les prend chez vous.

Téléphonez: 6191. Nous ferons le reste.

J.-B. Laliberté, Ltée

MANUFACTURE DE FOURRURES

(Capital entièrement contrôlé par la succession de J.-B. Laliberté).

Edmond LALIBERTE, Président, (petit-fils de J.-B. Laliberté) ; Edouard PARADIS, Directeur, (Expert en fourrures) ; Edouard COULOMBE, Secrétaire, (petit-fils par alliance de J.-B. Laliberté) ; J.-B. LALIBERTE, (petit-fils de J.-B. Laliberté), Directeur.

145, rue St-Joseph

Head the Easter Parade in Holeproof Sheers

En tête de la parade de Pâques avec les bas diaphanes Holeproof.

Vous paraîtrez sous votre meilleur jour si vous portez ces nouveaux bas luxueux... adoptés avec enthousiasme pour leur jolie à la fois mate et diaphane ! Haute soie super-torse... fines mailles... célèbre qualité Holeproof. Radieuses nuances printanières nouvelles.

.75 $1.00 $1.50

Qualité doublement certifiée par le Good Housekeeping et par le Better Fabrics Testing Bureau.

Reitman's

193 rue Saint-Joseph

Succursales à

MONTREAL — OTTAWA — HAMILTON — QUEBEC

Les Gants contribuent à la beauté du printemps !

GANTS DE PAQUES FRAICHEMENT ARRIVES D'EUROPE, IMPORTATIONS DIRECTES DES FAMEUX CENTRES GANTIERS DE FRANCE, BELGIQUE, AUTRICHE ET TCHECOSLOVAQUIE. Comme d'habitude, chez Reitman mettent en vedette le plus grand choix de gants pour Pâques ..... des couleurs et des modèles en abondance pour plaire aux femmes les plus difficiles. Ces gants sont fabriqués en Europe suivant nos propres spécifications, et tout le matériel et la main-d'oeuvre sont ce qu'il y a absolument de meilleur.

CHEVREAU NOUVEAUTE, GENRE "SLIPONS" IMPORTES
Des douzaines de modèles à choisir — pour porter avec les vêtements de rue, de toilette et autres. Genres courts et fourreau (pull-on). Nouvelles nuances populaires pour le printemps. Très joliment faits. $1.69

VRAI CHEVREAU SUEDE DE TRES BELLE QUALITE
Voici une valeur exceptionnelle en fait de gants importés. Magnifiques modèles à choisir et toutes les couleurs Couronnement. Valeur sans pareille. $1.95

PEAU DE DAINE ANGLAISE LAVABLE
Modèles courts et fourreau en blanc et chamois. Valeur exceptionnelle. $1.29

FILS et CROCHETS
La toute dernière nouveauté décrétée par Paris pour les gants de printemps. Offerts en différents tissés et modèles. Courts et quelques-uns avec bandes de poignet contrastantes. Toutes les nouvelles couleurs Couronnement, y compris blanc et noir. 89c

VERITABLES FOURREAUX NOUVEAUTE COUSUS A LA MAIN
Les gants de tissus prennent beaucoup d'importance. Ils seront encore plus importants lorsque viendra la chaleur. Cousus à la main pour la beauté et la durée — et l'élégance aussi. 79c

GABARDINES
Un choix de beaux tissus nouveauté, très frais et très élégants pour porter avec le vêtement de sport ou le costume toilette. 69c

Reitman's

TELEPHONE : 3-2653

193 St-Joseph

MONTREAL - VERDUN - OTTAWA - QUEBEC - HAMILTON

3 JOURNEES D'ACHATS AVANT PÂQUES

FAITES-LES AU SYNDICAT

Chapeaux

de feutre duvet pour grands garçons. Jolie doublure. Genre bordé légèrement. Plusieurs tons de brun, gris et bleu cadet. Ruban étroit.

Grandeurs : 6¼ à 7⅛

2.50

Chapeaux

de feutre de laine brun, gris et drab pour enfants et garçonnets. Le même style que pour jeune homme. Ruban étroit. Assortiment très complet de grandeurs.

1.49

Chapeaux

de tweed pour enfants. Forme très nouvelle et que vous aimerez beaucoup. Plusieurs teintes au choix.

Spécial :

1.00 et 1.25

Casquettes

pour enfants. Tweed pour assortir au paletot. Une coupe très renommée.

.69

Pour garçons :

.75 et .85

2e étage, Annexe de la Couronne.

Couvre-Chaussures

de caoutchouc pour dames et fillettes. Style "rainette", avec 2 boutons-pression. En noir ou brun, avec talon haut, militaire ou bas. Chaudement doublés de molleton. Une qualité garantie. Points : 6 à 2 pour fillettes et 2½ à 8 pour dames.

Valeur 1.29 pour $1

Sous-Sol, Syndicat.

Pour vos garçons étrenner à Pâques!--

Ensemble 3 pièces

pour enfants

Comprenant la vareuse, les culottes et la casquette. Un tweed tout laine, brun et drab. Tailles pour 3 à 7 ans.

5.00

Paletots d'enfants

2 à 7 ans. Tweed tout laine, gris, drab et brun. Style grenadier. Nous donnons gratuitement un bout de tweed pour faire la casquette.

3.95

Une autre qualité pour enfants de 2 à 7 ans. Tweed anglais tout laine, brun, drab, gris et donegal. Style balmaccan, grenadier et autres. Nous donnons également un bout de tweed pour faire une casquette.

5.45

COMPLETS

pour enfants – 23 à 29

Une culotte droite et une de golf.

Tweed tout laine, brun, drab, gris, bleu marin et bleu couronnement. Dos de fantaisie. Devants ordinaires ou croisés.

6.45

Avec 2 culottes de golf

dans les tailles de 28 à 34. Tweed tout laine, brun, gris, drab et gris bleu. Devants ordinaires ou croisés et dos de fantaisie.

8.45

Avec

2 pantalons longs

Complets de tweed tout laine, brun, drab, gris ordinaire et gris bleu. Bas large aux pantalons et fini sur mesure.

Tailles: 32 à 37.

12.50

Pour le futur jeune homme

Paletots de tweed tout laine, brun, drab, gris et bleu royal, quadrillé ou uni. Genre raglan et balmaccan. Une très belle confection, pour le prix.

Tailles : 32 à 36.

8.95

Voici un genre plus élégant encore pour le grand garçon. Tweed anglais tout laine, et une imitation de tweed Harris, brun moyen et foncé, drab gris et bleu. Genre uni ou moucheté. Style raglan, balmaccan et avec épaules carrées.

Tailles : 32 à 36.

12.75

Pour Garçons habillant de 23 à 28

Paletots de tweed pure laine, gris, brun, drab et bleu royal. Style raglan, balmaccan et grenadier.

5.45

Pour Garçons habillant de 28 à 32

Paletots de tweed tout laine, drab, brun, gris et bleu royal. Genre balmaccan et raglan. Une confection de tout premier choix.

Spécial :

7.45

Paletots de tweed anglais tout laine d'une qualité vraiment exceptionnelle. Brun, gris et drab. Genre raglan et balmaccan.

Spécial :

10.95

2ième étage, Annexe St-Joseph.

Des caoutchoucs pour enfants, fillettes, garçons, hommes--Commandes téléphoniques acceptées

La marque célèbre "Bull-Dog"

Fabrication canadienne. Chaque paire est garantie. Formes large — Noir uni.

Enfants. Points : 4 à 10½	45c
Fillettes. Points : 11 à 2	50c
Garçonnets. Points : 11 à 13	50c
Garçons. Points : 1 à 5	55c
Hommes. Points : 5½ à 11	60c

Sous-Sol, Syndicat.

Bottes de caoutchouc

noir uni et de forme large. Fabrication canadienne. Une marque réputée "Bull-Dog". Chaque paire porte notre garantie.

Points : 6 à 10½.... **1.25**

Points : 11 à 2..... **1.35**

Points : 2½ à 8... **1.75**

Sous-Sol, Syndicat.

POUR VOS FILLETTES---

simplicité--sens pratique, avec la bonne dose de coquetterie-

MANTEAUX

de Printemps

Style ajusté et godé, l'un et l'autre du plus bel effet. Tweed de fantaisie et polo de belle qualité. Assortiment varié de teintes nouvelles.

Tailles : pour fillettes de 7 à 10 ans.

8.95 9.95

Un style demi-ajusté ou "swagger" pour fillettes de 12 à 14x.

7.49

Tissu uni, moucheté ou quadrillé selon la dernière formule. Aussi, un très beau choix de tweed d'importation anglaise. Manches raglan. Couleurs très bien assorties. Quoique le prix soit modéré, la qualité et la coupe sont irréprochables.

Style "Princesse" ou "Tailleur"

pour fillettes de 7 à 10 ans.

6.49

Aussi le genre ajusté ou godé, en tissu uni ou moucheté, de teintes assorties. Complet avec le chapeau et la sacoche. A ce prix c'est une occasion.

Pour les toutes petites... 4 à 6 ans

Manteaux de style tailleur, ample ou princesse, confectionnés d'un beau tissu de fantaisie, uni ou moucheté. Aussi, une belle qualité de polo, au même prix. Bas de 3 pouces, vous permettant de l'allonger pour une autre saison. Couleurs assorties. Spécial à..... **5.49**

3e Etage, Annexe de la Couronne.

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LIMITÉE

LA SCIENCE MET FIN A VOS ENNUIS DU JOUR DU LAVAGE

LE SECRET DE LA "MOUSSE ASPIRANTE" CHIPSO . . . ELLE EXTIRPE LA SALETE !

La loupe démontre que ce morceau de tissu n'est pas une surface lisse et facile à nettoyer. C'est un enchevêtrement de fibres sans consistance qui ramassent et retiennent la saleté. Le frottage peut la détacher en la *hachant*. Les savons grossiers peuvent la déloger en la *rongeant*. Mais la "MOUSSE ASPIRANTE" Chipso happe et *extirpe* ces particules de saleté. Elle facilite votre travail — protège votre linge ! Aucune couleur lavable n'est changée ! Pas un seul fil n'est endommagé.

MAINTENANT — Il n'est plus nécessaire de hacher ni de ronger la saleté pour la déloger !

"JE N'EMPLOIERAI PLUS JAMAIS DES LAMELLES DE SAVON BON MARCHE", disent les femmes partout.

Les femmes ont décidé de réagir. Elles ont appris que le savon qui *ménage le linge* est celui qui fait réellement *économiser de l'argent*.

Elles ont appris que le *frottage*, oui, le *frottage*, qui déloge la saleté en la hachant, dans la fine mousse des lamelles de savon bon marché, *gaspille* réellement le linge — *use les tissus et fane les couleurs*.

La science révolutionne le jour du lavage

Mettez des vêtements frais, propres et ayant l'air de vêtements neufs à chaque lavage ! Adoptez la plus récente découverte de la science — "LA MOUSSE ASPIRANTE" Chipso. La mousse qui happe réellement les particules de saleté et les *extirpe* — tout en vous donnant un blanchissage d'un éclat miraculeux... des couleurs claires et *brillantes*. Cette méthode scientifique ne fanera pas les couleurs lavables et n'endommagera pas les tissus. Cependant, elle *lave* avec une *rapidité* étonnante. Essayez la "MOUSSE ASPIRANTE" Chipso à votre prochain lavage et notez la différence.

Femmes de Québec, Chipso, le savon en fines lamelles à la "MOUSSE ASPIRANTE", est idéal pour laver à l'eau de cette localité.

CHIPSO EXTIRPE LA SALETE GRACE A SA "MOUSSE ASPIRANTE"

Marque déposée enregistrée. Fabriqué au Canada par Procter & Gamble.

A LAVAL

(Suite de la dernière page)

importantes assises patriotiques. Les délégués français apprécieront sûrement aussi d'entendre chez nous les bons vieux chants français interprétés artistiquement par cette chorale de quelque 150 voix mixtes. M. J.-Robert Talbot, D.M., directeur de l'Ecole Universitaire de Musique, préside l'organisation de cette grande soirée.

Le Brevet de Médecine

Les inscriptions arrivent déjà pour les examens du brevet de Médecine. On sait que ces importantes épreuves auront lieu à la fin d'avril prochain et que les nouveaux règlements adoptés par le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province seront en vigueur dès cette année.

Rapports universitaires

Plusieurs universités américaines et même européennes adressent au Secrétariat Général de l'Université québecoise le bilan de leurs activités au cours de l'année académique. Ce sont là autant de témoignages d'appréciation, à l'égard de notre université de la part de ces institutions étrangères. Laval adressera aussi ses annuaires à ces universités désireuses de nouer des relations.

Importante délégation d'épiciers au comité

(Suite de la page 3)

frais de ces dividendes en acceptant, par nécessité, de travailler pour des salaires de famine.

M. Lemay a aussi demandé d'amender les règlements de la ville pour empêcher les laiteries de vendre autre chose que du lait et de la crème aux clients. On devrait leur interdire le commerce du beurre et des oeufs au détail. Une plus grande surveillance devrait être faite pour arrêter la vente par les maisons de toutes sortes de produits au détriment des commerçants de bonne foi et en marge des règlements.

Quant à la vente le dimanche, M. Lemap s'est carrément opposé à ce que l'état de chose actuel continue d'exister. On ne devrait pas permettre l'ouverture d'autres établissements que les restaurants et les pharmacies à certaines heures et pour les prescriptions des médecins seulement.

Au sujet de la taxe sur les magasins à chaine, le maire s'est déclaré favorable à la requête des délégués et il a promis d'amender la charte de Québec pour charger une taxe aussi élevée que la plus haute accordée par la Législature à d'autres villes de la province. M. Hubert Simard a parlé de nouveau du moyen qu'il suggérait récemment, savoir une taxe de un pour cent sur le chiffre d'affaires des compagnies chainons.

On a convenu ensuite que les délégués enverraient un mémoire détaillé de toutes leurs demandes afin que le comité puisse étudier la requête à bon escient.

Echos mondains

(Suite de la page 6)

Madame J.-A. Moreau, de St-Louis du Ha! Ha!, Témiscouata, était de passage à Québec, l'invitée de son fils, M. Marcel Moreau.

— o —

M. et madame Arthur Letondal et M. et madame Roland Préfontaine, de Montréal, sont revenus, ces jours derniers, d'une croisière aux Antilles.

— o —

M. et madame Gabelus Bilodeau étaient de pasage, à Ottawa, à la fin de février. Ils ont aussi visité leur frère M. Jos. Bilodeau, de Hull.

— o —

M. Léopold Mercier est de retour d'un voyage à Montréal.

— o —

Mesdemoiselles Albertine et Cécilia Côté sont de retour de Montréal où elles ont passé quelque jours.

— o —

M. Léon Rheault, M. J.-H. Laferté et son fils, M. Léo Laferté, ont visité des parents et des amis à Montréal en fin de semaine.

CLUBS ET CERCLES

L'assemblée annuelle du Royal Quebec Golf Club, section féminine, avait lieu lundi, au Château Frontenac, sous la présidence de madame W.-H. Delaney. Le nouvel exécutif se compose comme suit : présidente, madame John Sheehy; vice-présidente, madame René Turcot; capitaine, mademoiselle Molly Sewell; trésorière, mademoiselle Marcelle Brunet; secrétaire, mademoiselle B. Gall; conseillères, madame W. LeM. Carter, madame G.-H. Henderson, madame F.-T. Handsombody, madame J.-Gordon Ross et mademoiselle Theo Hamilton.

— o —

M. Thomas Salignac donnera une conférence, le mercredi 31 mars, à quatre heures et demie, à l'hôtell Ritz Carlton, à Montréal, sous les auspices du "Women's Canadian Club".

BIENFAISANCE

Le comité de madame François Faure, vice-présidente de la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises et présidente de la section féminine, se compose de mesdames Pierre Charton, Maurice Forget et J.-G. Trudeau, vice-présidentes, de madame E. de B. Panet, conférencière, de madame Lucien Desbiens, publiciste, de mesdemoiselles Helene McNichols et Rolande Sicotte, (étalage) de mademoiselle Denyse Guimont, (automobiles) de madame Maurice Cormier, comité de réception, de mademoiselle Bousquet, secrétaire.

Madame Germain Parrot, vice-présidente des arrondissements paroissiaux aura comme assistantes et vice-présidentes: Madame Denis Forest, Paul Vaillancourt, J.-P. Lamarche, Eugène Beaulac, Alexandre Martin et mademoiselle Cécile Lalonde. Madame Eugène Bond, en est la secrétaire.

NOTRE CARNET

Naissances

En l'église de Notre-Dame du Chemin, hier après-midi, a été baptisée Marie-Françoise-Michelle, enfant de M. et madame Jean Poliquin. Parrain et marraine, madame Marie Poliquin et M. Victor Chateauvert, grands-parents de l'enfant. Mademoiselle Marie-Paule Chateauvert portait sa nièce au baptême.

— o —

M. William Beshro et madame Beshro font part à leurs parents et amis de la naissance de deux filles, nées à l'hôpital St-Sacrement, et baptisées le 21 mars, en l'église de St-Roch, sous les prénoms de Marie-Jeannette Vivianne, et de Marie-Thérèse-Constance. Parrains et marraines, M. et madame Johnny Beshro, de Thetford-Mines, et M. et madame Ajmo, de Montmagny, oncles et tantes des enfants. Porteuses mesdemoiselles Gagnon et Poulin, amies de la famille.

— o —

M. et madame Pascal Rochette (Marthe Warren) annoncent la naissance d'une fille née à l'hôpital St-François d'Assise, le 15 mars, et baptisée le 17 sous les prénoms de Marie - Marthe - Jacqueline - Françoise. Parrain et marraine, M. Marcellin Rochette, cousin de l'enfant, et mademoiselle Jacqueline Warren, sa tante. Porteuse, madame Art. Villeneuve, tante de l'enfant.

Fiançailles

M. et madame Edmond Demers, avenue Roslyn, Westmount, annoncent les fiançailles de leur fille, Marcelle, avec M. Philippe Leduc, fils de M. et de madame Gustave Leduc, de Westmount. Le mariage aura lieu à la fin de mai.

— o —

Madame Paul-F. Blanchet, de Rothesay, N.-B., annonce les fiançailles de sa fille, Hélène-Aline, avec M. Ronald-Sinclair Brown, fils de M. et de madame Arthur-Gordon Brown, de Saint-Jean, N.-B. Le mariage aura lieu en avril.

Les anciens de Normale se groupent

(Suite de la page 3)

tre appel collectif ; ils seront accueillis avec d'autant plus de sympathie que nous commençons à désespérer de ne pouvoir les retrouver".

Le secrétaire communique la statistique suivante sur les anciens qui ont fait tenir leur adhésion à date:

Sur 419 anciens, 39 font partie du clergé, 197 sont dans l'enseignement à titre d'inspecteurs d'école, de professeurs ou d'instituteurs; 19 sont dans les professions libérales ; 42 sont dans le commerce; 29 dans l'industrie; 3 dans l'agriculture; 52 dans le fonstionnarisme et 39 dans diverses occupations et 19 sans emploi.

Des comités ont été formés pour préparer la première réunion de l'amicale qui sera convoquée pour la fin de juin.

Le comité organisateur provisoire compte sur le bon esprit de camaraderie des normaliens pour donner à leur amicale une impulsion initiale énergique et soutenue.

EDOUARD VOYAGE

Vienne, 24. — (P. C — Havas) Avant de partir d'Enzesfeld pour la Haute-Autriche, le duc de Windsor a rendu visite hier au président Miklas d'Autriche. On croit que l'ancien roi passera le temps de Pâques à la villa Appesbach, dans la région de Salzkammergut, Haute-Autriche, et y demeurera près d'un mois. Il se rendra probablement ensuite en France où il rencontrera Mme Wallis Simpson. Le divorce de Mme Simpson deviendra officiel vers le 27 avril.

JOLIE BALLERINE

Mademoiselle ANDREE DUGAL, une artiste québecoise très appréciée, que le public pourra applaudir au nombre des jolies ballerines qui figureront dans la revue annuelle des étudiants, au théâtre Capitol, le 1er avril prochain.

SAINS ET SAUFS

New-York, 24—(P.A.) — Le département américain de la garde des côtes a annoncé vers la fin de l'après-midi, hier, que le cutter "Chelan" avait pris à son bord les 17 membres de l'équipage du vapeur norvégien "Bjerkli", qui a sombré à environ 500 milles à l'est du phare de Nantucket. Le message du "Chelan", intercepté ici par le poste de sans-fil Mackay, mandait que le vapeur sombrait avec rapidité.

Pâques

--- et Jolies Choses

Pour toutes les femmes qui suivent la mode, Pâques suggère l'idée de toilettes . . . de quelque chose de nouveau à porter. Vous trouverez sûrement ce qu'il vous faut au salon des modes chez Holt-Renfrew.

Les Manteaux

sont en grande vedette pour Pâques . . . que ce soit le joli modèle trois-quarts en souple drap de poil ou le genre tailleur de fins tweeds.

Comme l'illustration. $49.50

Autres manteaux à partir de $16.50

Adoptez lé Tailleur Jeunes Dames

Costumes tailleur masculins, en tissus pour vêtements d'hommes, serges et tweeds. Bleu, noir et rayures trait-de-crayon.

A partir de $25.00

Bas pour Pâques

Chiffons diaphanes, couleurs nouvelles: Windsor, Palzabeige, Rariance, Miamitan, Savoie. Donnez-les en cadeaux de Pâques.

$1.00

Sacs de Pâques

Nouvelles idées en cuir verni . . . . . couleurs pour aller avec vos gants.

A partir de $4.50

Vos Gants, Madame

Jolis fourreaux (pullons) en souple et fin chevreau français, toutes les jolies couleurs nouvelles.

$2.75

Magasin fermé vendredi au matin. Ouvert à 1 h. p. m.

Habillez les Garçonnets et les fillettes pour Pâques

Les jeunes aiment à être bien vêtus eux aussi . . . Procurez-leur des jolies choses . . . au rayon des jeunes chez Holt-Renfrew.

Paletots pour Garçons

Quelque chose d'exceptionnellement beau. Raglans, Balmacaans, modèles à ceinture — en beaux tissus tout laine importés. Deux groupes en vedette :

Grandeurs 27 à 34 $9.00

Grandeurs 30 à 34 $13.25

Complets

pour garçons et jeunes gens

Les tout nouveaux tissus tout laine taillés avec un soin méticuleux. Ce sont des complets dont tous les garçons seront fiers. Quelques-uns avec pantalons longs, d'autres avec culottes au genou ou culottes de golf. Grandeurs : 28 à 34.

$11.95 $13.50

Ensemblé de Printemps pour les Garçonnets

Un élégant petit manteau à ceinture, culotte à l'avenant et une casquette ou un béret. Grandeurs : 3 à 9 ans.

$8.00

Complets "Armour Clad"

Les plus beaux modèles possibles pour garçonnets. Les meilleurs tissu, les genres les plus élégants et à l'EPREUVE DES GARCONNETS. Ils sont renforcés aux genoux, aux coudes, au fond et aux poches. Nous les recommandons chaleureusement. Bruns, bleus, gris, tans.

Grandeurs : 2 à 14 ans — (23 à 32)

$6.50 A $14.95

Holt, Renfrew & Company Limited

A LA PARADE

LE MICROSCOPE FAIT VOIR (droite) (Surface "Smart-Side-Out" comme une peau veloutée. (gauche) Tricot du bas ordinaire à côtes qui tend à luire.

*Fabrication brevetée Can. No. 307256

DES MODES A PAQUES . .

Vous verrez

LES BAS BUTTERFLY "Smart-Side-Out"

Ici et là . . . partout enfin . . . les femmes élégantes compléteront leur ensemble de Pâques avec les Bas Butterfly "Smart-Side-Out". Joignez-vous à la parade avec des BUTTERFLY, les bas au tissu semblable à une peau veloutée, qui résistent aux écorchures et aux échelles . . . qui ont plus belle apparence . . . qui durent plus longtemps, et qui, bien entendu, ne glissent pas.

$1.50 et $1.00 et il y en a a 75c la paire

Bas Butterfly

SMART-SIDE-OUT

(TRICOT RENVERSÉ*)

THE BUTTERFLY HOSIERY COMPANY LIMITED, DRUMMONDVILLE, QUE.

Un vote de 54 voix contre 9 à la Chambre; attaques contre le groupe des dissidents

(Suite de la page 3)

Canadien à la première session de 1936.

Puis la Chambre adopte en première lecture les nouveaux bills suivants que présente le gouvernement.

"Loi instituant l'assistance aux mères nécessiteuses", présentée par l'hon. William Tremblay.

"Loi relative aux taux d'intérêt des taxes municipales et scolaires", **M. Duplessis** explique qu'en vertu de cette nouvelle loi, le taux d'intérêt exigé par les municipalités sur les arrérages de taxes scolaires et municipales est réduit à un maximum de 5 p. c. "Certaines municipalités", dit M. Duplessis, "exigeaient un intérêt de 6 et même 7 p.c. Nous avons voulu réduire le taux d'intérêt à 5 p.c. C'est un exemple à d'autres autorités d'abaisser les taux d'intérêt". Ce bill est présenté par l'hon. **J. Bilodeau.**

"Loi relative aux déclarations des compagnies et des sociétés". **M. Duplessis** explique que lorsque des sociétés se forment en corporation elles sont obligées de faire une déclaration soit au protonotaire, soit au bureau d'enregistrement, en sorte qu'en cas de recherches il faut aller aux deux endroits. Désormais, pour simplifier la procédure, la déclaration devra être faite seulement chez le protonotaire. Ce bill est présenté par **M. Bilodeau.**

"Loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques". **M. Duplessis** qui présente ce bill, explique que le projet comprend deux amendements. La loi des liqueurs établissait un montant fixe pour permis et licences. Or, dans certains cas, la loi est injuste, quand par exemple, la Compagnie de la Baie d'Hudson qui fait un commerce considérable, ne paie qu'un permis de $100. L'article dira que le montant mentionné est un montant minimum qui pourra être augmenté.

Le second amendement a pour but de rendre plus facile la preuve de la dénonciation. A l'heure actuelle, on peut exiger de prouver l'authenticité de la plainte, en sorte que l'on fait venir les employés un peu partout et d'un peu partout. Désormais la plainte sera une preuve prima facie de l'authenticité de la dénonciation, et ceux qui voudront contester le feront à leurs frais et dépens.

"Loi pourvoyant à la refonte des lois de la province".

"Loi d'assistance aux aveugles". **M. Tremblay,** parrain de la loi, explique qu'il s'agit d'étendre à la province de Québec la loi fédérale en faveur de pensions aux aveugles, à partir de 40 ans. M. Tremblay dit que le gouvernement actuel adopte une mesure que l'ancien gouvernement a toujours refusée.

L'hon. T.-D. Bouchard : — "Le ministre est-il bien sûr de ce qu'il avance sur ce dernier point, et que c'est le contraire qui est vrai ? L'article 17 de la loi des pensions de vieillesse passée par l'ancien régime dit bien : "Le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à étendre aux aveugles âgées de plus de 40 ans le bénifice de la présente loi au cas où le gouvernement fédéral adopterait un amendement à la loi des pensions de vieillesses permettant aux personnes souffrant de cécité totale de réclamer le bénéfice de cette loi dès l'âge de 40 ans révolus".

M. Duplessis : — "Lors de la conférence interprovinciale tenue à Ottawa, le gouvernement de la province de Québec a réclamé une loi plus juste et plus humaine en faveur des aveugles. Le député de St-Georges, philanthrope reconnu, qui s'est occupé des aveugles, a pris une part importante dans les réclamations que nous avons faites. A la suite des représentations de la province de Québec, secondée par les autres provinces, le gouvernement fédéral a passé la loi dont une copie nous a été transmise. L'ancienne loi était inopérante et ne valait pratiquement rien. Elle valait si peu que le gouvernement fédéral n'a pas pensé à s'en prévaloir. Le gouvernement d'Ottawa a bien voulu coopérer, et je l'en remercie et je l'en félicite".

M. Bouchard : — "Nous verrons ça quand nous discuterons le bill".

"Loi relative à la Commission des écoles Catholiques de Montréal. Bill de M. Duplessis.

"Loi concernant la revision des divers systèmes de taxation dans la province".

M. Duplessis : — "Ce projet de loi annoncé par le gouvernement pendant la campagne électorale est la réalisation d'une autre promesse du gouvernement une des nombreuses promesses que nous avons tenues".

M. Bouchard : — "Une des nombreuses promesses !"

M. Duplessis : — "Sous l'ancien régime, le système de taxation était sans ordre ni logique; l'on taxait à l'aveuglette. Nous allons demander l'aide et les conseils d'experts et remodeler la taxation de façon à dégrever ceux qui sont trop taxés et taxer davantage ceux qui éludent les taxes au détriment des autres contribuables".

LES FLOTTERS DE BOIS

M. Félix Dubé, député de Témiscouata, fait alors une interpellation :"

Avant de passer à l'ordre du jour, j'attire l'attention du gouvernement sur le fait qu'il s'est tenu un grand congrès forestier, ici même, il y a quelque temps. Employeurs et employés ont accepté le principe du contrat collectif. Représentants des employeurs et des employés se sont réunis le 18 courant pour étudier les clauses du contrat. Toutes ont été acceptées, mais les employeurs ont refusé de signer le contrat, remettant au neuf avril. Or d'après la loi, si le contrat est signé le 9 avril, il faut trente jours pour qu'il soit en force, c'est-à-dire le 9 mai.

"Le gouvernement aurait-il la bonté de nous dire ce qu'il a l'intention de faire pour que les flotteurs bénéficient de l'augmentation du salaire dès ce printemps?"

M. Duplessis : — "Je félicite le distingué député de Témiscouata. C'est une question importante et qui permet au gouvernement de dire à la province ce qu'il fait et ce qu'il entend faire. Depuis que nous sommes au pouvoir nous avons posé des actes que jamais l'ancien gouvernement n'avait eu le courage d'accomplir et nous avons fait gagner aux bûcherons et aux ouvriers de la forêt des centaines de milliers de dollars de plus qu'ils ne gagnaient sous l'ancien gouvernement. Dans les contrats avec les concessionnaires, nous avons imposé des clauses pour toutes les opérations de coupe, de transport, de navigation dans les opérations communément appelées la "drave", quant aux salaires et aux conditions de travail raisonnables. Le département des Terres et Forêts a été établi le seul juge et les compagnies qui ne respecteront pas leurs engagements devront payer deux et trois fois les droits de coupe. A L'heure actuelle, les flotteurs de bois sont protégés par ce que le gouvernement avait prévu, qu'il a su et qu'il a agi. Nous avons exigé que les bûcherons soient bien payés et traités.

"De plus, je dirai que l'an prochain, les ouvriers de la forêt recevront un salaire beaucoup plus considérable que celui de cette année.

"Le ministre du travail présentera une loi progressive, que jamais le régime ancien n'a eu le courage de présenter en quarante années. Cette loi créera un organisme qui sera chargé d'appliquer les salaires raisonnables dans toutes les activités industrielles et commerciales de la province. Cet organisme aura des pouvoirs étendus et amples, et il sera souple pour s'adapter aux besoins de la population. Il y aura un tribunal d'arbitrage sur les plaintes qui seront faites, tribunal qui comprendra un représentant des ouvriers, un des patrons et un représentant de la province. Nous allons ainsi faire cesser les abus de l'ancien régime que le peuple a rejeté avec raison."

L'hon. Cléophas Bastien : — Qu'est-ce que les compagnies se proposent de payer aux draveurs?"

M. Duplessis : — "Il ne s'agit pas de savoir ce que les compagnies se proposent de payer mais ce qu'elles vont payer. Ce ne sont pas les compagnies qui mènent le gouvernement, comme la chose se faisait sous l'ancien régime. Les flotteurs de bois vont retirer un salaire plus considérable que celui qu'ils retiraient sous l'ancien régime."

M. Léon Casgrain : — "C'est le montant qu'il s'agit de connaître."

M. Duplessis : — "Ils ont retiré un montant suffisant pour qu'ils réalisent le changement d'avec l'ancien régime."

M. Bastien : — "Ca ne répond pas à notre question. Nous voulons savoir le salaire en piastres et en cents. "Considérable" et "raisonnable" on n'entend rien que ça depuis qu'on est en Chambre".

M. Duplessis : — "Je dis que l'augmentation représentera des centaines de milliers de dollars de plus".

L'UNIVERSITE

M. Bouchard : — "Je lis dans le **Devoir** une déclaration d'un ministre du gouvernement au sujet de l'Université de Montréal, et dont voici le texte en partie :

"L'immeuble universitaire de la montagne est le plus beau monument à la sottise, à la folie, qui se puisse concevoir. Le sécretaire provincial, M. Paquette, n'a pas qualifié autrement, ce matin, devant les journalistes, ce qu'il pense de cette construction. Le problème que crée cet immeuble est presque insoluble. Le ministre est allé jusqu'à dire que, selon lui il vaudrait mieux l'abandonner tout simplement plutôt que d'engager le gouvernement à souscrire au moins un demi-million par année pour son entretien, outre les quelque quatre millions de dollars qu'il faudra pour l'achever.

—"Ne pourrait-on l'utiliser comme hôpital de convalescents?

—"L'entretien de l'immeuble comme hôpital plutôt que comme université ne sera pas moins élevé, répond le ministre.

"M. Paquette se demande pourquoi l'niversité ne se déclarait pas en banqueroute, d'autant plus qu'elle l'est en réalité depuis longtemps —"Si on finit l'immeuble de la montagne, ce sera contre ma volonté et mon goût. Il y a dans l'Est de Montréal l'espace suffisant pour construire des pavillons et faire un beau quartier universitaire. Le ministre favoriserait davantage le vaste terrain libre qui s'étend entre les rues Ontario et de Montigny, et entre Saint-Denis et Saint-Hubert. Il y a là un noyau universitaire, avec l'ancienne université, l'école Polytechnique, la Faculté de chirurgie dentaire, l'école des Hautes Etudes, la salle Saint-Sulpice.

—"De toute façon, M. Paquette est contre l'achèvement et l'habitation de l'immeuble de la montagne comme université."

M. Bouchard veut savoir si cet article exprime bien les vues du gouvernement.

L'hon. Albini Paquette: — "L'entrevue que le secrétaire provincial a donnée aux journalistes hier, et dont une partie n'était pas destinée à la publication, exprime mon opinion personnelle, et non pas celle du ministère provincial. Car je ne me reconnais pas l'autorité, dans une entrevue aux journalistes, de parler au nom du ministère. Je ne parle que pour moi-même, et je n'ai pas peur d'exprimer toute ma pensée. C'est l'opinion que j'entretiens sur cette question. Nous avons chacun de nous le droit d'exprimer notre opinion, à titre personnel.

L'hon. T.-D Bouchard : — "Si le secrétaire provincial m'avait demandé mon opinion sur cette question, il la connaîtrait aujourd'hui. Toutefois, je trouve étrange qu'il n'y ait pas chez nos amis de la droite plus de solidarité ministérielle, car généralement d'après la constitution, quand un ministre parle, il doit exprimer les vues du gouvernement dont il fait partie."

M. Pierre Bertrand, (U.N., St-Sauveur : — "Ce n'est plus de vot' temps !

L'hon. T.-D. Bouchard : — "J'ai trouvé cette déclaration si étrange, que je me suis demandé si le secrétaire provincial exprimait l'opinion du gouvernement ou la sienne propre. Généralement, quand un ministre fait une déclaration, il exprime les sentiments de son gouvernement".

L'hon. C. Bastien : — "Je me demande pourquoi dans cette déclaration, le secrétaire provincial a pensé plus à Boileau & Frères qu'aux autres créanciers. Pour moi, les autres créanciers vont être de mauvaise humeur!"

L'hon. M. Paquette : — "Nommez les autres créanciers qui ont une créance qui vaille ?"

Voix à droite : — "Nommez-les... nommez-les ?"

NOMMEZ-LES

L'hon. C. Bastien : — "Il y a plusieurs fournisseurs qui n'ont pas été payés. Il y a aussi des privilèges de salaires ouvriers à rencontrer."

Voix à droite : — "Nommez-les nommez-les!"

L'hon. C. Bastien : — 'Je les nommerai en temps et lieu. C'est un peu comme l'histoire du char de Chinois. On nous dit : nommez-les, nommez-les, mais on sait bien que je n'ai pas tous ces noms dans la mémoire."

L'hon. T.-D. Bouchard : — "Il ne serait pas juste de nommer tous les créanciers. Nous pourrions faire tort à plusieurs citoyens".

L'hon. C. Bastien : — "Si le secrétaire provincial peut me déclarer sur sa parole d'honneur qu'il n'y a pas d'autres créanciers que Boileau & Frères, je suis prêt à retirer ma question."

M. Paquette : — "Je déclare que j'ai eu l'occasion de voir la liste des créanciers, et que seul Boileau & Frères est un créancier important. Enfin, si l'on doit $25. à quelqu'un pour du papier, on ne peut toujours pas dire qu'il s'agit d'une créance importante! Quand j'ai fait cette déclaration, j'ai parlé des créanciers sur l'immeuble, et je défie le député de Berthier d'en nommer d'autres."

L'hon. M. Duplessis : — "Il est délicieux, je dirais, de voir ce concours entre les deux chefs de l'opposition qui aspirent ensemble au poste de celui que le peuple n'a pas voulu envoyer ici. Si l'un prend la parole, l'autre se lève immédiatement après pour essayer de démontrer qu'il est meilleur que l'autre. C'est cela qu'on appelle prêcher la bonne entente ! On a dit que le chef du gouvernement était un autocrate et un tyran, mais on a là, dans la déclaration du secrétaire provincial, un exemple en foi de quoi il laisse penser ses ministres comme ils veulent penser. Tous les ministres peuvent donner leur opinion comme ils le désirent, car si les ministres n'avaient pas le droit de donner leur opinion, autant vaudrait mieux jamais en avoir.

"L'université de Montréal présente un problème dont les angles sont nombreux. Le gouvernement, en tant que gouvernement, n'a pas eu encore l'opportunité de l'étudier à fond, mais je déclare qu'en matière d'enseignement, qu'il s'agisse de l'enseignement primaire ou de l'enseignement secondaire, nous ferons tout en notre pouvoir pour aider ceux qui méritent d'être aidés. Nous agirons ainsi pour toutes les branches de l'enseignement, à partir des universités, jusqu'à la petite école du rang, et ce, dans la mesure de nos ressources."

LES IRLANDAIS

Après ce débat sur l'Université de Montréal, les honorables John Bourque, ministre des Travaux Publics, et Albini Paquette, ont déposé quelques rapports, puis l'honorable Thomas Coonan, ministre sans portefeuille, a remercié le gouvernement de son attitude envers les Irlandais à l'occasion de la St-Patrice.

L'hon. Thomas Coonan : — "Au nom des Irlandais de cette province, je désire exprimer mes remerciements au premier ministres et au chef de l'opposition pour les bonnes paroles qu'ils ont eues envers les Irlandais à l'occasion de la St-Patrice. Je regrette de n'avoir pu assister à la Chambre ce jour-là; mais je suis heureux aujourd'hui de remercier les Canadiens français des bons sentiments qu'ils ont toujours entretenus à l'égard des Irlandais, et de l'hospitalité qu'ils ont manifestée envers eux. Je remercie également la Chambre des voeux exprimés à l'égard des Irlandais en cette circonstance. J'ajouterai à cela mes sincères félicitations au nouveau député de la Beauce dont l'élection a constitué un nouveau vote de confiance à l'égard du gouvernement. On a dit au cours de cette élection que le Canada devait appartenir aux Canadiens, et que la province de Québec devait appartenir aux Canadiens français, mais le résultat a démontré que les Canadiens français voulaient vivre en harmonie avec leurs voisins parlant l'autre langue".

SIR THOMAS CHAPAIS

L'honorable **Maurice Duplessis,** premier ministre se lève ensuite pour offrir ses voeux personnels et les voeux de la Chambre à Sir Thomas Chapais, qui célébrait hier son 80e anniversaire de naissance.

L'hon. M. Duplessis : "Les journaux nous rapportent que l'un de nos compatriotes les plus distingués commence aujourd'hui sa 80e année, et c'est le leader du gouvernement à la Chambre Haute, sir Thomas Chapais. Je me sens ému en lui présentant de la part de cette Chambre mes félicitations et mes meilleurs voeux, ainsi que ceux de la députation. J'ai connu sir Thomas Chapais dès ma plus tendre enfance. Alors que je n'avais que sept ans, je me souviens qu'il accompagnait mon père dans des luttes politiques qui sont restées mémorables. Tous deux étaient unis par une amitié et une estime que jamais je n'oublierai. Lorsque le père de celui qui vous parle est parti pour un monde meilleur, mes souvenirs se sont formés de cette amitié à base de dévouement, de sincérité, et de désintéressement qu'avait pour lui celui que nous fêtons aujourd'hui. Aucun souvenir ne m'est plus cher que cette estime et cette admiration dont j'ai hérité de mon père à l'égard de sir Thomas Chapais. Au cours de sa longue carrière, il a acquis une expérience dont toute la province a bénéficié. Je n'hésite pas à dire qu'il est incontestablement et incomparablement le meilleur historien de notre époque, et cela par une très large marge. A son âge, il nous donne encore un bel exemple de vitalité. La neige et les ans n'ont pas diminué sa force et sa valeur intellectuelle. Il est en quelque sorte la fontaine de Jouvence qui est une source précieuse pour la jeunesse. Il symbolise le passé dans ce qu'il y a de mieux ; il est le trait d'union entre le passé et le présent, et l'artisan de la construction de l'avenir. A titre de fils de son ami personnel, je le remercie d'avoir voulu participer à un gouvernement vraiment national à l'heure où les couleurs comptent pour peu, et j'espère refléter l'opinion de cette Chambre en lui présentant nos hommages les plus sincères et nos souhaits les meilleurs. (Longs applaudissements).

L'hon. T.-D. Bouchard : "Je me joins avec plaisir au chef du gouvernement, et je seconde ses remarques, avec certaines restrictions. Sir Thomas Chapais est l'une de nos plus belles figures, et un exemple pour la jeunesse. Il est également un bel exemple pour ceux qui se destinent à la politique, et je lui souhaite encore de nombreux anniversaires de naissance. (Longs applaudissements).

COMPTES PUBLICS

A ce moment, M. Léon Casgrain demande au premier ministre si le gouvernement répondra prochainement à une question qu'il a fait inscrire sur le feuilleton du jour au sujet de certains employés de la voirie. "L'enquête sur le cas de ces employés sera-t-elle longue ?" demande M. Casgrain.

L'hon. M. Duplessis : "Non seulement nous faisons enquête sur ce cas, mais l'enquête des comptes publics se continuera plus vite que ne le désir le député de la Rivire-du-Loup."

Plusieurs motions du gouvernement son ensuite présentées relativement à l'introduction de nouveaux bills. Ces bills sont les suivants :

Loi instituant l'assistance aux mères nécessiteuses. (L'hon. W. Tremblay) Loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques. (L'hon. M. Duplessis) Loi d'assistance aux aveugles. (L'hon. W. Tremblay.

LES AVEUGLES

Comme le bill d'assistance aux aveugles est déposé, l'honorable **Gilbert Layton** prend la parole : "Je désire féliciter le gouvernement et le ministre du Travail de l'attitude qu'ils prennent aujourd'hui à l'égard des aveugles. Nous serons la première province à permettre aux aveugles nécessiteux de bénéficier d'une pension. Grâce à cette loi, les aveugles nécessiteux de cette province pourront bénéficier d'une pension telle que prévu par toute loi du parlement du Canada, et la province de Québec pourra payer sa part contributive des dites pensions. (App.)

A MONTREAL

A ce moment **l'hon. M. Duplessis** prend la parole pour parler d'une question inscrite sur le feuilleton du jour par **l'hon. T.-D. Bouchard,** question qui fait allusion "au raid" de la police provinciale aux bureaux de la Commission du Chômage à Montréal.

L'hon. M. Duplessis : — "La rédaction de cette question est contraire aux règlements de la Cham

(Suite à la page 10, 1ère col.)

DORMEZ ET LEVEZ-VOUS REPOSE

Si vous ne dormez pas bien—si vous souffrez d'insomnie — attention au rein. S'il est mal en ordre, ne purge pas le sang des poisons et déchets—votre sommeil peut aussi en souffrir. Au tout premier signe de mal de rein prenez en toute confiance les Pilules Dodd—depuis plus d'un demi-siècle le remède par excellence pour le rein. Elles sont faciles à prendre. Inoffensives. 114-F

Pilules Dodd pour le Rein

Demandez le Livret de Recettes Fry gratuit. Façons modernes d'utiliser cacao et chocolat. Fry-Cadbury Ltd., Montreal

SEULE LA

GRAHAM

VOUS DONNE DES...
RESSORTS HORS CAISSE

STABILITE — voilà une des caractéristiques exceptionnelles de la Graham. Dans les courbes et dans les tournants . . . sur les routes "haut bombées", aux plus grandes vitesses la Graham mord le chemin. Parce qu'elle a les ressorts en dehors de la caisse !

Les longs ressorts flexibles de la Graham sont suspendus à l'*extérieur* du cadre — non en dessous. Résultat — support large et stable pour la carrosserie — confort — sûreté — direction facile.

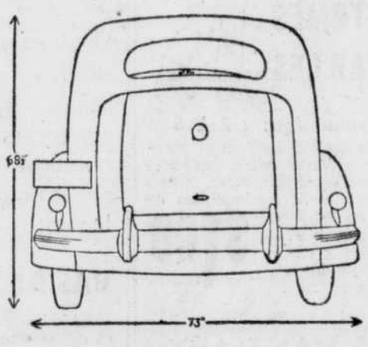

SEULE LA GRAHAM vous donne le "Supercharger" dans la classe de prix moyen

La Graham superchargée vous donne une économie sans pareille d'essence en même temps qu'une abondante puissance et une accélération foudroyante. En 100 millions de milles pas une seule Graham "Supercharger" n'a flanché.

COTE & COTE ENR.

163 rue St-Vallier — Québec — Téléphone : 2-6290

Représentants demandés dans tout l'est de la province.

Contre Mal de Dos, Troubles des Reins et de la Vessie

Cessez de vous lever la nuit et sentez-vous plus jeune.

Voici un bon moyen d'expulser de vos reins les rebuts nocifs et de faire cesser l'irritation de la vessie qui cause l'insuffisance de l'écoulement d'urine, avec sensation de brûlement et de cuisson.

Demandez à votre pharmacien une boîte de 40 cents de Capsules "Gold Medal" à l'Huile de Haarlem — excellent diurétique et stimulant, sûr et inoffensif, contre faiblesse des reins et irritation de la vessie.

A part les levers nocturnes, certains symptômes de troubles des reins sont les maux de dos, bouffissures aux yeux, crampes aux jambes, moiteur des mains: mais assurez-vous que l'on vous donne les "GOLD MEDAL" (MEDAILLE D'OR) — c'est le remède authentique contre la faiblesse des reins — venant directement de Haarlem, Hollande. — (A.)

Chez "MOZART"

CHOISISSEZ VOTRE COSTUME pour PAQUES

Costumes Tailleurs
GENRE MASCULIN

$25.00

10 MOIS POUR PAYER
$2.50 PAR MOIS
SANS INTERET OU CHARGE ADDITIONNELLE

C'est le costume populaire ! Tailleur et d'allure masculine, ce sera la toilette la plus pratique et la plus chic de votre garde-robes, mesdames !

Ils sont fabriqués par un manufacturier de complets pour hommes. Confectionnés de fins worsteds, de crêpe de laine, étoffe-à-panier, uni, rayés ou quadrillés. Boutonnage simple ou croisé, à deux, ou trois boutons. Revers hauts. Tailles de 12 à 44.

COMPLETS TROIS PIECES ET PALETOTS DE PRINTEMPS
POUR GARÇONS

$4.95 $8.95

10 MOIS POUR PAYER — SANS INTERET
OUVREZ UN NOUVEAU COMPLET OU AJOUTEZ CET ACHAT A VOTRE COMPTE ACTUEL.

Les complets sont de Worsteds et de Tweeds ; à devant droit ou devant croisé. Veston et pantalons courts et longs ou deux pantalons courts. Nuances en vogue pour le printemps.
Les paletots sont de très bonne confection et bien fini. Confectionnés de tweeds tout laine uni ou de fantaisie. Modèles populaires de Balmacan, Raglan Slip-on, quelques uns avec ceinture.

ELEGANTS PALETOTS DE PRINTEMPS

Pour Hommes et Jeunes Gens

$14.95

10 MOIS POUR PAYER
$1.50 PAR MOIS — SANS INTERET

LES TISSUS PROVIENNENT DE DIFFERENTES FILATURES ANGLAISES ET CANADIENNES DE BONNE REPUTATION. Ils sont d'une belle variété comprenant : Barrymore quadrillés, Tweeds monotones ou de fantaisie, Donegal, etc.

Il est facile de voir que ces paletots sont de qualité, par la confection et leur coupe impeccable.
Modèles nouveaux de printemps : Raglan, Tube, Slip-On, Balmacan, etc. Nuances de brun, fauve, gris, Oxford, bleu, gris-bleu, gris foncé. Tailles de 33 à 44.

MOZART LIMITEE
310, ST-JOSEPH, QUEBEC

Un vote de 54 voix contre 9 à la Chambre; attaques contre le groupe des dissidents

(Suite de la page 9)

bre. Le gouvernement actuel ne fait pas de "raids". C'est l'ancien régime qui faisait des "raids" sur le trésor provincial. La phraséologie de cette question n'est pas conforme aux règlements de la Chambre, et je suggérerais au chef de l'opposition d'en changer le texte".

L'hon. T.-D. Bouchard : — "Je ne vois pas en quoi cette question n'est pas conforme aux faits. Quand il y a des officiers de police dans un certain endroit et qu'ils empêchent les gens d'y entrer, ça ressemble à de l'expulsion. C'est un fait reconnu que des officiers et employés de la Commission du chômage étaient de faction sur les lieux, et qu'ils empêchaient les gens d'y entrer."

L'hon. M. Duplessis : — "Il ne s'agit pas de cela. Je soutiens que le mot "raid" n'est pas parlementaire. Si le chef de l'opposition désire voir la correspondance qui a été échangée à ce sujet, je suis prêt à tout discuter avec lui. S'il le désire, je suis prêt à discuter sa motion immédiatement."

L'hon. T.-D. Bouchard : — "Je n'ai aucune objection à modifier le texte de ma motion, mais tout ceci ressemblait à un raid. Le premier ministre devient scrupuleux. A tout événement, j'espère qu'on pourra discuter cette question cette semaine."

L'hon. M. Duplessis : — "Ce soir, si vous le voulez."

L'hon. T.-D. Bouchard: — "Je n'aurai pas le temps de changer le texte de ma motion."

L'hon. M. Duplessis : — "Alors, entendu pour demain!

LES PECHERIES

La Chambre se forme alors en comité plénier pour étudier un bill de l'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries. Ce bill est intitulé: "Loi favorisant le progrès des pêcheries, et venant en aide aux pêcheurs."

L'hon. O. Gagnon : — "Nous avons été très heureux de songer à une partie de la population de cette province lamentablement négligée sous l'ancien régime. Nous avons été heureux de songer à une région représentée par un député très dévoué, le député des Iles de la Madeleine. L'ancien ministre de l'agriculture et son fils, qui ont été tour à tour députés des Iles de la Madeleine ont semblé ignorer les pêcheurs. Il est vrai qu'ils avaient l'excuse de la juridiction du gouvernement fédéral. Nous, nous voulons donner la preuve que nous allons coopérer avec Ottawa et aider les pêcheurs."

M. Léon Casgrain : — "Il y a aussi les pêcheurs à la Rivière-du-Loup et à Rimouski."

L'hon. O. Gagnon : — "Si le député nous démontre qu'il se pêche beaucoup de poissons dans ces centres, nous serons heureux d'aider les pêcheurs."

M. L. Casgrain : — "Autour de l'Ile Verte, on prend beaucoup de hareng, de l'alose, et de la sardine. Comme tout ce poisson se pêche à la même époque, il nous faudrait des entrepôts frigorifiques pour aider les pêcheurs."

Voix à droite : — "Vous n'avez pas eu le temps d'en bâtir".

M. L. Casgrain : — "Encore un reproche à l'ancien régime. Mais, est-ce que le nouveau régime ne devait pas tout réformer, et est-ce qu'il ne devait pas mieux faire?

L'hon. O. Gagnon : — "Connaissant le zèle du député de la Rivière-du-Loup, particulièrement pour l'article "390", je lui ferai remarquer qu'il a été député de la Rivière-du-Lo-up pendant quinze ans, et qu'il aurait dû constater l'état de choses qu'il nous soumet. A tout événement, nous allons étudier ses suggestions avec bienveillance. Je demanderai à mes officiers d'aller étudier la situation sur place, et ce n'est pas parce que le député de la Rivière-du-Loup siège à gauche que son comté sera négligé".

M. L. Casgrain : — "Je soumets cette suggestion de bonne foi, sans vouloir faire de politique mesquine."

REMERIEMENNTS

M. Hormidas Langlais (U.N., Iles de la Madeleine): — "Je félicite le gouvernement qui donne à mon comté un entrepôt frigorifique. Je trouve curieux que l'ancien gouvernement n'y ait pas pensé avant. Les électeurs de mon comté vont s'apercevoir qu'il y a quelque chose de changé dans la province et chez eux. L'entrepôt sera inauguré au début de juin, et il sera grandement de nature à aider les citoyens de mon comté. C'est le début des initiatives du gouvernement. Avant longtemps il y aura d'autres améliorations, et on ne sera plus obligé de faire vivre la population de secours directs."

L'hon. T.-D. Bouchard: — "Le gouvernement de la province a souvent aidé les pêcheurs. Précisément, j'ai une lettre que je vais passer au ministre, d'un homme qui a construit des barques dans l'hiver de 1936, et qui se plaint que la prime ne lui est pas payée. J'espère que le ministre et le député, qui sont si dévoués, y verront."

M. Langlais: — "Nous faisons enquête sur les octrois de barges. Quand l'enquête sera terminée, et que la province ne pourra plus être pillée, nous verrons s'il faut continuer. Il y a eu des personnages qui n'ont jamais construit de barges et qui ont eu des octrois. D'autres ont eu trois octrois pour une seule barge".

M. Bouchard: — "Je demande seulement qu'on paie ce qui est dû. Il n'y a nul doute que l'on trouvera des irrégularités, même des vols. Ce serait une merveille s'il en était autrement. D'ici quelques mois, d'ailleurs, nous serons en mesure de démontrer au nouveau gouvernement qu'il n'est pas, lui non plus, à l'abri des exploiteurs, qui se glissent autour de tous les ministres, de tous les députés".

M. Langlais: — "Les octrois étaient plus considérables autour des élections".

M. Bouchard: — "Le député des Iles de la Madeleine a-t-il pris part à l'élection de la Beauce? C'est ce qu'on me dit, que le gouvernement a été très généreux".

M. Cléophas Bastien: — "Est-ce qu'on a fait des promesses avec le prêt agricole?"

L'hon M. Duplessis: — "Le chef l'Opposition a la mémoire bien courte. De son temps, non seulement il y avait des gens qui recevaient des octrois sans y avoir droit, mais il y avait des députés qui falsifiaient des listes, forgeaient des noms, encaissaient des chèques qui étaient destinés à leurs électeurs. C'est arrivé surtout pour les octrois aux fils de cultivateurs".

M. Camille Pouliot (U.N., Gaspé-Sud): — "J'ai été enchanté et fier du gouvernement quand j'ai vu cette loi inscrite au programme législatif. D'ailleurs, je n'ai jamais hésité à dire à mes électeurs que le gouvernement s'occuperait d'eux, et je vois que j'avais raison. Qu'on me permettre, à titre de député maritime, de féliciter sincèrement le gouvernement. Les représentants fédéraux et provinciaux des comtés de pêcheurs avaient coutume de faire des suggestions. Elles n'étaient pas toujours écoutées. Souvent ces suggestions étaient inutiles. L'industrie de la pêche a parfois augmenté mais les pêcheurs n'en ont pas tiré plus de rémunération. Depuis quinze ans que j'habite le bas du fleuve, je connais les misères des pêcheurs. Je connais leurs besoins. Que de fois je les ai vus dans l'angoisse! Que de fois j'ai été témoin impuissant de l'exploitation de ces travailleurs!

"Depuis cinq ans les pêcheries de Québec n'ont pas double leur rendement et ailleurs il a triplé. M. Pouliot cite les statistiques puis reprend: — "Depuis 35 ans le nombre des pêcheurs a diminué dans la Nouvelle-Ecosse mais les revenus ont augmenté. Ici c'est tout le contraire. C'est qu'on s'est pas attaqué à la cause du mal, qu'on a pris des palliatifs. Il est temps de suggérer une réorganisation complète de l'aide aux pêcheurs, d'avoir des fonctionnaires plus désintéressés et plus dévoués, peut-être, en certains milieux. Il y a comme quatre piliers à la base de l'organisation des pêcheries: l'organisation éducationnelle et sociale; l'organisation industrielle; l'organisation administrative et l'organisation économique et commerciale. Que les deux gouvernements fassent leur part. Pour le gouvernement provincial; c'est surtout le point de vue social, économique et commercial qu'il doit développer. Mais se borner à l'organisation sociale, cela ne peut l'empêcher de diminuer le coût de la production".

"Il faut augmenter le prix de revient. Il faut mettre les pêcheurs à l'abri de certaines choses, et mieux répartir les recettes et les octrois obtenus du gouvernement fédéral. Il faut aussi diminuer le nombre des intermédiaires. Le poisson se vend 2 cents la livre par le pêcheur, et au consommateur il se vend 12 cents et 14 cents. Cet écart provient des intermédiaires et de toutes sortes d'autres causes auxquelles il faudrait mettre fin. J'approuve le ministre qui favorise l'obtension des appâts, des boettes.

"Je rappelle que nos pêcheurs ont besoin d'aide plus substantielle. L'automne dernier, à la Rivière au Renard, il y en a un qui fut victime de son travail et ses trois compagnons ont failli subir le même sort. Le gouvernement, j'en suis sûr, fera en sorte d'aider les pêcheurs de toutes les façons possibles en facilitant le crédit maritime surtout. Il y aura un montant voté par Ottawa. Il s'agit de le répartir le plus équitablement possible. Il faudrait établir un système de secours maritime qui serait un prêt au lieu de secours directs. Je compte bien que le gouvernement ira toujours de l'avant, il ne faut pas faire un pas puis reculer".

M. Arthur Leclerc (U.N., Charlevoix-Saguenay): — Comme député d'un comté de pêcheurs, je remercie, moi aussi, le gouvernement, et je suis d'accord avec ce qu'a dit mon collègue de Gaspé-Sud. J'espère que le travail du gouvernement se poursuivra, et que ce ne sera pas seulement l'affaire de quelques mois ou de quelques années".

PROJETS

L'hon. O. Gagnon: — "Je remercie les deux députés de leurs félicitations. Le député de Gaspé-Sud a traité le question de très haut. Je le félicite de son travail pour les pêcheurs de son comté. Il a bien exposé la situation mais il a oublié de dire qu'il est un de ceux qui ont travaillé le plus. Il y aura un entrepôt frigorifique à Gaspé même. En vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du nord, les pêcheries ont été soustraites à la juridiction des provinces. De 1880 à 1920, les Législatures ont plaidé.

"La province de Québec, notamment, a eu un procès qui a duré plus de 30 ans. En 1920, le Conseil Privé a délimité la juridiction des pouvoirs respectifs. Quand un pêcheur avait des agrès qui n'étaient pas attachés au sol, ils relevaient du pouvoir fédéral. Il va de soi que cela devait amener des conflits. Si les deux gouvernements ne s'entendaient pas, la situation était rendue plus difficile. Le gouvernement décrétait une licence et le provincial aussi. Il y eut un ordre en conseil ultra vires, qui venait en conflit avec la juridiction exposée par le conseil Privé. On disait, dans les journaux du temps, que c'était une grande victoire pour l'hon. J.-E. Perrault. Mais la province de Québec assumait le contrôle des pêcheries maritimes sans préparation. On a envoyé des jeunes gens étudier à Seattle, mais chose étrange, à leur retour ils n'ont pas réussi à se placer. A Ottawa, quand j'y étais député, on admettait l'erreur du gouvernement de Québec".

L'hon. O. Gagnon: — "Les gouvernements qui ont précédé le gouvernement de l'Union Nationale ont dépensé de $100.000 à $200.000 par année pour les pêcheries sans méthodes rationnelles. C'était en quelque sorte un os que l'on jetait aux pêcheurs sous forme de secours directs, et tout était dépensé sans aucun système. Que nos amis de la gauche relisent le mémoire adressé par Son Excellence Mgr Ross à l'honorable L.-A. Taschereau. Dans ce mémoire, Son Excellence Mgr Ross réclamait la retrocession des pêcheries maritimes par le fédéral au provincial. L'ancien gouvernement, que je ne veux pas blâmer à tout propos, donnait des octrois pour les barques, les filets de pêche, les agrès, mais il ne s'est pas suffisamment occupé de l'enseignement scientifique.

"Je profite de cette occasion pour féliciter le fédéral d'avoir établi une école scientifique, ou plutôt un embryon d'école scientifique. Il est vrai que la faible somme de $8.000 a été votée à cette fin, mais cette école devra être agrandie un jour ou l'autre, et c'est un bon commencement. Quand nous avons pris le pouvoir, nous avons fait enquête sur la distribution des octrois aux pêcheurs. Nous avons constaté qu'Ottawa donnait une somme de $75.000 à la condition que le provincial en fasse autant; mais nous avons aussi constaté que l'ancien régime a attendu au 19 juillet, en pleine période électorale, pour conclure l'entente définitive avec Ottawa. Le lieutenant-gouverneur a refusé de sanctionner le tout, mais on a quand même dépensé $30.000 dans les comtés de Matane, Gaspé et autres centres du bas du fleuve. A l'heure actuelle, bien que nous n'ayons pas obtenu l'argent du fédéral, nous avons déjà payé une grande partie des sommes dues.

"Les causes de la situation précaire des pêcheries sont multiples. Les pêcheurs de la Gaspésie souf-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Joyeuses Pâques

Un excellent breuvage pour l'occasion

Claire Fontaine, Ltée

Québec Tél. : 2-8171

Joyeuses Pâques à tous !

Les GATEAUX "HETHRINGTON"

sont meilleurs parce qu'ils sont fabriqués avec des ingrédients purs et de la meilleure qualité.

Pain
Petits pains
Patisserie
Gâteaux

Nos délicieuses

Brioches "Hot Cross"

(BUNS)

Un complément approprié aux repas du VENDREDI SAINT

N'en manquez pas !

Notre magasin sera FERME durant les offices du Vendredi Saint

Pour le Vendredi Saint, nos brioches "Hot Cross" sont toutes désignées pour le repas. Commandez-les en quantité suffisante afin de n'en pas manquer.

Nous les livrerons jeudi p.m., et vendredi a.m., après l'office pour que vous les ayiez à temps pour les faire chauffer, au déjeûner de vendredi.

Donnez votre commande de bonne heure afin de vous assurer une prompte livraison et ne risquer aucun désappointement. Téléphonez-nous : **2-2081**

T. HETHRINGTON Ltée

"LA BOULANGERIE MODELE"

358, 364, St-Jean, Tél. : 2-2081

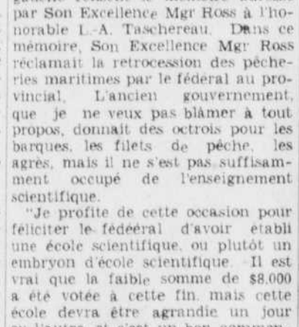

Logez à l'HOTEL de LA SALLE
RUE DRUMMOND ET STE CATHERINE
MONTRÉAL, QUÉBEC

La clientèle de Québec cherche chez

ZELLERS

Détaillants aux Canadiens Economes

l'économie et la véritable élégance

228 ST-JEAN -- TEL : 2-1981

Pâques . .

FESTIVAL DE

VALEURS

Tailles : 14 à 44

ROBES IMPRIMEES

Il vous en faudra une couple pour compléter votre garde-robes de Pâques. Il suffit de les voir et d'en noter le prix pour savoir que c'est une valeur réelle. Seulement **$2.98**

Tailles: 14 à 20

MANTEAUX

Drap ouaté ! Drap polo ! Manteaux genre "swing" ! Notez-en les beaux détails illustrés ci-dessus : Couleurs : rouge-bail, or, vert-tribord et nuances couronnement. Achetez le vôtre demain pour l'avoir à Pâques. **$11.75**

Du nouveau !

Du nouveau ! Du nouveau !

CHAPEAUX de PAILLE

Jolis modèles que vous pourrez porter de Pâques à l'été. Canotiers de paille. Ils dégagent le visage et sont garnis de rubans et de fleurs. Gentils chapeaux à bord relevé avec voile à pois et garniture de fleurs. Quelle variété ! Choisissez votre bonnet de Pâques dans ces trois groupes :

$1.00 $1.49 $1.98

GANTS ULTRA-ELEGANTS

Capeskine durable, faisant à merveille, genre toilette et fourreau tailleur. Couleurs: noir, bleu, brun, gris. Considérez leur élégance et leur durabilité. Grande valeur à la paire **$1.00**

Couleurs: noir, brun, marine,

Prix d'aubaine chez Zeller's

JOLIS SACS A MAIN

Mode et valeur, ZELLERS VOUS DONNENT LES DEUX dans ce groupe de sacs en simili-cuir. Poignées dessus, sous-bras et pochette. Foule de couleurs nouvelles. Voyez le genre ci-dessus. C'est une beauté. Prix de Zellers, seulement **$1.00**

Grande valeur chez Zellers

Tailles : 32 à 44

JUPONS

Jupons en beau satin-rayonne qui font et se lavent à merveille. Genres tailleur et garniture de dentelle, épaulières facilement ajustables. Rose-thé et blanc. Prix d'aubaine **$1.00**

PANTALETTES

Talacal "Norma-Suède". Deux modèles dont vous raffolerez. Petites, moyennes, grandes. Pêche, bleu-ciel, blanc . . . . . **.49**

GRANDES VALEURS POUR

Garconnets et Fillettes

ROBES à PANTALETTES

Imprimé floral lavable et durable, jolie garniture. Les unes avec collet d'organdi. Prix d'aubaine . . . . . **.39**

COSTUMES LAVABLES

pour âges : 2 à 6

Broadcloth hautement mercerisé, tissé serré, manches courtes. Bleu-poudre, rouge, vert, mais, combinaisons de couleurs deux tons. Valeur exceptionnelle pour **$1.00**

CHEMISETTES DE GARÇONS

Broadcloth belle qualité, nuances unies, à carreaux ou à rayures. Assortiment complet de grandeurs . . **.79**

CASQUETTES DE GARÇONS

Tweeds-laine, les préférées des jeunes. Assortiment complet de grandeurs. . . . . **.59**

BAS GOLF GARÇONS

Tricot coton, revers droit lastex - raye. Noir, bleu et brun avec blanc. Pointures 7 à 10. La paire . . **.19**

CHAUSSETTES HOMMES

Qualité supérieure, légères, rayures et carreaux nouveaux. La paire . . . . . **.25**

GANTS HOMMES

Tan et naturel. Capeskine. Remarquable longue durée. Pointures 7 1-2 à 10. Prix d'aubaine **$1.00**

ENSEMBLES MANTEAUX POUR ENFANTS

Manteau de piqué, double croisure. Collet. Quatre boutons en avant. Tourmaline en pareil. Bleu, nil, mais, rose. L'ensemble **$1.00**

ROBES DE PIQUE

Très chic, couleurs inaltérables, faciles à laver et de prix si modéré **$1.00**

BONBONS DE PAQUES

OEUFS et NOUVEAUTES chocolat-guimauve. — 5 pour	.05
OEUFS crème fouettée, noix-érable, fruits et noix. — La pièce	.05
NOUVEAUTES en chocolat. La pièce	.05
MALLETTE de Pâques, quatre oeufs Pour	.25
OEUFS fruits et noix recouverts de chocolat en boite	.25
"JELLY BEANS" ½ livre	.10
CHOCOLAT "Log Cabin", 6 onces	.10
CHOCOLAT cerises au marasquin. Boite 1 livre	.25
DELICIEUSES PYRAMIDES de chocolat. — La livre	.15

COMBINAISONS HOMMES

Balbriggan écru. Boutonnant en avant et sans boutons. Manches courtes et longueurs à la cheville. Gamme complète de grandeurs. Prix . . . . . **.79**

CRAVATES HOMMES

Belles couleurs, faciles à nouer et vraiment nouvelles. Pour aller avec les nouveaux tissus à chemises. Prix de Zellers pour . . . . . **.25 .49**

ACHETEZ CHEZ ZELLERS CELA PAYE

Bas de soie

Première qualité entièrement façonnés

NOUVELLES NUANCES PRINTANIERES

Voulez-vous des bas de chiffon diaphane ou semi-service plus pesants, vous les trouverez à nos comptoirs à prix d'aubaine comme de coutume. Foule de jolies nuances nouvelles. La paire, seulement . . . . . **.69**

BAS DE SOIE ENTIEREMENT FACONNES

Voici le bas qui parait à merveille, dure exceptionnellement longtemps et résiste admirablement bien aux échelles. Le genre économique et élégant à la fois. Chaque paire garantie première qualité.
Bon choix de couleurs.
Prix d'aubaine, la paire . . . . . **.89**

JOLIS SOULIERS DAMES

Modèles dernier cri qui pourront se porter plusieurs saisons et suivre la mode. Formes confortables en veau de bonne qualité. Pointures : 3 à 8.
Noir, brun.
La paire **$2.09**

CHEMISES "WARRENDALE"

Très à la mode et grande réputation de durée. Couleurs et dessins nouveaux pour le printemps. Lavables. Col tenant ou deux faux-cols. Gamme complète de grandeurs.
Prix d'aubaine **$1.00**

Un vote de 54 voix contre 9 à la Chambre; attaques contre le groupe des dissidents

(Suite de la page 10)

frent parce qu'il n'y a pas de marchés. Cela provient souvent du manque de coopération. Nous, nous n'avons pas voulu jouer au "football" avec Ottawa. Nous ne voulons pas attaquer le fédéral injustement et inutilement. Nous avons commencé à travailler, et au cours des mois de septembre, octobre et novembre, nous avons fait vendre plus de 6,000,000 de livres de poisson dans la province de Québec, sans compter les exportations sur les marchés étrangers. Nous avons étudié sérieusement la question des marchés dans la province de Québec. Nous avons pris des mesures pour faire transporter du poisson frais dans tous les coins de la province, et ainsi nous aurons bientôt livré 12,000,000 de livres de poisson frais. Nous ferons également une campagne auprès des marchands, les marchands de Montréal, par exemple, qui parfois s'approvisionnent en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Nous leur demanderons de songer dans leurs achats aux pêcheurs de la province de Québec.

CREDIT MARITIME

"Le député de Gaspé a parlé tout à l'heure d'un système semblable au crédit maritime mutuel français. Cette question est très compliquée. Tous les ans, le crédit maritime mutuel français a un déficit, et le gouvernement français doit lui venir en aide. A tout événement, nos experts étudieront cette suggestion, et c'est mon intention de demander à la Chambre la permission d'organiser une petite commission de trois experts qui étudiera l'efficacité d'un tel système dans la province de Québec.

"Nous apprenons, de plus, que le fédéral a voté une somme de $400,000 pour être distribuée dans le but d'aider les pêcheries dans les provinces. Nous ne savons encore comment cette somme sera répartie, mais dès cette semaine, le surintendant des pêcheries, M. Gibaut, se rendra à Ottawa, pour consulter le ministre des pêcheries à ce sujet, et il nous fera rapport dès la prochaine fin de semaine. Tout ce que nous voulons, c'est qu'on nous accorde un peu de patience pour nous permettre de terminer l'étude du problème. Déjà nous avons réussi à faire vendre pour $10,600 d'anguilles qui étaient dans les entrepôts frigorifiques depuis 1935. Je me demande si l'ancien gouvernement n'aurait pas pu faire la même chose.

"De plus, en dépit de l'application des sanctions contre l'Italie, nous avons rencontré M. le marquis de Simone, le consul italien à Montréal, et nous avons réussi à passer un marché en vertu duquel nous avons vendu de la morue sèche à l'Italie à la condition d'acheter du vin italien. Cette morue a été vendue par l'entremise des courtiers anglais. Aujourd'hui, nous sommes organisés pour pouvoir vendre de la morue sèche à l'Italie en grande quantité.

M. L. Casgrain: — "Il s'en vendait aussi sous l'ancien régime".

L'hon. O. Gagnon: — "Je ne crois pas cependant que l'ancien gouvernement ait fait quelque chose pour faire enlever les sanctions. J'ajouterai cependant que nous voulons que Québec ait sa part des millions votés par Ottawa pour les pêcheries afin d'aider les pêcheurs de la province de Québec. Nous voulons tendre une main amie à Ottawa dans l'intérêt des pêcheries, et nous ne voulons pas qu'Ottawa décline notre invitation de collaborer. Il me semble que ce sera très facile de s'entendre pour le plus grand bien des pêcheurs".

M. E. Auger (U. N., Gatineau), suggère au ministre d'établir un parc National dans la région de Gatineau.

M. Onésime Gagnon dit que le gouvernement étudie avec sympathie et intérêt le projet en question. Le comité de la Chasse et des pêcheries se réunira demain matin, à 10 hrs et demie, et étudiera divers projets qui lui seront soumis en ce sens. Il faut cependant observer que tous les députés ou presque, ont des projets similaires à présenter et que dans les circonstances le choix devient parfois embarrassant".

M. Hermann Barrette, (U. N., Terrebonne) parle d'un autre projet de parc au Mont Tremblant.

M. Léon Casgrain signale au président que l'on discute en dehors de la question.

M. Trudel, président du comité, en convient et demande aux députés de discuter pêcheries.

M. Cléophas Bastien: — "Le ministre a fait un discours très intéressant, mais il n'est pas juste pour ses prédécesseurs qui ont fait beaucoup pour les pêcheries, n'en déplaise au ministre qui lui, leur reproche de ne pas avoir tout organisé, sur une base très scientifique. Car l'ancien régime dépensait $200,000 par année pour aider les pêcheurs, pour octrois de barques, d'agrès de pêche"

M. Duplessis: — "Pendant les élections?".

M. Bastien: — "Ca n'est rien comparé aux $5,000,000 du prêt agricole pendant l'élection de Beauce. Au surplus, le premier ministre devrait donner une chance au ministre des pêcheries de parler, au lieu d'intervenir si souvent. Le ministre a parlé de diverses choses, mais il n'a pas parlé beaucoup d'entrepôts frigorifiques, car l'ancien gouvernement avait doué la région de plusieurs entrepôts suivant une politique conçue"

L'hon. Albini Paquette: — "Pas conçue sans péché".

M. Bastien: — "Une politique basée sur les besoins des pêcheurs. Le ministre a dit que la politique de l'ancien gouvernement n'était pas organisée sur une base scientifique. Lui, il l'est scientifique. Il nous a parlé d'océanographie".

Comme **M. Bastien** prononce le mot lentement, **M. Grégoire Bélanger**, (U. N., Dorion), s'écrie:

— Hein! dis le encore, Cléophas!"

M. Bastien: — "J'ai parlé d'océanographie, c'est quelque chose de difficile à enseigner" . .

M. Bélanger: — "Et surtout à prononcer".

M. Bastien: — "Ca prend un homme aussi instruit que le député de Dorion, pour le faire".

"Le ministre a dit qu'il tendait main loyale à Ottawa, pour coopérer pour le bien général. Comme le ministre n'est pas intime avec le premier ministre, je lui recommande de lui dire d'éviter de faire des accrocs comme il le fait au prestige du gouvernement fédéral dans le domaine fédéral. Il tend une main loyale quand il s'agit d'obtenir de l'argent. Mais le premier ministre devrait cesser de dire par exemple: "Nous faisons notre devoir, même si en d'autres domaines, d'autres autorités ne le font pas".

LES ANGUILLES

"Le ministre a dit comment il avait vendu de l'anguille et de la morue séchée à l'Italie, malgré les représailles du gouvernement à condition de leur acheter du vin. Le gouvernement se fait un titre de gloire d'avoir vendu des anguilles et de la morue séchée; qu'il s'en fasse gloire avec les anguilles et la morue. Mais il ne faut pas oublier que depuis l'arrivée du gouvernement King au pouvoir, les exportations sont devenues plus nombreuses. Le ministre a tort de prendre tout le récrit sur les anguilles et la morue.

Il ne fait qu'en parler. Dans toutes les assemblées, en Chambre, partout, il nous dit: "Nous n'avons pas fait ça, mais on a vendu de l'anguille et de la vieille morue de l'année 1935"! Or il devrait savoir que le gouvernement fédéral en activant le mouvement du commerce, y a une grande part de crédit.

"Le ministre a parlé d'électoralisme avec les $75,000, et a dit qu'au 19 juillet on a pris l'argent pour commencer l'école de Grande-Rivière".

M. Gagnon: — "Je n'ai jamais dit ça."

M. Bastien: — "C'est ce que j'avais compris."

M. Bélanger: — "Vous entendez dur."

M. Gagnon: — "J'ai dit qu'on a dépensé les octrois affectés aux pêcheries, pour des fins de propagande et de corruption électorale".

M. Bastien: — "Le ministre, lui, a exigé qu'on lui vote $5,000,000, pour le crédit rural, avant de partir pour la Beauce".

M. Gagnon: — "C'est inexact et le député le sait. Et je lui demande de retirer ses paroles"

M. Bastien parle de diverses choses, sans retirer ce qu'il a dit et les députés répètent avec insistance: "Retirez, retirez."

M. Bélanger: — "Allons, Cléophas, vas-y!"

M. Hortensius Béique: (U.N., Chambly): — "Il est gelé comme les anguilles de l'entrepôt." Comme l'hon. Henry-L. Auger insiste pour que M. Bastien retire ses paroles, M. Bastien répond: — "Le ministre de la colonisation m'interrompt avec une violence inaccoutumée. Pour satisfaire mes honorables amis, je dirai que le ministre des pêcheries a bénéficié du fait que la Chambre avait voté $5,000,000. pour le crédit agricole."

M. Gagnon: — "Le député de Berthier tient toujours à mettre une note politique dans ses remarques. Il a accusé le premier ministre de lancer des flèches dans le domaine fédéral. Mais l'honorable député qui critique le gouvernement en Chambre, n'a pas eu le courage de venir dans la Beauce, devant le peuple. Son parti n'a pas osé même présenter un candidat. Pourquoi n'est-il pas venu?"

M. Bastien: — "Le ministre veut-il dire de combien il a été en minorité dans son comté de Dorchester, à l'élection fédérale de 1935?"

M. Gagnon: — 'Je n'ai aucune hésitation à lui dire que j'ai été en minorité de 88 voix, la plus basse minorité de tout le pays. Mais le député de Berthier qui déplore ici les actions du gouvernement, qui critique, qui exhale sa mélancolie en cette Chambre, pourquoi n'est-il pas venu dans l'élection de Beauce redire ce qui le chagrine ? Les électeurs s'attendaient à ce qu'il vint; ils s'attendaient aussi à entendre la voix plus grave du chef de l'Opposition.

"Mais ce que nous avons entendu dans la Beauce, ce fut M. Lacroix, député fédéral de Beauce, qui est venu mélanger les questions fédérales et provinciales et rompre la neutralité que nous voulons garder entre les domaines provincial et fédéral. Ce n'est pas nous qui avons parlé de "fanal" sans vouloir blesser mon ami de Montréal-Laurier. C'est M. Lacroix qui a parlé de fanal ce n'est pas nous. Je dis que M. Lacroix, comme représentant du gouvernement fédéral, aurait dû rester chez lui et il aurait ainsi épargné à son parti un humiliation inutile et des ennuis qu'il ne recherchait pas.

"Il y a eu une élection complémentaire fédérale dans le comté de Bonaventure. Mais au contraire de la Beauce, quelle a été l'attitude du gouvernement national? Je défie qui que ce soit de prouver que le gouvernement national de Québec ait fait quoi que ce soit pour s'ingérer dans cette élection.

"Le député de Berthier a ridiculisé la vente des anguilles. Il est évident que nous n'avons pas à parler d'anguille ni de morue séchée dans une question de terres et forêts ou de colonisation. Mais lorsque nous discutons pêcheries, il est normal d'en parler. Si c'est si ridicule d'en parler, et si le député tient à en accorder le mérite à d'autres, pourquoi l'honorable chef de l'Opposition, lui qui est allé aux Etats-Unis rencontrer tant de messieurs reluisants, ne s'en est-il pas occupé ? Il aurait pu vendre les dites anguilles.

"Le député a voulu essayer de piquer le premier ministre en parlant des chances de succession possibles. Or je tiens à lui déclarer pour le rassurer une fois pour toutes, qu'il n'y a pas eu de député mieux traité par le premier ministre, que le député de Matane, et que l'un des plus beaux ministères qui aient été donnés est celui de votre humble serviteur. Qu'il calme ses craintes et ses angoisses; il n'y a pas de conspiration de palais. J'ai l'ambition de servir ma province, et je suis heureux de servir ma province sous la direction du chef valeureux et de haute vision politique qui s'appelle Maurice Duplessis".

M. Alexandre Taché, (U.N., Hull): —"On a parlé de la pêche au fanal, et le député de Berthier a longuement parlé de la pêche à la morue, si féconde en son temps. Il a oublié aussi une pêche qui se pratiquait sur une grande échelle de son temps : la pêche des petits poissons, et surtout celle plus renommée : la pêche des sangsues qui ont drainé l'épargne de la population".

M. C. Pouliot, (U.N., Gaspé Sud) suggère que l'on utilise la somme de $150,000, qui serait versée conjointement par le fédéral et le provincial, pour constituer un crédit maritime pour les pêcheurs. On pourrait acorder une prime de 50 p.c. de remise à ceux qui rembourseraient dans les délais voulus et qui en auraient profité de façon utile et progressive."

M. Gagnon félicite M. Pouliot de ses suggestions et demande un mémoire des observations que M. Pouliot a bien voulu faire. Il fait remanquer toutefois que l'argent du fédéral ne put être détourné de sa destination officielle. Il promet que le gouvernement étudiera et établira dès que la chose sera possible un crédit maritime.

On adopte ensuite les résolutions puis le bill en troisième lecture.

On adopte aussi en seconde lecture le bill Bilodeau sur les ressources naturelles de la province.

M. Duplessis offre ensuite des condoléances à M. Antoine Castonguay, député de Roberval, à l'occasion du décès de son fils.

M. Bouchard se joint à M. Duplessis, et la Chambre s'ajourne en signe de sympathie pour M. Castonguay.

La séance est alors ajournée à 8 heures et demie du soir.

SEANCE DU SOIR

Dès le reprise de la séance, la Chambre s'est formée en comité plénier, sous la présidence du docteur Marc Trudel, député de St-Maurice, pour étudier le bill modifiant la charte de Ville La Salle. Ce bill a été piloté par M. Anatole Carignan, député de Montréal-Jacques-Cartier, et maire de Lachine.

La clause "4" du bill a donné lieu à un débat qui s'est terminé quand le premier ministre Duplessis a suggéré de retourner ce bill au comité des Bills Privés. Cette suggestion a été acceptée à l'unanimité de la Chambre. L'article qui a provoqué un bref débat permettait au conseil de Ville La Salle de passer un règlement pour taxer les marchands et commerçants des autres villes qui font des ventes dans les limites de cette municipalité, ventes de victuailles, huiles, liqueurs douces, etc, etc. L'honorable F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, a combattu cette clause en déclarant qu'elle mettait encore en jeu le principe de l'inter-taxation, et que ce système contribuait à ériger des barrières commerciales partout entre les petites municipalités et les grands centres. "Plus on ajoute de taxes, licences, permis, dit le ministre de la Voirie, plus on nuit au commerce. Nous voulons aider le commerce,, mais ce n'est pas avec des mesures de ce genre que nous favoriserons les petits. Il faudrait en venir une fois pour toutes à définir le genre de commerce qu'on peut exercer librement partout dans la province."

M A. Carignan : "Si cette clause n'est pas approuvée, il y a des gens qui seront appelés à payer une licence de colporteurs, tandis que d'autres n'en paieront pas du tout."

L'hon. H.-L. Auger : "Nous pourrions amender le bill de manière à rencontrer les vues du maire de Lachine."

M. F.-A. Pouliot : "On devrait retourner ce bill au comité des Bills Privés."

L'hon. F.-J. Leduc : "Avec cet article, c'est le gros commerçant qui a le moyen de payer une licence qui pourra continuer son commerce, tandis que le petit négociant ne pourra rencontrer cette charge. C'est une étrange de manière d'aider les petits négociants. Je sais trop par mon expérience de quelques années au conseil de ville quelle est la situation qui résulte de l'inter-taxation."

M. Aug. Boyer : "Vous n'êtes pas au conseil de ville ici."

L'hon. F.-J. Leduc : "Peut-être ; mais la Législature doit bénéficier de ceux qui sont au courant des choses municipales. Si nous sommes ici pour ne pas appliquer ce que l'expérience a pu nous apprendre, je crois que ma place n'est pas au parlement."

M. A. Carignan : "Je ferai remarquer au ministre de la Voirie que chez nous, ce sont les gros qui très souvent ne paient pas, tandis que les petits n'hésitent pas à payer".

L'hon. M. Duplessis : "Le débat est très intéressant. On suggère de changer la forme de l'article, mais pour arriver à ceci, il faut un avis officiel. Je crois que le plus sage parti serait de rapporter progrès et de retourner le bill au comité des Bills Publics."

L'hon. F.-J. Leduc : "Je soumets également que le maire de Montréal nous a demandés de retarder l'étude de la clause "5".

L'hon. M. Duplessis : "Retournons le bill aux Bills Privés."

Cette suggestion est acceptée unanimement, puis le comité plénier de la Chambre s'attaque au bill de Verdun.

Comme le bill comportait une clause obligeant la compagnie des tramways à payer pour l'enlèvement de la neige et l'entretien des rues, le premier ministre a fait remarquer :

L'hon. M. Duplessis : "Je ne sais pas si la somme de $15,000, représente bien une somme équitable et juste comme contribution. Mais j'avertis la Montreal Tramways que nous allons reviser entièrement le contrat du tramway, contrat qui a été imposé à la population de Montréal, par le régime Gouin avec des conditions injustes pour la population de Montréal qui a dû l'accepter sans avoir été consultée. On a imposé d'abord une commission qui a fait une étude, puis on a imposé le contrat appliqué par une commission du tramway également imposée à la population de Montréal. Contrat en vertu duquel la ville de Montréal garantit à la compagnie 6% sur l'actif physique, grâce à quoi elle paie les intérêts sur les débentures et un dividende de 9% aux actionnaires. Nous allons

(Suite à la page 13, 1ère col.)

NE PAS GRATTER, MAIS SOULAGER L'IRRITATION

Pour soulager rapidement l'affolante démangeaison de l'eczéma, du psoriasis, de l'herbe à puce et de l'irritation du rectum ou autres endroits particuliers, il s'agit d'appliquer un onguent appelé Resinol. On le laisse toute la nuit. Il diminue l'envie de se gratter et soulage l'irritation.

Le Resinol a pour effet de calmer et soulager le feu de l'irritation et de vous réconforter. Grâce à l'aide de Resinol, la peau se rétablit également plus vite.

L'huile qui sert de base à l'Onguent Resinol est idéale pour pénétrer dans les couches extérieures de la peau et d'agir en profondeur. Baigner d'abord au Savon Resinol les parties affectées hâte l'efficacité de l'Onguent Resinol. Nombre d'infirmières suggèrent et emploient Resinol — pourquoi ne pas l'essayer à votre tour?

Achetez l'Onguent et le Savon Resinol à n'importe quelle pharmacie Pour échantillon gratuit, écrire à Resinol, Dépt. 4, Baltimore, Maryland.

ASTHME — RHUMES BRONCHITE — CROUP COQUELUCHE

Depuis 56 ans, ces afflictions cèdent au traitement de la vapeur de Vapo-Cresolene. Rien à prendre. Elle donne un soulagement rapide et permet un sommeil reposant. Sans danger pour le plus jeune enfant. Aux pharmacies.

Vapo-Cresolene

Demandez le livret No 12 à: Vapo-Cresolene Co., Edifice Miles, Montréal

VOYAGES

EXCURSIONS

ALLER ET RETOUR DE QUEBEC, LEVIS, CHARNY, ST-ROMUALD

Dép. Québec (Via Traverse) 5.00 p.m.—12.00 minuit — VENDREDI, 2 AVRIL

GASPE — — — — $6

Rimouski	$3.75	Campbellton	$6.00
Moncton	6.00	Charlottetown	9.00
Saint-Jean, N. B.	6.00	Sydney	10.00

HALIFAX — — $10.00

RETOUR JUSQU'AU MARDI, 6 AVRIL

Les trains ordinaires — SAMEDI, 3 AVRIL

LA MALBAIE — — $1.70

Pointe-au-Pic	$1.65	Baie St-Paul	$1.15	St-Irénée	$1.60
Monk	2.40	Armagh	1.45	Bras d'Epic	2.05

RETOUR JUSQU'AU LUNDI, 5 AVRIL

Les trains ordinaires — SAM. 3-4 AVRIL — DIMANCHE — Les trains du matin

MONTMAGNY — — 80c

Riv.-du-Loup	$2.40	Lyster	$0.85	Island Pond	$3.40
Coaticook	2.90	Richmond	2.05	Sherbrooke	2.50
St-Hyacinthe	2.60	L'Islet	1.05	Victoriaville	1.40

DRUMMONDVILLE $2.10

Garneau $1.60 — Grand'Mère $1.65 — Shawinigan Falls $1.80

JOLIETTE — — — $2.60

RETOUR JUSQU'AU LUNDI, 5 AVRIL

Billets et renseignements des agents du

CANADIEN NATIONAL

S. S. GASPESIA

Partira de Québec à Midi, dimanche, le 28 mars

(Les conditions de la température et de la glace le permettant)

Pour les ports de la Côte Nord, de BAIE COMEAU à HAVRE ST-PIERRE. Le fret sera reçu au hangar No. 19 jeudi et samedi.

Pour toutes informations, s'adresser à :

CLARKE STEAMSHIP COMPANY LIMITED

56 rue St-Pierre

Québec — Tél. : 2-2041

CHEZ WOODHOUSE

GRANDE VENTE D'ANNIVERSAIRE

OFFRE DE SOULIERS GRATIS

PAS DE DÉPÔT

40 SEMAINES ou 10 MOIS POUR PAYER SANS AUTRE INTERET ou SURCHARGE

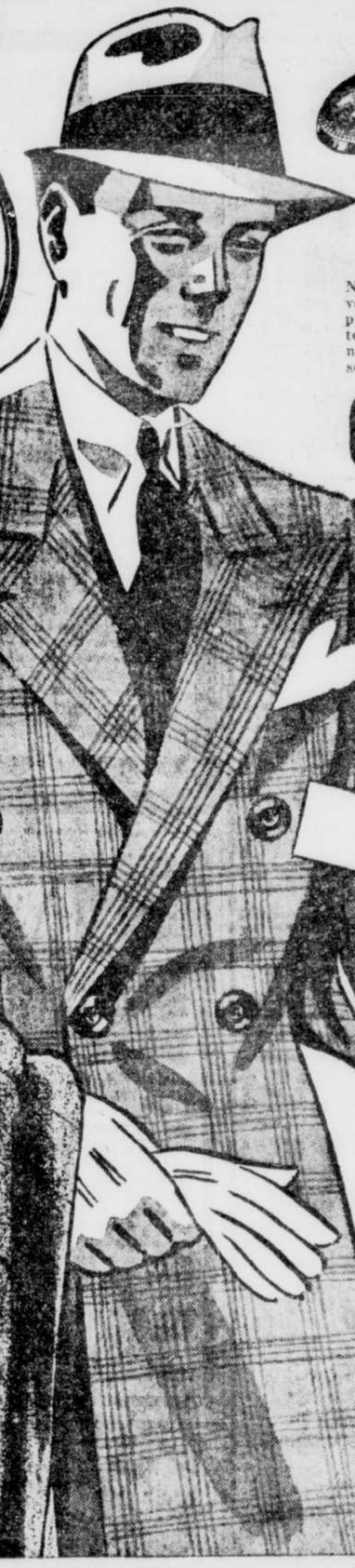

Ne manquez pas d'assister à cette sensationnelle vente et de profiter des aubaines exceptionnelles à prix considérablement réduits. Avec l'achat d'un vêtement ou plus au rayon des vêtements d'hommes, nous donnerons TOUT A FAIT GRATIS une paire de souliers de qualité supérieure.

COMPLETS à deux pantalons

Très élégants complets à devant droit, à devant croisé ou à dos sport, en tissus, tweeds et worsteds anglais tout laine. Tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de nuances dessins à rayures. Tailles : 34 à 44. Ajustement parfait garanti dans chaque cas.

Rég. $27.50

$19.95

Sans autre intérêt ou surcharge 10 versements hebdomadaires de 50c chacun ou 10 mensualités de $2.00 chacune.

VOTRE PREMIERE MENSUALITE ASSURE LA LIVRAISON

NOUVEAUX PALETOTS DU PRINTEMPS

Chacun de ces paletots aux points de vue de l'excellence de la confection, de la qualité des tissus et de l'élégance de la coupe est exactement conforme au prototype de qualité que nous avons exigé des manufacturiers. Choix des tissus suivant: Tissus Polo — Vigogne — Velours — Fleeces, etc. Tailles : 33 à 46. Modèles ajustés à devant droit ou à devant croisé — Raglans — Slip-Ons — à ceinture Balmacaans, etc.

Rég. $26.50

$17.95

Sans autre intérêt ou surcharge 10 versements hebdomadaires de 45c chacun ou 10 mensualités de $1.80 chacune

Souliers Gratis pour Garçons

Venez faire votre choix parmi notre splendide collection d'élégants complets et paletots pour garçons, adolescents et étudiants. Vous y trouverez de très chic vêtements confectionnés de lainages résistants et de longue durée. Rappelez-vous également que durant cette sensationnelle grande vente nous donnerons ABSOLUMENT GRATIS une paire de jolis souliers de bonne qualité avec chaque achat d'un complet ou d'un paletot de $10.00 ou plus.

PALETOTS de printemps pour garçons

Modèle Guard ou Balmacaan. Tweed tout laine, uni et de fantaisie. Brun et gris. Tailles 28 à 33, 10 à 15 ans.

SPECIAL **$10.95**

Sans autre intérêt ou surcharge 10 mensualités de $1.10 chacune

COMPLETS 3 articles pour garçons

Tissus tout laine. Modèles à devant droit, à devant croisé ou genre sport. Tons de brun, gris et bleu poudre. Tailles 28 à 33. Pour 10 à 15 ans.

SPECIAL **$11.45**

Sans autre intérêt ou surcharge 10 mensualités de $1.15 chacune

COMPLETS 2 pantalons pour adolescents et étudiants

Complets 4 articles, devant droit, devant croisé ou genre sport. Tweeds tout laine unis et de fantaisie, gris uni, bleu du Couronnement, quadrillé brun et fauve. Tailles 31 à 37. Pour 13 à 19 ans.

SPECIAL **$15.95**

Sans autre intérêt ou surcharge 10 mensualités de $1.60 chacune

PALETOTS de printemps pour adolescents

Tweeds de fantaisie, tout laine, dans les plus nouveaux dessins du printemps. Balmacaan, Raglan, Tubulaire. Tailles 32 à 37. Pour 13 à 19 ans.

SPECIAL **$13.95**

Sans autre intérêt ou surcharge 10 mensualités de $1.40 chacune

NOUVEAUX CHAPEAUX 'HOMBURG' BILTMORE

Messieurs, pour Pâques portez ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de chapeaux — le chic modèle "Homburg". Nouvelles nuances printanières : Bleu poudre — gris médium — gris ardoise et brun. Pointures : 6⅝ à 7⅞.

$5.00

OUVREZ UN NOUVEAU COMPTE OU FAITES PORTER CET ACHAT A VOTRE COMPTE ACTUEL.

Sans autre intérêt ou surcharge

WOODHOUSE & Cie Limitée 65 rue de la Couronne

Londres Birmingham Liverpool Manchester Nottingham Hull Southampton Cardiff Belfast Edimbourg Glasgow Dublin New-York MONTREAL, *105, rue Ste-Catherine Ouest.*

Utilisez le système de Modernisation et d'Amélioration aux maisons

offert par la Loi Fédérale du Logement

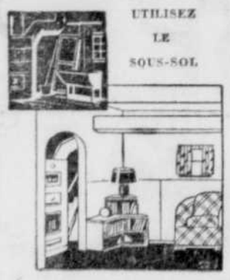

EN VOICI POUR VOUS L'OPPORTUNITE

Il se peut que, tout comme des milliers de propriétaires de maisons, vous ayez retardé à faire de nombreux travaux que

vous considériez nécessaires pour la protection de votre maison votre placement — tout simplement parce que vous n'aviez pas l'argent disponible ou parce que vous ne pouviez pas emprunter sans donner des garanties suffisantes ou sans avoir à vous adresser à des amis, des parents ou des endosseurs.

Maintenant, le Gouvernement canadien s'offre à garantir les prêts que feront les banques, de sorte qu'il vous est possible d'emprunter aux banques des sommes raisonnables à un taux d'intérêt modique et sans que votre billet ait besoin d'être endossé. Ceci vous permettra de faire tous les travaux nécessaires pour mettre votre propriété en bon état ou pour la moderniser et en faire une habitation gaie et plus charmante, sans parler de l'augmentation de valeur que cela lui donnera. De plus, vous pouvez rembourser cet emprunt en petites mensualités s'étendant sur une période d'un à trois ans.

Presque tous les genres de travaux d'une nature permanente (on doit faire une distinction entre ces travaux et des articles, appareils ou installations amovibles) tels que la peinture, la transformation

du grenier en une salle de jeu pour les enfants, des modifications de divisions à l'intérieur, la transformation de votre cuisine, d'une chambre ou de votre sous-sol, l'installation d'un système moderne de chauffage, la construction d'un garage, même, etc., etc.

Nous prions nos lecteurs et lectrices de jeter un coup d'oeil sur les annonces apparaissant dans cette page et tirer profit, à cette occasion, des opportunités qu'elles offrent.

"Le foyer"

Il n'est pas question en ces lignes de mousser quelqu'intérêt personnel alors que tous les yeux se tournent vers une entreprise d'envergure nationale, mais bien d'ériger un plaidoyer en faveur d'un mouvement dont le but et les conséquences marchent de pair avec l'avantage de chacun.

Ce qui constitue le premier actif, la principale ressource d'un pays, c'est *le sol, l'habitat*, en un mot *la propriété*. Or comme cette ressource est d'un avantage primordial non seulement comme *avoir* mais en rapport avec les services qu'elle rend, il s'en suit que la propriété est un des éléments nécessaires à toute civilisation.

S'agit-il de porter remède aux effets funestes d'une crise monétaire alors que le capital, canalisé vers de mêmes sources, paralyse le commerce, l'agriculture et l'industrie, on ne peut mieux y remédier qu'en facilitant sa circulation par l'apport d'un appui au développement et à l'entretien de la *propriété*.

Que de propriétaires voient leurs immeubles se détériorer et perdre ainsi de leur valeur faute de soins et de réparations nécessaires. C'est ce que notre gouvernement central a bien compris en mettant à la portée de tous le plan préconisé, avec l'aide des plus solides institutions financières du pays. Ce plan fournit aux propriétaires le moyen de réparer leurs immeubles, joignant ainsi l'utile à l'agréable, le nécessaire et l'indispensable au confort et au bonheur d'un peuple qui a souffert tous les inconvénients que sept années de disette ont accumulés.

Profitons, nous de la province de Québec, de l'aide qu'offrent et le gouvernement fédéral et les institutions financières du pays, afin que les provinces voisines (comme l'Ontario l'a fait l'an dernier) ne soient pas les seules à bénéficier des avantages pour lesquels nous versons notre quote-part, sans toutefois pouvoir bénéficier. Profitons, cette fois-ci, de l'occasion qui passe et qui peut-être ne s'offrira plus jamais. H.-P. Cimon.

Plomberie
Chauffage
Electricité

Les propriétaires qui désirent de plus amples informations concernant le plan fédéral d'améliorations en plomberie, chauffage, électricité, ventilation, air conditionné, trouveront toutes les informations voulues sans frais et sans obligations, chez

Fortunat Gingras
Fils Enrg.
34, St-Augustin Tél.: 2-1704

$2.50
Spécial
Le gallon
Peinture
de première qualité ou argent remis
Les produits
MONT ROYAL
72 de l'Eglise Tél. : 3-2834
Après le 1er mai, au N° 24 St-Joseph

Votre FOYER

Aimez votre foyer

C'est l'enfance, l'adolescence, l'âge mûr, le soir de la vie ! C'est là que l'âme se forme et se berce au culte du souvenir. Il constitue toute l'histoire de notre vie, votre même celle de générations, de l'aïeul au petit-fils. C'est un peu, c'est beaucoup de soi-même !

AMELIOREZ votre foyer

Que la vie de famille y soit plus agréable, plus douce, plus attachante et les ans, moins lourds ! . .

Si vous ne possédez pas votre foyer . . .

Si, depuis environ dix ans vous versez inutilement en "loyers" la valeur de l'immeuble occupé (et vous l'avez sans doute fait), sans cependant n'en rien posséder, alors INSTALLEZ-VOUS CHEZ VOUS, cessant ainsi toute dépense inutile.

Consultez-nous, une jolie demeure vous attend, payable comme un loyer !

H. P. CIMON
Courtier en Immeubles et Agent d'Affaires
2, à 6, côte d'Abraham Tél: 5169

Drolet & Lapointe
Entrepreneurs plombiers électriciens
Accessoires de chauffage et cuisine à vapeur

MM. Alfred Drolet et Wilfrid Lapointe, à l'emploi de la maison Jobin et Paquet depuis 25 ans, sont heureux d'annoncer à leurs nombreux parents et amis qu'ils ont ouvert une boutique au No 9, rue St-Charles. Ils continueront comme par le passé à donner pleine satisfaction à tous ceux qui voudront bien les encourager.

9 rue St-Charles Tél: 9189

Jamais vous n'avez vu
PAPIER PEINT
du moins papier peint aussi remarquable, aussi magnifique que le nouveau papier-tenture IMPERIAL lavable actuellement à l'étalage à notre salle de montre. Tous les papiers de cette marque sont, naturellement, lavables et inaltérables à la lumière.

BLACK & SON
DECORATEURS
122½ rue Artillerie. Tél. 4-3374

Joignez l'utile à l'agréable

Dans une cuisine améliorée il y a place pour une

Laveuse Electrique BEATTY

Voyez nos derniers modèles

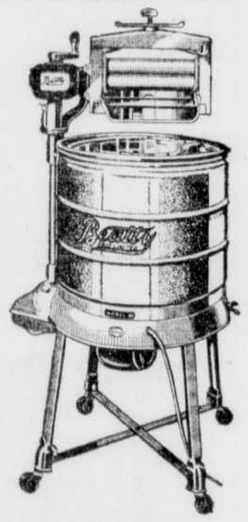

Voyez notre
Laveuse Electrique
facile à opérer

Elle travaille plus vite et mieux; elle dure plus longtemps.

NOUS REPARONS toutes sortes de laveuses et balayeuses électriques.

Demandez une démonstration de nos nouvelles balayeuses et repasseuses électriques.

BALAYEUSES ELECTRIQUES, POLISSEURS DE PLANCHERS, REPASSEUSES ELECTRIQUES, etc.

Le Magasin Beatty
66 rue St-Joseph, Tél. : 2-2724, 2-2725

La cuisine moderne serait incomplète sans le précieux appoint d'un réfrigérateur moderne

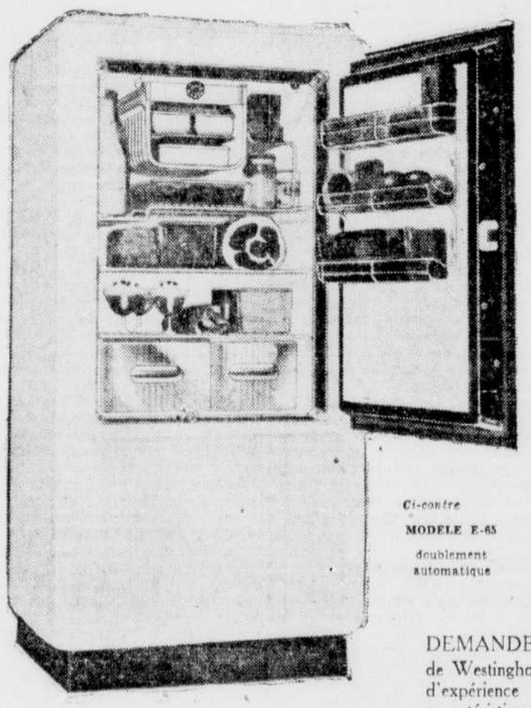

Le nouveau
Westinghouse 1937

WESTINGHOUSE nous revient, cette année, avec de grands perfectionnements qui vous garantissent les cinq qualités essentielles, dans un réfrigérateur de qualité supérieure :

Ci-contre
MODELE E-65
doublement automatique

—indéfectibilité
—plus de commodités
—congélation extra rapide
—longue durée
—plus d'économie

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION de Westinghouse, à nos magasins. Des spécialistes d'expérience vous démontreront ses nombreuses caractéristiques exclusives.

Quebec Power

Téléphone 4-4636

PRUNEAU LIMITEE

Matériaux de construction

Toujours en mains

CIMENT, CHAUX, PLATRE, HARDWALL, BRIQUES DE TOUTES SORTES, TERRE A FEU, GYPROC, PAPIER A CONSTRUCTION, ETC.

203, rue du Pont Québec

WOODHOUSE

EST L'ENDROIT ET MAINTENANT LE TEMPS DE RE-MEUBLER VOTRE FOYER POUR LE PRINTEMPS AVEC DE BEAUX MEUBLES SE VENDANT AU PLUS BAS PRIX SUR UN GENEREUX MODE DE PAIEMENTS.

AUCUN DEPOT
VOTRE PREMIERE MENSUALITE ASSURE LA LIVRAISON
24
MOIS POUR PAYER
SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

En tout temps, il est sage de voir, chez Woodhouse, l'assortiment complet de beaux meubles de maison. Particulièrement en ce temps-ci, il en vaut encore plus la peine de venir admirer tous les nouveaux mobiliers Chesterfield, de Chambre à Coucher, de Salle à Manger et tout autre mobilier de construction de qualité aux dessins charmants. Un fait saillant est que les prix sont exceptionnellement bas pour la haute qualité offerte et quand vous considérez le généreux mode de paiements en plus de maints autres avantages, vous réaliserez qu'en achetant chez Woodhouse maintenant vous faites preuve d'un choix judicieux. Rappelez-vous aussi qu'il ne reste plus que quelques jours durant lesquels vous pourrez obtenir absolument gratis un magnifique fauteuil chromé avec l'achat de meubles d'une valeur de $100.00. Donc, hâtez-vous et descendez chez Woodhouse demain.

WOODHOUSE & CIE LTEE
65
RUE DE LA COURONNE

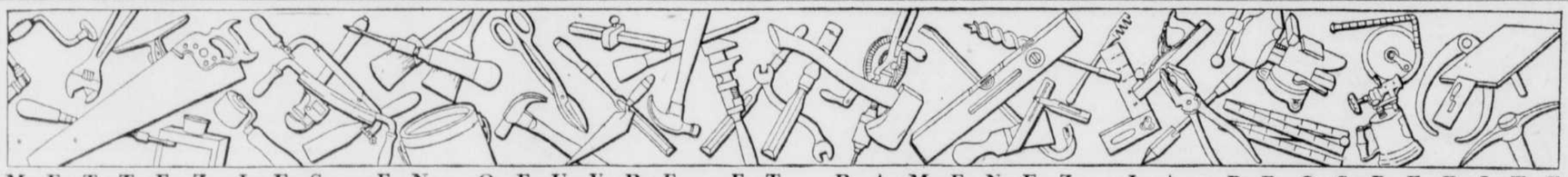

METTEZ-LES EN OEUVRE ET RAMENEZ LA PROSPERITE

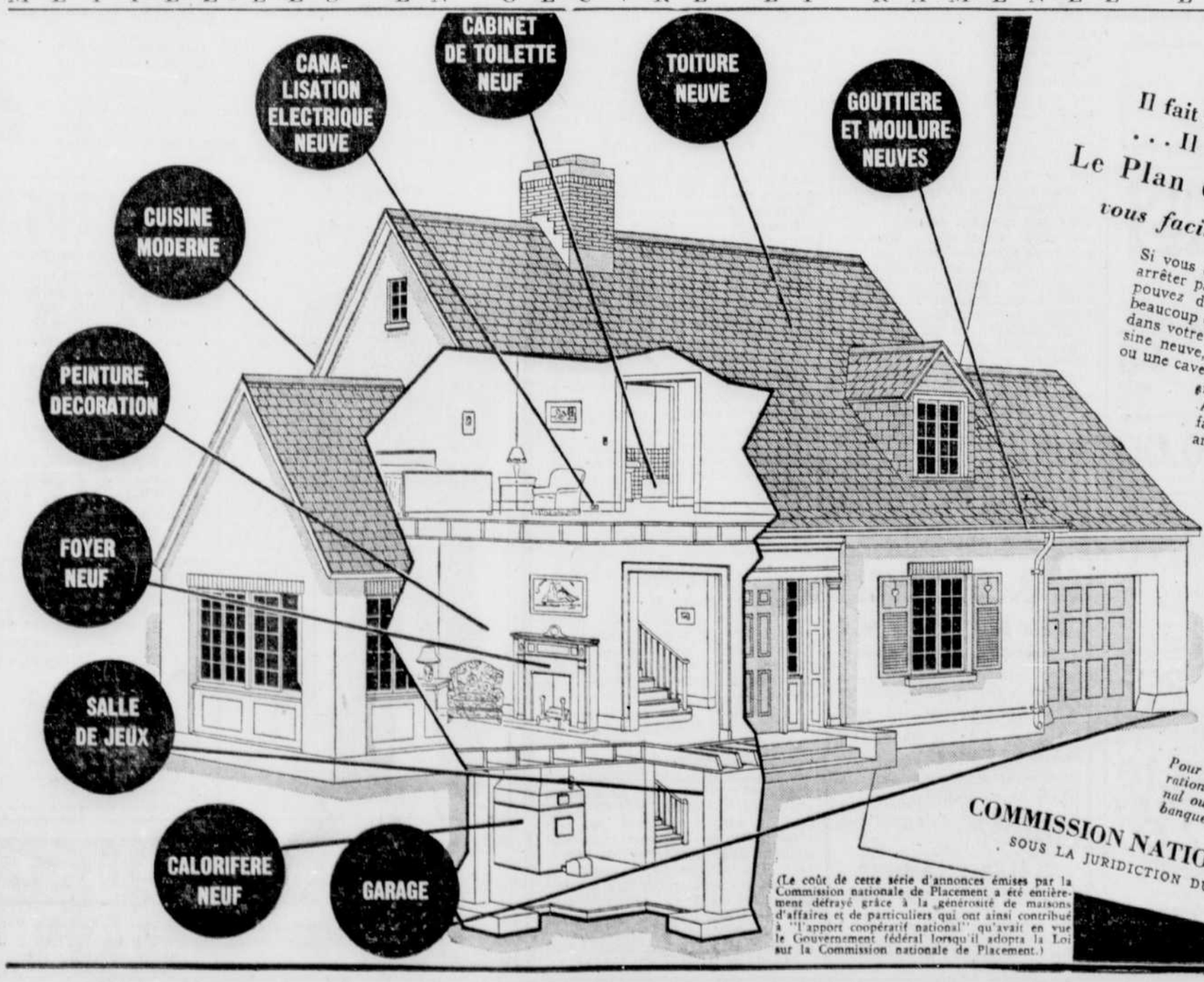

(Le coût de cette série d'annonces émises par la Commission nationale de Placement a été entièrement défrayé grâce à la générosité de maisons d'affaires et de particuliers qui ont ainsi contribué à "l'apport coopératif national" qu'avait en vue le Gouvernement fédéral lorsqu'il adopta la Loi sur la Commission nationale de Placement.)

Il fait bon habiter une maison moderne
. . . Il fait bon *donner du travail.*
Le Plan d'Amélioration des Maisons
vous facilitera les déboursés nécessaires.

Si vous songez à réparer votre maison, ne vous laissez pas arrêter par les intempéries ou les difficultés d'argent. Vous pouvez dès maintenant commencer certains travaux, sans beaucoup d'inconvénients; vous pouvez, par exemple, installer dans votre maison un nouveau cabinet de toilette, ou une cuisine neuve, calfeutrer les ouvertures, transformer un grenier ou une cave en salle de jeux, rafraîchir l'intérieur des appartements, renouveler les canalisations électriques. Assurez-vous d'abord du prix: le moyen le plus facile sera de faire visiter votre maison par un architecte ou par l'ouvrier qui sera chargé des travaux, lui demandant de vous soumettre un devis.

EMPRUNTS FACILITÉS

En vertu du Plan d'amélioration des maisons, vous pourrez payer le coût des travaux au moyen d'un emprunt consenti par votre banque ou négocié en votre faveur par un entrepreneur, un fournisseur de matériaux ou un architecte. On n'exige ni garantie, ni endosseurs. Il suffit que l'emprunteur prouve qu'il est en mesure de rembourser l'emprunt par mensualités; on lui consent le prêt, les travaux avancent, la maison devient plus habitable, et, *surtout, les ouvriers y trouvent l'emploi dont ils ont besoin.*

Pour tous renseignements sur le Plan d'amélioration des maisons, s'adresser au Comité régional ou au président du Comité provincial, aux banques, ou à la Commission nationale de Placement, à Ottawa.

COMMISSION NATIONALE DE PLACEMENT
SOUS LA JURIDICTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Un vote de 54 voix contre 9 à la Chambre; attaques contre le groupe des dissidents

(Suite de la page 11)

réviser le contrat suivant la justice."

M. A. Boyer : "Je vois que la ville de Montréal, dans son bill va demander que la compagnie des tramways soit tenue de payer pour les circuits d'autobus et l'enlèvement de la neige tout comme dans les rues à voies ferrées, soit 50% du coût d'enlèvement de la neige et d'entretenir. Je crois qu'il serait juste et équitable que la même mesure s'applique à Verdun. Je suggérerais donc d'amender la section du bill, en conséquence."

M. P.-A. Lafleur, député de Verdun, suggère que l'on s'en tienne à la clause du bill telle que demandée par Verdun.

L'hon. M. Duplessis : "Il s'agit avant tout de rendre justice. Nous sommes ici pour rendre justice, au peuple d'abord, puis aux autres ensuite. Je ne sais pas sur quoi on se base pour fixer à $15,000. la contribution de la compagnie. Le député de Verdun défend la cause de sa ville, et je l'en félicite. Mais il faut étudier la question d'un point de vue plus général. Je le répète : le contrat a été imposé par le régime Gouin sans consulter les intéressés, contrat où l'on a jugé à propos d'apporter des garanties aux porteurs de débentures, mais sans aucune garantie pour la population. La compagnie qui exploitait un service public, en utilisant nos ressources naturelles, avait des garanties pour ses actionnaires, pour ses obligataires, mais aucune garantie pour les taux en faveur du public. Pas une clause du contrat ne garantit des taux en faveur du public. Pendant les années de crise, la compagnie a payé non seulement 9% à ses actionnaires, voyait son actif physique assuré d'un intérêt de 6%, mais elle n'a même pas payé à la ville la somme annuelle de $500,000. placée là comme camouflage, comme dirait le chef de l'Opposition. Et avec ce contrat, les taux ont augmenté, ainsi qu'ont pu le vérifier ceux qui ont connu le régime.

Ainsi donc, on n'avait aucune protection pour le consommateur, mais on a consenti à pyramider les profits, au détriment de la population par les compagnies de gestions, avec la permission des régimes Gouin, Taschereau et Godbout. C'est ainsi que la compagnie des Tramways est sous le contrôle de la United Securities qui elle à son tour est sous le contrôle de la Shawinigan et la M. L. H. and P. Consolidated.

UNE ATTAQUE

Cette exploitation doit cesser et elle va cesser. Au nom de mon gouvernement je dis qu'il faut que ça cesse, et ça va casser. Les injures et les insultes de ceux qui posent au patriotisme pour cacher des sentiments et des motifs personnels qui les animent, ne nous empêcheront pas de poser les actes de justice que nous devons poser. Nous nous allons les poser après étude mûrie, réfléchie et sans passion, sachant que les actes que nous posons s'ils sont trop onéreux auront des conséquences malheureuses sur les ouvriers, les classes de petits propriétaires parce que les dettes de la province seront payées par ces gens.

Nous allons rétablir la justice, indifférents aux insultes et aux injures sans crainte des gens qui utilisent le patriotisme non comme fin, mais comme moyen, en mesurant la portée de nos actes, sans révolution, sans commotion, sans faiblesse comme sans démagogie.

Car l'équité et la justice ne peuvent être établies de façon durable si le gouvernement ne pèse pas toutes les conséquences de ses actes, de sa législation. Nous allons dans la province de Québec, indépendamment des trusts et des puissances d'argent, établir la justice, nous allons poser des actes après les avoir mûris, après y avoir réfléchi, sans qu'il en coûte à la population, et en nous souvenant de ce vieux principe de civilisation chrétienne que l'argent doit être un serviteur mais non pas un maître dont les humains soient les esclaves.

Le contrat du tramway sera revisé avec toute la prudence et aussi suivant la justice, et sans faiblesse. D'aucuns qui posent aux patriotes, prétendent que la prudence ne vaut rien. Nous voulons et nous allons établir des termes raisonnables, nous allons redresser les griefs dans la mesure de la justice et de l'ordre.

Je puis dire aux ennemis qui aspirent à ma position, croyant que le salaire représente beaucoup que ce salaire ne vaut rien s'il n'est pas utilisé pour le bien de la province ; que ce capital ne vaut pour un homme de coeur, que parce qu'il fournit les moyens de répandre largement le bien et pour accomplir les mesures qui feront le bien du peuple, alors que d'autres vivent non pour soulager la souffrance, mais vivent à même la souffrance de la population.

Nous voulons que les hommes publics donnent l'exemple dans leurs actes et non pas seulement dans leurs paroles et que la province soit dirigée et administrée de façon que les droits du peuple soient respectés et sauvegardés dans une politique murie dans l'ordre et le bon sens.

Je dis aux compagnies comme la United Securities, la M. L. H. and P. C. et autres que le contrat du tramway va être revisé, que les abus des trusts vont être réprimés, que la province de Québec va reprendre sa marche en avant dans le droit, dans l'ordre, sans démagogie, sans commotions, et aussi sans faiblesses.

M. Jonathan Robinson, député de Brôme, dit qu'il s'accorde avec tout ce que lit M. Duplessis. Il admet que les ouvriers ont souffert, surtout chez les Canadiens français, qu'ils n'ont pas été payés par les grosses compagnies comme ils auraient dû l'être, trop souvent. Mais il y a aussi autre chose: il ne faut pas effrayer le capital, il ne faut pas donner l'impression que la province de Québec est opposée au capital, mais il faut le rencontrer sur des bases de justice et de bon sens. Depuis deux semaines, j'ai reçu des demandes de compagnies pour savoir s'il ne serait pas possible de s'en aller en Ontario. Nous avons la meilleure province et le meilleur gouvernement. Mais les déclarations intempérées de certains groupes radicaux ont jeté du malaise. Il faut être prudent, agir avec fermeté, réparer le mal, préparer l'avenir, mais agir avec prudence.

L'hon. M. Duplessis — Je remercie le député de Brôme de ses déclarations qui sont au point. Je dis que l'heure est arrivée où nous devons agir avec énergie et justice. Le capital honnête n'a pas raison d'avoir peur de la franchise et nous allons agir avec franchise. Le capital malsain, il nous chaut peu. Mais une chose me frappe: Chaque fois que le gouvernement de Québec — je le dis sans vantardise, le gouvernement le plus énergique et le plus conscient de ses responsabilités que nous ayons eu depuis trente ans au moins — chaque fois que le gouvernement pose des actes de bon sens et de probité politique, nous entendons des financiers s'écrier que si le gouvernement de Québec persiste, ils vont aller s'établir dans Ontario. Nous voulons vivre en paix dans la confédération canadienne et nous réprouvons l'esprit de paroissialisme étroit, comme les préjugés de races et les menées de la démagogie. Nous avons d'abord l'amour de notre pays, du Canada. Mais nous voulons rétablir la justice au capital qui menace d'aller en Ontario, si nous passons telle ou telle loi: Vous êtes des farceurs !

Vous prétendez que le crédit d'Ontario est ruiné, que sa réputation est perdue, par suite de certaines attaques à la soi-disant sainteté des contrats, et du même souffle vous nous dites que vous allez dans l'Ontario où d'après vous le crédit est ruiné. Quels farceurs ! Le capital honnête nous en avons besoin, nous voulons le protéger. Car le capital d'aujourd'hui c'est le travail d'hier, et le travail d'aujourd'hui c'est le capital de demain.

Je dis à ces gens que ceux qui font leur devoir, qui ne s'occupent pas des insultes ni des menaces des gens déçus, mais qui agissent mûrement et avec réflexion, et qui après avoir mûrement réfléchi, agissent sans peur, sans tergiversations quand l'heure est venue, je dis que ceux-là n'ont pas peur de se dresser devant n'importe quelle puissance pour établir des législations à base de justice et de bon sens.

Tant que je serai premier ministre — et c'est une tâche lourde si elle comporte des honneurs, et des honneurs qu'un homme de coeur ne supporte qu'avec peine lorsqu'il est attaqué sauvagement, lorsqu'il est assailli par des gens dont les sentiments sont inspirés ni par la justice ni par la charité — tant que je serai premier ministre jamais je n'endurerai qu'aucune puissance d'argent ne vienne se dresser devant les mesures de justice accomplies dans l'ordre, la mesure et la réflexion.

Je dis à ceux qui ont la prétention de vouloir gouverner — et dont la déception se mesure non pas par le patriotisme qui est, lui, large et grand, mais sur les désillusions d'un pouvoir auquel ils aspiraient et que la population n'a pas voulu leur accorder et avec raison, je dis que de leurs injures, je ne m'inquiète pas. Car lorsqu'un homme a conscience d'être insulté par des hommes déçus, des démagogues et non par des gens qui veulent faire du bien à la population, il ne doit pas s'inquiéter davantage.

M. L. Casgrain :—"Est-ce que le premier ministre a voulu parler de l'opposition officielle ?"

L'hon. M. Duplessis :—"J'ai parlé des ambitieux, des gens déçus et de ceux qui n'ont pas été élus à cause de leur patriotisme. Or, si le député de la Rivière-du-Loup s'est reconnu...!" (Rires et appl.)

M. Aug. Boyer :—"J'attire l'attention de la Chambre sur le fait que cette clause est très importante en raison des demandes qui sont soumises dans le bill de Montréal. On devrait adopter la même politique pour Verdun que pour Montréal. Il y a un principe en jeu."

L'hon. M. Duplessis :—"Je ne comprends pas que les champions de la lutte contre les monopoles, ceux qui ont le monopole de la vertu, restent aussi indifférents quand nous luttons contre une compagnie. Quel spectacle. Voyez-vous l'attitude des monopolisateurs de la vertu. Quand nous parlons contre un trust, ils restent assis. Nous voulons les rencontrer en face; ils ont peur..."

Une voix :—"Ils sont meilleurs à la radio".

L'hon. M. Duplessis :—"De très loin, ils combattent, mais quand ils ont l'ennemi en face, ils ont peur. J'espère que ces faux champions de la lutte contre les monopoles sauront se lever, et les rencontrer en face". (Appl.)

(La députation tourne ses regards vers M. J.-E. Grégoire, mais le député de Montmagny reste silencieux, et l'étude du bill se continue).

M. P.-A. Lafleur :—"Je suis prêt à accepter un amendement pour que la compagnie soit appelée à payer cinquante pour cent du coût de l'enlèvement de la neige dans les rues où circulent les autobus, pourvu que ce revenu ne soit pas inférieur à $15,000".

Le bill est alors amendé suivant la suggestion de M. P.-A. Lafleur, et on décrète qu'il subira sa troisième lecture à la prochaine séance.

Le comité plénier rapporte ensuite progrès sur le bill modifiant la charte de la compagnie des tramways Verchères-Chambly-Laprairie. M. Félix Messier explique à la Chambre que cette compagnie demande de prolonger pour trois autres années les privilèges qu'elles a obtenus de par sa charte.

LES COMPAGNIES

L'honorable Joseph Bilodeau, ministre de l'Industrie, du Commerce et des Affaires Municipales, présente ensuite son bill intitulé : "Loi relative à la mise en valeur des ressources naturelles."

L'hon. J. Bilodeau : — "Nous voulons par ce bill que les corporations soient incorporées ici dans la province en vertu de nos lois provinciales, et qu'elles ne puissent acquérir les ressources naturelles de notre province pour les exploiter sans cette incorporation. Le présent bill aura deux bons résultats. Premièrement, les compagnies seront obligées d'avoir leur siège social dans la province de Québec si elles veulent exploiter nos ressources naturelles, et deuxièmement, ces compagnies devront payer des taxes au trésor provincial. De plus, cette loi permettra à nos techniciens d'obtenir du travail plus facilement. En 1935, j'ai accusé le gouvernement libéral d'avoir concédé nos ressources naturelles aux étrangers sans exiger des compagnies l'embauchage d'une proportion raisonnable de canadiens-français, non seulement pour les positions inférieures, mais également pour les postes supérieurs. J'ai porté cette accusation au sujet de l'exploitation des pouvoirs d'eau. C'est pourquoi, dès l'assermentation du nouveau cabinet, lorsque des compagnies sont enues nous demander des droits, nous avons posé comme condition que ces compagnies devraient employer nos techniciens, payer des salaires raisonnables, et acheter leurs matériaux, la nourriture des employés dans la province de Québec. Trop souvent dans cette province, on a pensé au capital argent sans songer au capital humain.

Tout en tenant compte que l'agriculture est à la base de notre vie économique, nous voulons aider le commerce et l'industrie en aidant ceux qui veulent s'établir ici à la condition qu'ils dépensent leurs capitaux dans notre province, et qu'ils emploient nos techniciens. Si nous nous sommes battus pour épurer le domaine politique, nous nous sommes également battus pour l'application d'un programme de restauration sociale et économique. Cette législation constitue un grand pas dans le sens du nationalisme bien compris. Nous devons être fiers de cette législation, car elle est basée sur l'orientation que nous avons donnée à notre programme politique au cours de la dernière campagne. Nous voulons légiférer en tenant compte des besoins de la majorité à laquelle je suis fier d'appartenir, mais sans préjudice à la minorité qui est venue chez nous chercher le bien-être et la sécurité. Cette loi permettra l'exploitation des ressources naturelles au bénéfice de nos concitoyens. (App.)

M. M. Pelletier:—"Cette loi est la réalisation d'un autre article de notre programme, et je suis heureux de l'approuver. Le peuple de cette province n'a pas voté seulement pour un changement de gouvernement, mais aussi pour des réformes économiques et sociales. Cette loi est conforme à nos idées, à la doctrine que nous avons prêchée, et elle est imbue du plus sain nationalisme canadien-français. J'insiste sur ce dernier mot. (App.)

L'hon. O. Gagnon: — "Je félicite le ministre du Commerce et de l'Industrie de cette loi. Je veux souligner le fait que cette loi n'est pas mentionnée dans le discours du Trône, et qu'elle constitue une reforme très importante. Je m'étonne de constater que lorsque nous passons des lois sociales, l'opposition brille par son silence. L'opposition réelle veut-elle céder sa place à l'opposition déguisée?

L'hon. M. Duplessis: — "Je suis surpris de constater que l'opposition officielle et l'opposition déguisée ne s'intéressent aucunement à une loi qui constitue une réforme très importante."

M. L. Casgrain : "Faites-vous de l'obstruction à votre loi....?

L'hon M. Duplessis: 'Nous ne faisons que multiplier les jets de lumière pour effacer l'obstruction mentale de ceux qui ne comprennent pas. (Rires et app.) Dans le passé, on nous disait que pour passer ces lois, il fallait attendre la décision du pouvoir central. Nous nous disons qu'il n'existe aucune raison pour empêcher Québec de donner l'emploi. L'ancien régime n'avait pas songé à cette loi. La loi dit que les compagnies minières, les compagnies forestières, et autres devront s'incorporer dans la province de Québec en vertu des lois provinciales. Voilà une bonne politique que nous appliquons non pas parce qu'elle nous semble animée de ce nationalisme étroit qui caractérise les activités de certains démagogues. Nous disons par cette loi que les ressources naturelles ne sont pas l'apanage de telle race, de telle religion, car pour ceux-là qui soulèvent le cri de race, il conviendrait peut-être d'appliquer le vieux dicton: 'Le cri du patriotisme est souvent le dernier refuge de la canaille".

Cette législation est des plus importantes. Je ne puis comprendre l'attitude de ces orateurs qui parlent pendant une heure, dont cinquante minutes pour dire que les Canadiens français n'ont rien et qui pendant les dix autres minutes prétendent qu'ils devraient s'emparer de tout. Que les étrangers viennent ici, qu'ils soient les bienvenus, pourvu qu'ils nous aident à mettre nos ressources naturelles au service de la jeunesse. Je profite des circonstances pour féliciter le ministre de l'Industrie et du Commerce, un jeune rempli de talent. C'est lui-même qui a pensé à cette législation. Je l'en remercie non seulement au nom du gouvernement mais au nom de la province.

L'hon. C. Bastien — Si nous ne parlons pas, c'est que nous ne voulons rien déranger ce soir. Nous nous sommes rendu compte que le gouvernement était à s'encenser. Le premier ministre disait qu'il parlait sans vantardise, mais il se vantait constamment. Il a contredit les remarques du ministre du Commerce et de l'industrie. Ce dernier disait qu'il avait accusé les libéraux d'avoir vendu nos ressources naturelles aux étrangers, et le premier vient de dire que le capital étranger est bienvenu chez nous. De plus, je constate que le ministre de l'in-

(Suite à la page 15, 4e col.)

Joyeuses Pâques

Pour un Pâques plus joyeux . . . et si vous avez déjà décidé l'achat d'une auto : — achetez votre FORD V-8 1937 tout de suite et faites-en bénéficier votre famille et vos amis, à Pâques.

Représentants Ford à Québec

LAURENTIDE AUTOMOBILES

PAUL et JEAN CHAMPOUX, prop.

25-42 rue Dorchester Tél. : 8181

Le plus grand choix de SOULIERS d'Enfants

Vous trouverez à notre rayon de souliers pour enfants le même service rapide, le même choix qui caractérise tous les rayons de notre grand magasin. Chaque soulier est soigneusement examiné avant d'être mis en stock afin de ne vous offrir que ce qu'il y a de mieux pour votre argent.

POINTURES 11 à 3

Marques renommées tel que Hurlbut,, Globe, School scuffers dans les modèles à courroie, lacés ou oxfords. Cuir verni, ou veau dans le noir ou brun.....

2.25 1.99 1.57

POINTURES 8 à 10½

1.99 1.79 1.49

POINTURES 5 à 7½

1.59 1.49 1.29

Bottines pour enfants dans le blanc, fawn, brun ou noir, en veau ou cuir verni. 2 à 6... **1.00**

Souliers pointures 2 à 6. Modèles avec courroie ou oxford **.100 et .79**

Rayons des souliers pour enfants — troisième plancher

M. POLLACK LTEE

POLLACK EST PRET POUR PAQUES

Tout est prêt pour vous donner le meilleur choix et le service le plus rapide. Nous vous conseillons de venir dès demain afin d'éviter la foule de la dernière minute. En vous rendant immédiatement, vous profitez du grand choix et vous pouvez magasiner à loisir.

Le choix le plus considérable de Manteaux et Costumes pour fillettes

Voyez nos vitrines

Manteaux ou Costumes

Swagger pour 10 à 15 ans
Tissus nouveaux
Teintes en vogue

9.95

Elégants manteaux tailleur, Prncesse ou amples, confectionnés de tweed moucheté, rayé ou Donegal anglais. Soigneusement doublés de crêpe. Costumes Swagger, manteaux longs ajustés ou ¾ amples. Tous les tweeds nouveaux. Jupes par plis. Teintes corail, vert, bleu, jaune, beige et brun.

100 Manteaux de Tweed

de fantaisie ou drap Polo

pour fillettes 8 à 15 ans **5.95**

Pensez-y, pouvoir acheter avant Pâques un manteau à votre fillette pour seulement 5.95. Modèle ajusté avec plis ou tailleur avec ceinture au dos. Manches nouvelles, doublure de crêpe de soie. Beige, bleu, vert, rose, brun.

Blouses pour fillettes pour votre costume

Blouses de crêpe pure soie, Celanese ou satin avec manches courtes et garnies de points de couleur. Collet de fantaisie. Blanc, rose, vert, jaune, bleu, crème. 8 à 14 ans.

1.00 et 1.95

Chapeaux de feutre

tous de jolis modèles

La fillette comme la grande soeur aimera avoir un chapeau de feutre le jour de Pâques et nous avons les plus élégants modèles jeunes. Breton de fantaisie, Shirley, béret, etc. 19 à 22. **1.25**

BERETS BASQUES Français en feutre

Béret de feutre 100% laine pour fillettes. Brun, rouge, vert, bleu, blanc, rose, marine ou noir. Toutes les entrées de tête. Spécial au deuxième plancher. **.39**

Ensembles

3 pièces pour garçons 2 à 7 ans

5.00

Paletot, culotte droite et coiffure. Nouveau tweed tout laine uni, quadrillé ou moucheté, ainsi que Donegal. Modèle Grenadier, dans le brun, foncé ou moyen, drab, gris. Choix de casquette ou béret pour convenir.

Chez Pollack — 2e Plancher

CHEMISETTES ARROW

dans les dessins nouveaux pour 3 à 7 ans et 6 à 15 ans.

.85

Nouveaux dessins de rayures et crareaux justement reçus pour Pâques. Bleu, vert, drab ou brun. Broadcloth de première qualité, modèles pour garçons 6 à 15 ans et pour 3 à 7 ans, avec bouton pour attacher sur pantalons. Collet ordinaire ou Peter Pan.

Cravates Nouvelles .25

Un grand choix de nouvelles teintes et de dessins attrayants pour garçons. Voyez-les demain.

Chez Pollack — 2e Plancher

A Pâques tous les Garçons veulent des Bas Golf nouveaux

Pour compléter leur toilette nouvelle il leur faut une paire de bas golf de teintes pour convenir au complet. Nous venons justement de recevoir les nouveautés du printemps. Bas golf Mercury en laine fine dans le brun foncé ou moyen, gris pâle ou foncé, gris bleu, etc. Revers de teintes contrastantes. 7½ à 10½. **.50**

Chez Pollack — 2e Plancher

PALETOTS

de printemps, tweed pure laine pour 6 à 12 ans

4.95

Nouveaux paletots de printemps pour le garçonnet. Modèles Raglan, avec ou sans ceinture. Balmaccan ou Grenadier avec plis et ceinture au dos. Gris, bleu, brun, drab. Aussi tweed Donegal inclus dans le groupe. Tailles 24 à 30.

PALETOTS

de printemps, tweed supérieur pour 10 à 15 ans

10.00

Elégant paletot de haute qualité qui lui durera plusieurs saisons. Raglan, Balmaccan, dans le brun, gris, rouille, drab, bleu poudre, bleu couronnement, ainsi que Tweed Donegal. Tailles 28 à 33.

COMPLETS

pour la communion

de serge bleu marine pure laine pour 6 à 12 ans

4.50

Pour les occasions où il faut que le garçonnet soit habillé d'une manière impeccable. Devant simple ou double. Culotte droite. Tailles : 24 à 30.

COMPLETS

2 golf ou 1 long et 1 golf pour garçons 10 à 15 ans

10.00

Complets qui donneront des mois et des mois de service. Tweed pure laine ou worsted dans les teintes et dessins les plus nouveaux ainsi que serge bleu marine. Devant simple ou croisé. Bleu, brun, gris, oxfort, drab, rouille. Plis et ceinture au dos. 28 à 33.

M. POLLACK LTEE

Longue allocution du juge Cannon aux jurés

(Suite de la page 5)

qui résistaient Fontaine et Bernard.

Le juge définit l'homicide coupable et l'homicide justifiable. Si Chateauneuf avait tué Bernard ou Fontaine, ce serait un homicide justifiable comme celui de son brave compagnon, Aubin, qui a tué Fontaine. Un homicide qui n'est ni justifiable, ni excusable, il est coupable, et un homicide coupable, c'est un meurtre. Si, en examinant la preuve, vous en venez à la conclusion que Bernard a tué ou s'est exposé à tuer, s'il a eu ou non l'intention, il est coupable de meurtre. La préméditation n'est pas une question de jour ou de semaine. L'individu qui braque son revolver sur quelqu'un manifeste, selon notre droit, une préméditation. Dans le cas de résistance à une arrestation légale, l'homicide coupable devient aussi un meurtre que le délinquant ait l'intention de donner la mort ou non. Si vous en venez à la conclusion que Bernard a tiré en résistant à la police, la loi dit qu'il est coupable de meurtre.

Si nous n'avions que l'accusé Bernard, je pourrais m'arrêter là. Si vous en venez à la conclusion que Chateauneuf a été assassiné, quels sont ceux qui en sont responsables? Est partie à un crime celui qui le commet. Celui qui fait ou s'abstient de faire quelque chose... Est-ce que Bernard, si ce n'est pas lui qui a tué, a fait ou s'est abstenu de faire quelque chose pour empêcher le crime?

Quant à Emond et à Darveau, pour qu'ils soient tenus responsables du meurtre de Chateauneuf, si vous en venez à la conclusion que Chateauneuf a été tué soit par Bernard, soit par Fontaine, il vous faut d'abord vous convaincre qu'ils ont comploté avec d'autres personnes. Est-ce que la preuve démontre que Bernard et Fontaine ont conspiré avec d'autres pour l'évasion? Quand ils furent sortis, est-ce qu'Emond a de nouveau continué à comploter avec Bernard et Fontaine pour leur aider à ne pas retourner en prison? Quelle est la signification de sa conduite quand il va les rencontrer sur le chemin de Charlesbourg? Pourquoi? Darveau savait-il à qui il avait affaire et Darveau a-t-il consenti volontairement, sciemment à entrer dans le complot formé par Emond, Fontaine et Bernard? Darveau savait-il que Bernard et Fontaine s'étaient évadés? S'il a consenti alors qu'il était au courant et si subséquemment on l'a mis au courant de ce qui s'était passé, il devient responsable de ce qu'Emond, Bernard et Fontaine ont fait jusqu'à ce moment. Y a-t-il eu conspiration? Etait-ce pour commettre un acte illégal?

Est-ce qu'un meurtre a été commis? Je ne crois pas qu'il y ait de doute là-dessus. Le corps de Chateauneuf est la meilleure réponse. Est-ce que Darveau et Emond savaient la conséquence probable de leur acte? Si on est sain d'esprit, comme je vous l'ai dit, on est censé vouloir les conséquences normales et naturelles de ses actes.

Le président du tribunal analyse le plaidoyer de l'avocat de Bernard et ajoute: Si vous en venez aux conclusions auxquelles j'en suis venu, votre tâche sera diminuée. Qui prend les revolvers à la prison? Bernard. Qui prend les cartouches? Bernard. Lorsque Bernard entre chez Darveau, il a le revolver blanc et Fontaine a le revolver noir et le revolver blanc. Le revolver noir était dans la poche de Bernard et il est resté là, disent les témoins. Deux jours plus tard, on arrête Bernard. Le revolver noir est encore là. Aubin nous dit: "A un moment donné, la porte s'est ouverte. Je vois Fontaine. Je le reconnaissais. J'ai travaillé avec lui. Je ne pensais pas qu'il tirerait. Chateauneuf entre et saisit Fontaine". Fontaine sort et Aubin l'abat dans l'escalier. A ce moment-là, Fontaine est mourant ou mort. A l'intérieur, il y a Bernard, Chateauneuf et Desrochers. Aubin voit sortir un individu qui tire sur lui. On vous a dit que ça pouvait être Desrochers. Il vous a donné sa version. S'il n'avait pas tiré, pourquoi partir? A-t-on dit un mot pour contredire le docteur Fontaine et le docteur Fontaine vient dire que c'est la balle du revolver noir trouvé à Neuville qui a tué Chateauneuf.

Quant à Emond et à Darveau, la défense admet qu'ils ont fait certaines choses, mais sous l'empire de la crainte. Darveau était-il contraint quand il s'est promené rue Saint-Jean? La meilleure façon de savoir la vérité sur ce point, c'est de songer que si ce qu'on a tenté de vous montrer était exact, on aurait tué Desrochers.

Ce n'est pas la première fois que plusieurs individus sont tenus responsables pour la mort d'un seul. Cette cause-ci a des caractères particuliers. C'est pourquoi je ne doute pas que vous n'étudiez la preuve comme il convient. On a lancé un défi à l'autorité constituée dans cette région. Ce défi a été préparé par Emond. Il faut que l'autorité soit respectée.

Vous représentez l'ordre, l'autorité constituée. Allez dans votre salle de délibération, messieurs, remplir votre sacerdoce de juge que la loi vous donne et je n'ai aucun doute que vous retournerez dans votre foyer avec la satisfaction du devoir accompli.

—o—

Me Alleyn Taschereau, C.R., se lève et demande au juge de dire quels sont les verdicts à rendre.

Le président du tribunal explique alors qu'il y a un verdict de meurtre dans les trois cas, de manslaughter ou un acquittement. Vous pouvez faire des distinctions et décider pour chacun, dit-il.

A la demande des jurés, la Cour s'ajourne à ce matin. La demande des jurés étonna l'assistance. On s'attend à un verdict rapide.

Cette illustration montre la machine à coudre électrique "DAVIS", No. 1486 B, L. Moteur à friction, contrôle au genou. Cabinet en véritable noyer. — Nous nous ferons un plaisir de vous démontrer les grands avantages de cette machine et la facilité d'en acquérir une. Nous vous allouerons un montant très raisonnable pour votre machine à coudre.

LA PLUS BELLE MACHINE A COUDRE EST AUSSI LA MEILLEURE...

C'EST LA "DAVIS" CHEZ LEGARE

Nul ne peut contester nos avancés en ce qui a trait à la machine à coudre électrique "DAVIS". Possédant des améliorations et des commodités que l'on ne peut trouver sur d'autres, la machine à coudre "DAVIS", garantie pour dix ans, est en outre, d'une construction solide, d'un fonctionnement facile, doux et silencieux.

Six modèles différents à votre choix.

Conditions faciles sur demande.

PRIX VARIANT DE $49.50 à $87.30

COMPAGNIE LEGARÉ LIMITEE

L'ouvrier s'intéresse aux affaires de la cité

(Suite de la page 3)

"Je me demande M. le président, pourquoi on a pris une telle décision. Est-ce pour favoriser les vols dans les armoires, sur les galeries ou sur les cordes à linge? Est-ce pour faciliter les rencontres clandestines des amoureux peu scrupuleux? C'est vraiment déplorable de constater que l'on donne des ordres sans penser plus loin que le bout de son nez".

"L'éclairage d'une ville, dit le délégué en terminant ses remarques constitue non seulement une question économique mais aussi morale et sociale. On parle de communisme mais on cherche à aggraver la situation pénible des pauvres gens. Ceux qui citent les encycliques dans leurs discours devraient le comprendre, s'ils ne les citent pas pour le simple plaisir d'en parler. Les électriciens attendent une réponse du maire concernant l'engagement des experts électriciens. Ils veulent tout particulièrement savoir si M. Marcotte réside depuis 5 ans à Québec pour être employé de la ville comme le veulent les règlements et s'il possède une licence. Ils désirent savoir si la demande d'application des électriciens de Québec a été prise en considération.

En ce qui concerne la construction de l'égout collecteur, les délégués auraient voulu savoir où on en est rendu dans la préparation des plans. Le secrétaire a été autorisé d'écrire à ce sujet aux autorités municipales. Pour ce qui est des traverses à niveau, le Conseil Fédéré s'est prononcé en faveur de leur disparition le plus vite possible. On priera les deux gouvernements et les municipalités de bien vouloir s'entendre à ce sujet.

Le Conseil Fédéré a endossé aussi le mouvement de la Chambre de Commerce qui voudrait que la ville n'augmente pas les taxes, pendant un certain temps, sur les maisons qui seront améliorées en vertu du plan fédéral destiné à faire sortir l'industrie de la construction de sa léthargie.

M. Omer Fleury a tenu à protester contre la déclaration que M. Ballantyne a faite dernièrement devant la Commission d'enquête Turgeon sur les textiles à l'effet que les chefs ouvriers ne sont pas compétents, que l'on forme des unions que par plaisir ou intérêt personnel. M. Fleury a démontré que le travail accompli par les unions ouvrières prouve le contraire. Une lettre de félicitations sera envoyée au ministre des travaux publics, l'hon. M. Bourque parce qu'il a augmenté les salaires de ses employés. On écrira cependant aux autres ministres, tout particulièrement à celui de la Voirie, pour qu'ils en fassent autant. Un délégué a fait remarquer que les employés du garage provincial ne gagnaient pas de salaires raisonnables étant donné surtout leur spécialisation.

M. Louis Larose a été nommé président du comité exécutif et M. Jos. Matte, secrétaire, à sa dernière réunion. Le comité avait commencé à étudier le bill de Québec mais a dû abandonner parce que l'on a annoncé des changements. Le secrétaire en demandera une nouvelle copie.

Débat sur l'autopsie du cadavre

(Suite de la page 3)

pas permettre de mutilations de cadavres sous prétexte de science."

Me Jean St-Germain, (occupant pour l'Hôtel-Dieu) : — "Tous les hôpitaux avaient obtenu cette permission d'autopsier. L'Hôtel-Dieu est le seul hôpital qui ne l'a pas encore".

M. Duplessis : — "Les hôpitaux n'ont pas ce droit. C'est-à-dire que l'on peut pratiquer la vivisection et l'autopsie avec le consentement de la famille."

M. Herman Barrette (U.N. Terrebonne) : "C'est un droit qu'on veut enlever aux hôpitaux, on n'est pas pour vous l'accorder."

M. Paquette : — "L'avancement de la science exige qu'un médecin soit capable de faire l'autopsie d'un cadavre pour chercher la cause de la mort. J'admets cependant qu'on peut y avoir objection, surtout si l'on précise arbitrairement que l'autopsie ne sera pratiquée que sur les seuls corps de ceux qui avaient été hospitalisés par l'assistance publique. Il arrive souvent que des familles permettent l'autopsie, et il ne s'agit pas toujours de pauvres gens. Cela reste une question de relations entre le médecin et la famille. On voudra quelquefois découvrir après le décès un état pathologique resté incompréhensible pendant des années. Il est indispensable qu'on autorise l'autopsie aux médecins. Souvent, du vivant d'un patient, le diagnostic a failli à révéler les causes exactes de la maladie qui l'emporte. L'avenir de la science n'est pas que dans le Rayon-X."

L'hon. Onésime Gagnon, (ministre des Mines) : — "Ni dans la radiesthésie..."

M. Paquette : — "Ni dans l'hydrofolie. Mais je suis avec le comité pour empêcher qu'on pratique l'autopsie seulement sur les dépouilles des pauvres gens."

M. Duplessis : — "C'est tout le point. La loi générale est explicite sur ce point. Mais la clause que nous étudions va plus loin et parle même de vivisection".

M.e St-Germain : — "C'est pour les animaux, cela".

M. Duplessis : — "L'homme est un animal raisonnable.

M. St-Germain : — "Nous ne voulons que la loi générale. Nous le spécifions d'ailleurs, en disant "sujet aux articles 1 et suivants du chapitre 212 des statuts refondus de la province". (1925).

M. Barrette : — "Et cela dit bien "avec le consentement des parents".

M. Paquette: — "Absolument".

Le comité rédige un amendement pour bien spécifier que l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu veut se conformer absolument à la loi générale.

Le paragraphe F stipule que l'hôpital peut faire des conventions avec des membres du Collège des médecins et chirurgiens de la province et aussi avec les autorités universitaires de l'université de Montréal, pour la formation d'un bureau médical attaché à l'hôpital".

Tuckett Tobacco, 1 3-4 pour cent par action privilégiée payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Elections à la Société Provancher

(Suite de la page 3)

ges et universités, afin d'accroitre la protection et la conservation de nos animaux indigènes. Au moyen de pellicules cinématographiques, de conférences, de concours, de distributions de littérature, elle a contribué à faire mieux connaître la richesse de nos forêts, de nos lacs, de nos rivières, et s'est appliqué à susciter un mouvement en faveur de leur conservation.

Un événement marquant de l'année fut à coup sûr la visite de M. William L. Finlay, attaché au personnel scientifique de la "National Geographic Society", de Washington, D.C. Devant un nombreux auditoire, le savant naturaliste américain exposa de façon fort intéressante, dans une conférence illustrée, le travail qui se fait aux Etats-Unis et au Canada, pour rendre aux anciens habitats naturels des animaux sauvages leur valeur économique d'autrefois.

Les trois îles de la Société Provancher à Trois-Pistoles ont été, cette année encore, l'objet d'une surveillance constante par des gardiens spéciaux. La zône de refuge d'oiseaux de la Société a attiré un plus grand nombre que jamais de naturalistes de tous les points du continent. Tous ont apprécié vivement l'efficacité du travail de la Société et ils ont chaudement félicité ses directeurs.

La fête provinciale des oiseaux à St-Raphael, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Joseph Destroismaisons, la récolte de l'édredon sur les Razades, la participation de la Société au congrès de l'ACFAS, voilà des initiatives qu'il importe de souligner.

Bref, la Société Provancher clôture une année admirablement bien remplie et elle a des titres à la gratitude de notre population pour le bienfait de ses activités. M. Alphonse Désilets, ingénieur-agronome, a présidé aux destinées de la Société avec dévouement et compétence au cours de l'exercice qui prend fin. M. Désilets est directeur de l'Enseignement ménager-agricole dans la province de Québec, secrétaire de l'Institut Canadien et directeur du Cercle Universitaire Laval de Québec. Il a été puissamment secondé dans son travail par le Dr D.-A. Déry, un ancien président de la Société, actuellement chef de la section d'information scientifique et pratique. Le Dr Déry est membre du "Comité internationale pour la du "Comité international pour la ge est à Genève, Suisse, et il est aussi membre de l'"American Bird Banding Association" de Washington, D.C. Le Dr Gustave Ratté, MM. James-F. Ross, Louis-B. Lavoie, Rex Meredith, N.P., G.-U. Tessier, Adrien Falardeau, ainsi que MM. G.-S. Ahern, Robert Hunter et l'honorable Edgar Rochette, C.R., sont d'autres responsables de la bienfaisante activité que déploie la Société Provancher chez nous.

Nouveau nom du paquebot de la Clarke

(Suite de la page 3)

ke sera à Québec au début de juin et il se rendra à Montréal pour inaugurer ses croisières sur le St-Laurent jusqu'au Labrador.

La première croisière du "North Star" a été fixée au 12 juillet. Le luxueux paquebot partira de Montréal, s'arrêtera à Québec puis se rendra en Gaspésie, dans l'Ile du Prince-Edouard, à Terre-Neuve, au Labrador pour revenir par la côte nord et le Saguenay. Le voyage durera 11 jours.

Les croisières suivantes ont été fixées au 26 juillet, au 9 août et au 23 août.

La Clarke Steamship aura donc trois navires de croisière le "North Star" le "New Northland" et le "North Voyageur". Son service régulier entre Montréal et Québec et la Côte nord sera continué par le "Gaspésia", le "Cap Gaspé" et le "Sable I".

Le monde maritime se réjouit de la décision de la Clarke Steamship et saluera avec joie l'arrivée du "North Star" à Québec.

NOUVEAU PROJET DE LA PROV. TRANSPORT

La "Provincial Transport Co." projette de prolonger jusqu'à Lévis son service d'autobus New-York-Sherbrooke. Ce service serait quotidien. Un autobus partirait chaque jour de Lévis à 6 heures 15, le matin, et déposerait à New-York, à 6 heures le lendemain matin. Un autre autobus partirait de New-York tous les après-midi, à 3 heures, pour arriver à Lévis, à 9 heures, le lendemain soir. Cette demande a été soumise à la Commission des Services publics et elle sera débattue, mardi prochain, car plusieurs paroisses ont déjà fait parvenir leur protestation à ce sujet. Il n'y a actuellement que Lévis et Lyster qui favorisent ce projet.

Suivant l'itinéraire soumis, les autobus ne passeraient pas par Drummondville et Richmond pour atteindre Sherbrooke. Elles quitteraient la route nationale à Danville pour s'engager sur des chemins de terre et passer par Asbestos et St-Camille avant d'arriver à Sherbrooke.

Parmi les municipalités ou corps publics qui ont fait parvenir à la Commission des lettres de protestation contre ce projet, notons les municipalités de St-Etienne de Lauzon, Lac Noir, Thetford-les-Mines, Laurierville, St-Rédempteur, Sommerset-Nord, Victoriaville, Plessisville, Kingsey Falls, Princeville, Ste-Octavie, Warwick et Danville ainsi que les compagnies suivantes: Sherbrooke Railway & Power, Quebec Central, le C.N.R., la Levis Tramway Co., la ligne d'autobus Victoriaville-Lévis, la ligne d'autobus Asbestos-Victoriaville.

Si vous déménagez ce printemps...

N'oubliez pas que nous avons un assortiment complet des meilleurs poêles de cuisine

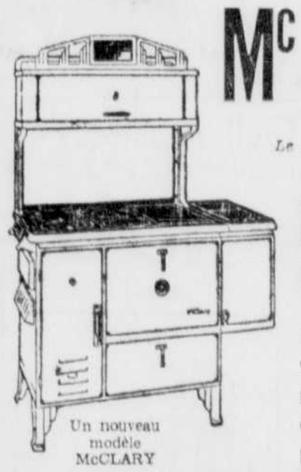

Un nouveau modèle McCLARY

Mc CLARY

Le vieil ami des familles canadiennes

5 *ans de* GARANTIE sur sa boite à feu

Nos conditions faciles vous permettent d'en prendre possession tout de suite, et de le payer par de légers versements mensuels.

LAVEUSES ELECTRIQUES "CONNOR" POELES "Mc CLARY"

P.L. FRENETTE

284 - Rue St Joseph - Québec.

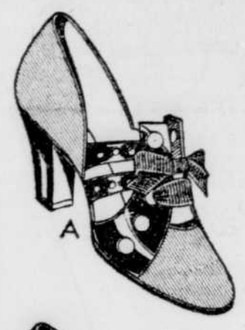

Au Pinacle de LA MODE chez SURPASS

... et des valeurs sans pareilles!....

Avec ces chics nouveaux souliers de printemps, Agnew-Surpass prouve encore une fois qu'il est possible de réunir ensemble une **valeur réellement merveilleuse** avec la **véritable** suprématie de la mode . . .

Malgré une hausse marquée du prix des matériaux et des frais de fabrication, Agnew-Surpass maintient ses **prix populaires connus par tout le pays** sans affecter le moindrement son idéal de qualité supérieure.

Profitez de l'énorme puissance d'achat de 75 magasins de chaussures populaires de l'un à l'autre bout du Canada . . . vérifiez ces déclarations en vous adressant au magasin de chaussures Agnew-Surpass le plus proche de chez vous.

PLUS DE 30 JOLIS MODELES OFERTS A VOTRE CHOIX . . .

La variété des genres a toujours été une caractéristique exceptionnelle des présentations Agnew-Surpass. Vous trouverez chez nous le plus grand assortiment de chaussures modernes offertes en vente . . .

Souliers lacés à devant haut rivalisant en suprématie avec les courroies volantes rythmiques qui encerclent la cheville ou le cou-de-pied . . . gabardines de laine anglaise avec appliqués de cuir verni ou de chevreau . . . souliers tout en chevreau ou en veau avec en vedette les perforations "sabord" ou épatantes combinaisons de deux cuirs . . . couleurs : noir, brun ou bleu . . . talons de toutes hauteurs . . . quel choix de jolis souliers nous vous offrons pour le printemps !

POINTURES JUSQU'A 9 LARGEURS : AA - C

A — Lacé ouvert en gabardine bleue ou brune, garniture cuir verni, perforations sabord. Talon cubain recouvert. Ko-Ed à $3.00.

B — La nouvelle vogue courroie volante en gabardine noire ou brune, garniture cuir verni. Haut talon continental. En grande vogue à $3.00.

C — Nouveau lacé devant haut en chevreau satin noir ou brun. Jolie selle cuir verni perforé. Talon continental. Un modèle Ko-Ed favori à $4.00.

D — Curieux soulier à courroie montant haut en gabardine, avec lanière cuir verni. Assurément un favori pour le printemps. Valeur Ko-Ed exceptionnelle à $4.00.

E — Lacé genre tailleur à oeillets, chevreau et gabardine combinés. Avec talon hauteur boulevard. Qualité "Fashion Plate" à $5.00.

F — Escarpin échancré nouveauté à devant haut. Chevreau noir ou brun. Talon boulevard recouvert en pareil. Un triomphe "Fashion Plate" à $6.00.

KO ED STYLE SHOES $3 AND $4

FASHION PLATE SHOES $5 AND $6

BAS CHIFFON KISMET SANS OMBRURES la paire .69 3 paires $1.35

GREEN GODDESS $7.50 TRUFORM $7.50

AGNEW-SURPASS SHOE STORES LIMITED

Canada's LARGEST Shoe Retailers

10 rue St-Jean Tél. : 2-1445

PATINOIRE FERMEE

Le comité administratif a donné ordre au greffier de la Cour du Recoder hier de fermer aujourd'hui la patinoire à roulettes "Aux Variétés", rue St-Jean. Des experts avaient été nommés pour enquêter sur les plaintes reçues des voisins contre la patinoire et leur rapport a été lu au comité administratif hier soir. Le bruit causé par les patins cause du tort aux voisins et les experts sont d'avis que le conseil ne doit pas accorder de permis à M. Gaucher, le propriétaire. La salle de quilles restera cependant ouverte parce que le chef de police a donné un permis suivant la loi.

GRANGE DETRUITE

St-Simon, 24. (D.N.C.) — Un violent incendie a détruit de fond en comble hier, les écuries et la grange de M. Napoléon Pelletier. On ne connait pas la cause de l'incendie.

Majorité de 428 voix à J.-E. Perron

(Suite de la page 3)

avocats. M. Vital Cliche était aussi présent avec son avocat, M. Omer Godbout. M. Wilfrid Doyon s'était fait représenter par M. Henri Cliche. Au cours du dépouillement du scrutin, M. Vital Cliche s'est montré particulièrement agressif à l'égard de MM. Perron et Doyon, ses deux adversaires. Il y a même eu une discussion entre lui et M. Henri Cliche. Le candidat de l'Action Libérale Nationale reprochait alors à M. Doyon de lui avoir fait perdre le comté. "Avec ces 997 voix j'aurais eu la victoire et nous aurions battu Duplessis", a déclaré M. Vital Cliche. "Ces votes auraient sûrement été partagés", de répondre M. Henri Cliche.

L'officier-rapporteur a rejeté 88 bulletins qui ont été déclarés nuls et il a ensuite fait connaître le rapport officiel suivant pour chacune des paroisses du comté.

	Cliche	Doyon	Perron
St-Joseph	101	276	331
St-Jules	65	10	67
Beauce-Jonction	203	23	90
Ste-Anges	88	14	87
Ste-Marie	289	188	226
St-Elzéar	95	34	66
St-Séverin	88	15	34
St-Pierre	35	10	116
East Broughton	54	15	830
St-Frédéric	50	39	143
Tring-Jonction	40	7	56
St-Victor	194	49	329
St-Ephrem	168	18	309
St-Honoré	244	18	95
St-Benoit	126	27	87
St-Jean de Lalande	53	19	37
St-Martin	86	22	307
St-Come	206	30	88
St-Théophile	101	15	62
St-Georges	623	46	401
St-Philibert	38	14	47
N.-D. de Providence	33	19	26
Beauceville et St-François	429	109	405
	3,399	997	3,827

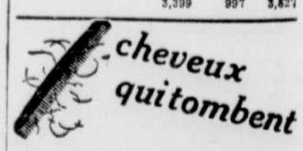

cheveux qui tombent

Le soir frictionnez d'onguent Cuticura le cuir chevelu, que vous lavez le lendemain à la mousse riche du savon Cuticura médicamenté Cela aide à chasser les pellicules, soulager la démangeaison et promouvoir la pousse de cheveux lustrés. Commencez dès aujourd'hui le traitement Cuticura. Echantillon GRATUIT, écrire à "Cuticura", Dépt' 32, 286 ouest, rue St-Paul, Montréal.

Les aventures de SON-PERE — par C.H. WELLINGTON

En harmonie avec le PRINTEMPS

OUI! VOUS PORTEREZ DES

IMPRIMES

Vous ne pourrez leur résister !

Imprimés de fleurs espacées ... imprimés géométriques ... appliqués d'imprimés en une vraie débauche de couleurs sur fonds sombres ... souples garnitures Paisley ... vous ne pourrez leur résister ! Encolures basses, encolures hautes, les toutes nouvelles manches courtes ... les tout derniers détails de la mode. Venez les examiner ... les essayer ... voir combien ils vous rendront ravissantes ! Mettez-en plusieurs dans votre garde-robe ! A partir de **$6.95**

Accessoires pour
PAQUES

ENSEMBLES
DE COLLET ET MANCHETTES

Le luxe revient ce printemps avec les jolis articles de cou. Venez voir ces nouveaux ensembles à

.98

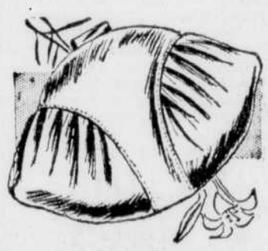

SACS A MAIN

Les sacs à main sont solidement encadrés ou gentiment drapés cette année. Modèles remarquables en cuirs vernis ou grains de fantaisie.

$2.98

GANTS

Il vous en faudra des neufs pour Pâques. Modèles fin chevreau et plus pesants pour le sport.

$1.98

BAS DE SOIE
ORIENT

En vedette les nouvelles couleurs Couronnement Empire. Deux qualités pour porter à Pâques. Pesanteur service et fins chiffons.

$1.00

MAISON FONDEE EN 1840
Simons & Co. Limited
20 rue de la Fabrique
Téléphone : 2-1291

ST-SAUVEUR

Avis aux propriétaires de bancs

Les propriétaires de bancs sont priés de prendre note que jeudi, vendredi et samedi de cette semaine, les places de bancs appartiendront aux propriétaires, seulement aux offices du matin, qui auront lieu à l'église paroissiale.

Aux autres exercices les places deviendront libres au commencement de l'office.

Le Jeudi-Saint

Demain, jeudi-saint, la sainte communion sera distribuée à 5 h. 30, 6 h. 15, 7 heures, 7 h. 30 et 8 heures à l'église paroissiale.

L'office solennel du jeudi-saint aura lieu à 8 heures.

La quête sera faite par les Dames de la Ste-Famille.

Le soir, à 7 h. 30 il y aura heure sainte pour tous les fidèles de la paroisse. Le chant et la quête seront confiés aux Dlles Enfants de Marie.

A 11 heures jeudi soir heure sainte pour les hommes et les jeunes gens.

Le choeur St-Louis exécutera le chant, et les membres du comité du Sacré-Coeur feront la quête.

L'organisation de la nuit d'adoration de jeudi à vendredi, a été confiée aux membres du Comité du Sacré-Coeur.

Séance de confessions

Jeudi soir après l'exercice de 7 h. 30, à l'église paroissiale il y aura une séance de confessions pour les fidèles.

Un vote de 54 voix contre 9 à la Chambre; attaques contre le groupe des dissidents

(Suite de la page 13)

dustrie et du commerce a pris beaucoup de temps à se rendre compte que la politique libérale était mauvaise. En 1931, il a parlé pour n et dans le temps il approuvait la politique de MM. Gouin et Taschereau.

Quant au premier ministre, il a parlé des salaires raisonnables. Un grand mot qui ne veut rien dire dans la bouche du gouvernement. Ainsi dans le cas des bûcherons, il a enlevé de la loi les montants que nous avions fixés pour les remplacer par les mots "salaire raisonnable". Dans le cas des flotteurs de bois c'est la même chose. Et ce printemps ceux-ci vont retirer beaucoup moins que sous l'ancien régime.

L'hon. M. Duplessis — Mes plus profondes sympathies au député de Berthier.

L'hon. M. Bastien — Je n'ai pas besoin de sympathies. Il n'y a personne de mort chez moi.

M. L. Casgrain — Le premier ministre mérite des sympathies; il a perdu un collègue.

L'hon. M. Duplessis — Chez nos amis de la gauche, nous avions le chef, le chef parlementaire, et le chef aspirant. Je croyais franchement que le chef "aspirant" serait mieux. Mais je viens de l'entendre et il a toutes mes sympathies. Sous l'ancien régime, le capital étranger était le tyran et maintenant il sera le serviteur. Le capital étranger nous asservissait; maintenant il va nous servir. Nous voulons favoriser ceux qui ont besoin de protection, car les puissants et les riches ont toujours suffisamment de moyens de protection à leur disposition. M. l'orateur je réclame le vote.

A ce moment M. Chaloult se lève de son siège pour sortir et des députés lui crient : "Va-t-en pas Chaloult !"

Un autre député dit : "Il est meilleur à la radio !"

Alors M. Oscar Drouin va causer avec M. Grégoire, tandis que les membres de l'Opposition causent avec leur chef. M. Bélque dit :

—"On va vous donner cinq minutes pour vous consulter!

On prend le vote. MM. Drouin, Grégoire et Chaloult ainsi que M. Lamoureux votent avec le gouvernement, tandis que tous les membres de l'Opposition votent contre le bill. Résultat: 54 votes pour le bill et 9 contre.

La Chambre s'ajourne alors à cet après-midi, à 3 heures.

Keith Albee Orpheum Corporation a gagné en 1936 ds profits nets de $1,237,141 au lieu de $403,073 en 1935.

LA SÉCURITÉ QUE PROCURE UN MÉCANISME D'ACIER . . . DE LA PÉDALE À LA ROUE !

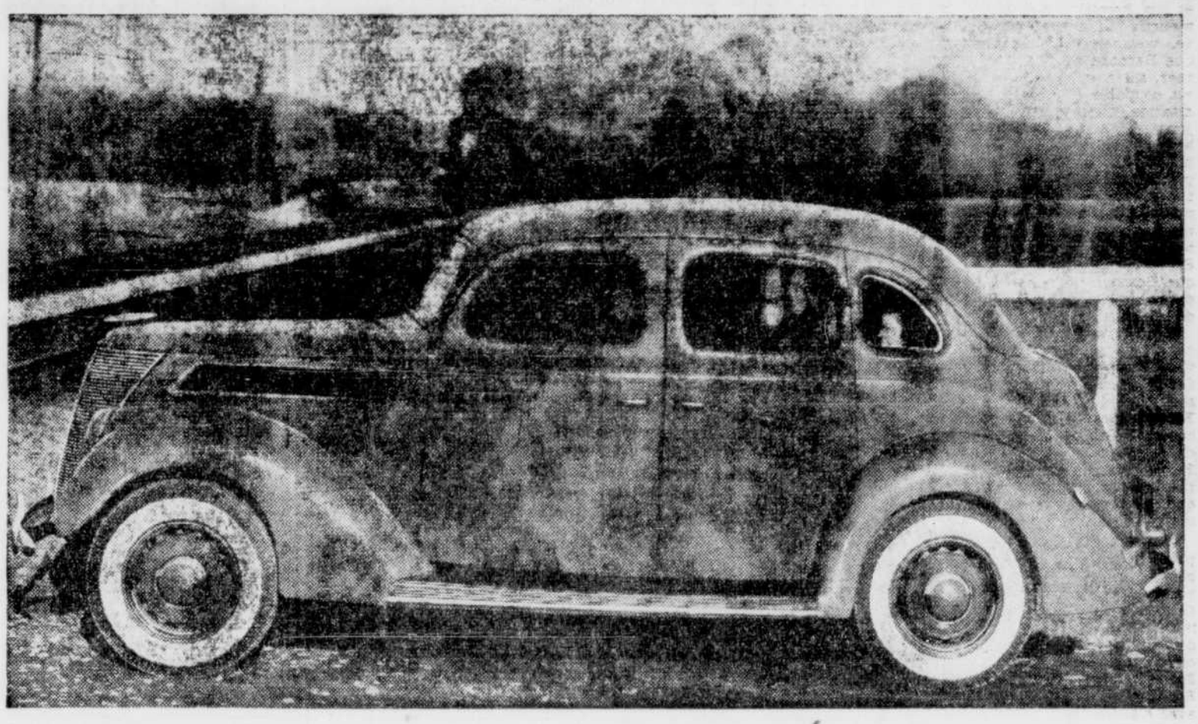

Les Nouveaux Freins de Sûreté Ultra-Dociles

Précision mécanique et pression minimum sur la pédale—voilà les avantages des freins de la V-8 Ford. Positifs, directs, et du type "contrôle par câble et conduit", ils vous apportent "la sécurité que procure un mécanisme d'acier, de la pédale à la roue". Auto-énergétiques, ils utilisent le moment du véhicule pour vous aider à freiner. Conséquemment, il suffit, pour stopper, d'appuyer très légèrement sur la pédale. La carrosserie tout acier est un autre facteur de sécurité. Faîte, côtés et plancher forment une monocoque d'acier soudé à l'autogène, d'une incroyable solidité. Toutes les glaces de toutes les carrosseries Ford sont en Verre Inéclatable sans supplément de prix. Le centre de gravité surbaissé, l'obéissance instantanée du moteur V-8, une direction plus facile, et de gros pneus montés sur de robustes roues d'acier—tout cela contribue à la sécurité qu'éprouve celui qui conduit une V-8 Ford.

Notre plus proche dépositaire s'empressera de vous faire voir cette superbe et spacieuse voiture et de vous en expliquer le caractère économique. Puis, prenez le volant d'une V-8 Ford, et constatez par vous-même la sécurité qu'inspire cette automobile de grande classe, sans rivale dans le domaine des prix modérés.

RADIOPHILES! L'Heure Ford du Dimanche Soir, à 9 h. (H.N.E.). Réseau Columbia.

TOUTES LES *Qualités* D'UNE VOITURE DE *Grande Classe*

CONFORTABLE ET INSONORE—Roulement plus silencieux et plus souple, grâce à l'Equilibre Médian. Direction plus facile, d'un mécanisme nouveau (vis globique et galet).

SUPERBES INTÉRIEURS—Tenture, garnitures et capitonnage luxueux. Groupement ingénieux de tous les instruments sur le tableau de bord, permettant de les consulter d'un coup d'œil. Couleurs et tentures variées, au choix.

APPARENCE MODERNE—Nouvelles lignes fuyantes. On peut ouvrir, dans toutes les conduites intérieures, le pare-brise oblique en V. Phares AV incorporés aux bavolets des ailes. Capot moderne, à couvercle à charnières montées sous l'auvent.

ÉCONOMIE DE FRAIS D'EMPLOI PLUS MARQUÉE QUE JAMAIS—Le moteur V-8 perfectionné fournit des performances impressionnantes, quoique sa consommation d'essence soit exceptionnellement modérée.

FREINS DE SÛRETÉ ULTRA-DOCILES—Un système de freinage entièrement nouveau permet des arrêts immédiats, sans déviation. "Sécurité d'un mécanisme d'acier, de la pédale à la roue".

CARROSSERIE TOUT ACIER—Il n'y a pas une once de bois dans tout le bâti de la carrosserie. Monocoque d'acier à l'autogène (plancher, faîte, armature, côtés). Verre Inéclatable partout, sans supplément de prix.

$30 PAR MOIS, *et un premier versement très raisonnable, et vous aurez, grâce au "T.C.F. National Finance Plan", la nouvelle V-8 Ford de votre choix!*

La **V·8 FORD**

Automobile de Grande Classe mais Prix Modéré

Salle de démonstration
21-25 rue Dorchester

Distributeur
LAURENTIDE AUTOMOBILES Inc.
PAUL et JEAN CHAMPOUX, propriétaires.

Garage et pièces de rechange
42 rue Dorchester

A LA SOCIETE DES ECRIVAINS

La première assemblée générale de la Société des écrivains canadiens a eu lieu samedi dernier au Cercle universitaire de Montréal. Neuf des douze membres du premier conseil de direction de la Société ont été élus. Ce sont MM. Edouard Montpetit, Claude Mélançon, Victor Barbeau, Georges Langlois et M. l'abbé Olivier Maurault, p.s.s., de Montréal, le R. P. Georges Simard, de la région d'Ottawa, M. l'abbé Albert Tessier, de la région des Trois-Rivières, M. Léon Gérin, de la région des Cantons de l'Est, et M. Harry Bernard, de la région de St-Hyacinthe. Les trois représentants de la région de Québec dans le conseil de direction seront élus prochainement. Quand tous les membres du conseil seront élus, ils choisiront parmi eux un président, un premier et un second vice-président et un secrétaire. M. Gérard Dagenais a été nommé chef du secrétariat permanent de la Société.

On sait que le plus grand nombre des écrivains canadiens de langue française se sont prononcés en faveur de la création d'une asssociation autonome, complètement indépendante de la Canadian Authors Association. C'est pour répondre à ce désir que la section française de la Canadian Authors Association a été disssoute et que la Société des écrivains canadiens a été fondée. Elle a obtenu ses lettres patentes du lieutenant-gouverneur en conseil le 31 mars 1936. Son but est de servir, défendre et promouvoir par tous les moyens dont elle disposera, les intérêts de la littérature canadienne de langue française. Seuls peuvent en faire partie à titre de membres actifs les écrivains qui ont publié au moins un livre ou un nombre assez considérable d'opuscules. La Société comptera de plus des membres adhérents, journalistes, écrivains de théâtre radiophonique, critiques, etc., qui n'ont encore publié aucun livre; des membres bienfaiteurs choisis par le conseil parmi les amis des lettres, et des membres d'honneur.

Les règlements de la nouvelle Société préparés par un comité provisoire composé de MM. Olivier Maurault, p.s.s., Jean Bruchési et Albert Lévesque, ont été adoptés samedi. A la fin de la séance, sur la proposition de M. Georges Langlois, les membres adressèrent un vote de remerciements au comité provisoire pour l'excellent travail qu'il a accompli. M. Jean Bruchési a présidé l'assemblée. M. Gérard Dagenais y a rempli les fonctions de secrétaire.

NOUVELLES TAXES EN SASKATCHEWAN

Régina, 24. — (P.C.) En sa qualité de trésorier provincial, le premier ministre J. J. Patterson a prononcé son discours du budget hier devant la Législature de la Saskatchewan. M. Patterson a annoncé l'imposition d'une nouvelle taxe sur les magasins en série et les élévateurs à grains qui rapportera à la province une somme annuelle de $300,000. Les taxes des compagnies de télégraphe et de messageries seront augmentées.

Une autre nouvelle taxe de 2 pour cent sur toutes les ventes au détail a aussi été annoncée. Les revenus de cette taxe serviront à défrayer les dépenses du gouvernement pour vieillard qui aurait été vu avec la chandises en seront exemptes.

La taxe des compagnies d'immeubles et de prêts sera augmentée de 40 à 50 cents pour chaque $1,000 d'évaluation. Les taxes de toutes les compagnies seront aussi augmentées. Le budget prévoit un déficit de $1,723,981, mais il ne tient pas compte des subsides supplémentaires promis par le gouvernement. L'an dernier, le déficit de cette province était de $929,974.

EMPRUNT

LA FABRIQUE DU SAINT-ESPRIT de Québec, aurait besoin d'emprunter un certain montant, pour faire des remboursements. Prière de s'adresser à Monsieur l'abbé Léon Létourneau, curé du St-Esprit, 72 8e rue. Tél.: 4-3791.

MANDRAKE, LE MAGICIEN

par LEE FALK et PHIL. DAVIS

QUEL SERA LE VERDICT DES JURES

Par L. Allen Heine

DEBUT DE LA SERIE AS vs HULL VOLANTS, DEMAIN SOIR, A OTTAWA

La série indépendante

Deux joutes en deuxième ronde de la série indépendante ont été liquidées, hier soir, à l'Aréna. Le club Taverne Belley défit le C. D. G. de Giffard par 6 à 1, puis le Verdun l'emporta sur le Vico-Brookside au score de 6 à 5.

Ce soir, à 8 heures, le Godbout se mesurera au Citadel Brick. En second lieu sera décidé le championnat de la ligue Notre-Dame de Lévis quand le Côté et Côté rencontrera le Guide.

Wilfrid Thibault a procédé au tirage pour le quart de finale, hier soir. En voici le résultat : Taverne Belley vs Morissette & Frère; Laiterie Bégin vs gagnant de la partie de ce soir entre Godbout et Citadel Brick; le Verdun contre le vainqueur des deux joutes précitées.

POOL

SALLE LEROUX

La deuxième partie pour le championnat de Québec et district aura lieu ce soir, alors que le champion Philippe Côté rencontrera Euclide Verret.

Ce match promet d'attirer la plus grosse assistance jamais vue à cette salle vu les nombreux paris engagés des deux côtés.

M. Alfred Léveillé, sportsman bien connu de Québec et donateur d'un prix pour la meilleure série fera l'ouverture du match.

A L'ARENA

Vendredi Saint, les portes de l'Aréna seront closes toute la journée. Patineurs et patineuses profiteront de la journée de demain, en matinée et soirée pour pratiquer leur sport favori.

2e joute samedi le 27, à Québec

Les Volants de Hull ont acquis le droit de se mesurer aux champions du Groupe Senior lorsqu'ils disposèrent des Maroons de Moncton, hier soir, au score de 9 à 2 — Une seconde victoire consécutive — Six points dans la troisième période.

LATTER ET SES AS EN ROUTE

Ottawa, 24. (P.C.)—Les Hull Volants ont scoré six points dans la seule troisième période, hier soir, pour remporter au score de 9-2 leur seconde victoire consécutive sur les Moncton Maroons, champions des provinces maritimes, les éliminant automatiquement de toute participation future aux parties de la série Allan. Samedi soir, les Volants avaient gagné à 5-3. Hier, n'eut-ce été la brillante tenue de "Buzz" Barton, ils auraient enregistré un score qui eut dépassé largement la douzaine.

Les Hull Volants se sont qualifiés pour rencontrer les Quebec Aces, champions de la province de Québec, dans la semi-finale de la série pour le championnat de l'est du Canada.

La première partie de cette série, qui sera de deux parties dans trois sera jouée ici, demain soir.. La seconde est cédulée pour samedi soir, à Québec. Si une troisième partie était nécessaire, elle serait jouée à Québec, également, le lundi suivant, soit le 29 mars.

ALIGNEMENTS:

MONCTON:		HULL:
Barton	Buts	St-Denis
Bastarache	Défen..e	Pratt
White	Défense	E. Reinhardt
Appleby	Centre	Howe
Bell	Aile	Sauvageau
B Leblanc	Aile	Jansen

Subs MONCTON : Carroll, Chapman, L. Leblanc, Dickie.

Subs HULL : Bergin, P. Reinhardt, Cholette, Bordeleau.

Officiels : "Happy" Shoulbice, Ottawa ; Pete Mill, Windsor, N. S.

SOMMAIRE

Première période

1—Moncton, Dickie 7.28
2—Hull, Pratt 13.21
3—Hull, P. Reinhardt (Sauvageau) 14.47

Punitions : Bordeleau (2), Bastarache (2), White, Bergin.

Seconde période

4—Moncton, Bastarache 6.27
5—Hull, Pratt (Bergin - Cholette) 16.57

Punitions : E. Reinhardt, Pratt (2), White (2), Bordeleau, B. Leblanc.

Troisième période

6—Hull, E. Reinhardt 1.29
7—Hull, Bordeleau (Cholette - P. Reinhardt) 8.10
8—Hull, P. Reinhardt 10.45
9—Hull, P. Reinhardt 13.45
10—Hull, Sauvageau 16.00
11—Hull, Jansen 16.13

Pas de punition.

N. de la R.—Le président Jack Latter et ses As de Québec sont actuellement en route pour Ottawa. Départ de Québec ce matin, par le convoi de 7 heures 30.

Emile Fortin, Frank Stangle et Gérald ont "faussé" compagnie à leurs co-équipiers, jusqu'à samedi. Johnny Wing sera utilisé comme substitut. Quant à l'arbitre de Québec qui officiera à la joute de demain soir ,on nous informe que Jos. Leclair a cédé sa place à Alphonse Martineau. Son associé sera probablement "Happy" Shoulbice, d'Ottawa.

. . . une joyeuse fête de Pâques à tous !

Soyez chic . .

Portez une chemise PLM *à Pâques !*

La chemise PLM est manufacturée à Québec par des Canadiens-Français, et rivalise avec toutes les autres marques venant de l'extérieur. Grande variété de prix.

.79, .89, $1.19, $1.25, $1.35, $1.50, $1.95, $2.50

VENDUE EN EXCLUSIVITÉ A QUEBEC PAR :

PAUL-L. MORENCY

333¼, rue St-Joseph. Téléphone : 2-1144

SAVEZ-VOUS CE QUE VOUS FUMEZ ?

L'ESSENCE artificielle sert souvent à faire oublier la médiocrité des tabacs. Les fins tabacs de Virginie — les seuls qui entrent dans la cigarette GRADS — n'en ont pas besoin.

Si vous n'avez pas fumé de GRADS aujourd'hui, grillez-en une tout de suite ! Elle est fraiche et reposante ; elle n'irrite pas la gorge. C'est vraiment la cigarette de l'heure !

Le produit moderne d'une entreprise moderne

GRADS

Les BONS TABACS DE VIRGINIE N'ONT PAS BESOIN D'ESSENCE ARTIFICIELLE

DE FAIRE AVEC DU PROGRÈS

MAISON L.O. GROTHÉ LIMITÉS

Une industrie familiale et indépendante

Les Rangers imposent un blanchissage aux Leafs

Les équipiers de Lester Patrick ont tenu les joueurs de la Ville-Reine en respect, hier soir, en comptant trois fois. — Un "free-for-all" dans la troisième période.

Toronto, 24. — (Par A.-E. Fulford, de la Presse Canadienne) La machine de Lester Patrick a fonctionné parfaitement, hier soir, et les Rangers de New-York ont battu les Maple Leafs de Toronto par 3-0 dans la première partie d'une série deux dans trois dans les préliminaires de la coupe Stanley.

La partie, qui commença bien, devint vite rude, dure et enlevante. Trente-deux secondes avant la fin, une bagarre à peu près sans précédent dans les séries de détail éclata.

Les joueurs se roulèrent sur la glace en se donnant des coups de poings, après avoir laissé bâtons et gants afin que les coups portent mieux; Red Horner menaça l'arbitre Ag Smith quand ce dernier fit signe à Horner de ne pas se mêler à la bagarre, et une bataille vint près d'éclater entre Conny Smythe, le gérant des Leafs, et l'arbitre Smith.

Bob Davidson, qui fut rude pendant toute la partie, donna un "cross check" sur la bouche à Phil Watson pour commencer le combat.

La bataille royale se termina avec Charlie Conacher, Phil Watson, Bob Davidson et Art Coulter, punis pour 5 minutes chacun; ces punitions ne signifiaient rien cependant, car il ne restait que 32 secondes quand elles furent imposées.

Les Leafs eurent l'avantage du jeu sur les Rangers, car ils lancèrent 45 fois sur Dave Kerr, tandis que Broda, dans les filets des Leafs, n'avait que 17 lancers à bloquer.

Mais les Rangers furent supérieurs à la contre-attaque.

L'opportunité qui mit les Rangers sur le chemin de la victoire se présenta dans la deuxième période quand Horner fut puni pour 5 minutes pour avoir violemment bousculé Alex Shibicky sur la rampe. Dans un "power play", Patrick, à découvert devant le filet, accepta une passe de Frank Boucher pour lancer derrière Broda.

Il restait moins de cinq minutes de jeu dans la troisième période quand Murray Murdoch, qui n'avait pas compté un seul point dans les 48 parties de la cédule régulière, scora le second but des Rangers sur une passe de Keeling.

Moins d'une minute plus tard, Alex Shibicky lança par-dessus l'épaule de Broda pour le dernier point.

ALIGNEMENTS:

RANGERS:		TORONTO:
Kerr	Buts	Broda
Heller	Défense	Horner
Coulter	Défense	Fowler
N. Colville	Centre	Thoms
M. Colville	Aile	Boll
Shibicky	Aile	Conacher

Subs RANGERS : Johnson, Pratt, Cooper, Dillon, Boucher, Patrick, Watson, Keeling, Murdock.

Subs TORONTO : Jackson, Drillon, Apps, Metz, Davidson, Finnigan, Shill, Day, Hamilton.

Arbitres : Bill Stewart, A. G. Smith.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punitions : Jackson, Coulter (2), Horner.

Deuxième période

1—Rangers, Patrick (Boucher) 5.39

Punitions : Horner (majeure), Pratt, M. Colville.

Troisième période

2—Rangers, Murdoch (Keeling - Watson) 18.06
3—Rangers, Shibicky (N. Colville) 18.10

Punitions : Coulter (majeure et mineure), Watson, Conacher et Davidson, tous deux des majeures.

Pichenettes

L'A. S. H. deviendrait A. S. E.

— o —

Cecil et Jack font bon ménage.

— o —

Les dates du "2-jours" sont élastiques.

— o —

Voyons, typo: pas 27,501 mais bien 207,501.

— o —

Ces Red Wings ont servi une soupe à l'Habitant.

— o —

L'arbitre Martineau affrontera le feu de la rampe.

— o —

Des Marrons les Volants hullois ont fait une bouchée.

— o —

La bonne fortune de nos As favorise le public québecois.

— o —

Maquignon, rien ne sert de courir ; il faut partir à point.

— o —

A l'Aréna comme à l'estaminet, point de bombe le Vendredi-Saint.

— o —

Non, — il est inimaginable qu'un "matchmaker" ait tissé la corde du pendu.

SPRINGFIELD A DEFAIT REDS

Springfield, 24. (P.C.) — Le diminutif Freeman Jack a permis aux Indiens de Springfield de battre les Providences Reds par 1-0, hier soir, quand il décocha un rapide lancer à quinze pieds des filets de Paddy Byrne, lors de la première partie de la série semi-finale pour le championnat de la ligue Internationale-Américaine.

Jack accomplit cet exploit dans la deuxième session, pendant qu'un homme du gérant Albert Leduc était au pénitencier.

LE HOCKEY

HIER SOIR

LIGUE NATIONALE
(Eliminatoires)
Série "A"

Canadiens, 0; Détroit, 4.
(Premier match; série de trois dans cinq).

Série "B"

Boston, 1; Montréal, 4.
(Premier match; série deux dans trois).

Série "C"

Rangers, 3; Toronto, 0.
(Premier match; série de deux dans trois).

L'INT.-AMERICAINE
(Eliminatoire)

Providence, 0; Springfield, 1.
(Premier match; série de deux dans trois).

COUPE ALLAN

Moncton, 2; Hull Volants, 9.
(Hull gagne la série de deux parties dans trois par 2-0).

SERIE INDEPENDANTE

Belley, 6; Giffard, 1.
Vico-Brookside, 5; Verdun, 6.

CE SOIR

L'INT.-AMERICAINE
(Eliminatoire)

Pittsburgh à Syracuse.
(Premier match; série de trois dans cinq).

COUPE ALLAN

Toronto Dominions à Sudbury Tigers.
(Premier match; série de deux dans trois).

St-Boniface Seals à Winnipeg Monarchs.
(Deuxième d'une série de deux dans trois. Winnipeg mène par une partie).

A L'HONNEUR

Jack LATTER, le "Père de la Victoire" comme se complaisent à le désigner les As de Québec, agira au nom de Cecil Duncan, président de la Canadian Amateur Hockey Association, au cours des joutes de la série Allan qui seront disputées dans le district de Québec.

Nous félicitons le président de l'équipe québecoise de cette nomination. "Jack is, indeed, the right man in the right place".

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE

Ce soir aura lieu l'élection des officiers pour la saison 1937-38. Tous les clubs de la ligue intérieure sont priés de prendre note qu'une grande asssemblée aura lieu mercredi soir, à 8 heures, au local du John Labatt, 211 rue Kirouac.

LA BOXE

New-York. — Harry Balsamo, 159 1-2, New-York, knockoute Tait Littman, 163, Milwaukee, (1).

Flint, Mich. — Lou Ambers, 136 1-4, New-York, champion poids-léger mondial, décision contre Roger Bernard, 136 1-4, Flint (10).

Los Angeles — Wally Hally, 135 1-2, Los Angeles, décision contre Baby Arizmendi, 137, Los Angeles, (10).

LA LUTTE

Albany — Danno O'Mahoney, 2.30, Irlande, défait Gus Sonnenberg, Boston, en 2 chutes consécutives.

New-York — Chier Little Wolf, 218, Colorado, tombe Mike Mazurki, 228, New-York, 25:20.

New-Haven — Gino Garibaldi, 220, St-Louis, défait Rudy Dusek, 215, Omaha, en 2 chutes consécutives.

BLENCHECKS + BLENSTRIPES

Pour le PRINTEMPS !

Le dernier cri de la mode masculine du printemps, ce sont les ensembles BLENCHECK et BLENSTRIPE que les détaillants des vêtements TOOKE offrent à leurs clients de toutes les régions du Canada.

Chemises, trois modèles de coiffes différents, cravates assortissantes— "Shorts" d'une coupe confortable— Pyjamas finis avec goût, à revers échancrés.

La maison TOOKE BROS. qui jouit d'une excellente réputation depuis 68 ans grâce à la qualité, à la coupe et au bon goût qui distinguent tout ce qui sort de ses ateliers, garantit chaque pièce de vêtement.

Réclamez les ensembles BLENCHECK et BLENSTRIPE de votre détaillant dès aujourd'hui.

Exclusivités de

TOOKE BROS. LIMITED

BLENCHECKS
BLENSTRIPES

(Rayures et Quadrillages)

Chemises...Cravates
Pyjamas ... Shorts

Tooke

Maison Fondée en 1869

Oxford gagne enfin

Putney-sur-Tamise, Angleterre, 24. (P. C.-Câble) — Pour la première fois au cours des quatorze dernières années, Oxford a défait Cambridge, aujourd'hui, dans la 89e course annuelle en canots entre ces deux universités.

Chaque équipe prit les devants à plusieurs reprises durant le parcours de quatre milles et quart. Oxford devança enfin Cambridge 300 verges avant le terme de la course, augmentant graduellement son avantage pour l'emporter définitivement par trois longueurs à la ligne d'arrivée. Le temps officiel est de 22 minutes et 39 secondes. La température était idéale pour une telle épreuve.

LE CLUB BEAVER

Au temps où florissait le commerce des fourrures, alors que les gentilshommes aventuriers se rassemblaient au célèbre Club Beaver pour raconter leurs hasardeux voyages au nord-ouest, le gin de Kuyper, avec sa réelle saveur de Hollande, était un grand favori, tout comme il l'est encore aujourd'hui.

Nouveaux et commodes flacons PLATS

40 ONCES, 26 $ 265

26 ONCES, 10 $ 190

10 ONCES, 85¢

Cette Réelle Saveur de Hollande

GIN de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

Les Habitants subissent un cruel échec à Détroit

Les champions de la N. H. L. en ont disposé au score de 4 à 0, hier soir, en présence de 12,495 amateurs de hockey — Goodfellow et Lewis comptent un point, chacun — Hec Kilrea, remplaçant de Larry Aurie, complète la série. — Normie Smith excelle dans les filets des Red Wings.

2e JOUTE A DETROIT DEMAIN

Détroit, 24. (Par Elmer Dulmage, de la P. C.) — Les Red Wings de Détroit, champions du monde, ont déclassé les Canadiens de Montréal au pointage de 4 à 0 ici, hier soir, dans la première partie de leur série de trois dans cinq pour le championnat de la N. H. L.

Les Wings sont maintenant les favoris pour conserver l'un de leurs deux championnats, bien que les experts aient favorisé les Habitants avant le début de cette série.

Bombardant furieusement le petit Wilf Cude dans la cage des Canadiens, les Red Wings se montrèrent puissants dans tous les départements pour déclasser un club qui n'apporta ni vitesse ni organisation dans le détail.

Comme le rapide Hec Kilrea a rempli brillamment la position de Larry Aurie sur l'aile droite, donnant aux Red Wings une ligne aussi puissante que jamais, les 12,495 amateurs qui firent une ovation aux Red Wings croient que ces derniers gagneront de nouveau demain.

Il y a un an, les Red Wings gagnèrent la série de trois dans cinq, en trois parties consécutives contre les Maroons. Ils semblent capables de battre les Canadiens dans au moins quatre parties et de livrer une bataille aussi sensationnelle pour la coupe Stanley comme ils le firent l'an dernier en remportant le fameux trophée.

Kilrea, qui n'était pas à sa position habituelle, mais formait une ligne avec Marty Barry et Herbie Lewis, compta les deux derniers points du Détroit dans la troisième période.

Ebbie Goodfellow avait donné l'avance au Détroit dans la première période, aceptant une passe de Lewis à la gueule des buts.

Tard dans la deuxième session comme le bombardement des Canadiens diminuait, Lewis compta le deuxième point des vainqueurs, prenant le retour d'un lancer de Barry qui venait de frapper le poteau.

Le solide Bucko McDonald sortait juste du pénitencier dans la troisième période quand Kilrea prit une passe de Lewis et compta le troisième point avec un lancer de revers. Vers la fin de la période, il descendit seul, passa entre les deux défenses et déjoua Cude pour le dernier point.

Les vétérans ailiers de Cecil Hart, Aurel Joliat et Johnny Gagnon, eurent peu de chance dans cette rapide rencontre bien que Gagnon eut secoué Smith avec des lancers de la ligne bleue dans chacune des périodes. Armand Mondou fut le plus effectif des Canadiens à l'attaque.

PREMIERE PERIODE

Maxie Rosenbloom, ancien champion milourd du monde, met la rondelle au jeu au début de la partie et les Canadiens se lancent immédiatement à l'attaque sous la conduite de Joliat et Haynes. Les Habitants ne donnent pas trop de trouble à Smith jusqu'à une mêlée qui laisse les deux équipes à court d'un homme.

Barry et Johnny Gagnon se portent des "cross checks" au centre de la glace et les deux reçoivent des mineures.

Mondou et Mantha tiennent facilement en échec les Red Wings pendant deux minutes lentes, mais aussitôt que Barry et Gagnon reviennent sur la glace, le Détroit compte.

Lewis enlève la rondelle à Siebert juste en dedans de la ligne bleue des Canadiens, se dirige vers les buts et passe à Goodfellow qui lance derrière Cude. Le temps est de 5.21.

Siebert conduit deux dangereuses attaques avant que Pettinger et Howe envahissent le territoire des Canadiens. Un lancer de Pettinger frappe le poteau. Les Canadiens attaquent toujours, mais la défense des Red Wings fait un merveilleux travail.

Les coups d'épaules deviennent plus durs vers la fin de la période. McDonald reçoit les avants des Canadiens, tandis qu'à l'autre bout de la patinoire, Buswell et Miller culbutent une demi-douzaine d'adversaires en quelques minutes.

Les Canadiens lancent de loin. Gagnon vient en collision avec le solide Goodfellow dans la dernière minute et tous deux tombent.

DEUXIEME PERIODE

Les Canadiens conservent leurs tactiques agressives dans la deuxième période avec Gagnon, Haynes et Joliat faisant le gros du travail dans le territoire du Détroit. Bruneteau et Pettinger s'échappent et forcent Cude à faire un bel arrêt. Ils font une autre attaque une minute plus tard, et Cude a de la difficulté à maîtriser le lancer de Pettinger.

Augmentant de vitesse, les Red Wings font de brillantes incursions dans le territoire des Habitants. Cude se jette à genoux pour bloquer les coups de Sorrell et Howe. MacDonald s'échappe seul, mais Buswell l'étend d'un solide coup d'épaule.

Mondou traverse la défense du Détroit et secoue Smith avec un coup de revers. Barry donne ensuite une belle exhibition de "stickhandling".

Un des Canadiens les plus effectifs à l'attaque, Mondou, contourne McDonald, mais son lancer est faible.

Les Red Wings prennent une avance de deux buts quand Lewis compte sur le retour d'un lancer de Barry.

McDonald est puni pour avoir accroché Buswell. Le Canadien attaque en masse et la foule est sur pieds, mais aucun point n'est compté.

TROISIEME PERIODE

McDonald termine sa punition et le Détroit porte aussitôt le score à 3-0 sur un but parfait de Hec Kilrea, qui remplace Aurie sur l'aile droite de la première ligne. Kilrea descend au centre, passe à Lewis, qui lui repasse le disque. Kilrea lance de revers à une distance de six pieds environ, et Cude n'a aucune chance.

Ce but a pour effet de stimuler les Canadiens qui montrent peu d'organisation. McGill, Lépine et Lorrain sautent sur la glace. Cette ligne a été conservée pour la troisième période.

Mantha manque une belle chance de compter quand il manque le retour d'un lancer par Mondou.

Combattant désespérément, les Canadiens attaquent toujours en masse, mais le peu d'organisation des attaques est cause de leur peu de résultat.

Sur des "breaks", Goodfellow et Barry lancent très au large des filets.

Siebert dirige un terrible lancer sur Smith un moment plus tard comme les Canadiens sont revenus à l'attaque.

Hec Kilrea compte le quatrième point du Détroit après 17 minutes de jeu. Le blond allier s'empare d'une rondelle perdue au centre et se fait un chemin à travers la défense du Canadien. Son lancer effleure la jambière de Cude et pénètre dans le filet.

Kilrea vient près de compter dans la dernière minute mais il passe à Lewis au lieu de lancer, et Lewis lance au large.

ALIGNEMENTS:

CANADIENS:		DETROIT:
Cude	Buts	Smith
Buswell	Défense	Bowman
Siebert	Défense	Goodfellow
Haynes	Centre	Barry
Gagnon	Aile	H. Kilrea
Joliat	Aile	Lewis

Subs CANADIENS : MacKenzie, Lorrain, Miller, Brown, Lépine, McGill, Mantha, Désilets, Blake.

Subs DETROIT : Gallagher, McDonald, Pettinger, Sorrell, W. Kilrea, Howe, Bruneteau, Kelly, Mackie.

Officiels : Mickey Ion et Johnny Mitchell.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, Goodfellow (Lewis - Barry) 5.21
Punitions : Gagnon, Barry.

Deuxième période

2—Détroit, Lewis (Barry) 16.54
Punition : McDonald.

Troisième période

3—Détroit, H. Kilrea (Lewis - Barry) 1.20
4—Détroit, H. Kilrea (Barry) 17.52
Aucune punition.

L'AIGLON DE LA RIV.-DU-LOUP

La redoutable équipe du Collège St-Patrice, de Rivière-du-Loup. Première rangée, de gauche à droite : J.-P. ST-LAURENT, F. GRANDMAISON, Ls. OUELLET, H. OUELLET et E. Viel ; 2e rangée : G. PARE, M. MARCHAND, C. NADEAU et J.-P. GRANDMAISON, "coach".

Les Maroons déclassent Boston Bruins par 4-1

Voss, Northcott, Cain et Gracie ont compté les points des Maroons, hier soir, dans la première joute de leur série contre les Bruins — Getliffe évite un blanchissage.

Montréal, 24 — (P.C.) — Les Maroons de Montréal, continuant leur marche victorieuse de la fin de mi cédule ont défait les puissants Bruins de Boston, hier soir, par 4-1 dans la première partie d'une série deux dans trois.

La deuxième partie de la série, avec les Maroons comme gros favoris, sera jouée à Boston, demain soir, et si une troisième est nécessaire, elle sera disputée à Boston également, dimanche.

Mais il n'y aura pas de troisième partie si les deux clubs jouent demain comme ils jouèrent hier soir.

Carl Voss, comptant son premier point de la saison après 113 minutes de jeu dans la première période, donna l'avance aux Maroons qui ne furent pas en danger après cela, en dépit des tactiques de "bumping" des Bruins et d'une bataille aux poings. Dans les dernières minutes de jeu, Dit Clapper en vint aux coups avec Dave Trottier, frappa l'arbitre Clarence Campbell et reçut une punition majeure.

Baldy Northcott compta le deuxième point des Marons au milieu de la deuxième session pendant que Allan Shields purgeait une sentence, mais une punition à Jerry Carson dans la troisième période permit aux Bruins de faire de même, Ray Getliffe scorant juste après le départ de Carson.

Incapables de tenir en échec les avants des Maroons les Bruins succombèrent encore deux fois. D'abord Bob Gracie et Herbie Cain s'échappèrent et Cain n'eut aucune difficulté à déjouer Tiny Thompson Puis Cain et Marker aidèrent Gracie à compter le dernier point: un lancer à une distance de 15 pieds laissa Thomnson impuissant.

ALIGNEMENTS:		
BOSTON:		MAROONS:
Thompson	Buts	Beveridge
Portland	Défense	Conacher
Shields	Défense	Wentworth
Cowley	Centre	Gracie
Getliffe	Aile	Marker
Sands	Aile	Cain

Subs BOSTON : Clapper, Smith, Weiland, Goldsworthy, Cook, Beattie, Hollett, Dumart, Schmidt.

Subs MAROONS : Northcott, Evans, Voss, Trottier, Carson, Blinco, Robinson, Runge, Shannon.

Officiels : Clarence Campbell et Babe Dye.

SOMMAIRE

Première période

1—Maroons, Voss (Conacher - Northcott) 13.56
Punitions : Portland, Runge.

Deuxième période

2—Maroons, Northcott (Shannon - Robinson) 12.11
Punitions : Carson, Shields, Getliffe.

Troisième période

3—Boston, Getliffe (Sands - Cowley) 6.35
4—Maroons, Cain (Gracie) 16.43
5—Maroons, Gracie (Cain - Marker) 17.32
Punitions : Carson, Clapper (majeure).

CURLING

AU VICTORIA

Deux matchs ont été joués hier soir, au Victoria Curling Club.

Dans la dernière semi-finale des doubles, J.-G. Ross et Dave Kerr, K.-O. Baptist par 7-6, mais succombèrent en finale devant Lionel Roy et H. Budden, à 9-6.

La finale des simples sera disputée cet après-midi, à cinq heures, entre le Dr Elliott et K. O.Baptist.

AU LAC-MEGANTIC

Lac Mégantic. — (D. N. C.) Une partie de hockey a été disputée récemment sur la patinoire du Cercle Bonin, entre le Bury et un "allstars" de Lac Mégantic. Le Bury l'emporta par 3-2 dans une partie aussi contestée que le score l'indique.

Alignements :

BURY : Buts, A. Prangley ; défenses, Mowle et Roe; avants, Martin, Lawrence et Topp. Subs. : Dumont, MacRae, Clark.

LAC MEGANTIC : Buts, Giroux; défense, Roy et McDonald ; avants, Morin, Letellier et Couture. Subs.: Guérin, McLeod, Lapointe, Bouchard, Stearns.

Arbitres : R. Poirier et E. Coulombe.

LES PICHENOLLES

LIGUE DE QUEBEC

Lundi dernier, l'Eldorado a défait le W. Godbout par 100-39 et 100-34.

Ce soir, aura lieu l'avant-dernier programme de la saison :

St-Germain I vs Eldorado.
St-Germain II vs Godbout.
Jos. Dinel vs Bagot.

Voici le classement des quatre premiers clubs :

	J	G	P	Moy	AJ
St-Germain I	52	43	9	82.6	4
Eldorado	52	39	13	75.0	4
Jos. Dinel	54	40	14	74.0	2
Bagot	52	36	16	69.2	4

TOURNOI OUVERT

Le tournoi pour le championnat individuel de la ville et du district s'ouvrira le 5 avril. Plusieurs bons joueurs sont inscrits. Pour informations, P.-E. Bélanger, tél. 3-3163.

PAUL.

LA BOXE AMATEUR

Voici les résultats des finales pour le championnat amateur de boxe disputé au Y.M.C.A. de Montréal, samedi le 20 mars:

Voici les résultats:

112 livres : Dade Walters, Y.M.H. A., bat Olif Tarry, verley décision.

118 livres: Lucien Hébert, University Settlement bat Sandy Best, University Settlement, décision.

126 livres : Harry Hurst, Iverley bat Joe Debrofsky, University Settlement, décision.

135 livres : René Thibault, Champêtre, bat Jerry Poliseno, University Settlement, knockout technique à la 5e ronde.

147 livres : Harry Baltin, Y.M.H. A., bat William Moore, University Settlement, décision.

160 livres : Dominic Di Lalla, University Settlement, bat Cecil Braithwaite, University Settlement, décision.

Poids-lourds : Harry Bray, Champêtre, bat Harry Weibusch, University Settlement, décision.

AUTRE RETARD AU "2-JOURS"

Un autre contretemps vient de contrecarrer les plans de l'Association Sportive de Québec dans son organisation de la course de "2-Jours" en patins.

Les nombreux succès des As de Québec tiennent constamment l'Arena engagé, dans les éliminations pour la coupe Allan.

Le "2-Jours" aurait dû avoir lieu il y a deux semaines, mais on a dû en reculer les dates.

Les organisateurs sont forcés de le faire encore une fois, et ils ont temporairement fixé leur course aux 5, 6 et 7 avril prochains.

Cravates
pure soie
$1 $2 et $3
Le Magasin du Chic
pour hommes et jeunes gens

Delphis SEVIGNY
309 RUE St-Joseph

UNE FETE DES SKIEURS DE L'ATHLETIQUE

Dimanche prochain sera célébré le cinquième anniversaire de fondation du Club de Ski Athlétique — Un souper-dansant au Château Frontenac.

Le cinquième anniversaire du Club de Ski Athlétique, Inc., sera célébré le dimanche de Pâques au soir par un grand souper-dansant, au Château Frontenac. Cet événement sera l'un des plus marquants de cette saison dans le domaine du ski. M. Fernand Barry, fondateur du club, assistera à ce souper et, naturellement, par son initiative, il a permis aux jeunes skieurs québecois de se perfectionner et de développer davantage ce sport qui semblait voué à l'oubli.

Depuis sa fondation, le Club de Ski Athlétique Inc., a enregistré plusieurs championnats importants dont le club se glorifie.

Le président actuel, M. Jos. Girard, qui depuis deux ans dirige le club, présidera les fêtes du cinquième anniversaire . Il invite cordialement tous les anciens membres du club ainsi que ceux des différentes associations sportives à cette fête. De plus tous les anciens membres sont invités à se rendre au chalet samedi soir, le 27 courant, pour une réunion intime.

Plus de 200 personnes célébreront cet anniversaire, "Will" Brodrique et ses "Knights of Modern Music" sont chargés de la partie musicale.

Pour réservation des cartes, s'adresser au contrôle du Château Frontenac ou au chalet du club, 2, avenue Laurier, tous les soirs, de 7 heures à minuit, téléphone 4-1130.

MAX SCHMELING

New-York. 24 — (P. A.) Max Schmeling a retiré hier son offre de $350,000. à Jimmy Braddock pour une bataille de championnat à Berlin et s'est préparé à s'embarquer pour l'Allemagne aujourd'hui.

Joe Jacobs, le représentant du ton aux Etats-Unis, a dit que Schmeling partirait sur le Queen Mary, mais qu'il reviendrait aux Etats-Unis vers la fin d'avril afin de commencer son entrainement pour son combat cédulé avec Braddock ici, le 3 juin, sous les auspices du Madison Square Garden.

Messieurs! Soignez votre tenue ....c'est Pâques!

Nouveaux Complets et Paletots
de printemps

Voici un groupe idéal de superbes nouveaux modèles, aux patrons et nuances de la plus grande nouveauté, pour le printemps. Nos prix sont tellement modérés qu'il vaut vraiment la peine que vous achetiez sans tarder.

HABITS nouveaux
Worsteds printaniers, dans le gris, brun et bleu rayé ou quadrillé ; à la dernière mode. Dos de fantaisie ou uni, et devants du veston croisés ou ordinaires.
Nous gardons l'assortiment très complet dans toutes les coupes et quel que soit votre physique. Tailles : 34 à 44 ..... $15

Nouveaux PALETOTS
pour le printemps
Nouveaux tissus de velours, tweed à envers quadrillé, tissus importés d'Angleterre, tweed écossais, tweed Harris, Donegal. Modèles balmaccaan, raglan, avec ou sans ceinture, slip-on, tube, chesterfield et de fantaisie. Tailles : 34 à 46..... $15
Voici un groupe de paletots de printemps qui vous apporte — à bas prix — l'élégance des vêtements qui se vendent le double. Ce qui le caractérise, c'est surtout la grande variété de dessins, de teintes pour hommes et jeunes gens. Achetez maintenant ; profitez de ce merveilleux choix que nous avons pour Pâques..... $10

QUEBEC MODERN CLOTHING
580, rue ST-VALLIER (angle St-Anselme)

Canadiens-Français

Si nous nous donnions toujours la main dans toutes les sphères, comme nous serions plus forts!

Nous recommandons
la BIERE et le PORTER
CHAMPLAIN

Fabriqués par
la seule brasserie indépendante canadienne-française
La Brasserie Champlain, Ltée

Véritable Élégance de Pâques

CHAPEAUX BILTMORE *pour hommes*

Faites-en un jour de Pâques "chic" en portant un Biltmore. Voilà des chapeaux dernier cri . . . des nuances qui interprètent la gaieté et la fraîcheur du Printemps . . . une forme et un confort qui dureront . . . de la distinction et de la qualité à tous les points de vue de la chapellerie.

Voyez les modèles Biltmore les plus récents, nuances mode, dans les meilleures chapelleries.

BILTMORE
Le chapeau-maître du Canada
371P

GAUVIN & GAUVIN
Les Magasins aux 1000 Cravates et Chapeaux
336 St-Jean — Bientôt 309 St-Joseph

LES PAPETERIES ET LES BAS METAUX SONT FERMES

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

24 mars 1937

	Ferm. Hier	Ouv. Auj.	12 h. 30
Le 24 mars 1937.			
Aas. Breweries	15½	15¼	15¼
Bathurst Paper "A"	20¾	20⅞	20⅞
Bell Telephone	161½	161½	160½
Brazilian Traction	26¾	26¾	26½
B. C. Power "A"	37	36½	37
Bruck Silk	8¾	9	9
Building Prod. "A"	70	70	70
Bawlf Grain	2½	..	..
Canadian Bronze	37	..	..
Can. Car	18½	18⅛	18½
Can. Car Priv	28½	28½	28½
Can. Celanese	28⅝	28	28
Can. Cement	18	18¾	19½
Can. Ind. Alc. "A"	6¼	6¼	6⅜
Can. Ind. Alc "B"	5¾	5¾	5¾
Can. North. Power	25½	..	..
Can. Pac Ry	14⅞	14⅞	14⅝
Cockshutt Plow	20	20	20
Cons. Smelters	92¾	94	93
Dom. Bridge	57½	56⅝	57¼
Dom. Coal priv	21½	21⅝	21⅝
Dom. Glass	114	..	..
Dom. Steel "B"	24	24⅜	24¼
Dom. Textile	82½	..	..
Dryden Paper	15⅞	15¾	16
Distillers Seag.	26½	27	27
Gen. Steel Wares	15½	15½	15½
Gypsum, L. & Alab.	16	15⅞	16
Hamilton Bridge	16	16¼	16¼
Howard Smith	26¼	27	27⅞
Imp. Tobacco	14½	14⅜	14½
Intern. Nickel	68	68¼	67¾
Lake of the Woods	37⅝	37⅝	37½
Massey Har	15¼	15¼	15¼
McColl Frontenac	13½	13½	13½
Mont. Power	31¾	31¾	31½
National Brew	40¼	40⅛	40½
National Steel Car	50	50	49⅞
Noranda	76	77	76½
Power Corp	27	..	..
Quebec Power	21	21	21
Shawinigan	29⅝	29⅞	29¾
St. Law. Corp	11⅞	11⅞	12
St. Law. Corp. priv	32½	32¼	32
St. Law. Paper priv	86¾	86¾	87
Steel of Canada	88¼	88	88½
Steel of Canada priv	83¾	..	..
Winnipeg Elec. "A"	6½	..	..
BANQUES			
Canada	59	58½	58
OBLIGATIONS			
Montreal P. 3% 1939	80½	80½	80½

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521.

24 mars 1937

	Ferm. hier	Ouv. auj.	12.30
Abitibi	9	8⅞	8⅞
Abitibi P.	56⅛	56½	56⅝
Ashes V. T.	107	107	107
Bathurst B	9	9⅛	9
Beauhar	7⅞	7⅞	7⅞
B. A. Oil	24⅝	24⅞	24¾
B. C. Pack	19½	19	19
Cons Pap	19⅝	19⅝	19⅝
Donn. A	16½	16½	16⅝
Donn. B	16	16¼	16½
Ford A	27	26½	26½
Fraser	40½	40	40½
Fraser V. T.	40	40	40
Home Oil	240	245	235
Imp. Oil	22¾	22¾	22¾
Int. Pete	36	36	36
Massey P	71¼	71	71
Page Her	105¼	105⅞	105⅞
Price	43	44	44½
Price P	145	144½	147
Price Pfd New	74	..	..
Royalite	50	50	51
Walk Brew	2⅜	..	..
MINES:			
Beaufor	44	..	..
Cart Mal	36	36	36
Clericy	6	..	..
Cons. Ch. G	176	177	175
Fal Nick	10¼	10	10
Flancoeur	107	110	120
Lk Shore	57¼	..	..
Lebel	20½	21	21
O'Brien	880	..	..
Perron	192	192	190
Pick Cr	740	730	745
Read Auth	600	590	600
Siscoe	540	545	535
Stada	190	205	200
Sullivan	182	183	180
Thompson Cadillac	145	143	145

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par BAIN, POOLER & CO., 72 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4091).

24 mars 1937

	Ferm. Hier	Ouv. Auj.	12 h. 30
Ajax Oil	40	40	40
Anglo H	755	750	750
Ashley	12	11	12
Bagamac	29½	27	27
Bidgood	125	125	120
Beattie	141	140	145
Bobjo	20	20	20½
Bralorne	860	860	860
Atlee	9	9	..
Can. Malartic	180	180	176
Central Pat	430	435	435
Coniarum	180	180	182
Dome	46½	47	47
Eldorado	310	305	305
God's Lake	74	73	75
Gunnar	90	91	90
Homestead	53	53	53
J. M. Cons	42¼	42	42
Little L. L.	675	680	680
Macassa	725	725	740
McIntyre	39¾	39½	40
McWatts	97	95	103
Newbec	6½	6½	6½
Nipissing	275	275	275
Paymaster	82	83	80
Premier	310	300	305
Reno Gold	110	107	108
Sherritt	325	335	335
St. Anthony	22½	22½	22
Sylvanite	400	400	400
San Antonio	200	198	198
Towagmac	185	183	168
Ventures	275	275	270
Wayside	5	5	5
HORS-LISTE			
Can. Man.	13½	13	12½
Dal Oil	245	240	230
Hub Bay	36¼	36½	36⅝
Malroble	3⅝	4	3⅝

VALEURS ETRANGERES A NEW-YORK

Cours fournis par H.-F. DE LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 4-4651

Séance du 23 mars 1937

	Haut	Bas	Ferm.
1000 Argen 6 1961	101⅜	101⅜	101⅜
4000 Austra 5 1955	108	108	108
3000 Belg 6 1955	109	109	109
14000 Brazil 6½ 1957	42¾	42¼	42⅜
5000 Do 7 1952	42¼	42	42
4000 Brisb 5 1958	99¼	99¼	99¼
8000 Chile 6 1961	21¾	21⅜	21¾
8000 Colom 6 1961	34	34	34
5000 D of C 8 1952	111¾	111⅜	111¾
61000 Germ 5½ 1965	23¾	23¾	23⅜
6000 Haiti 6 1952	98	98	98
16000 Italy 7 1951	86⅝	86⅛	86⅛
8000 Japan 5½ 1965	80⅝	80⅛	80⅛
1000 Medel 6½ 1954	13⅛	13⅛	13⅛
9000 Peru 6 1960	21¾	21⅝	21⅝
6000 R de J 6½ 1953	27¾	27⅝	27¾
8000 R G do S 6 1969	27¼	27¼	27¼
1000 Rome 6½ 1952	74	74	74
3000 S Paulo 7 1940	93	93	93

LE BLE MONTE

Winnipeg, 24. (P.C.) — Les cours du blé canadien ont encore gagné une couple de sous le boisseau, ce matin, à la Bourse de Winnipeg. L'option de mai a coté $1.42, $1.41 7-8, celle de juillet $1.39, $1.38 1-2 et celle d'octobre $1.27, $1.26 1-2. Les avoines ont haussé de 1-8 à 3-8 de sou pour l'option de mai et de 3-8 à 7-8 de sou pour celle de juillet. Mai a coté 56 5-8, 7-8 sous et juillet 53 7-8, 54 3-8 sous. L'orge a monté de 5-8 de sou à 1 5-8 sou. L'option de mai a coté 82 3-8 sous, celle de juillet 78 3-8, 78 sous et celle d'octobre 73 sous. Le lin de mai a monté de 7-8 de sou à $1.80 3-4 et celui de juillet a gagné un sou à $1.81. Le seigle a haussé d'un sou à 1 1-4 sou. Mai a coté $1.10 1-2, juillet $1.09 1-2, 1-4 et octobre 98 1-2, 1-4 sous.

Les marchés— *Les papeteries montent encore — New-York se rallie.*

AU CANADA

La popularité des actions de papeteries ne s'est pas démentie en bourse depuis vendredi dernier, alors que l'International Paper a annoncé qu'elle vendrait son papier journal à $50 la tonne durant le premier semestre de 1938. Depuis, la plupart des compagnies canadiennes ont annoncé qu'elles vendront aussi à $50 la tonne. Il sera intéressant de voir ce que décidera la Great Northern Paper, compagnie américaine qui fut la première, l'an dernier, à fixer le prix du papier à $42.50 la tonne, bien que les fabricants canadiens espéraient à ce moment-là toucher $45 la tonne. Si la production de papier journal l'an prochain est aussi élevée que celle de l'an dernier, ce que l'on peut raisonnablement anticiper, les fabricants canadiens vont toucher $169 millions au moins pour leur produit, de sorte que le chiffre-record de 1929 sera égalé sinon dépassé. En 1929, la production avait été moindre qu'en 1936 mais le prix du papier était de $62 la tonne. Il sera de $50 la tonne l'an prochain. De 1923 à 1930, le papier journal ne s'est pas vendu en bas de $62 la tonne. St Lawrence Corporation privilégié fut le titre le plus actif à Montréal, hier, avec un virement de 11,050 parts. Il ferma à 32 1-2, avec un gain d'un point et quart. Vint ensuite Bathurst Paper avec un roulement de 5,406 parts et un gain d'un point à 20 3-4. Howard Smith et Dryden ont gagné un peu de terrain également. Le ton était meilleur dans les actions de bas métaux, notamment Smelters, Noranda et Nickel. Les gains furent nombreux par toute la liste et ils contrastaient avec les nombreux reculs subis la veille. Le roulement total fut de 291,900 actions à rapprocher de 218,100 actions la veille.

• • •

Si l'activité a quelque peu ralenti dans les actions de papeteries sur le Curb de Montréal, les gains sont encore nombreux dans ce compartiment. Price Brothers privilégié a touché le nouveau sommet de 145 et Fraser celui de 40 1-2. Donnacona était solide à 16 1-2, Consolidated Paper à 19 1-2, Abitibi commun à 9, le privilégié à 56 3-4 et MacLaren à 31 1-2. Les prix des bas métaux ont haussé à Londres, sur le Metal Exchange, ce qui a contribué à faire monter les actions de ce groupe. Quant aux mines d'or, elles ont fluctué d'une façon assez irrégulière. Il y eut des surprises, comme par exemple Stadacona qui grimpa de 30 sous à $1.90 avec un fort roulement. Red Lake Gold Shore a encore fléchi à 70 sous après avoir coté aussi bon marché que 68 sous. On mande de Toronto que l'assemblée annuelle de la compagnie, samedi dernier, fut très orageuse, et que le président Breuls fut fort embarrassé parfois par le ton acerbe des interpellations qui pleuvaient d'un peu partout. Federal Kirkland était un peu plus actif et plus ferme. Les valeurs d'huile ont fléchi. On n'anticipe pas de très forte activité à Toronto avant la semaine prochaine au plus tôt, et plus probablement au début d'avril.

• • •

Les obligations du Dominion ont subi hier des reculs de 1-8 de point en moyenne. Par exception, les bons 3 pour cent perpétuels fermèrent inchangés à 85 1-8 — 86 1-8. Les valeurs du Pacifique Canadien ont gagné de petites fractions. Les fluctuations furent étroites dans les valeurs de papeteries. A New-York, les obligations du gouvernement américain se raffermirent de 2-32 à 20-32 de point. Les obligations polonaises avaient encore tendance à baisser.

• • •

Les prix des grains furent irréguliers durant la séance d'hier. L'option du blé de mai a monté à $1.39 7-8 à Winnipeg. Cette option a coté $1.39 3-4 à Chicago, de sorte que le blé canadien pour le mois le plus rapproché se vend maintenant plus cher que celui des Etats-Unis pour le même mois. La chose n'est pas arrivée depuis longtemps.

• • •

Le dollar des Etats-Unis a fléchi par rapport à plusieurs devises étrangères. Le dollar canadien gagna 1-64 de sou à $1.00 7-64, la livre sterling 3-16 de sou à $4.88 5-8 et le franc français 1-4 de point à $0.0459 3-8.

A WALL STREET

Le marché de New-York qui avait refusé de se rallier après la baisse de jeudi dernier a racheté hier environ la moitié des reculs subis lundi. L'activité était moins forte encore à la hausse qu'à la baisse. En effet, le roulement fut de 1,590,450 actions alors qu'il avait été de 2,021,750 actions lundi dernier. Cette activité réduite à la hausse comme à la baisse indique bien l'importance de nouveaux facteurs qui induisent les spéculateurs à la prudence. Au nombre de ces facteurs se trouve la situation ouvrière aux Etats-Unis. On a appris hier que le taux d'intérêt sur le papier commercial à court terme avait été porté de 3-4 de un pour cent à 1 pour cent. U. S. Steel a remonté à 115 et Chrysler à 124 1-2.

PRUDENTIAL OF LONDON, ENGLAND

La plus grande compagnie d'assurance dans tout l'Empire Britannique présente un excellent rapport financier pour 1936.

Les chiffres du 82ième rapport annuel de la Prudential de Londres nous parviennent aujourd'hui même du Bureau-Chef de cette compagnie au Canada, à Montréal, par l'entremise du gérant général.

Ces chiffres qui sont pour l'année finissant le 31 décembre 1936 démontrent de nouveau le progrès substantiel de cette compagnie qui est la plus puissante organisation de tout l'Empire britannique.

D'après ce rapport, nous constatons que le montant d'assurances en force, à la fin de 1936, est de $4,068,870,025, comparé au chiffre de $3,946,154,695 en 1935. Le montant des nouvelles assurances émises durant 1936 se chiffre à $453,250,720., soit une augmentation de $20,000,000. sur l'année 1935.

Un point d'intérêt tout spécial pour les porteurs de polices est le montant de $23,279,430. pris à même le surplus de l'année 1936 et qui sera distribué en dividendes aux assurés. En 1935, le montant distribué ainsi aux assurés était de $32,403,250.

Au cours de l'année dernière, les paiements aux porteurs de polices excédèrent $135,000,000. Le montant total des réclamations payées par cette compagnie, à date, s'élève à $2,575,000,000.

Nous soulignons de plus une augmentation marquée de l'actif total de la compagnie qui excède maintenant $1,575,000,000. ; ce montant représente une augmentation d'environ $65,000,000. sur l'actif, à la fin de 1936. Le revenu de primes durant l'année 1936 a été de $186,459,621. et le revenu total de la compagnie de $264,448,870.

Pour l'année 1937, la Prudential de Londres paiera les mêmes dividendes substantiels, que payés en 1936 et par les années précédentes ; les polices pleinement participantes de la compagnie recevront un dividende de $23.00 sous forme d'assurance supplémentaire pour chaque $1,000.00 de montant assuré, dans le cas des vies ordinaires ; de $20.00 par mille pour le même montant assuré, dans le cas des dotations.

Un montant substantiel équivalent sera payé aux assurés qui préfèrent déduire leurs dividendes de leurs primes annuelles ; le dividende comptant sera aussi le même que celui de 1936 et des années précédentes.

La Prudential transige l'assurance-vie au Canada depuis au delà de 6 ans et toutes ses succursales au Canada ont pris à date une position prééminente dans leur district respectif. La succursale de Québec, établie en 1932 par notre distingué concitoyen, M. Paul Audet et encore sous son contrôle, a démontré encore une fois en 1936, un progrès marqué sur les années précédentes.

La succursale de Québec compte un grand nombre de représentants dans la ville de Québec et du district, lesquels se distinguent tant pour leurs qualifications que leur grande activité. Le progrès de cette succursale depuis 1932 est une preuve évidente de sa popularité dans notre district, popularité acquise dû aux dividendes sans précédents déclarés par cette compagnie chaque année. Ces dividendes font du contrat de la Prudential de Londres un des contrats au coût net le meilleur marché parmi les compagnies opérant au Canada.

Il nous fait aussi plaisir de souligner qu'à la lecture de son rapport annuel nous remarquons que cette institution qui n'opère au Canada que depuis 8 ou 7 ans a déjà quarante millions ($40,000,000.) d'investis dans notre pays dont une grande partie dans la province de Québec.

Le prix du plomb a été baissé de $1 la tonne à 6.95 sous la livre, à New-York.

Commentaires de Bourse

Brandram Henderson

Pour la première fois depuis septembre 1932, la compagnie Brandram Henderson Ltd qui vient d'entrer dans sa 63e année d'exploitation versera quelque chose pour l'intérêt sur ses obligations couvrant l'année finissant le 1er juin prochain. Cela a été rendu possible par l'amélioration survenue dans les affaires de la compagnie. Le rapport financier de Brandram Henderson qui vient d'être rendu public signale une amélioration constante dans les affaires. Les ventes ont augmenté de façon encourageante.

Canadian Canners Ltd.

Le comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal a approuvé l'inscription des nouvelles actions cumulatives 5 pour cent de premier privilège de Canadian Canners Limited. Ces actions ont été cotées hier à Montréal pour la première fois. Les anciennes actions privilégiées 6 pour cent cumulatives de la même compagnie ont été rayées du tableau. L'inscription nouvelle couvre 194,240 actions cumulatives 5 pour cent de premier privilège d'une valeur au pair de $20 chacune, émises et en circulation. Le montant autorisé de l'émission est de 216,385 actions.

Can. Int. Inv. Trust

Les profits nets de la société Canadian International Investment Trust Limited durant l'année finissant le 28 février 1937 furent de $5.31 par action privilégiée à rapprocher de $3.28 par action privilégiée durant l'année précédente. L'augmentation à ce sujet se trouve donc de 48 pour cent. La valeur marchande des actions appartenant à la société était de $4,740,000 le 28 février dernier, soit onze pour cent de plus que celle de $3,783,377 rapportée en date du 29 février 1936. La valeur nette de l'actif de la société s'élevait à la fin de l'année sous revue à $4,348,612 alors qu'elle était de $3,527,209 à la fin de l'année précédente. L'amélioration à ce sujet était donc de plus de 23 pour cent. Si l'on tient compte de la réduction dans le montant en cours des obligations et des actions privilégiées, l'amélioration dans la valeur nette de l'actif a été de 27 pour cent l'an dernier. La valeur liquide des obligations 5 pour cent de Canadian International Investment Trust est passée de $1,973 à $2,436 par coupure de $1,000. Celle des actions privilégiées 5 pour cent est passée de $95 à $154 par action durant l'année sous revue. La valeur réelle des actions communes de la société était de $7.48 le 28 février dernier.

Timken Roller Bearing a gagné en 1936 des profits nets de $3.84 par action au lieu de $3.10 en 1935.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006.

24 mars 1937

	Ferm. Hier	Ouv. Auj.	12 h. 30
American Can	107	107½	108
American Smelting	95½	95⅝	95⅝
Am. Tel. & Tel.	170¾	170¼	169⅞
Anaconda Copper	62⅝	63	62⅝
Atchison Ry	82	81	80½
Auburn	28⅜	28⅜	..
Baldwin Loco	8⅝	8⅝	8⅝
Bthleem Steel	93	94⅜	94⅜
Byers A. M.	28⅜	28⅞	28
Chrysler	124¼	125¼	124
Columbia Gas	16¼	16⅜	16
Conso Edison	40⅛	40¼	40
Dup de Nemours	156	157	157½
General Electric	53⅜	56	56⅛
General Motors	61⅞	62⅜	62¼
Goodyear	42⅜	42⅞	42¼
Hudson Motors	20⅝	21⅛	21½
Int. Harvester	102⅝	103	103
Int. Paper A	20⅜	21	20⅞
Int. Paper Priv.	109¾	110¼	110⅛
Kennec Copper	61⅜	62¼	61⅝
Lambert	20⅝	20½	20½
Montgo. Ward	61½	62	61
Mack Trucks	37¼	..	..
N.-Y. Central	51¼	51¾	50½
Packard	10⅛	10½	10⅛
Radio Corp	11¾	11⅝	11⅝
Scenley	49⅝	48⅞	49
Simmons	53½	54½	54
Standard Brands	15	14⅞	14⅞
Union Carbide	104	105⅜	103½
United Corp	6½	6⅞	6¾
Unioh Pacific	143	143½	142⅜
United Aircraft	31	31	30½
U. S. Pipe	66½	66	66
U. S. Alcohol	40⅜	40⅜	40½
U. S. Smelting	95	94	95
U. S. Steel	115	115⅛	115
Vanadium	34½	32½	34½
Warner Bros	14⅛	14⅜	14½
Wst. Elec.	139⅜	138½	140
Woolworth	52¼	52¼	57⅜

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 105 Côte de la Montagne, Québec. Tél.: 2-1591.

24 mars 1937

	Ferm. Hier	Auj. 12 h. 30
Alum. of Am.	171	171¾
Am. Cyanam B	30⅝	30½
Am. Gas & Elec.	37¼	37
Am. Superpower	2⅛	2
Brazilian	26⅜	26½
Cities Service	4¼	4¼
Cons. Gas of Balt.	78	78¼
Duquesne Brew	22⅛	22½
Elec. Bond & Share	23	23⅛
Ford of Can. "A"	27	27
Ford Motors	7⅜	7⅜
Gulf Oil	54⅞	54⅞
Hudson Bay Mining	36½	36½
Humble Oil	79¾	80½
Imperial Oil	22¾	22¾
Int. Petroleum	35⅞	36
National F. & Gas	16⅞	17
Newmont Mine	123	123
Niagara & Hudson	13⅞	13¾
Penroad	4⅞	4⅞
Pittsburg com.	5¼-6	..
" priv.	40⅛-53	..
St. Regis Paper	9	9⅛
Taggart Corp.	15	14⅞
United L. & P.	8	8

MARCHE DES DENREES

PRIX DE GROS A MONTREAL

Séance du 23 mars 1937

Blé Nord No 1	$1.53
Blé Nord No 2	1.52
Avoine Ouest No 2	0.65
Avoine Ouest No 3	0.63
Avoine d'engrais	0.62
Orge Ouest No 3	0.95
Maïs de l'Argentine	0.87
Par boisseau à Montréal, ex-magasin	
Graine moulue à engrais :	
Son	$33.25
Gru rouge	$34.25
Gru blanc extra	$36.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie	$29.00
par tonne au détail	$31.00
Avoine roulée (gruau) par sac de 90 lbs au détail	$3.85
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix pour lots de wagons, par baril	$5.55 $5.90
Qualité de choix régulière par baril, ex-magasin	$6.20 $6.30
Farine de maïs blanc pour baril en sacs de chanvre livrée	$6.40
Farine de blé du printemps :	
Première patente	$8.10
Deuxième patente	$7.70
Patente à boulanger	$7.60
Par baril en sacs de chanvre de 98 livres, livrés à Montréal	
Foin pressé :	
Extra No 2	$10.00
No 2	$ 9.00
No 3	$ 7.00
Par tone	
Patates :	
Québec (Montagnes) en sacs de 80 lbs	$1.30 $1.35
Québec blanches No 2 en sacs de 80 lbs	$1.00 $1.25
Nouveau-Brunswick Montagnes en sacs de 80 lbs	$1.35 $1.40
P. E. Montagnes en sacs de 90 lbs	$1.65 $1.70
Oeufs :	
A-1 gros	0.28 0.30
A-1 medium	0.25 0.27
A-1 de poulettes	0.23 0.25
A-gros	0.25
A-medium	0.23
A-poulettes	0.22
Beurre :	
No 1	26¼ 26½
Fromage :	
Ontario No 1	13¼ 13½
Mélasse d'engrais :	
Canne à sucre Indes Occidentales (final blackstrap) par gallon, f. o. b. Montréal, quantités de 54 à 60 barils de 43 gallons	0.14
Wagons citernes (approximativement 6,700 gallons	10¾
Volailles :	
Dindons pour rôtir	0.25 0.28
Oies	0.15 0.17
Volailles de choix	0.16 0.20
Canards domestiques	0.17 0.20
Poulets de choix	0.21 0.24
Poulets nourris au lait	0.23 0.26

LES MARCHES AUX BESTIAUX

Les prix étaient stables et inchangés ce matin.

Montréal, 24. (P. C.) — La séance n'a pas été très active à l'ouverture des marchés aux bestiaux, ce matin. Les prix étaient stables et inchangés. Les arrivages comprenaient 27 bêtes à cornes et veaux, 66 moutons et agneaux et 157 porcs. Les veaux de qualité moyenne se vendirent à $7.25. Les qualité commune à assez bonne ont rapporté $6.25 et les veaux légers communs se vendirent à $5.

Les agneaux du printemps pesant autour de 40 livres ont coté $8 Les meilleurs agneaux nourris ont rapporté $9.50 le 100 livres.

Les moutons se vendirent de $3 à $4.50. Le porc à bacon s'est vendu à $9 avec une prime d'une piastre sur les bêtes de choix. Les bêtes de boucherie et les bêtes lourdes ont rapporté $8.50 et les extra pesantes $8. Les truies se vendirent entre $6.25 et $7.

Sur le marché des provinces maritimes, les porcs se vendirent à $11.45 à la voie ferrée, $8.85 hors wagon et $5.15 hors camion. Les bouvillons se vendirent à $6.75. Les vaches à boucherie ont coté $4 et les plus communes ont rapporté de $1.75 à $2.50. Les taureaux se vendirent de $4 en descendant. Les veaux ont coté $7 et les veaux nourris à l'herbe $3.50 en descendant. Les agneaux ont rapporté $9.50.

NEW-YORK MONTE A L'OUVERTURE

Les gains allaient jusqu'à plus d'un point, ce matin.

New-York, 24 (P.A.) — Les titres mobiliers ont enregistré des gains allant d'une fraction de point à plus d'un point à l'ouverture de la Bourse de New-York, aujourd'hui. Prirent part à l'avance U. S. Steel, General Motors, Bethleem Steel, Chrysler, Standard Oil of N.-J., Lowes, Anaconda, Consolidated Edison, Montgomery Ward, Pennsylvania, Southern Railway et National Distillers. Westinghouse Electric céda un point.

La revue Iron Age a souligné l'activité grandissante dans l'industrie sidérurgique. Ni les grèves ni les hausses de gages et de prix ont ralenti la production de l'acier qui atteint maintenant 90 pour cent de la capacité pour tout le pays. Ce sommet n'avait pas été atteint depuis 1929. A Pittsburgh, les opérations sont à 93 pour cent de la capacité. Cela ne s'est pas vu depuis la grande guerre.

LA DETTE DU BRESIL

Rio de Janeiro, 24. — L'arrangement intervenu entre la république du Brésil et ses créancierse concernant le service de l'intérêt sur sa dette étrangère prendra fin en avril 1938 mais il pourrait être prolongé à des conditions analogues à celles qui sont présentement en cours sous une forme revisée. Valenti - F. Boucas, secrétaire technique de la Commission de Finance du Brésil, vient de déclarer qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux modifications de l'arrangement actuel. M. Boucas a déclaré que les charges annuelles du Brésil en ce qui concerne la dette de ce pays à l'étranger s'élevent à 22 millions de livres sterling. En 1935, la balance commerciale du Brésil représentait 41 p. c. des engagements étrangers tandis qu'en 1936 elle représentait 67 pour cent de ces engagements.

On anticipe que le nouveau plan qui sera adopté lorsque l'arrangement actuel aura pris fin en 1938 sera connu d'ici septembre prochain. Les conditions du nouveau plan ne sont pas encore connues. M. Boucas a laissé entendre que le plan devrait être fait pour une nouvelle période de quatre ans et que les paiements ne devraient pas être supérieurs à ceux de l'année courante. Cette déclaration de M. Boucas a été faite en réponse à un rapport paru dans le London Economist et allant à dire que la république du Brésil est maintenant en mesure de payer davantage à ses obligataires.

Les recettes nettes d'exploitation de l'Union Pacific en février 1937 furent de $641,077 au lieu de $513,704 en février 1936.

Prudential of England

M. PAUL AUDET, gérant de la Prudential Company of London, England à Québec. Cette compagnie, la plus puissante dans l'Empire Britannique, vient de présenter un excellent rapport financier pour 1936.

NOUVELLES MINIERES

Consolidated Chibougamau

A.-H. McKay, président de Consolidated Chibougamau Goldfields Ltd, mentionne dans son rapport annuel aux actionnaires que les résultats des travaux de forage au diamant exécutés sur la propriété depuis le début de l'année semblent suffisamment encourageants pour justifier un sentiment optimiste en ce qui concerne l'avenir de la propriété de Cedar Bay. M. McKay a annoncé qu'il fera publier des rapports trimestriels sur les progrès de la propriété pour toute la durée en date du contrat de Chibougamau avec Consolidated Smelters. Le rapport financier en date du 21 mars indique une encaisse de $39,453. La compagnie n'a pas de passif. Consolidated Chibougamau a reçu $315,000 l'an dernier provenant de la vente d'actions à Smelters. Les déboursés bruts furent en 1936 de $317,079, soit $237,079 pour les travaux de développement et $80,000 pour le paiement de la propriété.

Coniarum Mines Ltd.

Les actionnaires de Coniarum Mines Limited ont appris de la bouche du président Thayer Lindsley qu'ils recevront des dividendes en autant que ces paiements ne réduiront pas l'actif de l'entreprise à un niveau inférieur au passif exigible. Le fonds de roulement de Coniarum Mines est présentement de plus d'un million de piastres. La compagnie aura bientôt atteint son objectif dans les travaux de creusage en profondeur. Le capital-actions de la société a été réduit de 6 millions de parts à 5 millions de parts et le règlement à cet effet a été adopté par les actionnaires. Les directeurs furent réélus.

Le prix du cuivre pour l'exportation était hier de 16.75 sous la livre.

LES PAPETERIES AU PREMIER PLAN

Price commun a coté 45. — Noranda remonte à 77.

Montréal, 24. (P. C.) — Les acheteurs ont fait monter les titres mobiliers au début de la séance, ce matin. Les actions de bas métaux ont donné le ton avec les papeteries. Consolidated Smelters était plus fort à 94, Noranda à 77 et International Nickel à 68. Dans le groupe des papeteries, Bathurst a monté à 21, Howard Smith à 28 1-2 et St Lawrence Corporation privilégié à 32 1-2. Shawinigan Power était un peu plus fort à 30. Montréal Power a monté de 1-8 de point.

SUR LE CURB

Montréal, 24 (PC) — Les papeteries et les mines étaient en vedette, ce matin, sur le Curb de Montréal. Price Brothers commun a grimpé à 45 et le privilégié à 147. Fraser monta à 41, Abitibi Paper commun à 9 et le privilégié à 57 1-2. Consolidated Paper a coté 19 7-8. Donnacona Paper a coté 16 1-2. Dans le compartiment minier, Stadacona a monté à $2.06 à l'ouverture mais il recula ensuite à $1.90. Thompson Cadillac a coté $1.45, Sullivan $1.80, Siscoe $5.50 et Francoeur était plus fort à $1.22.

PEND OREILLE REMONTE A $6.

Les actions de bas métaux étaient plus fermes à Toronto.

Toronto, Ontario, 24. (P.C.) — Les actions de bas métaux ont monté à l'ouverture de la Bourse de Toronto, ce matin. Les valeurs d'huile étaient plus lourdes de même que les mines d'or. Pend Oreille a monté de 50 sous à $6.00, Sherritt Gordon de 10 sous à $3.35 tandis que Noranda et Hudson Bay ont gagné de bonnes fractions. Dans le groupe des huiles, Okalta, Calgary and Edmonton, Calmont, Vulcan et Commonwealth étaient en recul. Les pertes étaient de quelques sous dans O'Brien, Premier, Canadian Malartic, Red Lake Gold Shore et Kirkland Lake. Par contre, Pickle Crow, Little Long Lac et MacLeod Cockshutt ont gagné un peu de terrain.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 24.— (P. A.)— Le franc français a fléchi par rapport au dollar des Etats-Unis, mais la livre sterling était stable, ce matin. Le dollar canadien a coté $1.00 7-64 à l'ouverture. La livre sterling était inchangée également à $4.88 5-8 le franc français a baissé de 3-8 de point à $0.0459. A Londres, l'or en barres a baissé d'un penny à 142 shillings 3½ pence. A Paris, les rentes 3 pour cent ont coté 69 francs 90 centimes et les 4½ pour cent ont coté 72.50 francs. Le change sur Londres était de 106.37 francs à la livre sterling et le change sur New-York de 21.76¾ francs au dollar des Etats-Unis.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 24. — Les prix des peaux ont monté de 7 à 10 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 69 lots. Mars 16.99 n. ; juin 17.32 tr. ; septembre 17.70 tr. ; décembre 18.00 n. et mars 1938 18.29 n.

RECETTES DU C. N.

Montréal, 24. — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 21 mars 1937 se s

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & MeMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006.

Séance du 23 mars 1937
Taux de l'argent à vue à 1 p. c.
Ventes: 1,590,450 actions.

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Adams Exp.	19⅛	20¼	19⅛	20
Air Reduction	72⅞	73	72⅜	72⅜
Alaska Juneau	14⅞	14⅞	14½	14⅝
Allid Chemical	236	238	236	238
Allis Chalmers	64	67½	64	67
Allegheny Corp.	4½	4⅝	4⅜	4⅝
Am. Brake Shoe	65½	65½	64½	64½
American Can	107¾	108	107	107
Am. Car & F	60	60½	60	60½
Am. Com. Alc.	27¼	28	27¼	27¾
Am. & For. P.	11	11⅛	10⅞	10⅞
Am. Loco	50½	50½	50½	50½
Am. M. & F.	25½	25¾	25½	25¾
Am. Radiator	24⅜	25⅛	24⅜	25⅛
Am. Rol. Mills	38¼	39½	38¼	39⅛
Am. Smelting	94¼	95⅜	94	95½
Am. Sugar	48½	48½	48½	48½
Am. T. & T.	169¼	170¾	169¼	170¾
Am. Tobacco B.	81¼	82¼	81¼	82¼
Am. Water W.	23¾	23¾	23¼	23½
Am. Woolen	11⅛	11⅛	11⅛	11⅜
Do priv.	71	71½	71	71¼
Amerada	105	105	105	105
Anaconda Cop.	60¼	62⅜	60⅛	62⅜
Ass. Dry Goods	20¾	21	20⅝	20⅝
Atchison Ry	80	82	80	82
Atl. Refining	32¾	33	32½	33
Auburn Auto	28¼	28½	28¼	28⅜
Baldwin Loco	8⅜	8⅞	8⅜	8⅞
Do priv.	110	112	110	112
Balt & Ohio	36¼	37½	36	37⅛
Barnsdall A	29½	30½	29⅛	30¼
Bendix Aviat.	25¼	25⅜	25⅛	25¼
Best & Co.	56	56	56	56
Bethleem Steel.	92¼	94¼	92¼	93
Borg. Warner	79¾	79¾	78¼	79⅜
Briggs Mfg	46¼	47⅛	46⅛	47
Brooklyn M. T.	42¾	43⅜	42½	43⅝
Burroughs Ad.	31	31⅜	31	31⅝
Byers A. M.	27⅝	28⅛	27⅝	28⅞
Boeing Air Craft.	44	45	44	44¼
Bohn Alumin.	41½	43	41½	43
Bulova Watch	54	54½	54	54½
Canada Dry	35½	35⅞	35⅛	35⅛
Can. Pacific	14¼	14⅜	14¼	14⅜
Case J. I.	152	152	151	151
Cel. Corp. of Am.	32⅜	32⅞	32¼	32¾
Cerro de Pasco.	75¾	78½	75¾	78¼
Ches. & Ohio	60¼	60⅝	59⅞	60⅜
Chrysler	122½	125½	122	124¼
Coca-Cola	155	156	155	156
Colorado F. & I.	43	43	43	43
Columbia Gas	16⅛	16½	16⅛	16¼
Com. Solvents	18	18⅜	18	18¼
Com. & South.	3	3⅛	3	3
Congoleum	41⅛	41⅞	40	40
Cons. Gas.	40⅛	40⅞	40⅛	40⅛
Cons. Oil Corp.	15⅞	16¼	15⅞	16¼
Cont. Can	59¾	60¾	59¾	60¼
Corn Products	67	67⅞	67	67⅝
Crucible Steel	74	74½	73½	74½
Curtis Wright	7	7¼	7	7⅛
Do A	20½	21	20½	20¾
Crane Corp.	53	53¼	52½	53¼
Delaw. & Lack.	21⅛	22⅛	21½	21¾
Dom. Stores	11	11	11	11
Dupont de Nem.	158½	158½	156	156
N. Y. Dock	9	10	8	9⅛
Do priv.	18⅜	21	18⅜	20⅝
Eastman Kod.	160½	162½	160¼	162
Elec. Auto Lite.	38½	39¾	38½	39¾
Electric P. & L.	24¼	25	24¼	24⅞
Electric & Mus.	5¾	5¾	5¼	5¾
Erie	20⅜	21⅞	20⅜	21¾
Firestone	35½	36	35½	36
Freeport Texas.	27	27	27	27
Gen. Asphalt	38	39	38	38⅞
Gen. Electric	54¼	55⅞	54¼	55⅜
General Foods	41⅜	41½	41⅜	41⅜
General Gas A	2⅝	2¾	2⅝	2⅝
Gen. Motors	62¼	62⅜	61½	61⅞
Gen. Ry Signal.	53	53	53	53
Gillette Safety	17⅞	18	17¼	18
Goodrich Tire	44½	45¼	44	45¼
Goodyear Tire	41⅞	43	41⅞	42⅜
Graham Paige	3⅞	3⅞	3¾	3¾
Houston Oil	13⅞	14¼	13⅜	14¼
Hudson Motors.	20¼	20⅞	20	20⅜
Hupp Motors	2	2⅛	2	2
Int. Harvester	102	102¾	102	102¾
Int. Hy. Elec. A	12⅝	13	12⅝	12⅞
Intern. Nickel	67¼	68⅜	67⅛	68⅜
Int. Paper A	19⅞	20¾	19⅞	20¾
Do B	14⅝	15	14⅜	15
Do C	7	7⅜	7	7⅜
Do priv.	107½	110½	107½	109¼
Intern. Shoe	46⅜	46⅞	46⅜	46⅜
Int. Tel. & T.	13⅜	13½	13¼	13⅜
Johns Manville.	139¾	139¾	138¼	138¼
Kans. City S.	25⅝	26¾	25⅝	26¾
Julius Kayser	24	24½	24	24½
Kennecott	60	62⅛	60	61¾
Kroger Groc'y	22⅞	22⅞	22½	22½
Lambert Co.	20⅞	20⅞	20⅝	20⅝
Lehigh Valley	21⅛	21¾	21⅛	21¾
Loew's Inc.	75	76¼	75	76¼
Lorillard Tob.	23⅝	24	23⅜	24
U. S. Leather	10⅞	12	10⅞	12
Do A	18¾	20	18¾	19¾
Mack Trucks	56	57¼	55¾	57¼
McKeespt T. P.	41½	41¾	41½	41½
Mex. Seaboard	48¼	49½	48¼	48¾
Missouri Pac.	20½	21¼	20⅛	21⅛
Mo. Kan. & T.	8⅝	8⅝	8¼	8½
Montgom. Ward.	60¾	61½	60½	60½
Nash Motors	20¾	21½	20¾	21½
Nat. Biscuit	29⅞	30⅛	29¾	30⅛
Nat. Cash R.	34½	36	34½	36
National Dairy	24	24⅜	24	24⅛
Nat. Distillers	32½	33½	32¼	33¼
National Lead	37	37⅞	37	37⅝
Nat. P. & L.	11⅜	11¾	11½	11½
National Tea	10	10	9⅞	10
N. Y. Central	50	51¼	49⅞	51¼
N. Y. New Haven	8¼	8½	8	8½
Norf. & W.	254½	254½	254½	254½
North Am.	27½	27⅞	27¼	27⅝
Northern Pac.	32	32½	31½	32½
N. Y. Shipb. Cor.	12½	12½	12½	12½
Otis Steel	20⅛	21¼	20⅛	21¼
Pac. Gas & E.	32⅜	32⅝	32	32¼
Packard Mot.	10¼	10½	10¼	10½
Param. Publix	22⅞	23⅜	22⅞	23½
Penick & Ford	57	57	57	57
Penn. RR.	45¼	47¼	45¼	47¼
People's Gas	52¼	52¼	52¼	52¼
Philipps Pete	53	54	53	54
Poor & Co.	27	27½	27	27½
Pub. S. N. J.	44⅜	45	44	45
Pullman Inc.	61¼	62½	61¼	62½
Pure Oil	19⅝	20⅜	19⅝	20⅜
Radio Corp.	11	11⅜	11	11¼
Radio Keith	7¾	8⅜	7¾	8⅜
Reming. R.	25⅛	25⅜	24½	25⅜
Reo Motor	8	8¼	8	8¼
Republic Steel.	41⅜	43⅜	41⅜	43
Reynolds Tob.	50¾	51	50¾	51
St. Jos. Lead	56⅜	58¾	56⅜	58¾
S. L. San Fra.	4	4	3⅞	4
Schenley Dist.	49	49⅜	48¾	49⅜
Schulte Stores.	2¾	2¾	2¾	2¾
Sears Roebuck.	87	89	87	88¾
Servel Inc.	28¾	29¼	28¾	29¼
Shattuck & Co.	16	16	16	16
Simmons Co.	52⅜	53½	52⅜	53½
Socony Vac.	17¾	18½	17¾	18⅜
Southern Pac.	60½	60¾	59½	60¼
So. Porto Rico	35½	35¾	35⅜	35½
Southern Ry	39½	40¼	38⅞	40¼
Stan. Brands	14⅞	15	14⅞	15
Stan. G. & E.	11½	12⅛	11⅛	12
Stan. Oil of C.	44½	45⅝	44¼	45⅝
Stan. Oil N. J.	68½	70⅜	68½	70¼
Stan. Oil of Ind.	45½	45½	44½	44½
Stone & Webster.	26⅜	27⅛	26⅜	27⅛
Sperry Corp.	19⅞	20⅜	19⅞	20⅜
Texas Corp.	56¼	57½	56⅛	57¼
Texas Gulf Sul.	38½	39	38½	39
Timken Rol. B.	67½	67¾	67¼	67¼
Underwood Ell.	86	86	86	86
Union Carbide	103½	104	102¼	103½
Union Pacific	143½	143½	142¾	143½
United Air Craft.	30⅝	31	30¼	31
United Carbon.	84	84	83¼	83½
United Corp.	6¼	6½	6¼	6½
United Drug Inc.	14⅝	15	14⅝	15
United Fruit	86	86	85¾	85¾
United Gas I.	14¼	14⅜	14	14⅛
U. S. Ind. Alc.	41⅛	41¼	40⅝	40⅝
U. S. Pipe & Fry	65½	66½	65½	66½
U. S. Realty	14⅛	14⅝	14	14⅝
U. S. Rubber	65½	67	65¼	67
U. S. Steel	114	115⅞	112¾	114⅞
U. S. Smelting	94½	95	93¾	95
Vanadium	33⅛	34⅞	33⅛	34½
Vulcan Detin.	86	86	85⅛	85⅛
Warner Bros.	13⅞	14⅛	13⅞	14⅛
Western Union.	71¾	73¼	71¾	73
Westing. Elec.	136½	139¾	136½	139¾
Woolworth	51¾	52⅜	51⅜	52¼
Worth. Pump	39	39¼	38½	39
Yellow Truck B	30¾	32⅜	30⅝	31⅝

FLEMING MINES LIMITED
(No Personal Liability)

715 Edifice Canadian Pacific Express, 215 Ouest St Jacques Montréal.

Les actionnaires de Fleming Mines qui possèdent des certificats au porteur sont expressément invités à les faire enregistrer à leur nom pour recevoir régulièrement les rapports de la compagnie. Un avis important au sujet des fonds nécessaires pour une campagne extensive de développement sera prochainement adressé aux actionnaires.

Pour le transfert et l'enregistrement des certificats s'adresser à la Crown Trust Company, 393 ouest rue St Jacques, Montréal.

FLEMING MINES LIMITED.
Secrétaire.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par BAIN, POOLER & CO., 72 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4091)

Séance du 23 mars 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
516	Anglo	755	755	755	755
6200	Acme	16	16	16	16
3000	Afton	6¾	7	6¾	7
1600	Ajax	40	40	40	40
1000	Alex	3	3	3	3
6450	Alder	160	160	155	156
1200	Argosy	102	102	100	100
1450	Arnt	85	85	82	82
4450	Ashley	12	13	12	12
11400	Astoria	15½	15¾	15	15½
6000	Bagam.	29	30	29	29½
3850	Base M.	44	45	43	43
900	Beattie	145	145	141	141
12500	Bidgood	123	125	115	125
1100	Big M	57	57	57	57
6300	Bobjo	20	20	20	20
335	Bral	865	865	860	860
9160	Cal & E.	425	435	400	415
16245	Cal Oil	125	125	105	110
3050	Can Mal	182	182	178	180
2200	Carib	170	170	170	170
1600	Cas T	135	135	135	135
1650	Cent Pat	435	435	430	430
200	Chem R.	105	105	105	105
8475	Chrom	110	110	105	107
1000	Clericy	6	6	6	6
1350	Conlar	175	185	175	180
2525	Cons Chi	185	185	173	173
7900	Darkw.	155	155	145	145
495	Dome	46½	46½	46½	46½
1600	Dom Expl	7½	7½	7½	7½
7700	Dorval S	86	90	85	85
5750	East M.	170	172	168	172
13535	Eldor	315	315	284	310
2700	Franc.	105	106	103	105
1680	Falconb	970	10¼	870	10¼
55850	Fed K	26½	29	26½	27
1800	Gillus	55	57	55	57
15500	Glenora	18	18¼	18	18
2800	God's L.	76	76	74	74
900	Goldale	36	36	36	36
2000	Goodf	13	13⅜	13	13¼
3650	Grah	31	33	31	32
5900	Grana.	37	38½	36	38½
1500	Grand.	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
5883	Jacola	51	51	50	51
4100	Gunnar	93	93	90	90
3090	Hard R	235	245	230	230
11200	Harker	21	21	20	20
960	Hollinger	14	14⅛	14	14⅛
3800	Homest.	55	55	55	55
6200	Howey	51	51	50	50
4900	Lebel	20	21	20	20½
2000	Lee G.	5	5	4½	4½
325	Little L L	675	675	670	675
1785	Macas.	710	730	710	725
7545	MacL	248	255	245	250
30500	Man & E	4½	4¼	4	4¼
2700	Maralgo	24½	24½	24	24
3000	May Sp	17	17	17	17
370	McInty	39¾	39¾	39¾	39¾
2275	McKen	169	169	164	164
15600	McMill	9¼	9½	9	9¼
2300	McVitt	36	37	35	35
11200	McWatt	97	102	96½	97
3600	L Cad.	100	100	99	99
7125	Leitch G.	89	89	86	87
2500	Min C	395	395	385	385
2800	Minto	21¼	21½	21¼	21½
10750	Moneta	165	169	165	167
1100	Morris	53	53	53	53
8500	Murphy	6	6	5½	5½
2900	Newbec	6½	6½	6½	6½
825	New G	118	118	114	114
200	Nipiss	275	275	275	275
1283	Noranda	75	75	75	75
800	Norgold	10½	10½	10½	10½
3625	O'Brien	880	885	855	880
2600	Olga	7	7	6¼	7
3400	Omega	90	92	90	90
2070	Pamour	360	365	360	360
6000	Paymas	85	85	82	82
935	Perron	190	190	190	190
5350	Pick C	750	750	730	740
110	Pioneer	525	525	525	525
1750	Premier	320	320	310	310
3500	Preston	101	102	100	101
500	Pros Air	130	130	130	130
450	Read A	600	610	600	610
55555	Red L	74	76	68	70
1090	Reno	107	110	107	110
8500	Roche	28	28	26	26½
145	Royal	51	51	51	51
1500	San Ant	200	201	200	200
3350	Shawk.	82	82	82	82
3700	Sheep Cr	60	60	60	60
9744	Sherr	325	335	320	325
2805	Siscoe	540	540	535	540
3705	Sladen	181	190	185	185
500	Sou Tib	4	4	4	4
53223	Stada	162	190	160	190
2000	St Anth	23	23	22½	22½
1960	Sud B	580	600	575	600
2200	Sud C	27½	27½	26	26½
1800	Sulliv	180	180	179	180
1950	Sylvan	390	400	390	400
8200	Tashota	18	18	18	18
845	Teck H	575	575	575	575
6350	Texas	197	197	185	190
180	Toburn	310	310	310	310
2900	Towag	165	165	155	155
2035	Vent.	270	275	270	275
1700	Waite A	375	380	395	385
5800	Ways	5	5	5	5
2300	Wil C	9	9	8½	8½
2235	Wri H.	760	760	755	755
700	Ymir	35	35	35	35
1300	W. Cad	60	60	60	60

HORS-LISTE :

500	Brett	12½	12½	12½	12½
270	Co Cop	650	700	650	700
5100	Cen M.	14	14	13	13½
2000	Chur H	4	4	4	4
1500	Cobalt	2¼	2¼	2¼	2¼
3500	East Cr	22	22	20	21
8435	Dal Oil	255	255	233	245
3030	Home O	245	245	230	230
2415	Hud B	35	36¼	35	36¼
2000	Oil Sel	6	6	6	6
3300	Kirk T	39	40	39	39
6500	Malro	3½	3¼	3½	3⅜
3650	N Hawk	3¼	3¼	3	3
7700	Nordon	30	30	28	28
2700	Pawnee	3¼	3¼	3¼	3¼
3080	Pend O.	535	550	535	550
1100	Por Cro	6½	6½	6½	6½
3900	Ritchie	9	9	9	9
7500	Robb M	7½	8	7½	8
5000	Sud M	2½	2¾	2½	2½
21450	Temiska	50	56	48	51

Ventes : 867,000

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. - G. BEAUBIEN & CIE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521.

Séance du 23 mars 1937

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
5215 Abitibi	8¾	9	8¾	9
1258 Do Pri	56½	56¾	54¾	56¼
275 Asbes	104	107	104	107
428 Bath B	9	9	9	9
270 Beauh	8	8	7¾	7¾
352 B A Oil	24⅞	25	24½	24⅝
25 B C Pack	19½	19½	19½	19½
10 C N Pow P	111	111	111	111
8072 C Paper	19½	19⅞	19½	19½
5 C P & P I	4½	4½	4½	4½
50 Cdn Vick	13	13	13	13
10 Do P	50	50	50	50
55 Dom Tar P	109½	109½	109½	109½
2156 Donn A	16	16½	16	16½
749 Ford A	25½	27¼	25½	27
287 Fraser	37¼	40½	37¼	40½
2834 Do Vt	37	40	37	40
4750 Home O	250	250	235	240
584 Imp Oil	23	23	22¾	22¾
500 Int Pete	36¼	36¼	36	36
5 Int Ut B	2	2	2	2
145 Mitch	24½	24½	24	24
Page H	105	105¼	105	105¼
Price	42½	45	42½	43
5686 Do P	141	145	141	145
200 Walk Br	2½	2½	2½	2½
35 Walker P	19¾	19¾	19¾	19¾

MINES:

200	Alex	3	3½	3	3½
2800	Beaufor	44	44	43	44
1600	Bous C	70	70	70	70
7500	Brown	8¼	8¼	8	8¼
500	Bulolo	27½	27½	27½	27½
600	Can Mal	182	182	178	180
1100	Cart Mal	36	36	36	36
	Cent Pat	435	435	435	435
300	Clericy	6	6	6	6
2700	Cons Chib	190	190	175	176
40	Dome	46½	46¾	46½	46¾
4900	Eldor	310	310	290	300
	Fal Nic	10	10¼	10	10¼
3000	Franco	103	107	100	107
1500	Gr Bous.	31	32	31	32
870	H B Min	35½	36	35½	36
12	J M Cons	42	42	42	42
70	L Shore	56½	57¼	56	57¼
1000	Lee	5	5	4¾	4¾
1700	Moff H	4	4	4	4
4500	Murphy	6	6	6	6
275	O'Brien	900	900	880	880
	Pamour	360	365	360	360
1000	Perron	190	192	190	192
100	Pick Cr	750	750	730	740
300	Read Au	600	600	600	600
5800	Ritchie	9	9	9	9
3050	Sher	325	335	325	325
600	Siscoe	530	540	530	540
400	Sladen	190	190	185	185
84134	Stada	163	190	163	190
750	Sulliv	184	185	182	182
11490	Thom C	143	145	140	145
200	Venture	290	290	270	275

Commonwealth & Southern a gagné 15 sous par action commune durant l'année finissant le 28 février 1937 au lieu de 2 sous l'année précédente.

LES PRIX DE LA COOPERATIVE

Prix de remise fournis par la Coopérative Fédérée.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 22 mars 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs

Select : 190 — 230 lbs	9.00
Prime — $1.00.	
Bacon : 180 — 230 lbs	9.00
Bouchers : 160 — 240 lbs	8.50
Léger : 120 — 160 lbs	8.00
Lourd : 240 — 270 lbs	8.50
Extra lourd : 270 lbs — plus	8.00
Truies :	6.00—7.00

Vaches

Choix	4.50—5.00
Bonne	4.00—4.50
Moyenne	3.50—4.00
Commune	2.50—3.00
Très Commune	1.50—1.75

Veaux de Lait

Choix	7.00—7.50
Bon	6.50—7.00
Moyen	6.25—6.50
Commun	4.00—5.00

Veaux de champs

Bon	3.25—3.50
Commun	2.75—3.00

Agneaux

Agneaux du printemps — Choix : $8 — $9 par tête.

Nourris	9.00—9.50
Bons	8.00—8.25
Communs	6.00—7.00

Moutons

Bon	4.50—5.00
Commun	3.00—3.50

Bouvillons

Choix	7.25—7.50
Bon	6.50—7.00
Moyen Medium	5.50—6.00
Commun	4.00—5.00
Commun léger	3.50—4.00

Taureaux

Choix	4.50—4.75
Bon	4.00—4.25
Moyen	3.50—3.75
Commun	3.00—3.25

Taures

Choix	5.50—5.75
Bonne	5.00—5.25
Moyenne	4.50—5.00
Commune	3.50—4.00

PRIX DE REMISE

Coopérative Fédérée de Québec P. Q.

Semaine finissant le 20 mars 1937

OEUFS

A—(gros)	22c
A—(moyens)	20c
A—Poulettes	19c
B —	19c
C —	18c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Choix	13c
Bon	12c
Moyen	10c
Commun	8c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix : 135 lbs à 160 lbs	12c
B — Bacon 120 lbs à 160 lbs	11¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourd, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourd, 200 lbs à 250 lbs	10½c
Léger, 90 lbs à 110 lbs	10½c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 pour cent aux coopératives affiliées et 8 pour cent aux expéditeurs individuels.

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus	18c
B—4 lbs à 5 lbs	16c
C—3 lbs à 4 lbs	13c
COQS	11c

POULETS VIVANTS

"à rôtir"

A—6 lbs et plus	18c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
C—4 lbs à 5 lbs	14c
D—Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	12c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Bon	10c
Moyen	8c
Commun	6c

OEUFS

A—(gros)	23c
A—(moyens)	19c
A—Poulettes	20c
B —	19c
C —	17c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 pour cent aux coopératives affiliées et 8 pour cent aux expéditeurs individuels.

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 16 MARS 1937 INCLUSIVEMENT

MONTREAL et QUEBEC

BEURRE (FRAIS)

No. 1 Pasteurisé	25½c
No. 1 non pasteurisé	25c
No. 2	24½c

TRES IMPORTANT : — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

LE PRIX DU PAPIER

Montréal, 24. (P.C.). — Minnesota and Ontario Paper Company et St-Lawrence Paper Company ont annoncé hier qu'elles vendront leur papier à journal à $50 la tonne durant le premier semestre de 1938.

GLOBE MINES, LIMITED
(OR, PLOMB, ARGENT, ZINC)
OCCASION DE PARTICIPER A LA HAUSSE DES
METAUX DE BASE
RECOMMANDEES AUX PRIX COTES ACTUELLEMENT
BONDED CORPORATION LIMITED
275 ouest, rue St-Jacques
Toronto MONTREAL Saint Jean, N. B.

obligations de tout repos
achats · ventes · échanges
cotations · statistiques
71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 2-5618
J. C. BOULET LIMITEE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L. - G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521

Séance du 23 mars 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
31	Agnew	9¾	9¾	9¾	9¾
50	Al P. G. A	6	6	6	6
45	Do priv.	33	33½	32¾	33½
65	Ass Brew	15½	15½	15¼	15½
150	Banf G	3½	3½	3½	3½
10	Do Pfd	30	30	30	30
5406	Bath P. A	19¾	20¾	19¾	20¾
331	Bell Tel	160½	161½	161	161½
3765	Bras Tr	25¾	26¾	25¾	26¾
45	B C Pow A	37	37	37	37
10	Do B	9½	9½	9½	9½
35	Bruck S.	8⅞	8⅞	8¾	8¾
20	Build Pr A	70	70	70	70
135	C Bronze	58	58	57	57

CHARS USAGES
PIECES de RECHANGE
ACCESSOIRES
de tous genres

Automobiles à vendre

Toujours meilleures aubaines chez

Quebec Used Cars Ltd.

SPECIAUX

PLYMOUTH 36 Sedan . .	$600.00
DODGE 34 Sedan . . .	450.00
CHEVROLET 33 Sedan . .	375.00
FORD 34 Coupé . . .	325.00

Ces chars sont en parfaite condition et vendus à des paiements faciles.

APPELEZ 3-1915 — VENEZ 230 la Couronne

GRAHAM PAIGE Sedan de luxe, modèle 1936 à vendre cause maladie prix d'occasion. S'adresser G. Brousseau, Lorette-ville, tél.: 101. j.n.o.-12B

PONTIAC 1930, Sedan, 4 portes, très propre, moteur et pneus en parfait ordre, prix $125.00 pour du comptant. S'adresser 249, 4ème Avenue, tél.: 9688. 2mars-j.n.o.-12Th.

PLYMOUTH 1935, sedan avec valise, licence 1937, à vendre très bon marché. Besoin d'argent. S'adresser 214 Ste-Marguerite, entre 8 hrs a.m. à 6 hrs p.m. 24mars-2fs-12T

Chars usagés

Ford Coach	1935
Chevrolet Victoria	1934
Dodge Coupé	1934
Hupmobile Sedan	1933
Ford Sedan	1932
Studebaker Sedan	1932
Dodge Sedan	1931

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morissette & Frère, 337, Prince-Edouard, Angle Caron, Québec, tél.: 7158. 2mars-26fs-12B

250 PNEUS ET TUBES usagés pour autos et camions de différentes dimensions ; $1.00 en montant. Je puis échanger vos pneus cassés et coupés, ou les vulcaniser avec nouvelle machine électrique. Ouvrage, satisfaction garantie. Service de Pneus Parent, 133, 9e Rue, tél.: 9658, résidence, 249, 4e Avenue. 2mars-j.n.o.-12Th

Exposition d'autos Colisée

LE PUBLIC AUTOMOBILISTE est cordialement invité à visiter le plus grand choix d'automobiles de différentes marques jamais assemblées à Québec sous un même toit. Plus de 275 autos pouvant être examinées tous les jours de 10 hres a.m. à 5 hres 30 p.m. L'entrée est gratuit et en se rendant aux Nos 25 et 33 de la Couronne, les visiteurs seront transportés au Colisée. Profitez de ses prix en vigueur. Un léger acompte gardera le char de votre choix jusqu'au printemps. Suivez notre spécial de chaque jour.

UNIVERSAL AUTO LTD
CANADIAN AUTO SALES REG'D
25 à 39 de la Couronne, Québec
16oct-186fs-12T

A Votre Choix

Terraplane sedan avec radio	1936
Terraplane Coach	1936
Hudson sedan, avec radio . .	1936
Graham sedan	1935
Chevrolet sedan	1934
Ford sedan, avec radio . . .	1935
Ford Coach	1936
Plymouth coach	1936

80 chars de différents modèles. Venez les voir, ils n'en coûte rien. J.-A.-T. Lambert, Inc., 27 rue Arago, tél.: 5118. 3mars-26fs-12T

FORD VICTORIA de Luxe 1931, Chevrolet 1931, Sedan de luxe, Chevrolet Coach, 1931. Ces chars sont en parfait ordre de mécanique, peinture et de pneus. Prix d'occasion à prompt acheteur. S'adresser 77, Blvd Charest, tél.: 9368 ; rés.: 4-4016. 6mars-26fs-12T

QUALITE — CHOIX
dans les camions chez
Quebec Used Cars Ltd.

FORD 2 tonnes 36 . . .	$ 900.00
FORD 2 tonnes 35 . . .	650.00
FARGO 2 tonnes 36 . . .	1000.00
MAPLE 2 tonnes 34 . . .	450.00

10 autres camions de choix venant de particuliers à vendre à conditions faciles.

230 la Couronne — Tél.: 3-1915

171 DU PONT, GARAGE H. BEAUDOIN, réparations d'autos, débossage à l'air, peinturage Duco, station service. A vendre : Hupp '34 et 29; Chrysler Sedan '30 ; Durant '32; Dodge '29. Tous en bon ordre, bien chaussés. Tél.: 2-6355. 17mars-26fs-12Th.

CHEVROLET 1931, Sedan de luxe, Chevrolet Coach, 1931, Chevrolet Coach 1929, Ford Cabriolet 1930. Ces chars sont en parfait ordre de mécanique, peinture et de pneus. Prix d'occasion à prompt acheteur. S'adresser 77, Blvd Charest, tél.: 9368; rés.: 4-4016. 6mars-26fs-12T

PLYMOUTH à vendre 1934, Sedan. S'adresser 307 4ième Avenue, Limoilou, tél.: 4-0336, Appt. 3. 23mars-3fs-12B

CAMIONS FORD 1935-36, Camions Dodge, Studebaker 1933, 2½ tonnes, G.M.C., Diamon T, 1935, Chevrolet 33, 2 tonnes, Federal 2 tonnes, Chevrolet 1½ tonne, Willys 1-2 tonne. Tous avec hoists hydrauliques mécaniques. Emile Giroux, Beauport-Est, tél.: 4-1246. 1mars-26fs-12B

Automobiles à vendre

Tout chemin mène chez

Automobiles, Inc.

le foyer du bon char usagé

1936 Buick Sedan . . .	$1050.
1936 Chrysler Sedan . . .	990.
1936 Pontiac Sedan . . .	850.
1936 Plymouth Sedan . . .	825.
1936 Dodge Sedan . . .	950.
1936 Plymouth Coach . . .	775.
1936 Chevrolet Coach . . .	750.
1936 Ford Cabriolet . . .	725.
1935 Chrysler Sedan . . .	740.
1935 Pontiac Sedan . . .	740.
1935 Chevrolet Sedan . . .	635.
1935 Plymouth Sedan . . .	630.
1935 Chevrolet Sedan . . .	625.
1935 Plymouth Sedan . . .	625.
1935 Plymouth Coupé . . .	610.
1935 Ford Sedan . . .	590.
1935 Ford Sedan . . .	585.
1935 Plymouth Coupé . . .	575.
1934 Buick Sedan . . .	750.
1934 Chrysler Sedan . . .	595.
1934 Pontiac Sedan . . .	595.
1934 Dodge Sedan . . .	580.
1934 Plymouth Sedan . . .	545.
1934 Chevrolet Sedan . . .	535.
1934 Dodge Coach . . .	525.
1933 Buick Sedan . . .	676.
1932 Buick Sedan . . .	475.
1932 Pontiac Sedan . . .	420.
1932 Pontiac Coach . . .	375.
1931 Buick Sedan . . .	390.

Nous avons 225 chars usagés, tous en parfait ordre de marche, à vendre ou à échanger à termes faciles.

OUVERT TOUS LES SOIRS
12 de la Couronne — Québec
Tél : 2-1208
jeudi-vend-sam-au 27 mai-12T

Automobiles demandées

ON DEMANDE à acheter un petit char, pas plus vieux de 1931, radio General Electric, 9 lampes à vendre bon marché. Téléphoner de 10 a.m. à 1 h. p.m.: 2-2293. 24mars-2fs-13B

Accessoires d'automobiles

LUDGER FERLAND. — Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 105 1ère Avenue, tél. : 4-2920. 11déc-j.n.o.-12B

AUTO SERVICE REG'D. Toutes parties d'autos neuves ou usagées. Réparations moteurs, générateurs, démarreurs, magnétos. Avons en mains armatures pour toutes marques d'autos. Prix défiant toute compétition. Auto Service Reg'd 1571½ de la Couronne. Téléphonez 3-2632. 10mars-26fs-13Th

STATION DUCO. Peinturage d'automobiles avec Duco et Du Luxe, débossage. Consultez-nous pour plus amples renseignements, si vous voulez remettre votre char à neuf. Paul Maheux, 63, Ste-Hélène, tél. 3-4167. 24mars-26fs-12T

400 CHARS ET CAMIONS de toutes marques, démontés en pièces, ainsi qu'assortiment considérable de pièces neuves. Spécialité : "Brake-lining", "Muffler", batteries, camions 1 tonne, 2 tonnes et 3 tonnes, avec hoist hydraulique ou hoist hydraulique seule. Garantis en parfaite condition. J.-A. Cadorette, 37-39, 1ère Avenue, tél.: 2-5143. 26fév-26fs-12Th

PNEUS USAGES différentes grandeurs, tubes neufs 32 x 6, service lourd $3.65. Roues doubles et différentiels pour toutes marques de camions. Dodge Spécial Sedan 1935. Chevrolet Spécial 31, Panell Ford et Chevrolet 1931. Parties neuves et usagées toutes sortes. Emile Giroux Beauport-Est, tél.: 4-1246. 1mars-26fs-12B

A VENDRE — Pneus usagés et reconstruits de $1.00 en montant. En mains, les pièces de rechange pour toutes les marques de chars. Représentant de la batterie Hart-neuve et usagée. General Auto Supply Reg'd, 133 rue du Pont, Québec. Ed. Poulin, prop., tél.: 4-2262. 27fév-26fs-12Th

Peinturage d'autos $18

FINI DE HAUTE QUALITE, à l'émail Amberry Speed Line. Travail exécuté par ouvriers 15 ans d'expérience. Fournissons estimés sur demande. Paul Maheux, 63 Ste-Hélène, tél.: 3-4167. 10mars-26fs-12T

WILLYS, Chevrolet sedans '36, Plymouth Sedan '35, Graham sedan '31, Chevrolet Coupé '31, Ford Coachs '30, '31, Plymouth Roadster '29, Coupé Durant '29, Hupp 7 passagers '28, Buick Sedan '27, Camion Chevrolet 2 tonnes '33. Motocyclette Indien '33, boîte livraison, remorque, etc. Rodrigue Ostiguy, distributeur des Autos Willys, 4 St-Joseph, Québec, tél.: 2-6577. 25fév-26fs-12Th.

Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER. — Réparations, reconstruction, nettoyage, débloquage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. S'adresser 226, rue de la Reine, (coin de la Couronne), Québec, tél. : 2-2876. 23fév-26fs-Th

Animaux domestiques

JE VIENS de recevoir un char de vaches laitières de 1ère qualité. Seront vendues à un prix accommodant l'acheteur. S'adresser Art. Tardif, 1216 St-Vallier, tél.: 7603. 1mars-26fs-4T

A VENDRE beau petit cheval brun, doux, pour dame ou demoiselle ou pour livraison, garanti, 14 ans pesant 850 lbs. A sacrifice $80.00. S'adresser A. Durocher, 13 Ferland. 23mars-3fs-4R

Appartements à louer

PETITS APPARTEMENTS A LOUER pour le 1er mai, à 10, rue Mc-Mahon, ascenseur, réfrigération électrique, eau chaude à l'année, interphone et service du concierge. Meublés ou non meublés. S'adresser à Raoul Chênevert, 50 Côte du Palais, tél.: 2-1466. 5mars-26fs-5R

APPARTEMENTS A LOUER pour le 1er mai, de 2, 3 et 4 pièces, plus chambre de bain, meublés et chauffés, eau chaude à l'année, réfrigération électrique, service du concierge, situés à 14 St-Denis. S'adresser tél.: 2-5075. 26fév-26fs-5R

NOUVELLE MAISON à appartements, située rue de Bréboeuf. Pour 1er mai, petits et grands appartements chauffés, meublés, frigidaire, eau chaude à l'année. Pour appointement, s'adresser 33, Avenue Ste-Geneviève, tél.: 8652. 19mars-26fs-5R

SUR LES REMPARTS. — Petits appartements comprenant boudoir et cuisinette, meublés, chauffés, eau chaude pour couple marié, messieurs tranquilles, références exigées. S'adresser 38 des Remparts. 19mars-26fs-8R

Argent à prêter

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec, 5%-6%. S'adresser 325 Blvd. Charest, tél.: 3-1531. 20mars-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres garanties. Chaque transaction devra être endossée par personne solvable: collection comptes. Commercial Finance Corp. Ltd., 147, Côte de la Montagne, Ch. 13, Edifice Bossé, Québec. 13mars-26fs-7R

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Portier, 87 de l'Eglise, tél.: 9450, rés.: 4-5312. 18mars-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement, J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, tél. : Bureau : 4-2918, Rés.: 3-2459. 27fév-26fs-7R

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée. Henri Gagnon, président et directeur gérant.

Téléphone le jour : 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES
M. P.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES
M. Alfred Morissette 6719

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "bon responsables".

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 8 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale, sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, voyage dehors ville, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, Cap-Rouge, Lorette-ville, Lac Beauport, prix défiant compétition. Magasinage, accompagnement, mariage, enterrement, prix très spéciaux. Char confortable, modèle 1936. S'adresser 4-0153—3-0993. 2mars-26fs-11T

A vendre ou à louer

2 BEAUX POSTES de commerce à Charny, 2 maisons 10-15 chambres, conviendraient pour hôtels ou divisés 2 logements, un grand magasin, installation chauffage, jardins, garages. Aussi belle propriété à Scott, à louer ou à vendre. Ecrire L.-A. Beshro, Scott Jonction. mer-sam-lun-27mars-15R

Bonbons

Nok ! — Nok ! !

LA NOUVELLE BARRE DE CHOCOLAT populaire est maintenant en vente dans tous les comtés—Mangez NOK-NOK, faite de lait et d'ingrédients purs, elle est nourrissante. Si votre marchand ne l'a pas, Ecrivez à Casier 639, "Le Soleil" en donnant son nom et adresse. 3mrs26fs-65Th

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeau pin, B. C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enr., 380 St-Paul, tél.: 2-5035. 24mars-26fs-Bois-Const.-R

Bureaux à louer

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, rue St-Jean, 1er étage, un bureau, 4 divisions plus salle d'attente. Possession immédiate. Aussi Cottage 6 pièces, 6 chambres et bain, situé près station de Salaberry. S'adresser 176, rue St-Jean. Tél.: 2-1354. 10mars-26fs-18R

MAGNIFIQUES BUREAUX à louer, bons postes pour professionel, homme d'affaire. S'adresser Dr A. Landry, 205 St-Joseph, en haut du magasin Metropolitain, tél.: 3-0141. 9mars-26fs-18B

Bureaux à louer

GRANDS ET PETITS bureaux et magnifiques salles d'échantillons, très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration le "Soleil". 3mars-j.n.o

PLUSIEURS BEAUX BUREAUX de différentes grandeurs dans édifice Guillemette au centre des affaires, bâtisse très propre, munie d'ascenseur rapide, service de concierge, 37 de la Couronne, tél.: 5112. 17mars-26fs-18T

Chambres et pensions

GRANDE CHAMBRE ENSOLEILLEE pouvant accommoder deux personnes, ainsi que chambres simples, avec pension, téléphone, chambre de bain, eau chaude à l'année, pour dames ou jeunes filles qui aiment un bon chez-soi tranquille, s'adresser à 50, Crémazie. j.n.o.-26B

GRANDE CHAMBRE à louer avec pension, fenêtre sur la rue, 2 grandes garde-robes, confort du chez-soi. S'adresser 424 rue St-Joseph, près Bld. Langelier. j.n.o.-26B

Personnes âgées

JE PRENDRAIS une ou deux personnes âgées en pension, famille privée, de bonne éducation, endroit idéal, maison très ensoleillée, pas d'enfants. Ayant connaissance des soins aux malades. Pour informations, écrire Casier 127, "Le Soleil" 22fév-j.n.o.-26B

Chambres à louer

LA RESIDENCE 30 Côte du Palais, grande chambre avec gaz, garde-robes, armoires, libre dans le moment. Aussi chambre simple avec lavabo, libre immédiatement. 23mars-2fs-27R

PRES DU PARLEMENT et rue St-Jean, chambre propre, fenêtre sur la rue, usage gaz, téléphone et chambre bain. S'adresser 71 St-Augustin, tél.: 2-5985. 27R

CHAMBRE A LOUER, très confortable, bien éclairée, pension si désirée, famille privée. S'adresser Mme Poirier, 188, 2e Avenue, Limoilou. 20mars-8fs-27B

Chambres demandées

JEUNE HOMME travaillant de nuit désire chambre dans maison tranquille avec usage bain et téléphone, à proximité du "Soleil". Ecrire à Casier 436 "Le Soleil". 24mars-3fs-28B

Chauffage, bois, charbon

ATTENTION : Nouvelle cour à bois, 25 rue Grant. Bois à l'abri, 1ère qualité, merisier, érable, toutes longueurs 10 à 30 pouces. Belles croûtes merisier, croûtes bois mou, bois d'allumage. Prix fixes, O. Cloutier, prop., tél.: 2-2352. 19mars-26fs-34T

A.-B. FORTIN. Erable, merisier, 2 pds. scié, livré, 2½ pds. slabs bouleau de merisier, d'épinette. Spécial 1-2 corde bois mêlé fendu $1.80. Résidence 85½ St-Mathias. Cour 59, St-Benoît, tél. : 9481. Aussi déménagement à bon marché. 4mars-26fs-34T

AVIS SPECIAL, merisier, érable, 2 pieds. Aussi 2½ pds. Croûtes bois mou, sciées $2.00 cardon. Croûtes merisier, 4 pds pas sciées, slabs épinettes sciées $1.90 cordon. Livré en ville. R. Desruisseaux, 186 Montmagny, tél.: 4-0734. 26fév-26fs-34T

ACHETEZ LE COKE

LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c le sac livré. La tonne (libre), $10.50. Appelez 6051 pour notre projet de chauffage, Quebec Power Co. 23fév-26fs-34T

CHARBON Stove, Chestnut, Welsh, charbon de forge, 75c la poche. Buckwheat 60c. Coke et charbon de bois 25c. Livraison à domicile. E. Beaulieu, fils, tél.: 6050, 328 Châteauguay. 23fév-26fs-34T

Cyrille Bussières

EPICERIE et bois de chauffage, 49 St-Bernard, tél.: 6827. Bois franc séché à l'abri, érable, merisiers, 10 pcs., scié, fendu, $2.75 corde. Aussi 12 et 15 pcs. Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage, 6 grosses poches, $1.00. Charbon de toutes sortes. Bons chevaux travail à vendre. lun-merc-vend-6avr-34T

Chauffage, bois, charbon

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard. Bons chevaux garantis à vendre ou à échanger pour du bois de chauffage. Aussi harnais neufs et réparations de tous genres. Satisfaction garantie, tél.: 3-2381. lun-merc-ven-au7mai-31T

BOIS CHAUFFAGE, scié, fendu, meriser érable, 2 1-2 pieds hêtre, bouleau, croûtes meriser, bois mou. Charbon dur Stove Chestnut à la tonne. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. 20fé.-lu-mer-sa au 19 av.-34T

Chevaux, voitures, harnais

SIX CHEVAUX et deux jeunes juments poulinières de 1,100 à 1,300 lbs. S'adresser à 51 rue Smith. 24mars-6fs-31B

8 CHEVAUX pour cultivateur à vendre, très bas prix. S'adresser 1 Moncton. 23mars-12fs-31B

Cyrille Bussières, tél.: 6827

COIN ST-BERNARD et MONTMAGNY. Je reçois toutes les semaines d'Ontario, 2 chars de chevaux, comprenant de belles juments de 4 à 6 ans. Juments poulinières enregistrées. Aussi chevaux trotteurs et d'ouvrage. Ces chevaux sont bien domptés, vendus garantis sur tous rapports. Acceptons bois de chauffage pour chevaux. Bois chauffage toutes sortes à vendre. 16mars-26fs-31T

Commerce à vendre

PROPRIETE 2 étages, bonnes construction avec magasin 35' x 50' et logement 8 pièces, ainsi que stock marchandises sèches de $10,000.00, à vendre à conditions avantageuses. S'adresser 188 Ste-Marguerite. 23mars-26fs-36T

COUR A BOIS.—Grand terrain clôturé, 117 x 60 pieds, rue du Roi et Grant. Bon poste pour commerce de bois à louer, prix avantageux. S'adresser N. Rhéaume, 65 du Roi, tél.: 4-0056. 19-20-22-24mars-4fs-36R

ETAL DE BOUCHER à vendre, St-Frs. d'Assise, inclus 2 terrains 25 x 80, coin de rues, établi depuis cinq ans. S'adresser Rosaire Drolet, tél.: 3-4217. 18mars-26fs-36R

ATELIER DE NETTOYAGE, pressage et teinturerie avec outillage complet et moderne, en pleine opération, bon centre, bonne clientèle. A vendre pour cause de vieillesse du propriétaire. Ecrire à Casier 221, Le Soleil, Québec. 6mars-samau27mars-4fs-36R

CHANCE EXCEPTIONNELLE pour personne sérieuse et ayant capital à disposer immédiatement pour acquérir commerce établi, stock frais, revenus assurés pour vivre très convenablement avec perspective expansion. Ecrire à Casier 424 Le Soleil. 20-22-24mars-3fs-36B

A qui la chance

D'ACHETER — la meilleure salle de pool et billards restaurant-lunch, la plus populaire où se joue le championnat depuis 3 ans, et qui rapporte des revenus de $25, $30, $35, $40 par jour, plus beau centre des affaires, en face gare du Pacifique, cause de vente : santé et autre occupation. Prix d'occasion à prompt acheteur. S'adresser Salle Leroux, 365 St-Paul, édifice Château Champlain, inutile d'écrire ou téléphoner, s'adresser sur les lieux et demander le propriétaire Leroux. 18mars-4fs-36R

COMMERCE. Bon poste d'épicerie, situé rue de la Canardière, à vendre à prix d'occasion pour prompt acheteur. S'adresser tél.: 2-1841 ou 4-3983. 23mars-5fs-36B

ON DEMANDE à acheter un petit commerce dans la partie haute de la ville ou St-Sacrement. Bonne clientèle. Ecrire Casier 437 "Le Soleil". 37B

Commerce demandé

POSTE D'épicerie ou de restaurant demandé, soit dans St-Roch, Jacques-Cartier ou Limoilou. S'adresser Casier 440 "Le Soleil". 24mars-3fs-37Th.

Déménagements

A. BARBEAU. — Déménagements de tous genres. Spécialité: piano, réfrigérateur. Camion couvert. Déménagement à longue distance. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, 42 rue Nelson, tél.: 3-1489. 3mars-26fs-41T

DEMENAGEMENT, tous genres, piano, meuble, safe, etc. Local ou longue distance, possédons assurance pour mobilier, obtiendrez bas prix en téléphonant General Transport, 454 Arago, tél.: 3-0760, Donat Simard, prop. 12mars-26fs-41T

DEMENAGEMENTS — et charroyage général. Déménagement pour la ville et la campagne, camions auto couverts. Pour coffre-fort et piano. J.-L. Harton, Enr., 128, Latourelle, tél. : 4-4508. 16mars-26fs-41R

Divers à louer

SALON DE BARBIER à louer, situé au No 19 Notre-Dame des Anges, chauffé. S'adresser à Paris Café, 374 Boulevard Charest. 17mars-6fs-42T

BEAU LOCAL LIBRE 1er mai, occupé par Salon Coiffure Alma. Bon poste pour salon coiffure. Pour toutes informations, s'adresser à 70 St-Joseph, Québec. 20fév-sam-lun-mer-ven-au26mars-42Th

SALON DE COIFFURE à louer, occupé dans le moment par le Salon Alma. Libre pour le 1er mai. Pour toutes informations. S'adresser à 70 rue St-Joseph. 20fév-16fs-sam-lun-mer-ven-au26mars 42Th

Divers à vendre

VERITABLE OCCASION — Moulin Singer de cordonnier $35.00, radio 4 lampes $11.00, montre bracelet pour homme, 15 pierres $5.00. S'adresser Mme Cloutier, 179 Du Pont, tél.: 2-3897. 24mars-3fs-43T

ANGLO CLOTHING STORE, Reg'd, 251½ St-Paul. J'ai reçu un gros stock marchandises printemps, nouveautés pour hommes et femmes, prix réduits 25 à 50%. Gros et détail. Achat de $5.00, malle gratis. C.O.D. avec 20% du montant d'achat. Liste de prix sur demande. 9mars-26fs-43R

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes, neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute compétition. J.-E. Chartier, tél. : 3-2930, 259 St-Joseph, Québec. 27fév-26fs-43T

Complets Garçons $4.50,$5

PANTALONS bouffants, garçons, 75c. "Snickers" bleu marine garçons 59c. Chemises ouvrage hommes 40c et 59c. Pantalons ouvrage hommes 75c et $1.00. Casquettes garçons 35c. Casquettes hommes 59c. F. Herzberg Reg'd, 70 boulevard Charest, téléphone: 2-1116. 23mars-2fs-43T

POURQUOI égratigner vos ustensiles d'aluminium ? Poli à métal "Wear Ever" coûte environ $1.00 par année. Enlève toutes les taches absolument garanti ne pas égratigner. Agents demandés pour la campagne. Wear Ever Brush Company, rue de l'Eglise. Tél.: 2-2616. 20mars-26fs-43T

BUREAU FLAT TOP, 60" x 36", serrures automatiques, en parfaite condition, à vendre à prix avantageux. S'adresser, le matin ou après 6 heures p.m. : Madame E. Binet, 543, St-François. 17mars-6fs-43B

AMEUBLEMENT de restaurant à vendre. S'adresser à 170 rue St-Jean. 24mars-3fs-43B

"AUBAINES SPECIALES DE COUPONS Sur réception $2.00, envoyons franco gros paquet bouts, 3 vgs longs, broadcloth imprimés, guingham, soie, crêpe, etc., jolies nuances coupons non tachés sans manques belles valeurs, plusieurs bouts envoyé par gros paquet. Aussi avec 50 enverrons assortiment grands morceaux coton assortis pour couvrepieds, confortables, salopettes d'enfants, etc. Offrons également 10 paquets graines pour jardins avec cadeaux pour prix $0.45 malle payée. Faucher & Frères, St-Zacharie, Qué. 22mars-26fs-43B

MANTEAU DE PRINTEMPS drap tout laine façon confection tailleur pour dame, en bon état, taille environ 38. Prix $4.95. Aussi forte culotte grise pour garçon 10 ou 12 ans, $1.00. 4 des Ursulines, téléphone: 2-1677. 23mars-2fs-43R

Gratis ! Gratis !

AVEC CHAQUE ACHAT d'un paletot ou habit, nous donnerons un chapeau ou paire de souliers. Marchandise haute qualité, prix défiant compétition. Attention spéciale commandes par malle. Maison Standard, 35 St-Joseph, Québec. 27fév-26fs-43T

Divers à vendre

AUBAINE DE COUPONS, sur réception de $2.00, j'envoie franco, un gros paquet, bouts de 2 à 6 vgs, longs en broadcloth imprimé, flanellette rayée blanche, shirting, soit rayon blanche et imprimée, peau d'ange assorties coupons non tachés et sans manque, belle valeur. Aussi pour 50c enverrons un assortiment de grands morceaux pour couvre - pieds, coussins, confortables, etc. Nous n'acceptons pas de chèques. S'adresser à Mme France Larivière, St-Zacharie, Québec. 4mars-26fs-43B

BALANCE TOLEDO "Sans Ressorts" — "Pesée Honnête", éventail ou rouleau, fine radio duco ou porcelaine, pour épicerie, boucherie. Hachoirs à viande et moulins café "Enterprise", électriques, toutes capacités. Couteaux à jambon Berkel, à main ou électriques. Comptoirs réfrigérés Sherrer et comptoirs d'épicerie. Caisse enregistreuse Ohmer. Balance 500 lbs., Blocs à boucher. Gardons toujours le plus gros stock d'accessoires neufs ou reconditionnés de l'est du Canada. Distribution, vente, service, pièces rechange Victor Butcher's Supply, Inc., 107, côte d'Abraham, Québec 13mars-26fs-43R

FOUR portatif marque Penderick, contenant 8 tôles et en très bon ordre à vendre à bon marché. S'adresser à G. Charest, pâtissier, 50 Franklin, Québec. 20-22-24-27mars-43B

ONTARIO JOBBING, 31 St-Joseph. Toujours le plus grand assortiment de linge neuf et seconde-main, pour hommes, femmes et enfants. Vendons en gros et détails à des prix défiant toute compétition. Catalogue ou rdemande. Satisfaction garantie ou argent remis. 26fév-26fs-43T

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. 24mars-26fs-46R

Mademoiselle IRENE ROCHETTE Brevet d'enseignement Académie de Musique, donne des leçons de piano, solfège et dictée musicale, chez elle ou à domicile. S'adresser à 70 avenue Maisonneuve. 1.-n.-o.-46B

ECOLE COTE SCHOOL, cours commercial complet. Conversation par professeur anglais. Anglais, français, arithmétique commerciale, comptabilité, sténographie anglaise, française, dactylographie, etc. Cours préparatoire. Cours du soir. 251, St-Joseph, vis-à-vis Hôtel St-Roch, tél.: 4-2937 : rés. : 4-4934 lun-mer-sam-26fs-au10avril-46T

COURS PRIVE CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet Français, Anglais, Sténographie Latin et Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensemble chez Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, 150 rue Artillerie, (coin Scott), tél.: 3-1914. 1.-n.-o.-46B

On danse

BEAUCOUP A QUEBEC et dans les environs et beaucoup ne savent pas danser. Allez donc apprendre, en quelques leçons à l'Ecole Théâtra, 96, rue St-Jean, directeur Jean Casino, tél.: 4-4178. sam-lun-merc-au27mars-46R

Emploi demandé, homme

HOMME, plusieurs années d'expérience dans la reliure de tous genres, prendrait position comme tel ou tout emploi comme gardien de nuit, concierge etc. Fournirs bonnes références. Ecrire Casier 454, "Le Soleil". 1.-n.-o. 47B

RELIEUR - DOREUR, ayant plusieurs années d'expérience demande position comme tel, soit le jour ou le soir. Références nécessaires fournies. Ecrire Casier 223, "Le Soleil". J.N.O.-47B

JEUNE HOMME bilingue, prendrait compétitivement le soir ou n'importe quel genre d'ouvrage de bureau. Peut fournir références. Téléphone 4-4204. 47B

HOMME MARIE demande position comme gardien, peut fournir références. Ecrire Casier 406, "Le Soleil". 16mars-6fs-47B

GRATIS — Demande 50 ou 100 paquets graines jardin, 5 cts, joli cadeau donné, tels articles toilette, articles fumeur, lingerie, robe coton, pour femme, demoiselle, ustensile aluminium. Plus vous en vendrez plus la prime sera belle. J'accepte seulement bons poste ou argent avec commande, donnez votre commande immédiatement. Edouard Paquet, St-Zacharie, Beauce. 6mars-26fs-43B

MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph. Venons de recevoir toutes sortes de lignes neufs et seconde-main, assorties dans le linge. Prix très bas. Demandez catalogue. Envoyons commandes dans toute la province. Prix spéciaux pour marchand-voyageur. Avons marchandise première qualité. Venez nous voir et vous épargnerez de l'argent. Montreal Jobbing, 21 St-Joseph. 11mars-26fs-43T

BAGUE DIAMANT, à vendre, règlement de succession, une bague forme solitaire, diamant pesant au-dessus d'un karat. A sacrifice $200.00, à voir chez Birks 16 rue de la Fabrique. 23mars-6fs-43R

Emploi demandé, femme

DACTYLOGRAPHE — Jeune fille, instruite, diplômée, distinguée, possédant dactylographie, demande position dans bureau, magasin ou autre chose de ce genre, et prendrait ouvrage à la maison. Ecrire Casier 438 "Le Soleil". 48B

Entrepôt à louer

GRAND ENTREPOT, ci-devant de Québec Preserving Ltd, 23, rue DeVarennes, 5 planchers, cave, muni d'arrosoirs automatiques, desservi par deux élévateurs, voie d'évitement pouvant accomoder trois chars de fret, grandes sheds attenant à cette bâtise. Aussi autre entrepôt situé à 30 rue DeVarennes, 4 planchers et cave, muni d'arrosoirs automatiques. S'adresser 23 DeVarennes. Tél.: 6151. 24fév-16fs-49Th

Filles demandées

CUISINIERE demandée avec très bonne expérience et références. Ouvrage à l'année, pour hôtel de campagne. S'adresser 300 rue St-Paul, avant 6 hrs p.m. 24mars-6fs-87B

FILLE DEMANDEE comme commis. Devra avoir expérience de la vente dans lignes de chapeaux. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser Mme J. Guillemette, 315 St-Joseph. 23mars-3fs-87B

ON DEMANDE une jeune fille d'expérience dans la vente pour se rendre généralement utile dans le magasin. P.-L. Frenette, 284 St-Joseph, Québec. 24mars-3fs-87Th.

Fourrures

Wilf. Lachance Tél.: 3-3033

Gardera vos fourrures contre feu, vol, mites, 1%. Assortiment complet de fourrures du printemps. Spécialité : manteaux de mouton Perse, Seal Hudson, seal français, etc. Réparations à prix réduits durant l'été. W. Lachance, 108 des Commissaires. Tél.: 3-3033. 20mars-26fs-fouTh

Jos. Robitaille, Enrg.

RENARDS ARGENTES, Martres du Nord, de Roche, Visons et garnitures pour manteaux, costumes à prix réduits. Storage de fourrures. Acheteur de fourrures vertes, au plus haut prix du marché, 108 Richelieu, tél.: 2-3288 6mars-26fs-59R

A Gauvreau, entreposage, 1%

97, 5e RUE, coin 4e Ave., tél.: 4-1374. Voûte moderne pour garder fourrures. Beaux choix renards argentés à partir $30.00, martres du Nord à $15.00, martres de roche, etc. Garnitures printemps, manteaux sur mesure plus récents modèles. Satisfaction garantie. mer-ven-sam-au15mai-59B

Eudore Poliquin

VOUTE TRES MODERNE pour l'entreposage de fourrures. Assortiment de Renard Argenté, Martre du Nord, Fitch, Chat Sauvage, Seal Hudson, et Chapal, Mouton de Perse.

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
6, COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169
COTTAGES NEUFS à vendre à Sillery : livraison immédiate, 6-7 et 9 chambres, plus chambre de bain, finis art moderne, à conditions faciles.
PARC PRESTON : Terrains à vendre ou à rente constituée, à prix bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et la banlieue.
COMMERCES de tous genres à vendre : Pharmacie, salle à manger, salon de barbier, salon de coiffure, boulangerie, épiceries, boucheries, teinturerie, hôtels, etc.
PLUSIEURS PROPRIETES dans la ville et la banlieue à gros revenus. J'ai en mains de la propriété à 10 p. c. net et plus. Venez me consulter.
19mars-6fs-114R

Emile Brousseau

IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768
FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, maison 5 logements, plain-pied, en très bon état, planchers bois dur, système de chauffage, aucune rente de terrain, donnant un revenu net de 11½, à vendre prix de bargain. Aussi autres propriétés à londitions faciles. 20mars-6fs-114R

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés, et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumôniers, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté de places, demandes admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682, Chemin Ste-Foy, Québec. 20mrs-26fs-Mat.-44R

Matériaux de construction

MATERIAUX démolition châssis, portes, tôles, bois de toutes sortes, plate-glass. S'adresser R. Drolet, 194, des Erables. 15mars26fs-84R

Objets perdus

ARGENT PERDU. Livret de banque et $15.00 dans le livret perdu. Si quelqu'un l'a trouvé, il est prié de remettre à M. Emile Bussières, 149 St-Germain, tél.: 3-3600. Récompense promise. 87B

On demande à acheter

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, musique, sac en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix, appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles, Louis Enrg., 28 St-Joseph. 24mars-26fs-86Th

ENCYCLOPEDIE DE LA JEUNESSE. On demande à acheter immédiatement une encyclopédie de la jeunesse usagée, mais en bon ordre. Ecrire donnant prix à Casier 439 "Le Soleil". 24mars-6fs-86B

NOUS SOMMES acheteurs de machines à coudre de famille, usagées et de toutes sortes. W. Bessette, 803, St-Vallier, tél.: 3-0011. 24mars-3fs-86T

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX. — Achetons vieux bijoux, chaines, bracelets, dents or. Evaluation gratis $26.00 pour 22 karats, montres de seconde main, de toutes sortes, etc. Raffineries de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 27fév-26fs-86Th

JE DESIRE ACHETER Show-Case, genre Pyramide, armoire de murs. Toaster pour restaurant. Ecrire en donnant prix, adresse, Casier 432, "Le Soleil". 22mars-2fs-86B

VIEIL OR — VIEIL OR — Bijoux, payons plus haut prix, pesée contrôlée 18 karats, $21.00 l'once, allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue de magie gratis. Omer Rousseau, bijoutier horloger, 46½ St-Joseph, Québec. 3mars-26fs-86Th

FOURNAISE-ELEVEUSE. — On demande à acheter une éleveuse fonctionnant soit au charbon ou à l'huile. Cette éleveuse devra être en parfait ordre et capable de loger 1000 poussins. Mentionner le prix et la marque de fabrique. Ecrire Casier 751, "Le Soleil". Québec. j.n.o.-86B

ON DEMANDE à acheter immédiatement des poussins et lapins blancs. S'adresser téléphone 2-2766. 86B

Personnelle

POUR GRANDIR, développer muscles, améliorer santé, vue, maigrir, réussir. Envoyez 10c. Loadstone, 1091, Bleury, Montréal. 3mars-26fs-Personnelle

Pianos à vendre

PIANO "R. S. WILLIAMS, $95.00, droit, caisse noyer, refait à neuf, véritable aubaine, $10.00 comptant, $5.00 par mois. S'adresser C. W. Lindsay Cie Ltée, 201-203 St-Jean. 93B

PIANO A TABLE A VENDRE à très bon marché. S'adresser à 226, rue Kirouac. 16mars-12fs-93B

Propriétés à vendre

MAISON AVEC MAGASIN et 2 logements, 258-260 St-Joseph, sortie rue St-François. Autre propriété vis-à-vis celle-ci, 261 St-François, à vendre les 2 ensemble. Partie commerciale. S'ad. à 1022, St-Vallier, Québec. 27fév-13mrs-97T

PROPRIETE DE Mme FINNIS, à Everell, comprenant maison, habitation, bonne grandeur avec fournaise. Garage, Pelouses spacieuses, jardins de fleurs et rocailles. Arbres fruitiers et d'ornements. La plupart des meubles seront vendus avec la maison. Prix très raisonnable. Pour renseignements s'adresser à Meredith & Meredith, notaires, 93, rue St-Pierre, Québec. 19mars-6fs-97R

Servante demandée

ON DEMANDE une personne avec expérience pour ouvrage général dans maison privée et sachant faire un peu la cuisine. S'adresser à Monsieur A.-L. Simard, Sorel Steel Foundries, Ltd., Sorel, P.Q. 20mars-3fs-104B

SERVANTE. — On demande une servante générale au numéro 33 St-Roch. Bon salaire payé, pour personne compétente. Elle pourra être libre tous les soirs. 23mars-2fs-104B

CUISINIERE DEMANDEE — Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser entre 1 1-2 et 3 hrs à 287 Grande-Allée. 22mars-3fs-104B

Servante demandée

ON DEMANDE servante générale sachant bien faire la cuisine, pouvant coucher chez-elle. S'adresser 140 St-Vallier. 23mars-2fs-104B

BONNE GENERALE, ayant bonnes recommandations. S'adresser à 24, 16e rue. 104B

BONNE CUISINIERE demandée pour petite famille. Préférence à celle demeurant chez ses parents. Références exigées. Ecrire à casier 435 Le Soleil. 23mars-3fs-104B

SERVANTE DEMANDEE, références exigées. S'adresser Mme Rufange, 186, 2e Avenue. 104B

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général. Devra savoir faire la cuisine. Références exigées. S'adresser à Mme Henri Guenette, 110 Côté du Passage, Lévis. 24mars-4fs-104B

FILLE DEMANDEE pour ouvrage général. S'adresser immédiatement Hôtel Gaspé, 22½ Marché Champlain. 104B

SERVANTE GENERALE demandée. S'adresser immédiatement à 59 Avenue Manrèse. 104B

SERVANTE pouvant coucher chez elle. S'adresser l'après-midi ou le soir à 390 St-Cyrille. 104B

ON DEMANDE une servante, jeune fille de la campagne de préférence, consentant à passer l'été en ville. Position à l'année. S'adresser Mme L. Marceau, 837 St-Vallier, 3ième étage. 23mars-2fs-104T

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, références strictement exigées. Devra coucher chez elle. S'adresser 44, Avenue Renaud. 23mars-3fs-104B

LOGEMENTS A LOUER

Belvédère

A LOUER — Ce logement de huit chambres et chambre de bain, No 166 Avenue des Erables. S'adresser à C. Delagrave, N.P., tél.: 2-1912, 132 rue St-Pierre. 24mars-26fs-73B

101, MARQUETTE, 7 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année garage, etc. S'adresser R. Julien, 435, Chemin Ste-Foy, tél.: jour 2-3175, soir : 5593. 2mars-26fs-73R

182, AVENUE MURRAY, près du Chemin St-Louis, très beau plain-pied, 10 grandes pièces plus 2 chambres de bain, chauffé, très moderne, endroit résidentiel, garage chauffé. S'adresser à Omer Turgeon, tél.: 3-3684. 9mars-26fs-73R

A LOUER —Ce logement de huit chambres et chambre de bain, No 166 Avenue des Erables. S'adresser à C. Delagrave, N.P., tél.: 2-1912, 132 rue St-Pierre. 23fév-26fs-73B

LOGEMENT A LOUER, 324 St-Cyrille, 8 pièces, plus chambre de bain; eau chaude à l'année, garage. S'adresser à 215 Crémazie. 5mars-26fs-73B

RUE SAUNDERS. Logement de 8 chambres, chauffé, eau chaude à l'année. Réfrigérateur, premier plancher. S'adresser 18 Saunders, tél.: 8655. 17mars-6fs-73B

65-67 SAUNDERS, 2 logements 4 pièces plus chambre bain, non chauffé, hangar, grande cour. S'adresser 69 Saunders, tél.: 6748. 2mars-4fs-73B

ST-CYRILLE, 406B, 2ième étage, logement de 8 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, si désirée, améliorations modernes. Garage. S'adresser 42½, Avenue Cartier, tél.: 4-3654 après 6 heures. 20mars-4fs-73R

86, CHEMIN ST-LOUIS, 8 et 9 chambres.
AVENUE MONCTON, 7 chambres.
384, CHEMIN STE-FOY, 6 chambres. Tous chauffés, eau chaude à l'année. Garage si désiré. Frs. Jobin, 88, Chemin St-Louis, Québec. Tél.: 3-1651 (le soir, 6359, 4-0640). 20mars-26fs-73R

CIE HABITATION MANRESE LTEE, paroisse Notre-Dame du Chemin maisons à louer, 6-8 chambres, plus chambre de bain, planchers bois dur, système de chauffage. S'adresser 114 Dolbeau, tél.: 6681. 11mars-26fs-73R

AVENUE TURNBULL No 8¾, à louer, logement de six chambres et chambre de bain, plancher de bois dur, système de chauffage, mais chauffé par le locataire. Clair de neige et vidanges. S'adresser à Madame Fournier, 74, rue Scott. Tél.: 3-4820. j.n.o.-73B

RUE CREMAZIE, 5 pièces, plus bain, chauffé, rue Bourlamaque, maison neuve, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé. Magasin à louer rue Bourlamaque. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Ave. Des Erables, tél.: 3-4217. 13mars-26fs-73R

ST-CYRILLE, logement de 5-6 et 7 appartements, plus chambre de bain, chauffés. S'adresser le jour: 8716-8038 ; le soir : 8038 ou 6954 ou à Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille. 15mars-26fs-73R

BELVEDERE. 39 Avenue Murray magnifique logement plain-pied. 1er plancher 8 pièces plus chambre de bain, planchers bois durs, chauffé. S'adresser Art. Faucher 3 rue Roberval, tél.: 4-2832 - 2-1472. 20mars-6fs-73B

69, AVE DES LAURENTIDES.—6 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique, garage chauffé si désiré. 24 RACINE, 8 chambres et chambre bain, non chauffé. S'adresser Chrysanthe Jobin, 182 Latourelle, tél.: 5336. Le soir, téléphone : 6985, 3-1701, 2-5593. 19mars-6fs-73R

RUE SAUNDERS. Logement de 8 chambres, chauffé, eau chaude à l'année. Réfrigérateur, premier plancher. S'adresser 18 Saunders, tél.: 8655. 24mars-6fs-73R

Belvédère

LOGEMENT CHAUFFE, maison ensoleillée, à louer, paroisse St-Dominique, coin Fraser et Moncton. De 6 ou 7 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser 232 Fraser. Tél.: 4-1793. 20mars-6fs-73B

389 CHEMIN ST-FOY, 1er étage, 7 pièces, chauffé, plus chambre bain, eau chaude à l'année, frigidaire, garage, $55.00 par mois. S'adresser tél.: 4-5498. 20mars-6fs-73B

65 MANRESE. — Appartement à louer, 6 chambres, plus chambre bain, très moderne, eau chaude à l'année, frigidaire. Service de concierge. Information téléphoner: 8905. 20mars-3fs-73R

COIN MURRAY ET STE-FOY. — Logements modernes, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire, 5-6-7 pièces, plus chambres bain en tuile, planchers durs. S'adresser sur les lieux. 13mars-26fs-73R

389 CHEMIN ST-FOY, 1er étage, 7 pièces, chauffé, plus chambre bain, eau chaude à l'année, frigidaire, garage, $55.00 par mois. S'adresser tél.: 4-5498. 19mars-6fs-73B

St-Roch – Jac.-Cartier

28½ DEVARENNES, logement à louer, 2 pièces. S'adresser 26 de Varennes, tél. 8775. 24mars-3fs-73B

JACQUES-CARTIER, 81 1-2 Arago, 1 bas 5 chambres, cave, hangar, dépense. Références exigées. S'adresser à O. Berthiaume, 81 1-2 Arago, tél.: 5534. j.n.o.-73B

355, ST-VALLIER—3e étage, 5 chambres, logement chaud. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826-8167. 10mars-26fs-73R

164 RICHARDSON.—Logement à louer 7 chambres Chauffé. S'adresser 168 Richardson, tél.: 3-0081. 19mars-26fs-73Th

BOULEVARD CHAREST. — 2 beaux logements neufs, 4 et 5 chambres, plus chambre de bain. Edifice entièrement neuf, eau chaude à l'année. S'adresser Paris Café, 374 Blvd. Charest. 17mars-6fs-73T

A LOUER — Deux logements, 5 chambres chacun, plus chambre bain, chauffés à 406, 3ème et 4ième étage rue St-Joseph — Manufacture de chaussures. Nos 52-58 d'Argenson, près rue St-Joseph, occupée antérieurement par Adélard Guay, Enr. S'adresser Ferd. Audet, notaire, 147 Boulevard Langelier, tél.: 3-3378. 24mars-26fs-73T

St-Jean-Baptiste

RUE LATOURELLE. — Logements 4-7 chambres plus chambres de bain, système de chauffage, en très bon ordre, prix modéré. S'adresser Alex. Nadeau, 25, Ste-Claire, tél. : 4-0023. 9mars-26fs-73R

142, AVE MAISONNEUVE. — Logement 7 chambres plus bain, dépense froide, bien éclairé, très propre, chauffé, garage. S'adresser Mme Paré, 35, Racine, tél.: 7828 ou Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 20mars-6fs-73R

405, ST-JEAN, logements neufs, chauffés, 5 et 4 pièces, prix $33 à $40. Piste pour médecin, dentiste ou autre professionnel. S'adresser Henri Turgeon, notaire, 435, St-Jean, tél.: 2-3430, après 6 hrs., tél.: 2-1797. 3mars-26fs-73R

Les annonces classées du "SOLEIL" sont le point de rencontre de milliers d'occasions; essayez-les pour vous en convaincre.

St-Sauveur

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer 167 rue St-Léon, haut 4 chambres et garage, 148, haut, 4 chambres. Aussi chalets à louer, au lac Lagon, semi-meublés, eau courante droits pêche, machine à la porte. S'adresser U. Girard, 157, 8e Avenue, tél.: 4-1992 ou Emile Delage, notaire, 54 du Pont, tél. : 2-5688. sam-merc-au14avril-12fs-72B

122-132 LAFAYETTE, 191 Ste-Thérèse, beaux logements ensoleillées, 6 et 7 chambres, plus chambre bain, vérandas, eau chaude, garage, etc., logement 6 chambres, possession immédiate. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: bureau : 2-3175, rés.: 5593, 118 Lafayette. 19mars-26fs-73R

638A ST-VALLIER, logement chauffé, 7 pièces, plus chambre bain. Informations, tél.: 2-6403 ou soir 3-1245, R. Labrie. 9mars-26fs-73R

ST-SAUVEUR, logements de 3-4-5 appartements, cour, cave, chambre de bain, chauffés ou non, bien ensoleillés, bien éclairés. S'adresser 878 St-Vallier, tél. : 3-2254. 27nov-312fs-9T

39A, BIGAOUETTE, sous-bassement bon logement, 5 chambres. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826—8167. 11mars-26fs-73B

Dans la banlieue

MAISON A VENDRE, Charlesbourg, village, 2 logements, bon poste pour commerce sur le grand chemin, bon marché pour prompt acheteur. S'adresser sur les lieux, Mme Vve Arthur Bédard. 20mars-6fsBan.

Logement à Ste-Foy

TOUTES AMELIORATIONS modernes : chauffage à eau chaude, aqueduc, 7 chambres, plus bain, chauffé ou non ; grand terrain, garage si désiré. A un mille de Québec. S'adresser à 1270, chemin Ste-Foy, ou tél.: 4-5444. j.n.o.-73B

Haute-Ville

APPARTEMENT LAVAL. — 16, rue Laval, 5 pièces, chauffées, poêle à gaz, glacière, monte-charge, eau chaude à l'année, salle à déjeuner, meublé, endroit paisible. Visible de 1 heure à 3 h., tél.: 2-3030. 26fév-26fs-73R

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, 57 rue Buade, en face Basilique. 23mars-26fs-73R

3 DES URSULINES pour 1er mai, flat à louer, réparé à neuf, usage bain, téléphone, prix modéré. S'adresser 2-7202. 23-25mars-73R

Limoilou, etc.

LOGEMENTS A LOUER de 3-4-5-6 appartements et un garage, près de l'église. S'adresser à 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 27fév-26fs-73B

428, 3ième AVENUE, logement 6 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, plain-pied, cave, hangar, chambre bain tuile, fournaise, air chaud et réservoir eau chaude. S'adresser téléphone: 2-1022. 19mars-6fs-73B

1ère AVENUE, 2 beaux logements un de 8 chambres plus chambre bain, un 4 chambres, plus chambre de bain. S'adresser 184 1ère Avenue, tél.: 4-3497. 24-25-27-29-31mars-3avr-73B

Quartiers divers

ROYAL TRUST Co.

65, Sainte-Anne — Téléphone 2-4031

APPARTEMENTS CHAUFFES

RUE ST-JEAN, 469A — Appartement 4, vivoir, cuisinette, chambre de bain.

RUE DES REMPARTS, 2 — Appartement 1, 4 pièces, chambre de bain, frigidaire et service de l'électricité.

GRANDE-ALLEE, 57 — Plain-pied, 8 chambres et bain.

HALDIMAND, 11-13, — Appartement 8, 1 chambre meublée.

RUE STE-ANGELE, 9 — Appartement 8, 4 chambres et chambre de bain.

9 STE-ANGELE, appartement No 1, 3 chambres et chambre de bain.

GRANDES MAISONS

GRANDE-ALLEE, 328 — 10 chambres et 2 chambres de bain. Garage.

LOGEMENTS

RUE STE-MARGUERITE, 227 — 4 chambres et chambre de bain.

RUE DU PONT, 29 — 7 chambres.

RUE LALIBERTE, 140 — 4 chambres.

RUE GARNIER, 68 — 8 chambres et chambre de bain.

AVENUE ROYALE, 235 — 6 chambres.

SILLERY. — Logement au bas de la côte.

DIVERS

121 COMMERCIALE, Lévis, logement et magasin à louer.

ROYAL TRUST Co.

65, Sainte-Anne — Téléphone 2-4031
19mars-6fs-73R

LOGEMENT A LOUER, Jacques-Cartier, St-Roch, 73 Fleurie, 5 appartements, plus chambre de bain, St-François d'Assise, 61½, 106me Rue, 6 appartements, plus chambre de bain. S'adresser Elzéar Carmichael, 137 St-Joseph, tél.: 3-0768. 23-25-27mars-73I

Logements demandés

ON DEMANDE à louer, logement de cinq pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, dans Jacques-Cartier ou St-Roch, mentionnant le prix. Ecrire à Casier 652, "Le Soleil". j.n.o.-74B

ON DEMANDE un logement dans la paroisse N.-Dame ou St-Jean-Baptiste, 5 chambres, chauffé. S'adresser à 2-2234, dans l'avant-midi ou la soirée. 24mars-2fs-74B

LOGEMENT DEMANDE de 5 ou 6 pièces, chauffé, à la Haute-Ville de préférence dans la paroisse N.-Dame ou St-Jean-Baptiste. S'adresser tél.: 4-1417. 24mars-2fs-74B

LOGEMENT DEMANDE, 3 pièces pouvant servir pour boutique de cordonnier, dans St-Sauveur, de préférence. S'adresser à R. Rousseau, 101, Hermine, tél.: 4-4059. 23mars-6fs-74B

LOGEMENT DEMANDE — Logement de 4 à 5 appartements, chauffé si possible, avec magasin ou boutique attenants de 1,500 pieds carrés, pas moins. Dans Limoilou. Ecrire à Casier 430 Le Soleil. 22mars-12fs-74B

Servante demandée

SERVANTE GENERALE demandée avec bonnes références. S'adresser à 261 rue Fraser. 104B

SERVANTE DEMANDEE pour service général dans famille de cinq enfants. Devra savoir faire cuisine et avoir références. S'adresser 406-A, rue St-Cyrille. 22mars-12fs-104B

FILLE GENERALE demandée avec expérience à 484 St-Cyrille. 23mars-6fs-104B

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine pour famille ayant trois enfants, références exigées. S'adresser 52 Ave Brown. 18mars-6fs-104B

Terres à vendre

BELLE TERRE, située à St-Apollinaire, Lotbinière, 3 arpents sur 30, sucrerie, 20 milles de Québec. Bon terrain pour jardinage. S'adresser 60 rue St-Joachim. 19mars-5fs-108B

Annonces non classifiées

Ulcères variqueux

FERMES, même pendant grossesse, par court et inoffensif, traitement de bureau. Séjour au lit inutile ; reprise immédiate de la marche et des occupatons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, Québec. (7)-115T

VENTE A L'ENCHERE

AVIS est par le présent donné que, conformément à une Ordonnance de l'Honorable J.-A. Prévost, un des Juges pour le District de Québec, de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, en date à Québec du 22 mars 1937, le 10 avril prochain, à 10 heures de l'avant-midi, sera vendu par enchère publique, au bureau du notaire-soussigné, 132 rue St-Pierre, Edifice Sun Trust, Cité de Québec, les immeubles ci-après décrits appartenant à la succession vacante de feu M. Léandre Tremblay, en son vivant de Québec, Sténographe Officiel, savoir :

(a) Cet immeuble situé du côté Est de l'Avenue Bourlamaque, à Québec, No. 148-2 du cadastre de Notre-Dame de Québec, avec la maison portant le No. civique 45 de la dite Avenue.

(b) Cet immeuble situé du côté Nord de la rue St-Cyrille, à Québec, Nos. 3758-28-3758-18A-3758-19-A du cadastre pour le quartier Montcalm, de Québec, avec la maison portant le numéro civique 150 de la dite rue, et droit de vue sur lots Nos. 3758-18 & 19.

Ces item seront offerts en vente au plus haut enchérisseur.

Les titres peuvent être examinés en tout temps, en s'adressant au bureau du notaire soussigné.

Conditions de paiement : argent comptant.

Québec, 23 mars, 1937.

JULES VEZINA, N.P.
Bureau : 132 rue St-Pierre, Québec
Tél. : 2-1912.

LE COIN DU RADIOPHILE

CKCV

MERCREDI, 24 MARS

5.02 p.m.—Le thé de 5 heures
5.15 p.m.—Potins de l'après-midi
5.30 p.m.—Art-o-sol, prés. L'homme au Turban.
5.45 p.m.—R Raoul V. Bélanger Enrg.
5.46 p.m.—Chanson française
6.00 p.m.—Nouvelles— Prés. Maurice Pollack
6.05 p.m.—P Ferland
6.10 p.m.—Lamy Limitée
6.15 p.m.—Musique du souper
6.20 p.m.—Laboratoire Excel
6.25 p.m.—Musique du souper
6.30 p.m.—Laiterie de Québec
6.35 p.m.—C.-J. Grenier — Corsets
6.40 p.m.—St-Johns Silk Co Ltd.
6.45 p.m.—Pertussin Ltd.
6.45 p.m.—En Argentine
7.00 p.m.—Lames "Grads"
7.00 p.m.—Avant le théâtre
7.15 p.m.—Chansonnette anglaise
7.20 p.m.—Narvo
7.30 p.m.—Le médecin mélomane
7.30 p.m.—Récital de chant
8.00 p.m.—L'Almanach
8.15 p.m.—Paul Létourneau, baryton
8.30 p.m.—Notre Foyer musical
9.00 p.m.—Les Chanteuses du Rosaire
9.30 p.m.—Les Grands Succès
9.45 p.m.—Portraits et paysages
10.00 p.m.—McNicoll Auto Enrg
10.05 p.m.—Orchestre hill Marley
10.15 p.m.—J. A. T. Lambert
10.20 p.m.—Boutet & fils
10.25 p.m.—Capitol Jewellers
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil"
10.30 p.m.—Bourque Electrique
10.40 pm—Intermède Musical
10.45 p.m.—Canadian Press News C.B.C.
11.00 p.m.—Reporter Sportif
11.05 p.m.—Musique de danse
11.15 p.m.—Fermeture

"LES MAITRES DU VIOLON"

Ce soir, à 9 heures 15, CKCV présente la soixante-dixième émission du programme "Les Maitres du Violon", au cours duquel vous entendrez les principaux chefs-d'oeuvre de la littérature du violon, des époques classique, romantique et moderne, extériorisée par MM. Edwin Bélanger, violoniste, prix d'Europe et Omer Létourneau, pianiste.

Vous entendrez à ce programme la Sonate en Do Mineur (Le Tombeau) de Leclair.

1er mouvement: Grave
2e mouvement: Allegro Ma Non Troppo
3e mouvement: Gavotte
4e mouvement: Allegro

Le programme "Les Maitres du violon" est irradié de CKCV tous les jeudis soirs, de 9 heures 15, à 9 heures 30.

JEUDI, 25 MARS, 1937

7.50 a.m.—Ouverture et horaire des programmes
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles
8.15 a.m.—Le Réveil
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner
8.45 a.m.—Orchestre Park-Central
9.00 a.m.—Cocktail matinal
9.20 a.m.—Carter's Liver Pills
9.25 a.m.—Beaver Products Ltd
9.30 a.m.—Chanson française
9.50 a.m.—Laiterie Fortier
9.55 a.m.—La Gerbe d'Or, Ltée
10.00 a.m.—Club d'Economie
10.15 a.m.—Saumon Clover Leaf
10.30 a.m.—Heure Sylvio Marceau
10.30 a.m.—Originalités
10.40 a.m.—Buanderie Lévis Ltée
10.45 a.m.—Lequel Préférez-vous.
11.00 a.m.—Teinturerie Moderne & Valet Enrg.
11.15 a.m.—Programme musical
11.30 a.m.—Chez Patou Enrg.
11.45 a.m.—Vapex
11.50 a.m.—Avant-midi
12.00 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g.
12.00 p.m.—Laboratoire Excel
12.05 p.m.—Chez Bernard
12.10 p.m.—Kik.
12.15 p.m.—Côté Automobiles Enrg.
12.00 p.m.—Musique du dîner
12.22 p.m.—Pertussin Ltd.
12.24 p.m.—Gastronox
12.25 p.m.—Chénor, Ltée
12.30 p.m.—Lames "Grads"
12.30 p.m.—Vilrerie Hobbs
12.45 p.m.—André Dorion
1.00 p.m.—Eau Merveilleuse
1.01 p.m.—Arex Co.
1.02 p.m.—Henri Poitras.
1.03 p.m.—Les nouvelles du "Soleil"
1.13 p.m.—Morisset & Frère
1.14 p.m.—New-World Restaurant
1.15 p.m.—Teinturerie La Salle
1.20 p.m.—Avant le théâtre
1.30 p.m.—Heure Sylvio Marceau
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau
2.00 p.m.—En Argentine
2.15 p.m.—Orgue varié
2.30 p.m.—Originalités
3.00 p.m.Variétés
3.30 p.m.—Bon Après-midi, mesdames
4.00 p.m.—St-Cyr & Frère
4.15 p.m.—Le Relais
4.30 p.m.—Nouveau Palais des Huitres
4.45 p.m.—H. Gariépy
5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau
5.01 p.m.—Horaire des programmes
5.02 p.m.—Le thé de 5 heures
5.15 p.m.—Causerie La Nation
5.30 p.m.—Akt-O-Sol, prés. l'Homme-au-Turban.
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g.
5.46 p.m.—Chanson Française
5.48 p.m.—Carter's Little Liver Pills
6.00 p.m.—Nouvelles—Prés. Maurice Pollack.
6.05 p.m.—P. Ferland
6.10 p.m.—Tango du soir
6.15 p.m.—Musique du Souper
6.22 p.m.—Pertussin Ltd
6.25 p.m.—Pierre Leclerc
6.30 p.m.—Laiterie de Québec
6.35 p.m.—C. J. Grenier—Corsets
6.40 p.m.—St. Johns Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—Avant le Théâtre
7.00 p.m.—Lames "Grads"
7.00 p.m.—Id City Mfg Co.
7.15 p.m.—Un peu de tout
7.20 p.m.—Narvo
7.30 p.m.—Concert Hôtel St-Louis
7.45 p.m.—Roy Campbell's Royalistes — C. B. C.
8.00 p.m.—Rolland Séguin
8.15 p.m.—Les Petits Bourgeois,
8.30 p.m.—Notre Foyer Musical
9.00 p.m.—Les maitres du violon, Edwin Bélanger
9.30 p.m.—Quatuor Laurentien — Prés. Trio Larochelle.
9.45 p.m.—L'Almanach.
10.00 p.m.—Orchestre — Hal-Sutart
10.15 p.m.—J.-A.-T. Lambert
10.20 p.m.—Boutet & Fils
10.25 p.m.—Capitol Jewellers Feg'd
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil"
10.39 p.m.—Bourque Electrique
10.40 p.m.—Intermède Musical
10.45 p.m.—Canadian Press News, C.B.C.
11.00 p.m.—Reporteur Sportif
11.05 p.m.—Musique de danse
11.15 p.m.—Fermeture.

A CKCV

La maison J.-B. Laliberté Ltée, présente à son programme hebdomadaire, tous les jeudis, à 9 heures 30 p.m., le "Trio LaRochelle".

Le programme de cette semaine se compose comme suit :

1.—Berceuse Nègre — Clutsam
2.—Triste est le Steppe — Gretchaninow
3.—Ave Maria — Schubert
4.—Sombre Dimanche — Seres Rezso

Le "Trio LaRochelle", présenté par la maison J.-B. Laliberté Ltée, vous revient tous les jeudis soirs, à 9 heures 30.

RADIO-CANADA

MERCREDI, 24 MARS

5.00 p.m.—Concert (disques phonographiques)
5.30 p.m.—L'ensemble de concert du Château Frontenac.
5.45 p.m.—Cours des Bourses de Montréal et de Toronto
6.00 p.m.—"The Friendly Corner"
6.30 p.m.—Ainsi va la vie —— discussions psychologiques
6.45 p.m.—Le disque pour tous.
7.00 p.m.—L'Union catholique des Cultivateurs
7.15 p.m.—Promenades musicales
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—Ruth Lyon, soprano (Emission du M. B. C.)
8.00 p.m.—"Twilight Echoes
8.30 p.m.—"Band Box Revue
9.00 p.m.—Radio-Concert canadien, sous la direction de M. J.-J. Gagnier
9.30 p.m.—"Spotlight Parade"
10.00 p.m.—Musique de chambre
10.30 p.m.—Social Consequences of the Slump, conference par M. H.-B. Butler.
10.45 p.m.—Radio-Journal (Bilingue)
11.00 p.m.—Mart Kenney et son orchestre

PROMENADES MUSICALES DE M. LEO-POL MORIN

Poursuivant ses "Promenades Musicales" pour l'auditoire de Radio-Canada, Monsieur Léo-Pol Morin jouera, le mercredi, 24, de 7 h. 15 p.m. à 7 h. 30 p.m., "Romance", de Clara Schumann, "Danse suédoise", d'Agatha Grondahl, "Automne", de Cécile Chaminade et "Sicilienne", de Germaine Taillefer. C'est dire qu'il consacrera ce concert- causerie aux femmes compositeurs.

UN CONCERT D'ORCHESTRE DIRIGE PAR HERSENHOREN

Mesrcredi, 24 de 10 heures p.m. à 10 h. 30 p.m.

Samuel Hersenhoren dirigera le mercredi, 24, de 10 heures p.m. à 10 h. 30 aux studios de Radio-Canada, à Toronto, le concert d'orchestre dont le programme porte les noms de Scarlatti de Gluck de Debussy, etc. Cet orchestre The New New World Chamber Orchestra) se compose des musiciens choisis parmi les plus connus à Toronto. Son directeur, HHersonhoren, est un violoniste d'une très grande réputation.

JEUDI, 25 MARS

5.00 p.m.—Concert (disques phonographiques)
5.30 p.m.—Le trio de concert du Château Laurier
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00 p.m.—En dinant
6.30 p.m.—Le disque pour tous
7.00 p.m.—Mlle Marthe Lapointe soprano
7.15 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre de l'hôtel King Edward
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux
7.45 p.m.—Les Fureurs d'un Puriste causerie par M. Paul Morin
8.00 p.m.—"Echoes of the Masters"
8.30 p.m.—Guy Lombardo et son orchestre Emission du M. B. S.
8.45 p.m.—Le choeur de l'école Lord Selkirk, sous la direction de G.-R. Brunet
9.00 p.m.—A communiquer du studio
9.30 p.m.—"Night Shift"
10.00 p.m.—"By the Sea"
10.30 p.m.—Canadian Homes, conférence par M. Arthur B. Purvis
10.45 p.m.—Radio-Journal Bilingue
11.00 p.m.—A communiquer du studio

SOLO DE FLUTE

Henry Bradfield, flûtiste, sera le soliste du concert diffusé, le jeudi, 25, à 8 heures p.m., des studios de Radio-Canada, à Toronto, par Geoffrey Waddington et son orchestre, (Echoes of the Masters). La pièce principale au programme est la Suite en Si mineur de Bach, pour flûte et cordes.

CHNC

JEUDI, 25 MARS

7.58 a.m.—O. Canada
8.00 a.m.—L'heure, Carillon Black Horse
8.15 a.m.—Frank Waternabe et l'hon. Archie
8.30 a.m.—Chansonnettes
8.45 a.m.—Mélodies Hawaiiennes
9.00 a.m.—Mentor. L'homme au Turban
9.15 a.m.—Fanfare
9.30 a.m.—L'heure Carillon Blanc Horse et fin des émissions
11.00 a.m.—L'heure Carillon Black Horse
11.01 a.m.—Sommaire
11.01 a.m.—En dinant
11.15 a.m.—Roger et Gallet, Savons et parfums
11.30 a.m.—Pronostics de la température
11.31 a.m.—Pour être annoncé
11.3 a.m.—Chansonnettes
11.5 a.m.—Carters Little Liver Pills
11.46 a.m.—Musique de danse
12.00 midi—Anson Weeks et son orchestre
12.30 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse et fin des émissions
4.00 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse
4.01 p.m.—My Kingdomecome
4.15 p.m.—Musique de danse
430 pm.—Récital d'orgue
4.45 p.m.—Dugan et Daily
5.14 p.m.—Davis & Lawrence
5.15 p.m.—Mélodies Tziganes
5.29 p.m.—Pronostics de la température Sirop Mathieu
5.30 p.m.—Trio de concert
5.45 p.m.—Cotes de la bourse
5.59 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse
6.00 p.m.—En dinant
6.15 p.m.—Les Gaies Campagnards de la Brasserie Boswell
6.29 p.m.—Pronostics de la température Sirop Mathieu
6.30 p.m.—Roger et Gallet, Savons et parfums
6.45 p.m.—Le Disque pour tous
7.00 p.m.—Marthe Lapointe
7.15 p.m.—Luigi Romanelli et son orch.
7.30 p.m.—Radio Journal
7.45 p.m.—Roy Campbell et son orch.
8.00 p.m.—Echoes of the masters
8.30 p.m.—Guy Lombardo et son orch.
9.00 p.m.—Ici Paris
9.30 p.

Thoreux est enchanté de sa victoire

(Suite de la 1ère page)

çais qui a parcouru 72 kilomètres de plus que son concurrent britannique.

"Nous avons effectué le voyage dans des conditions normales conformément à l'horaire prévu d'avance et sans employer de combustible spécial. Nous étions en vue d'Ambrose Light jeudi à exactement 18 heures 36 minutes et 33 secondes et au large de Bishop Rock hier lundi à 18 heures 42 minutes 56 secondes. Dès la première journée au cours de laquelle nous avions atteint et maintenu une vitesse moyenne de 30 noeuds 67 tandis qu'au cours du premier voyage nous avions atteint que 29 noeuds 35, j'ai cru à la victoire. Au cours de la deuxième journée qui fut décisive, nous atteignîmes 31 noeuds 65 couvrant 728 milles. La vitesse resta ensuite presque constante au cours des deux jours, 30 nds, 74 le 20 mars et 30 nds, 87 le 21. Il est certain que l'amélioration provient des nouvelles hélices à quatre pales spécialement construites pour le "Normandie" par l'ingénieur Mérot du Barre afin de remplacer les anciennes qui ne comportaient que trois pales".

Les compagnies sont libres de souscrire

(Suite de la 1ère page)

vateur de Yale, qui demanda si la loi obligeait les candidats battus à faire rapport aussi bien que les vainqueurs. M. Jules Castonguay, contrôleur général des élections, lui répondit que tous les candidats étaient requis de faire rapport dans les deux mois suivant les élections.

M. G.-A. McLean, député libéral de Simcoe-Est, dit qu'on était généralement d'accord pour garder les compagnies hors des élections et qu'une loi devrait être adoptée pour leur interdire de financer les partis. Il serait difficile pour elles de se soustraire à la loi sans que leurs contributions ne figurent dans leurs livres.

Le comité a décidé de recommander à la Chambre d'abandonner le système de liste permanente établi aux dernières élections générales et de retourner au système en usage aux élections de 1930, alors que les listes étaient préparées peu de temps avant les nominations. Sous ce système, les listes étaient définitivement fermées dans toutes les circonscriptions urbaines quelques jours avant la mise en nomination. Dans les centres ruraux, cependant, des noms pouvaient encore s'ajouter le jour même du scrutin, l'électeur étant simplement requis de prêter serment. En 1930, les villes de 10,000 de population ou plus furent considérées comme des centres urbains et les listes y furent définitivement fermées avant le jour du scrutin.

Plusieurs députés de comtés ruraux s'objectèrent à la fermeture des listes des poils ruraux. Le comité a décidé finalement de recommander que les listes fussent fermées dans toutes les villes de plus de 3,500 de population tout en laissant l'officier-rapporteur libre d'ordonner à sa discrétion la fermeture des listes dans les villes de moindre importance. Le comité recommandera aussi que puissent être inscrits tous ceux qui devront avoir 21 ans le jour du scrutin.

Parent et Lapierre paieront l'amende

(Suite de la 1ère page)

hommes ont donc été condamnés exclusivement pour avoir enfreint le règlement municipal qui défend de donner des circulaires aux citoyens de Québec sans avoir un permis du chef de la police.

Me Lemay avait argumenté que le règlement était ultra vires, mais M. DesRivières est d'avis contraire et il a déclaré que la ville a le pouvoir de maintenir l'ordre dans la ville, comme elle le juge à propos. A propos des critiques de l'avocat de la défense contre le journal l'"Action Catholique" qui avait publié des commentaires avant jugement, le recorder a dit que les journaux devaient s'abstenir de parler des choses qui sont sud judice.

Berlin se prépare à la guerre

(Suite de la 1ère page)

ne pouvait s'assurer l'indépendance complète des denrées alimentaires fournies par l'étranger. Ce rapport lui parvient d'un observateur placé par lui à Berlin.

Ce dernier ajoute, cependant, que l'Allemagne, s'efforçant de se suffire à elle-même, a réalisé, ces années dernières, de grands progrès, et réduit d'une façon radicale ses importations de denrées alimentaires. A cette fin elle accroit l'élevage des chèvres et des lapins, remplace la viande par le poisson et opère beaucoup d'autres changements dans sa diète.

Des questions de trois députés

(Suite de la 1ère page)

mouraska, et membre du groupe dissident à la Chambre, vient de faire inscrire sur le feuilleton de l'Assemblée législative la question suivante:

1. Quels sont les noms des économistes experts et techniciens que le député des Trois-Rivières a déclaré, à la séance du 10 mars, avoir été retenus par les départements du commerce et de la colonisation et qui sont destinés à faire partie du conseil économique de la province?

2. Quel est le traitement de chacun de ces employés?

3. Quand feront-ils partie du conseil économique?

D'autre part, M. Léon Casgrain, député libéral de la Rivière-du-Loup, a également ajouté une autre question à celles qui figurent déjà sur l'ordre du jour. Cette question se lit comme suit:

1. L'usine de Chandler, dans le comté de Gaspé-Sud, est-elle réouverte?

2. Si oui:

a. Depuis quand?

b. Par qui est-elle exploitée?

c. Combien d'ouvriers y sont employés?

d. Quel est le montant des salaires payés chaque mois?

e. A quelles conditions le gouvernement a-t-il obtenu la réouverture de cette usine?

f. Le gouvernement a-t-il engagé le crédit de la province, et, si oui, jusqu'à concurrence de quel montant?

3. Si l'usine de Chandler n'est pas encore réouverte, quand le sera-t-elle?

Honorat Bernard sera pendu le 4 juin;

(Suite de la 1ère page)

furent invités par le greffier à parler, un silence solennel régnait dans la salle que dominait le juge Cannon avec une dignité émouvante.

Les accusés, très pâles, se tenaient à la barre.

— Messieurs les jurés, avez-vous choisi l'un d'entre vous pour parler en votre nom? demanda le greffier.

— J'ai été désigné par mes compagnons, déclara l'un d'eux, en se levant.

— Quel est votre nom?

— Emile Boisvert.

Le greffier s'informa alors du verdict et pour la première fois autant que nous le sachions, le président du jury donna lecture de la décision et exposa les principaux motifs des conclusions adoptées.

Le "Soleil" a obtenu en exclusivité le texte même de ce document judiciaire si important. Le voici en entier :

Re Honorat.

La preuve faite devant nous nous oblige à déclarer Honorat Bernard coupable du meurtre du détective Léopold Châteauneuf.

Re Cyrille Emond :

La preuve faite devant nous nous prouve :

Premièrement: que Cyrille Emond, s'il n'a pas été l'instigateur du complot d'évasion de Fontaine et Bernard, il a été l'âme dirigeante, l'instrument principal.

Deuxièmement: que le dit Cyrille Emond n'a pas agi sans préméditation mais en parfaite connaissance de cause puisqu'il a travaillé à la préparation de cette évasion pendant plus de deux mois.

Troisièmement: que le drame de la rue St-Jean, où le détective Léopold Châteauneuf est mort est le résultat de cette évasion.

Comme Emond n'était pas présent lors du meurtre, nous le déclarons coupable de manslaughter. Nous savons que, dans le cas de manlaughter, la sentence est laissée à la discrétion du juge et nous ne voulons, en aucune manière, vous dicter une ligne de conduite. Cependant, nous croyons pouvoir dire que, suivant nous, l'accusé ne mérite aucune clémence de la part de la cour.

RE WILFRID DARVEAU :

Quant à Wilfrid Darveau, l'argument apporté par la défense à l'effet qu'il n'aurait agi que par crainte ou contrainte, n'est prouvé que dans une certaine mesure. D'après la preuve faite nous croyons que Wilfrid Darveau pouvait facilement refuser à Cyrille Emond l'accès de ses appartements pour lui, Bernard et Fontaine, mais que, peut-être, il a accepté de les recevoir sans avoir le temps de réfléchir aux conséquences de son acte, donc sans préméditation.

Après que Bernard et Fontaine eurent pénétré dans son appartement nous ne sommes pas complètement convaincus que les menaces qui lui ont été faites par eux l'aient intimidé au point de l'empêcher d'agir sous sa libre volonté. Toutefois nous lui donnons le bénéfice du doute et, c'est pourquoi nous le déclarons coupable de manslaughter et le recommandons à la clémence de la Cour.

Le président du tribunal remercia immédiatement les jurés de l'intelligence apportée dans leurs délibérations et du soin qu'ils avaient mis à étudier cette cause. "Je vous remercie, dit-il, au nom de mon pays et au nom de la société."

Me Antoine Rivard, C. R., conseil de Me Noël Dorion, substitut du procureur général, fit immédiatement motion pour que sentence soit prononcée.

Me Alleyn Taschereau, C. R., avocat de Bernard, demanda un ajournement de sentence afin de faire valoir ses représentations au sujet d'un appel possible.

"La loi des appels, répondit l'honorable juge Lucien Cannon, est indépendante des représentations que la cour pourrait faire.

Me Gendron, en qualité de greffier, demanda alors à Bernard s'il avait quelque chose à dire:

"J'ai à dire: J'ai jamais tiré de coups de revolver sur aucune personne", répondit le meurtrier du détective Léopold Chateauneuf d'un voix assez forte en dépit des sanglots qui, de toute évidence, lui montaient à la gorge.

Le président du tribunal déclara qu'il ne voulait pas augmenter le caractère pénible de la situation du malheureux et fixa selon la formule ordinaire son sort: "Qu'il soit pendu par le cou le 4 juin prochain jusqu'à ce que mort s'ensuive." Dieu ait pitié de votre âme" Le juge ordonna qu'il soit en attendant reconduit à la prison. Il avait précisé auparavant que la date serait fixée à une échéance assez éloignée pour que l'avocat de Bernard puisse prendre les mesures qu'il jugerait à propos.

Me Mark Drouin fit une motion analogue à celle de M. Taschereau quant à Cyrille Emond.

"Je ne vois pas de raison, répondit le juge, d'ajourner la sentence".

Interrogé, Emond déclara qu'il n'avait rien à dire.

"Le jury vous a sauvé la vie. Vous êtes coupable, mais vous n'avez pas actuellement tiré sur Châteauneuf. Votre responsabilité est plus considérable peut-être et je vous condamne à la prison pour la vie".

Quant à Wilfrid Darveau, Me Ross Drouin fit aussi la même motion et le juge rendit la même décision.

Darveau déclara qu'il n'avait rien à dire.

"Le jury a fait une distinction bien fondée. Votre sens des responsabilités n'était peut-être pas celui que vous deviez avoir".

Le juge le condamna à 20 ans de pénitencier.

PROMOTION

Le constable Ulysse Desjardins, qui faisait partie de la police municipale de Québec depuis un grand nombre d'années et était attaché à la station no 12 depuis une couple d'années, vient d'être appelé à faire partie des rangs de la Sûreté provinciale.

SUR LA COLLINE

(Suite de la 1ère page)

maines".

L'hon. J.-F. Daniel : "Est-ce que le port des lumières est obligatoire aux Etats Unis?

L'hon .G.-A. Simard : "Cette loi est en vigueur dans tous les états américains. De plus, au Canada, la province du Nouveau-Brunswick a été la dernière à l'adopter il y a quelques années, et nous sommes la seule province à ne pas avoir cette loi dans nos statuts".

L'hon. P. Du Tremblay : L'application de cette mesure pourra peut-être contribuer à réduire les taux d'assurances sur les accidents. Je comprends que les taux sont fixés d'après les risques, et que si les risques diminuent, ces taux diminueront en conséquence. Je crois que c'est une excellente loi".

L'hon. M. Martin cite alors quelques cas d'accidents dont il a été témoin, et qui étaient attribués à l'absence de lumières sur des voitures hippomobiles; puis il ajoute: "On nous dit que les députés ruraux ne veulent pas de cette loi; qu'ils prennent leurs responsabilités. Nousn ous plaçons au point de vue de la protection des cultivateurs et des automobilistes".

L'hon. H. Laferté : "Il n'y a pas lieu d'imposer cette charge aux cultivateurs quand la vitesse et l'ivrognerie sont souvent la cause des accidents.

La majorité des accidents ne sont pas causés par l'absence de lumières sur les voitures hippomobiles, mais par les conducteurs ivres et les maniaques de la vitesse".

L'hon. J.-C.-E. Ouellet : "Aux Etats-Unis, les conducteurs d'automobiles trouvés coupables d'ivresse sont envoyés en prison. Commençons par faire appliquer les lois avant d'adopter ce bill."

L'hon. H. Laferté : "Sur 8,488 accidents en 1936, on a attribué 4,586 accidents à la négligence du conducteur; 61 à la négligence d'une autre personne dans l'automobile; 1,961 à des piétons, et 530 à des véhicules sans lumières".

L'hon. A.-V. Roy : — "Il s'agit de sauver des vies humaines avant tout.

L'hon. A. Raymond : — "Les automobiles et les routes se sont améliorées mais les dangers pour les cultivateurs sur la route ont augmenté. Il nous faudrait faire graduellement l'éducation des gens avant d'appliquer cette loi. Nous pourrions peut-être retarder l'application de la loi d'une année."

L'hon. L.-A. Giroux : — "Dans les centres ruraux où j'exerce ma profession, j'ai consulté les conseils municipaux, et on semble disposé à accepter cette loi. On oblige les cyclistes à porter des lumières et pourquoi ne pas obliger les propriétaires de voitures à traction animale. Quant aux autres infractions chez nous, nous procédons en vertu du code criminel et les conducteurs négligeants sont sévèrement punis. D'ailleurs les magistrats tiendront compte qu'il s'agit d'une nouvelle loi. La loi ne dit pas que le cultivateur sera responsable "ipso facto" s'il n'a pas de lumières sur sa voiture, mais ce sera à lui de repousser la présomption qu'il est en faute. Je suis en faveur du principe du bill, et en faveur de la suggestion de l'hon. M. Raymond, à l'effet que la loi devra entrer en vigueur plus tard".

Finalement, après une assez longue discussion, on a passé au vote. Par 12 voix contre 5 le bill de l'hon. G.-A. Simard a été adopté, mais greffé de l'amendement suggéré par l'hon. A. Raymond à l'effet que la loi entrera en vigueur le 1er avril de l'an prochain seulement (1938) afin que se fasse l'éducation des voyageurs sur cette nouvelle loi.

UN CHEMIN DE FER

Le bill de la Quebec Goldfield Transport Company a donné lieu à un long débat aujourd'hui devant le comité des chemins de fer et autres moyens de communications, siégeant sous la présidence de M. F.-A. Pouliot, député de Missisquoi.

Les pétitionnaires demandent leur incorporation sous ce nom afin de construire un chemin de fer reliant Amos à Mont-Laurier. Le Canadien National s'opposa à ce projet parce qu'il a déjà un chemin de fer dans la région; mais on veut que l'Abitibi soit relié directement à Montréal par Mont-Laurier afin que le trafic prenne la direction de la métropole plutôt que celle de l'Ontario.

M. Antoine Rivard, C. R., qui représentait le C. N. R., avec Me C.-V. Darveau, n'était pas présent au début de la séance. Il arriva vers les 11 heures, après la fin de la séance des Assises. Il demanda l'ajournement de la discussion du projet en disant qu'il n'avait pas eu le temps de se préparer. Des députés voulaient procéder. On prit le vote. Dix membres contre huit se prononcèrent en faveur de l'étude immédiate du bill.

Après le vote, le comité se transporta dans la salle du comité des bills privés et M. Rivard commença à plaider:

"On me demande d'exposer au moins dans leurs grandes lignes les objections que veut faire valoir le Canadien National. Avant de le faire, je demanderais aux membres de ce comité de bien comprendre la situation dans laquelle je me trouve. Je ne suis pas en état de donner tout de suite la preuve de ce que je vais avancer. J'espère qu'on me donnera l'opportunité de le faire plus tard.

Le C.N.R. prétend non pas que cette région lui appartient, mais qu'on aurait tort de permettre qu'on lui fasse une concurrence désastreuse dans une région qu'il a ouverte à un coût très élevé et à un moment où ce n'était pas payant du tout. Il n'y avait alors dans cette région pas autre chose que de la colonisation et un peu de commerce de bois.

Le fait pour le C.N.R. d'y établir un chemin de fer a beaucoup aidé au développement de la région. En 1916, il n'y avait là que 3,000 de population. En 1921, il y en avait 14,000; en 1931, 29,000; et aujourd'hui, on estime qu'il y en a 48,000. Il est certain que le C.N.R. a beaucoup contribué non seulement au développement industriel, commercial et agricole de la région, mais aussi à l'accroissement de la population.

Et quels ont été les revenus jusqu'ici? M. Rivard cite des chiffres qui démontrent que le C. N. R. y a opéré à déficit jusqu'en 1935. Si l'on s'arrange pour que le C. N. R. continue à avoir des déficits, alors que cette ligne est devenue payante, dit-il, c'est tout le peuple du pays qui en souffrira.

M. C. Rochefort.—"C'est pour cela que nous avons moins de chemins de fer à Québec qu'ailleurs?

M. A. Carignan.—"Et c'est pour cela que c'est la province de Québec qui paye la plus large part de déficits.

M. Georges Auger.—Etes-vous en mesure de dire si le C. N. R. a l'intention de construire cette ligne pour relier Montréal à l'Abitibi?

M. A. Rivard.—Ce serait continuer la ligne du Pacifique Canadien et se faire concurrence à elle-même.

M. G. Auger. — Alors, pourquoi avez-vous objection?

M. Rivard demande une fois de plus l'opportunité de faire entendre des experts qui démontreront au comité que la ligne en question coûterait trop cher et serait moins praticable que celle du C. N. R.

L'hon. Dr Paquette propose que le comité étudie quand même les clauses du bill. Il dit que la province de Québec a dépensé $22 millions pour développer l'Abitibi et qu'à cause du C. N. R. qui a relié cette région avec l'Ontario, au lieu de la relier à Montréal, c'est Toronto qui empoche les profits et mange les marrons que nous tirons du feu.

La séance se continue au moment où nous allons sous presse.

DES ELECTIONS

Londres, 24. (C. P.)—Les élections partielles d'hier se sont terminées par la victoire du gouvernement, qui a conservé les deux sièges en jeu: celui de Farnham, dans le Surrey, et celui de Tonbridge, dans le Kent. Dans les deux circonscriptions la majorité a été très considérable.

PREMIERE COMMUNION

Deux des plus jeunes membres de l'Oeuvre des petits vendeurs de journaux feront leur première communion demain matin, en la chapelle de l'Oeuvre, à l'occasion de la commémoration de l'institution de la Sainte Eucharistie. Le R. Père Laterrière, provincial des RR. Pères de St-Vincent de Paul, officiera à l'office du Jeudi Saint et présidera la cérémonie de première communion. Trois semaines après la fête de Pâques aura lieu la communion solennelle d'un groupe de membres de l'Oeuvre. Une belle cérémonie religieuse marquera cet événement.

LAITIER CONDAMNE

"Pour cette deuxième offense, je vous condamne à $75. d'amende et aux frais et si vous revenez devant moi sous la même accusation, je n'hésiterai pas à vous imposer le maximum de la peine, soit $1,000." a dit le recorder DesRivières ce midi à un laitier de Gros Pin accusé d'avoir vendu du lait additionné d'eau à un laitier de Québec.

C'était la deuxième fois que l'homme se faisait prendre à ce jeu et ses victimes avaient été obligées de payer l'amende, suivant les règlements municipaux. On dit que ces laitiers vont maintenant prendre action contre ce cultivateur pour leur avoir vendu de la marchandises frelatée. La cause avait été préparée par l'inspecteur Allard et ses hommes.

UN COMITE SPECIAL

A une réunion de la Fédération des Chambres de Commerce, il a été décidé d'établir un comité pour étudier les finances canadiennes.

Ce comité fera rapport à la fédération des Chambres de Commerce, sur le système de taxation, sur la division des pouvoirs et les responsabilités financières du Dominion et des provinces.

Il s'occupera aussi de savoir comment obtenir cette division d'une façon plus équitable et plus pratique afin de permettre à tous les gouvernements de fonctionner plus efficacement et d'une façon plus indépendante tout en restant dans la sphère de leur juridiction respective. Le Comité n'a pas encore été formé, mais il le sera dès la prochaine assemblée et pourra dès lors se mettre au travail. On prévoit qu'il y aura de nombreux avantages à retirer de cette étude, et que le travail du Comité produira de bons résultats.

AU RECORDER

Un tenancier d'hôtel louche a été condamné à $100. d'amende par le recorder de la ville ce matin, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir tenu une maison de prostitution. Les neuf personnes trouvées dans l'établissement lors d'une descente de la police des moeurs hier soir, sous la direction du détective Beaudoin, ont été condamnées à payer $25 à la caisse municipale.

OTTAWA GAGNE

Les porte-couleurs de l'Université d'Ottawa, MM. Jean-Jacques Tremblay et Gérard Gobeil, ont remporté le trophée Bessborough, emblème du championnat des débats interuniversitaires organisés sous les auspices de Radio-Canada. Les vainqueurs se sont mesurés lundi aux gagnants du groupe de l'Ouest, les étudiants, de l'Université de Saskatoon, dans l'épreuve finale de ces grands concours inter-universitaires d'éloquence. On sait que le sujet du débat était le suivant: "Il est résolu que cette Chambre désapprouve la tendance croissante des gouvernements à s'accaparer les droits de leurs administrés". Il est intéressant de noter que les universités de langue française, Québec, Montréal et Ottawa, ont toujours remporté le trophée depuis l'institution des débats par Radio-Canada. Cet honneur échoit à Ottawa pour la seconde fois.

DES DECISIONS DE LA CH. DE COMMERCE

La Fédération des Chambres de Commerce s'est prononcé en faveur du bill No 3 présenté par l'Hon. Bilodeau, et qui prévoit à l'abrogation décrétée par la section 1 du bill. Cette section aura pour effet d'empêcher les corporations municipales d'accorder des commutations de taxes aux établissements industriels ou commerciaux. Egalement la section 2, interdisant l'octroi de certaines subventions municipales venant en aide aux établissements industriels ou commerciaux, spécialement au moyen de souscriptions au capital-actions, prêts de deniers ou de propriétés garantie d'emprunts ou octroi d'exemptions de taxes. Egalement la section 3, pour retirer l'autorisation aux corporations municipales, de consentir une commutation de taxes sur les lignes de transmission.

Mais par contre, la Fédération des Chambres de Commerce s'est prononcée contre un autre bille de M. Bilodeau. C'est le bill No 10 qui prévoit la permission aux corporations municipales de taxer la machinerie utilisée par un établissement industriel ou commercial et qui est immeuble au sens du Code Civil.

La Chambre de Commerce prétend qu'il y aurait de sérieux désavantages à passer une loi dans ce sens.

Enfin, il faut mentionner que la Chambre de Commerce a tenu à témoigner ses plus sincères félicitations à la Compagnie Clarke, pour avoir augmenté d'une importante unité sa flotte commerciale. La Chambre de Commerce y déclare qu'elle reconnait avec plaisir tous les efforts faits par cette compagnie pour organiser un service de transport maritime efficace et régulier entre Montréal, Québec et Terre-Neuve.

"JE LES AIME 'AU NATUREL'!"

● "Je sais ce qui en est! Rien ne remplace le bon tabac dans une cigarette—et le bon tabac contenu dans les Sweet Caporals ne me donne jamais autre chose qu'aise, satisfaction et agrément complets. Je parierais que la plupart des gens diraient la même chose, parce que tous ceux que je connais fument les Sweet Caporals!"

Cigarettes SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."—*Lancet*

Dentistes
Houle & Laforest
Heures de Bureau 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
76 rue St-Joseph — Tél. : 4-4841

LE PLUS BEL AUTO A BAS PRIX DU CANADA

PONTIAC "224"

PRIX DEPUIS $925 (COUPÉ SPORT AVEC SIÈGES OPÉRA)

Sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.)

P-87F

AUTOMOBILES Inc.

12 de la Couronne — Québec — Téléphone 2-1208

GEORGES VILLENEUVE, Pointe-au-Pic

TIT-JEAN — Par Lym YOUNG

NAISSANCE

AUBE — M. Maurice Aubé et Mme Aubé, née Maleleine Guay, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 mars et baptisé le même jour, en l'église St-Sauveur, sous les prénoms de Joseph-Philippe-Jean-Guy.
Parrain, M. Henri Guay, oncle; marraine Madame Adélard Guay, grand'mère. Porteuse, Mme Charles Boutet, tante. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BLOUIN — A Québec, le 23 mars 1937, à l'âge de 13 jours, est décédé Siméon, enfant bien-aimé de M. et Mme Siméon Blouin.
Les funérailles auront lieu jeudi après-midi à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 234 rue St-Sauveur, à 3 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

BOUCHARD — A Québec, le 24 mars 1937, à l'âge de 4 mois 6 jours, est décédé Roger, enfant bien-aimé de M. Alfred Bouchard, agent d'assurance et de dame Marie-Blanche Lavoie.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 60 1-2 10e Rue, à 2 heures 15, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. -b

LANGLAIS — A Québec, le 23 mars 1937, à l'âge de 74 ans 8 mois, est décédé dame Clara Desjardins, épouse de feu Alphonse Langlais.
Les funérailles auront lieu, samedi après-midi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, 105 rue Châteauguay, à 3 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 24mars-3fs-b

TURCOTTE — A l'Hôpital St-Sacrement, le 23 mars 1937, à l'âge de 68 ans 6 mois, est décédée madame Rose-Anna Audet, épouse de feu M. François Turcotte.
Les funérailles auront lieu samedi après-midi, le 27 courant, à 3 heures.
Départ de la maison mortuaire No 28 rue Couillard, à 2 heures 45, pour la Basilique et de là au cimetière.
Le service sera chanté en la Basilique lundi matin à 9 heures. 24mars-3fs-b

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés chez
Mc Kenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél.: 2-6868

E O N LE FLEURISTE
Morceaux mortuaires et bouquets de Mariées à tous prix.
80, ST-JEAN, Tél. : 4-2703

CHEZ LES COMPTABLES

Ce soir, à huit heures, à l'Académie Commerciale, M. G.-Sarto Laliberté, C.G.A., du département de la comptabilité à l'Anglo Canadian Pulp & Paper, Limited, donnera une conférence sur le prix de revient de l'industrie forestière.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Les directeurs du Syndicat d'Initiative ont tenu, hier soir, à l'hôtel St-Louis, leur assemblée hebdomadaire régulière. Le syndicat a reçu, à date, quinze rapports d'enquêtes faites sur les panneaux réclames dans notre ville. Actuellement, le bureau des directeurs est à faire un travail de compilation et une circulaire sera adressée à toutes les personnes intéressées d'ici quelque temps. Différents projets sont aussi à l'étude: dix des travaux primés au récent concours d'enseignes de la Mauricie seront choisis par le syndicat et adressés aux gens d'affaires de la ville. Un membre du syndicat, M. Chs.-Edouard Picher, a été élu président d'un comité qui sera chargé d'étudier tout ce qui a trait à l'industrie du cidre de pommes dans la province. Quand ce travail sera terminé, les résultats de l'enquête seront soumis aux autorités provinciales. On sait que le Syndicat d'Initiative, assisté des étudiants de Laval, étudie les différents moyens à prendre pour faire disparaître tout ce qui enlève à Québec sa physionomie française et son cachet de vieille ville fortifiée. Cette louable campagne a été entreprise à l'occasion du prochain congrès de la langue française.

Après une séance orageuse, Blum obtient un vote de confiance

(Suite de la 1ère page)

cial à tendances fascistes du colonel François de la Rocque d'avoir préparé avec soin un complot pour renverser le gouvernement du Front Populaire par la force et leurs accusations ont failli provoquer une bagarre de bonne heure ce matin en Chambre des députés.

Jacques Duclos, vice-président communiste de la Chambre, a porté cette accusation et il a de plus prétendu que "certains groupes fascistes" agissaient en liaison avec le chancelier Hitler. Il a terminé en demandant une protection efficace de la liberté démocratique.

Le débat animé sur la bagarre de la semaine dernière à Clichy s'est poursuivi jusqu'aux petites heures ce matin. Enervés par cette longue séance, les députés se levèrent tous à la fois après le discours de Duclos et un indescriptible chahut suivit.

D'après un document lu par Duclos, l'organisation de de la Rocque, qui ne serait que les anciennes Croix de Feu dissoutes par Blum, avait été organisée en unités de volontaires mécanisées. Au signal donné, ces unités devaient s'emparer de toutes les positions stratégiques dans la capitale. Duclos rejeta toute la responsabilité de l'émeute de Clichy sur le Parti Social.

LE FASCISME

Paris, 24. —(P.C. — Le premier ministre, M. Léon Blum, a déclaré hier soir qu'il ne cesserait de s'opposer à l'établissement du fascisme en France, en défendant avec vigueur la manière dont son gouvernement avait rétabli l'ordre à Clichy lors de l'émeute de la semaine dernière.

Montant à la tribune de la Chambre des Députés au milieu des cris de colère de la droite, le premier ministre socialiste a demandé un vote de confiance. Il a rappelé à la Chambre que la coalition du front populaire avait la main haute sur la France aussi bien que sur le Parlement.

Il a dit que ses partisans avaient l'intention de recourir à tous les moyens à leur disposition pour conserver leur puissance.

"Le front du peuple rendra infructueuses toutes les tentatives d'instaurer le fascisme en France—par la force si nécessaire", a-t-il déclaré.

Plusieurs députés de la droite l'avaient précédé à la tribune et demandé des explications sur la bataille de Clichy, qui suivit un meeting du Parti social, et sur l'interdiction qui fut subséquemment faite aux partisans du Parti Social de tenir des assemblées. Le Parti Social est dirigé par le colonel François de la Rocque, qu'on accuse de nourrir des ambitions fascistes.

Le premier ministre a déclaré que les meetings du Parti Social pouvaient être considérés comme des sources d'émeutes et de bagarres.

Mais il ajouta : "Il semble un peu fort que toute la ville ait été sur pied après une insignifiante réunion. J'ai fait tout mon possible pour l'empêcher."

Cinq personnes perdirent la vie dans la bagarre entre les gauchistes qui assiégeaient les droitistes réunis dans un théâtre et la police.

LE COMMUNISME

Paris, 24. (P. C.-Havas) — Moscou dépense des centaines de millions de francs pour financer le parti communiste français, dans le dessin de transformer éventuellement le pacte d'assistance mutuelle franco-sociétique en une alliance militaire agressive, si l'on en croit Jacques Doriot, ancien communiste considéré aujourd'hui par ses ex-collègues comme un fasciste.

Doriot exige une enquête impartiale. Il affirme que les Soviets ont acquis, il y a des années déjà, un intérêt majoritaire dans l'"Humanité", organe communiste. Il accuse Maurice Thorez, leader communiste, de recevoir des subsides de Moscou; le parti communiste lui-même de recevoir ses ordres du Komintern et du gouvernement soviétique, les chefs du parti étant désignés par Moscou.

Le mémoire contenant ces accusations de Doriot a été remis aux journalistes et distribué à tous les députés.

Paris, 24. (P. A.) — Le député Jean Y. Barnegaray, membre du parti Social français, s'est écrié hier soir en Chambre des députés: "Adolf Hitler ne tolérera jamais le communisme en France". Se levant rapidement pour défendre son gouvernement, le premier ministre Blum répliqua : "Ceci n'a rien à faire avec la question ! Nous ne tolérerons aucune pression étrangère sur cette assemblée !"

Puissante coalition religieuse

(Suite de la 1ère page)

près la lettre pastorale du pape Pie XI qui accusait l'Allemagne d'avoir violé le concordat du Vatican, est considéré par les chefs du Synode comme une tentative pour diviser les protestants et les catholiques dans leur lutte pour obtenir la séparation de la religion de l'Etat.

Ils affirment qu'ils continueront de lutter pour obtenir leur indépendance religieuse en dépit de la trêve. Toutes les mesures disciplinaires sont suspendues par le décret, mais les chefs du Synode disent qu'ils ne peuvent supporter le décret de Kerrl jusqu'à ce que le gouvernement ait relâché neuf pasteurs de Luebeck qui furent arrêtés pour ne s'être pas conformés aux règlementations religieuses édictées par l'Etat.

EN AVION

Cité Vaticane, 24, (D'après l'Ass'd Press) — On apprend que c'est un aviateur allemand qui a porté en Allemagne l'encyclique du Saint Père. Il a atterri à Munich et c'est de là que s'est faite la distributon clandestine du document pontifical, lu dans toutes les églises d'Allemagne dimanche dernier. L'aviateur avait eu vendredi une entrevue secrète avec le pape et il reparut au Vatican lundi avec son avion.

Le Souverain Pontife, épuisé par les efforts qu'il a fournis la semaine dernière et par une recrudescence de douleur dans ses jambes, s'est retiré de bonne heure hier après-midi après avoir pris connaissance de la réaction de l'Allemagne à son encyclique.

Les journaux italiens n'ont accordé qu'une faible importance au message adressé par le pape aux catholiques d'Allemagne. Les milieux politiques craignent que les relations entre l'Italie et l'Allemagne n'aient à en souffrir, malgré l'accord conclu récemment entre les deux pays.

Les nazistes ont accusé le pape de ne pas avoir procédé avec justice en se servant d'un encyclique pour faire connaitre ses griefs, mais à ceci un porte-parole catholique riposte avec indignation que le Saint Père n'a eu recours à une encyclique qu'en dernière ressource.

Le même ajoute que plusieurs notes du Vatican à l'Allemagne sont restées sans réponses et que le gouvernement naziste avait refusé de recevoir les évêques catholiques pour discuter avec eux des questions religieuses avant que le pape ait eu recours à une lettre pastorale pour accuser l'Allemagne d'encourager l'expansion du paganisme.

TELEPHONE 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
No 81 rue ST-PIERRE,
QUEBEC

Faites vos achats sur la rue St-Jean pour Pâques

au magasin **T.-D. DUBUC** 214-218 St-Jean.

Nos assortiments variés et nos bas prix actuels dans chaque rayon vous assurent une garantie de satisfaction

Paletots de printemps
pour messieurs
Jolis mélanges de tweed gris brun et drab. Modèles Tube, Balmaccan et genre Raglan. Confection soignée, coupe garantie. Tailles pour hommes et jeunes gens. Prix variant de.....
10.95 à 17.75

Complets pour hommes
Nouveaux complets en tweeds mélangés de couleur et serge noire et bleu marine. Styles 1 et 2 pantalons, devants simples et doubles. Tailles assorties pour hommes. Prix variant de.....
9.95 à 22.50

CHAPEAUX DE FEUTRE pour hommes
Nouveaux feutres, couleurs et formes nouvelles, depuis.....
1.39 à 3.

FOULARDS DE SOIE BLANCS
la toute dernière nouveauté, pour hommes et jeunes gens.....
1. et 1.50

Accessoires de toilette pour Pâques
Pour compléter votre toilette pour Pâques, nous vous suggérons les lignes suivantes :
CHEMISES de toilette et négligées, en bonne percale et broadcloth uni et fantaisie. Pour hommes et jeunes gens, à.....
1.00 1.50 et 2.00
CRAVATES DE SOIE fantaisie. Une grande variété de dessins, à partir de.....
.25 jusqu'à 1.00
DEMI-BAS — CHAUSSETTES. Cachemire de laine fantaisie. Pointures, 9½ à 11, pour hommes et jeunes gens, la paire.....
.25 à 1.00
GANTS DE CHAMOISETTE dans les tons de gris et couleur chamois. En vente, la paire
.60 à 1.00
GANTS DE PEAU, nuances en vogue. En vente depuis, la paire.....
1.00 à 3.00

Pour vous . . . Mesdames !

Robes nouvelles pour Pâques
Une grande variété de styles en robes de crêpe uni et couleurs combinées, modèles à manches longues. Tailles 14 à 20 ans. Au prix spécial de.....
2.95

Chapeaux pour Dames
Nouveaux et attrayants modèles en chapeaux prêts à porter en paille unie et tressée, fantaisie, noir et couleurs nouvelles. Beau choix à...
1.49 et 1.98

Les nouvelles blouses
sont maintenant à l'étalage, en des styles des toutes dernières créations. Crêpe Sable, crêpe rugueux, crêpe satin et georgette, blanches et couleurs nouvelles. Manches longues et manches courtes, au choix. Tailles, 14 à 20 ans, et 38 à 44. Prix spéciaux de vente.....
1.98, 2.49, 2.98

Parures de Cou pour Pâques
Jolis et nouveaux collets en crêpe, satin, georgette et piqué. Grande variété de styles, à partir de.....
.25 à 2.50
FOULARDS DE SOIE et satin blanc, unis et fantaisie. Depuis
.59 à 2.00

Gants et Bas de Dames pour Pâques
GANTS DE KID importés, noirs et couleurs en demande, styles nouveaux. Valeur de $2.00. Spécial à.....
1.59
GANTS DE CHAMOISETTE blancs et couleurs en demande, styles variés. La paire, de.....
.29 à 1.25

Bas pour Dames
Qualités des meilleures marques. Bas chiffon, semi-chiffon, et service, la paire.....
.59 et .75
BAS DE SOIE SERVICE.....
.69 .98 et 1.25
BAS DE CREPE, pointures 8½ à 10. Toutes les teintes, la paire
.75 et 1.00

Rayon de la Chaussure
SOULIERS DE CUIR, styles confortables et des meilleures marques, pour fillettes et garçons. Prix variant depuis
1.29, 2.50 et 3.50
SOULIERS POUR DAMES, cuir noir et couleurs, styles nouveaux et variés, toutes les formes de talons. Pointures pour dames et jeunes filles depuis, la paire ...
1.95 à 3.50
SOULIERS POUR MESSIEURS, cuir noir et couleurs, formes nouvelles et confortables. Toutes les pointures. En vente, la paire, depuis.....
1.98 à 6.00

DOMINION
Aliments Pour Pâques

Spéciaux à nos marchés des viandes

ROLES COTTAGE, la lb. .23	JAMBONS EMPIRE de SWIFT, la lb. .22	PICNICS REGULIERS, la lb. .16
DINDES Charlevoix, la lb. .29	FILETS de POISSON FRAIS, la lb. .13	POULETS à ROTIR, la lb. .26
FESSES de VEAU ENGRAISSE au LAIT, RONDES la lb. .21	FLETAN NOUVEAU, la lb. .19	FESSES d'AGNEAU, la lb. .25
DEVANTS de VEAU ENGRAISSE au LAIT, la lb. .10	SAUMON ROUGE de PRINTEMPS, la lb. .23	DEVANTS d'AGNEAU, la lb. .13
ROTI de côte roulé, la lb. .20	AIGLEFIN (haddock) FRAIS, la lb. .09½	ROTI Haut de côte, la lb. .10½
EPAULES de PORC, la lb. .15	GROS FILETS FUMES, la lb. .15	LONGES de PORC GRAS ENLEVE, la lb. .20

OEUFS QUALITE A GROS LE CARTON DE 1 DOUZAINE .31 — QUALITE A MOYENS LE CARTON DE 1 DOUZAINE .28

PECHES qualité régulière 2 boites basses No. 2 .33 LYNN VALLEY	CAFE sac de 1 lb. .29 RICHMELLO	
SPAGHETTI grande boite .17 CUIT HEINZ	MARMELADE pot de 2 lbs .27 A L'ORANGE GLASSCO	
MARINADES mêlées ou à la moutarde pot 28 onc. .25 MARQUE PICNIC	GELEES 5 paquets .25 SHIRRIFF ASSORTIES	
OLIVES Nature pot de 17½ onc. .33 "QUEEN" LIBBY	BONBONS la lb. .19 AUX ESSENCES ASSORTIES	
SARDINES à l'huile ou sauce aux tomates 3 boites .14 BRUNSWICK	JUS 3 boites 21 onc. .25 DE TOMATES CAMPBELL	
HARENG en sauce aux tomates 2 boites .25 CONNORS	TOMATES 2 boites 2½ .25 LYNN VALLEY REG.	
SAUMON 3 boites .25 KETA FANTAISIE	CHAIR de Crabe la boite .25 MARQUE "FRIAR"	
	CREVETTES la boite .19 FANTAISIE	
	WHEATLETS 4 lbs .25 A LA PESEE	
	AVOINE roulée 5 lbs .25 A LA PESEE	

Fruits et légumes frais

ORANGES	SUNKIST JUTEUSES la douz.	.33 et .39
TOMATES	FRAICHES ET MURES 2 lbs	.27
CELERI	CALIF. GROS le pied	.19 et .23
LAITUE "ICEBERG"	2 pommes	.23
RAISIN	d'ARGENTINE ROUGE, la lb.	.29
	VERT	.25
PAMPLEMOUSSES	de FLORIDE SANS PEPINS 3 pour	.21
EPINARDS	FRAIS ET CROQUANTS 2 lbs	.23
POMMES	McINTOSH EXTRA-FANTAISIE de bonne grosseur, la douz.	.29
BETTERAVES NOUVELLES	2 bottes	.19
CHOUX-FLEURS	BLANC DE NEIGE, la pièce	.27

★

COCO à la pesée	la livre	.19
SUCRE à glacer	3 lbs	.25
RAISIN sans pépins	2 lbs	.25
PRUNEAUX 60-70	2	.21
COCO D. S. L.	2 lbs	.25
FARINE de Maïs	la livre	.05
SUCRE	10 lbs	.53
	GRANULE	
MOUTARDE	pot de 32 onc.	.17
	"JOLLY GOOD"	
BEURRE	Pot de 24 onces.	.27
	DE PISTACHES "JOLLY GOOD"	
KETCHUP	grande bouteille	.19
	HEINZ	
JUS de Raisin	bouteille 1 chopine	.25
	WELSH	
POIRES 2	boites basses No. 2	.25
	SIROP LEGER	
"JELLY Drops" 2	lbs	.25
	WESTON	

DOMINION STORES LIMITED

VENDREDI 26 MARS NOS MAGASINS OUVRIRONT A 10 HEURES A. M.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A SAMEDI 27 MARS

LE JUGE ROY LES CONDAMNE

Les quatre jeunes gens arrêtés, vendredi après-midi, par les détectives municipaux, en rapport avec le vol avec effraction qu'ils avaient perpétré quelques heures plus tôt à la quincaillerie Brousseau & Frère, rue St-Paul, ont été sentenciés, hier midi, par le juge Laetare Roy, devant qui ils avaient plaidé coupables à l'accusation de vol. Les quatre condamnés ont reçu les sentences suivantes : Georges-Henri Bernier, récidiviste, 4 ans de pénitencier; Lucien Ferland, récidiviste, 3 ans de pénitencier; Conrad Sergerie, 2 ans de pénitencier; Noël Bernier, 15 mois de prison.

Les quatre prévenus qui ont reçu leurs sentences, hier midi, avaient commis un vol de $800 en marchandises de toutes sortes au magasin Brousseau & Frère au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Quelques heures plus tard, ils tombaient entre les mains des détectives qui découvraient également toute la marchandise volée.

DES NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

St-Hyacinthe, 24. (D.N.C.) — Plusieurs changements ecclésiastiques dans le diocèse de St-Hyacinthe, viennent d'être annoncés par Son Excellence Mgr F.-Z. Decelles. M. l'abbé Lemonde, qui était au repos depuis quelque temps, a été nommé chapelain de l'hospice St-Louis, à St-Denis sur Richelieu. M. l'abbé Armand Dupont, ci-devant vicaire à St-Ours, a été nommé chapelain de l'Académie du Sacré-Coeur, à Sorel. Les autres nominations sont les suivantes: M. l'abbé Louis Jodoin, vicaire à St-Dominique, est nommé vicaire à St-Ours M. l'abbé Wilfrid Chiasson, ci-devant vicaire à St-Antoine, est nommé vicaire à St-Hilaire; M. l'abbé Roger Préfontaine, assistant-directeur de l'Action Catholique à l'évêché de St-Hyacinthe, est nommé vicaire à St-Antoine; M. l'abbé Edouard Robidoux, vicaire dans la paroisse du Christ-Roi, à St-Hyacinthe, devient assistant directeur de l'Action catholique à l'Evêché; M. l'abbé Horace Bernard, ci-devant vicaire à Acton Vale, est nommé vicaire au Christ-Roi, à St-Hyacinthe, et M. l'abbé David Petit, vicaire à Ste-Rosalie de Bagot, est nommé assistant-chapelain de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe.

AVOCAT ET TEMOIN

Les incidents abondent au palais. Il en est de particulièrement typique. Hier, Me Jacques Drouin, qui avait porté plainte contre un laitier de cette ville, allait plaider en Cour des Sessions de la Paix, devant M. le juge en chef Hugues Fortier, quand Me Jean Blais, qui occupait pour la défense, voulut le faire témoigner. Me Drouin avait signé la plainte.

Il fut donc assermenté comme témoin, mais à chaque question que lui posait Me Blais, Me Drouin, témoin, ouvrait la bouche pour répondre, mais c'était Me Drouin, avocat, qui disait:

— Objection.

Le juge maintint la plupart des objections de sorte que le témoin ne put parler et l'avocat ne compromit pas sa cause.

ASSEMBLEE DE L'UNO

L'Union Nationale Ouvrière a tenu une grande assemblée d'ouverture de son nouveau local, hier soir. Le conférencier invité à cette occasion était M. E.-R. Lainé, du Crédit Social. MM. Bouchard, également du Crédit Social, Pelletier, aviseur légal, Cantin, gérant de la Coopérative, et J.-T. Lavallée, président de l'UNO, ont aussi adressé la parole. La nouvelle Coopérative veut compter 2,000 membres d'ici quinze jours, dirent les conférenciers.

UNE SAISIE REVENDICATION

Une cause intéressante a été plaidé lundi, devant l'honorable juge Marchand, à Québec.

Il s'agissait d'une saisie revendication prise par Mlle Marguerite Dion contre Emile Doddridge. Mlle Dion revendique certains effets propres à la confection de bonbons qui avaient été vendus par son père, Théophile Dion, à Doddridge. Elle alléguait, entre autres choses, que ces objets lui avaient été donnés par son père en 1932, et bien que ce dernier fut autorisé à les administrer il n'aurait pas eu le droit de les vendre.

Doddridge, le défendeur, représenté par Mtre Laval Fortier, avocat de l'étude Belleau, Fortier et des Rivières, plaida qu'il avait acheté ces effets de Théophile Dion de bonne foi, au cours d'une transaction commerciale, à la suite d'une annonce publiée dans "Le Soleil". De plus, il allègue, qu'après la donation que lui avait fait son père, la demanderesse avait laissé les effets là où ils étaient, et son père avait continué à en disposer comme si la donation n'avait pas eu lieu.

Mtre Rodolphe Létourneau, procureur de la demanderesse, plaida que sa cliente était la seule propriétaire et demanda le maintien de son action.

La cause a été prise en délibérée par le président du tribunal et jugement sera rendu plus tard.

ST-NEREE

Décès

—Le 9 mars est décédée après une longue maladie Mlle Marie-Blanche Breton, fille de M. et Mme Octave Breton. Ele était âgée de 25 ans 6 mois. Les funérailles eurent lieu le 12 mars.

—Le 12 mars est décédé après quelques jours de maladie, M. Ignace Godbout, époux de Joséphine Genest. Il était âgé de 82 ans. Ses funérailles eurent lieu le 15 mars.

—Le 15 mars est décédée après une longue maladie, Dame Philomène Leblond, épouse de feu François Therrien. Elle était âgée de 81 ans. Ses funérailles eurent lieu le 18 mars.

—A St-Just de Bretonnière, est décédée Mlle Amelia Godbout, à l'âge de 72 ans. Elle était la soeur de M. Marcel Godbout, de St-Nérée.

—A St-Casimir, est décédée, Mme Vve Johnny Trottier, née Ernestine Lacoursière. Elle était la soeur de M. Thomas Lacoursière, horloger de St-Nérée.

A toutes ces familles en deuil nous présentons nos sincères sympathies.

Naissance

—Marie, Yolande, Yvette, enfant de M. et Mme Amédée Couture, (Blandine Therrien). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Therrien, grands-parents de l'enfant.

PALMAROLLE

Naissance

M. et Mme Onésime Lefebvre (née Marie-Rose Godin), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 17 et baptisée le 18 par M. le curé F. Hallé sous les prénoms de Marie-Mireille. Parrain et marraine M. et Mme Léger Langevin, amis de la famille. Porteuse Mme Eugène Lefebvre, tante de l'enfant.

J. LEBLOND REPOND AU DR SAMSON

Le médecin hygiéniste de Lévis, parlant hier au Rotary traite de la chlorination de l'eau.

Le docteur Joseph Leblond, de Lévis, a donné une intéressante causerie hier midi devant les membres du club Rotary à l'occasion de leur déjeuner hebdomadaire. Il a traité de la chlorination de l'eau et pris la contrepartie des théories du docteur C.-O. Samson.

Le docteur Leblond fut présenté par M. J.-A. McManamy et remercié par M. Rodolphe de Blois, C. R.

Avant la causerie, M. McManamy présenta à l'assistance un groupe de Rotariens du Maine venus à Québec en aéroplane. C'était MM. Frank-E. Pendleton, de Caribou, Norman Currier, de Caribou, L. D. Young, M. D., de Fort Faircield, et Abram Crouse, de Washburn, partis en avions de Caribou, Maine, à 9 heures 45, ils arrivèrent à Québec à 11 heures et 45, assistèrent au déjeuner. Ils étaient conduits par les pilotes Bud McKenney, de Portage, Maine, et Seth Yearington, de Caribou.

M. McManamy invita ensuite le docteur Leblond à prendre la parole.

Après avoir remercié M. McManamy, le conférencier dit qu'il parlera de l'eau en général, des différents moyens de la purifier et de l'eau de Québec en particulier. Le corps humain, dit-il, contient 75 p.c. d'eau. L'eau est indispensable à la vie. Elle vient des mers et des océans en passant par l'atmosphère. La meilleure, la plus juste définition des eaux potables spécifie que l'eau à l'examen physique et bactériologique ne doit présenter aucune souillures. Ses qualités chimiques doivent être parfaites, nécessaires à l'eau de bonne qualité. Au point de vue bactériologique, l'eau du lac Saint-Charles, chargée de matières organiques, est dangereuse.

Dans nos lacs il y a toujours la charge et la décharge qui agitent

(Suite à la page 6, 4e col.)

L'INDUCTION MATHEMATIQUE

Une conférence, aura lieu mercredi le 24, à 8 heures et quart à la classe de Mathématique de l'Université Laval.

Il y aura conférence pour les membres de la société des Mathématiques et leurs amis, par le professeur Adrien Pouliot sur "l'induction mathématique". Le conférencier appliquera l'induction en employant la méthode de récurrence dans les démonstrations de l'algèbre élementaire, de la géométrie et du calcul infinitésimal.

Après la conférence, seront communiquées par le président Aitkrod Tremblay, les solutions du problème numéro deux, en même temps que sera donné le problème numéro trois qui portera sur la Trigonométrie. Le public est cordialement invité.

IMPRIMEURS ET PHOTOGRAVEURS

Ce soir à 8 heures, aux quartiers généraux des unions internationales, (Edifice Hudon, 110 rue du Pont), sera tenue une assemblée spéciale pour tous les ouvriers des métiers de l'imprimerie et pour les photograveurs.

Un représentant d'Hamilton, Ont. M. Masted, vice-président de l'Union internationale des pressiers, adressera la parole et plusieurs autres orateurs également. Nouvelles et questions importantes intéresseront tous les ouvriers de l'imprimerie.

Typographes, pressiers et clicheurs photograveurs, sont invités. L'appel s'adresse aussi à tous les ouvriers dans les métiers de l'imprimerie n'appartenant pas à une union quelconque.

BILL ADOPTE

Le bill de la Sherbrooke Railway & Power a été approuvé hier sans amendement par le comité des chemins de fer et autres moyens de communications, siégeant sous la présidence de **M. F.-A. Pouliot**, député de Missisquoi. En approuvant ce bill, le comité a autorisé une modification de la charte de la compagnie pour réduire le capital de cette firme, vu qu'il n'y a plus de tramways dans la ville de Sherbrooke. Ainsi, 15,000 actions d'une valeur de $100 chacune sont maintenant réduites à $5. chacune. Ce bill n'a donné lieu à aucun débat, et le comité des chemins de fer en a rapidement disposé.

SUGGESTIONS D'UN GROUPE DE FERMIERS

Des cultivateurs qui viennent vendre leurs produits en ville et qui louent des espaces sur les marchés publics demandent une meilleure protection.

Dans une requête portant des centaines de signatures, des cultivateurs du comté de Montmorency ont demandé à la ville hier après-midi de mieux protéger les gens de la terre qui viennent vendre leurs produits sur les marchés de Québec. Les requérants veulent que les marchés soit réservés aux cultivateurs de la région de Québec et que les marchés soient couverts et mieux éclairés.

A ce sujet, l'échevin Emile Morin, tout en appuyant la demande des fermiers, a suggéré aux signataires de la requête de demander au gouvernement de couvrir les marchés de Québec. Voici les principaux points de la requête soumise hier soir aux échevins pour les cultivateurs de Montmorency par M. A.-P. Pelletier, agronome du comté :

Il est résolu :

1—A réserver les marchés publics de la ville de Québec à l'usage exclusif des agriculteurs de la région de Québec pour la vente des produits provenant de leur exploitation;

2—A empêcher qu'aucune production d'origine étrangère au district de Québec ne soit écoulée sur ces marchés;

3—A maintenir le mode actuel de location de places sur les dits marchés;

4—A munir ces marchés d'un système d'éclairage et d'une couverture appropriée;

5—A placer la surveillance de ces marchés sous le controle d'un inspecteur nommé par le gouvernement provincial, en ce qui concerne la mise en application du paragraphe 2 ci-dessus;

6—Que copie de la présente résolution soit communiquée au gouvernement de la province et au Conseil de Ville de Québec.

AVIS AUX CHOMEURS *SECOURUS

Le directeur du Chômage de la cité de Québec avise les chômeurs secourus de certains changements dans la distribution des secours.

Les bureaux du Chômage étant fermés dans la matinée du Vendredi Saint (26 mars), les chômeurs secourus des quartiers Champlain, Montcalm et St-Jean-Baptiste ne devront se présenter ce jour-là, pour toucher leurs allocations, qu'à une heure de l'après-midi.

Les bureaux du Chômage seront aussi fermés toute la journée le lundi de Pâques (29 mars). Les chômeurs secourus du quartier St-Sauveur, qui reçoivent habituellement leur secours le lundi dans la matinée et l'après-midi, devront se présenter au bureau pour toucher leur secours samedi le 27 mars courant, de 8 heures du matin à midi et 30.

Québec, le 23 mars 1937.

(Signé) C.-E. Brochu.

APPROBATION A UN PROJET DU FEDERAL

P.-M. Draper, président du Congrès des Métiers et du Travail, donne son appui au plan d'amélioration des logements.

Ottawa, 24 — Les ouvriers canadiens sont de fidèles et enthousiastes admirateurs du plan d'améliorations aux habitations. Dans une entrevue exclusive, M. P. M. Draper, président du Congrès des Métiers et du Travail, vient de déclarer que le plan d'améliorations aux habitations est une mesure qui aura sûrement pour effet d'activer la construction dans tout le pays. Il a ajouté que pour cette raison et pour bien d'autres, le plan constituait un projet de coopération national qui recevra indubitablement l'appui de toutes les organisations laborieuses du pays.

M. Draper a exprimé les précisions suivantes au sujet du plan :

"Les ouvriers canadiens devraient bénéficier considérablement du plan d'améliorations aux habitations. C'est un projet que nous devons tous appuyer, car il est essentiellement constructif. Pendant des années, l'industrie de la construction a eu à souffrir considérablement de la depression qui a atrophié la situation économique, en général. Conséquemment, les ouvriers ont vécu des heures très sombres. Des années se sont succédées, et l'amélioration désirée dans les conditions ouvrieres s'est fait attendre.

"Enfin, voilà que surgit le plan de réparations ! Ses points de repère sont solides et nous avons déjà l'assurance que la prosperité d'autrefois n'est pas éloignée. C'est un projet qui commande l'attention générale. Il n'a limite à aucune classe. Il n'a rien à faire avec la partisannerie. Il interesse directement le propriétaire, car il a pour objectif principal : l'amélioration de la propriété . Il retient aussi l'attention du constructeur et de tous ceux qui ont des intérêts, directs ou indirects, dans les activités générales de la construction. Le champ dans lequel évolue le plan d'améliorations aux habitations est très vaste. Cette mesure coopérative apporte à tous un message d'espoir, spécialement à l'ouvrier qui n'a pas été favorisé par le travail, depuis de longues annees.

"Mais ce n'est pas tout ; le plan d'améliorations aux habitations a une autre signification tout aussi importante. Il donne l'avantage à tous les citoyens du Canada, hommes et femmes, d'apporter leur contribution à la restauration économique du pays. Ceux qui seconderont les initiateurs du plan d'améliorations aux habitations auront une excellente occasion d'aider à conjurer le malaise dont a eu à souffrir notre pays, ces quelques dernières annees : le chômage. La coopération constitue le facteur principal du plan d'améliorations aux habitations. Si tous savent coordonner leurs efforts, le plan d'améliorations aux habitations sera assurément marqué au coin du succès. J'ai l'assurance que l'ouvrier canadien ne négligera aucune occasion d'apporter son appui et son enthousisme à un tel plan, institué particulièrement pour l'aider."

REVUE "ESTUDIANTINE"

La musique sera le courant de vie animant toute la Revue ; courant à flots ininterrompus, bondissants, légers, joyeux, laissant à sa suite un sillage de gaité et d'optimisme dans les esprits. Rien n'a été négligé dans la préparation et la rédaction du programme musical; choix de la musique, orchestration, choix des artistes, choix surtout d'un chef d'orchestre.

En ce moment, M. Hansen travaille à l'orchestration des oeuvres qui seront jouées à Carabinades: extraits d'opéras parodiés dans les sketches, ouverture, accompagnements de chansons d'actualité, musique appropriée servant d'accompagnement aux ballets, aux ensemble chorégraphiques, divertissements d'avant-scène, etc... Partout de la musique, choisie avec discrétion, devant satisfaire tous les goûts, tous les bons goûts: musique d'entrain, pétillante, comme peut-être déjà, mais enlevée le soir de la Revue avec une verve qui transfigurera les thèmes et les rythmes... "Taraboumdie"... la "Marche des Petits Soldats de bois," la "Barcarolle" des "Contes" d'Hoffmann"... de la musique tzigane, aussi langoureuse et fantastique que celle de Rode, les Valses de Strauss, des extraits d'opéras dont personne ne pourrait seulement deviner la variété et l'apropos...

Le Capitol assiste actuellement à la préparation la plus sérieuse de la Revue la plus gaie qui se soit vue encore à Québec....

HEURE SAINTE

L'heure sainte du jeudi saint sera prêchée cette année au Sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle, 188 Grande-Allée par M. le Chanoine Cyrille Gagnon, à 8 heures précises dans la crypte.

Les membres de l'Association de même que les pieux fidèles du voisinage y sont cordialement invités. Ce jeudi de la grande semaine, n'est-il pas le jour propice entre tous pour faire Heure Sainte, et s'encourager au spectacle de l'Agonie du divin Rédempteur, à coopérer généreusement dans la mesure qui nous incombe à la grande oeuvre du salut du monde.

On est prié toutefois de vouloir bien essayer d'arriver au moins quelques minutes avant l'heure, parce que les portes seront fermées dès que le sermon commencera ; pour qu'il ne soit pas troublé par les allées et venues de ceux qui ne viendraient que pour faire des visites au reposoir.

UN JUGEMENT

L'honorable juge Aimé Marchand, J.C.S., a rendu jugement dans le cas de Chollou vs Giroux et accorde la somme de $2,256 à la demanderesse représentée par Me Jean Blais. Il s'agissait d'un accident d'automobile.

LE TRAVAIL SESSIONNEL

La session se terminera vraisemblablement dans un mois, peut-être le 23 ou le 24 d'avril, disent les observateurs. Le budget sera présenté la semaine prochaine. Le gouvernement manifeste l'intention d'accélérer ensuite la besogne : tous les officiers des divers départements administratifs ont reçu instruction de faire diligence dans la préparation de leurs rapports. C'est dire qu'avec le travail ordinaire de la Chambre, l'enquête sur les comptes publics, l'étude des bills aussi volumineux que ceux des villes de Québec et de Montréal, les représentants du peuple seront lourdement occupés d'ici un mois.

Conseils du cardinal à nos jeunes filles

Son Eminence assiste à la réunion des membres de la Jeunesse Féminine en la chapelle St-Edouard à la Basilique — Sages conseils.

La Ligue de la Jeunesse Féminine a été honorée hier après-midi de la visite officielle de Son Eminence le cardinal Villeneuve qui avait bien voulu accepter de présider la deuxième réunion de la ligue en la chapelle St-Edouard, à la Basilique.

Mlle Georgette Dorval, vice-présidente, remplaçait Mlle Alice Amyot, présidente qui était absente. Elle souhaita la bienvenue à Son Eminence au nom de la L. J. F. et lui fit part du succès qu'ont les jeunes filles vraiment chrétiennes de faire la charité. Mlle Zoé Pinsonnault, assistante sec.-archiviste lut les minutes de la dernière assemblée et Mlle Madeleine Roy, la secrétaire donna le rapport des différentes oeuvres entreprises par la L. J. F. : service social dont Mlle L. Gagné est la directrice, sous-comités de couture et de tricot dirigés par Mlle L. Vallerand et Mlle Marie-Paule Châteauvert. Dispensaire : Mlle Charlotte Fortier. Correspondance: Mlle Rolande Legendre. Aide aux aveugles: Mlle Marg. Cauchon. Bibliotheque: Mlle Claudette Piché, et l'Ecole du Cardinal Villeneuve: Mlle Marg. Lessard assisté d'un comité d'études.

M. l'abbé Boutin, présenta son Eminence qui exprima son bonheur d'avoir enfin pu accéder à son grand désir d'assister à une réunion de la Ligue de la Jeunesse Féminine : 'C'est une des heures très douces de mon épiscopat d'être au milieu de vous et le rôle extrêmement élevé qu'est appelé à jouer la femme dans cette Ligue sera infiniment plus beau et plus noble si vous y mettez de l'esprit chrétien car "quand on fait du neuf dans du vieux" et que l'on recoud le vieux avec l'intelligence et le coeur, c'est une oeuvre magnifique. Le Saint-Père fait un appel urgent d'Action Catholique, qui est la participation des laïques à l'Apostolat hiérarchique de l'Eglise, une action réfléchie qui ne doit pecher ni par excès ni par défaut et dont le rayonnement doit s'étendre non seulement aux prêtres et aux religieux mais à tous les fidèles. Une armée de bien s'élève pour combattre le mal qui est dans l'ordre social. Le rôle de la femme est donc de prime importance car si elle peut diffuser la revolution, tel qu'en Espagne, et en Italie où son rôle méthodique dans le fascisme demandait de l'action... elle peut s'élever beaucoup plus haut que l'homme par son mysticisme. Il faut dissiper les doctrines communistes et travailler dans la paix à cette oeuvre du rapprochement des classes.

Il faut donc faire une charité éclairée et réfléchie et apprendre a avoir de la profondeur d'âme et de la discipline morale pour mieux faire rayonner l'âme du pauvre et la guérir en soignant son corps."

Son Eminence dit qu'il était heureux que la Ligue fut déclarée d'assistance publique et pria les jeunes filles de bien songer à la sublime responsabilité à charge de chacune d'elles et souhaita un profond succès à cette oeuvre si méritoire.

Mme Gérard Parizeau exprima son plaisir d'être parmi les membres québecois de la Ligue et mentionne que les membres de la L. J. F. de Sherbrooke avaient créé une nouvelle oeuvre pour le remplacement des gardes-malades absentes dans les hôpitaux et insista pour créer un esprit de corps parmi les membres de la Ligue. Mme Parizeau expliqua aussi le nouveau mode d'élection et offrit ses hommages et son admiration au nom du Bureau de direction et des membres de la Ligue de Montréal et de Sherbrooke aux membres de la L. J. F. de Québec.

M. l'abbé Boutin présenta ensuite Mme Pierre Casgrain, fondatrice de la Ligue. "Je suis heureuse que Son Eminence ait très bien expliqué notre mission, dit-elle. Le comité d'aide aux jocistes nouvellement formé à Montréal est un bienfait extraordinaire et j'ai été édifiée de l'accueil que les jocistes ont fait à nos jeunes filles qui de leur part peuvent retirer bien des leçons de leur dévouement et de leur activité. Je pars toute consolée des paroles de Son Eminence et je vous souhaite tout le succès que chacune de vous sait mériter par son travail", ajouta Mme Casgrain

Parmi les membres qui assistaient à cette assemblée mentionnons : Mlle Yvette Turgeon, secrétaire, Mlle Trina Beetz, sec.-archiviste, Mlle Françoise Sévigny, trésorière, Mlle Charlotte Fortier, Mlle Marg. Lessard, Mlle Louise Gagne, Mlle Marg. Cauchon, Mlle Louise Vallerand, Mlle C. Piché, Mme M. Samson, Mlle Jacqueline Métayer, Mlle Irène Campeau, Mlle Simone Matte, Mlle Madeleine Lemieux, Mlle C. Bouchard, Mlle S. Tessier, Mlle Y. Hamel, Mlle et Mme St-Laurent, Mlle et Mme Boisvert, Mlle Paule Desrochers, Mme Emile Delage, Mme Jules Savard, Mme Paul Miquelon, Mlle Pauline Caron, Mlle Marcelle Caouette, Mlle Tellier, Mlle Yvonne Ménard, Mme Gaston Esnouf, Mlle Marcelle Côté, Mlle Olivette Giguère, Mme Gaston Soucy, Mlle Madeleine Chalifour, Mlle Yolande Payant, Mlle Blouin, Mme J.-S. Perron, Mlle Cantin, Mlle Jeanne d'Arc Genest, Mlle S. Bergeron, Mlle Thérèse Routhier, Mlle Charlotte Savary, Mlle Jeannette Bélanger, Mlle Jeanne Roy, Mlle Chalifour et Mlle Julienne Vallée.

A Laval

M. J.-E. Guay sera le conférencier d'honneur à la dernière séance de la Société de Sylviculture aujourd'hui — M. Adrien Pouliot à la Société de Mathématiques ce soir — Une intéressante réunion de la Société Médicale hier — La vente des billets pour la revue annuelle des étudiants est déjà commencée — Répétition de la Chorale Laval — Les inscriptions pour le brevet de Médecine — Rapports universitaires.

M. J.-E. Guay, I.F., professeur à l'Université Laval, sera le conférencier d'honneur à la dernière réunion de la Société de Sylviculture de Québec, ce soir, à l'Université. M. Guay parlera des premiers voeux du comité de Sylviculture du récent Congrès forestier. Ses commentaires porteront sur l'inventaire en général et surtout l'inventaire national de nos forêts. Professeur à l'Université Laval et directeur du Bureau des inventaires et de l'aménagement au ministère des Terres et Forêts, M. Guay possède de vastes connaissances sur la question qui fera l'objet de sa conférence ce soir et nul doute qu'un auditoire nombreux voudra l'entendre. Cette séance clôturera ce soir une saison remarquablement active à la Société de Sylviculture. Plusieurs conférenciers ont été tour à tour invités à traiter des sujets pratiques et d'une importance capitale. Aussi les diverses réunions ont suscité un intérêt plus considérable que jamais et des auditoires nombreux assistaient à chacune. La séance d'aujourd'hui commencera à 8 heures en la salle de Droit de l'Université, entrée 17 rue Ste-Famille.

Société de Mathématiques

La Société de Mathématiques de Québec tiendra une importante assemblée ce soir , M. Adrien Pouliot, I.C., professeur à l'Université Laval et ancien président de l'ACFAS, sera le conférencier d'honneur . M. Pouliot traitera le sujet suivant: "Le rôle de l'industrie en mathématiques. La séance aura lieu en la salle des Mathmatiques de l'Université et commencera à 8.15 heures. M. Althéod Tremblay, président de la Société, présentera le conférencier.

La Société Médicale

La Société Médicale de Québec a tenu une intéressante réunion hier soir à l'Université. Cette séance d'études, la 233ième du genre depuis la fondation de la Société il y a quarante ans, a été marquée par la présentation de plusieurs travaux d'une remarquable valeur sur la question si importante du staphylocoque. Les conférenciers furent les docteurs Wilfrid Leblond, Maurice Beaudry, Antoine Pouliot, Sylvio Leblond et Berchmans Paquet. La plupart des membres participèrent à la discussion qui suivit.

Carabinades '37

La vente des billets pour la revue annuelle des étudiants est déjà commencée. La façon dont ceux-ci s'enlèvent fait anticiper le plus retentissant succès pour cette organisation estudiantine. L'immense intérêt que suscite le magnifique programme de la revue aussi bien que la belle réputation des artistes qui auront la direction de cette représentation expliquent l'enthousiasme que manifeste le public. Personne devrait manquer d'assister à cette brillante soirée artistique. On en conservera un souvenir impérissable.

Le concert de la Chorale

La Chorale Laval a eu un nouvel exercice hier soir en vue du grand concert qu'elle donnera à l'occasion du second congrès de la langue française à la fin de juin prochain. Ce concert promet de donner lieu à une manisfestation artistique qui ne manquera pas d'impressionner nos compatriotes qui viendront de tous les coins du continent assister à ces

(Suite à la page 8, 1ère col.)

DES LIGNES TELEPHONIQUES

MM. Alexandre Larivière et A.-W. MacAlister, commissaires de la commission de services publics, ont pris en délibéré hier les causes de la compagnie Price Brothers vs la Cie de Téléphone Saguenay-Québec. Ce sont des réclamations qui datent de 1931. Il s'agit de lignes construites dans la région du Lac-St-Jean et dans le voisinage d'une ligne téléphonique dans un cas. Me Thompson représentait la compagnie Price et Me Eudore Boivin la cie de téléphone. Ce matin, Me Edgar Gosselin a plaidé la cause de la compagnie du téléphone Saguenay-Québec vs la voirie. Il s'agit ici d'une réclamation de $16,700 pour dommages causés par une route du département provinciale de la voirie qui refuse de payer. Me Gosselin réclame ce montant sous toutes réserves et Me Antonio Talbot occupe pour la voirie.

LA VILLE DE LEVIS VEUT SE PROTEGER

Le maire Durand écrit une lettre aux membres de la Législature et combat une demande de la ville de Québec — La taxe sur les étrangers.

On sait que la Cité de Québec dans le bill présenté à la Législature de Québec demande le droit de taxer les non-résidents qui travaillent à Québec. Comme une bonne partie de la population de Lévis travaille à Québec, M. L.-S. Durand, maire de Lévis, voulant défendre ses concitoyens contre cette requête, a préparé une lettre dont il a envoyé une copie à chacun des ministres et des députés du Parlement provincial demandant que cette clause du bill de Québec soit rejetée pour les raisons mentionnées dans la lettre dont voici le texte : —

Québec.

Voici le texte de cette lettre :

Lévis, le 23 mars, 1937.

Cher monsieur,

"Je crois qu'il est de mon devoir d'attirer l'attention de l'Honorable Député de cette Chambre sur certaines clauses du projet de loi que la Cité de Québec doit présenter à la présente session de la Législature, en vue d'amender sa charte.

"Par ces amendements, la Cité de Québec veut obtenir le droit d'imposer une taxe sur les ouvriers non résidant dans la Cité ainsi que le droit d'imposer une taxe de 2% sur le salaire de tout employé ne résidant pas dans la Cité et obliger l'employeur à collecter cette taxe.

"Si ce pouvoir était accordé à la Cité de Québec, je n'ai pas besoin de vous dire que ceci constituerait un grave préjudice pour les autres municipalités, et notamment pour la Cité de Lévis dont une bonne partie de la population travaille à Québec.

"De ce fait, tous les employés civils seront taxés, spécialement ceux qui travaillent à l'Hôtel du Gouvernement, à la Commission du Havre, au Palais de Justice ou autres institutions de cette nature, qui sont la propriété de l'Etat, et dont les employés sont payés avec les deniers publics.

"En réalité, cette mesure élèverait une barriere tarifaire autour de la Cité de Québec et aurait un effet désastreux sur le commerce et l'industrie de tout l'Est de la province, sans mentionner qu'elle viendrait à l'encontre de la liberté et du droit des gens.

"J'attirerai aussi l'attention de l'Honorable Député sur le fait que la Cité de Lévis n'a jamais eu de secours directs et qu'elle a dû s'imposer de durs sacrifices pour rencontrer ses obligations. Est-ce que les ouvriers de Lévis qui doivent aller travailler à l'étranger pour gagner honorablement le pain de leur famille seraient punis par une taxe injuste qu'on songe à leur imposer?

"De plus, je ferai remarquer à l'Honorable Membre de cette Chambre que les compagnies d'assurances ainsi que les marchands de gros qui ont leurs places d'affaires à Québec ne paient aucune licence aux villes avoisinantes pour y faire affaire ou y exercer leur commerce.

"C'est pourquoi Monsieur le Député, je viens encore cette année m'opposer à ces demandes arbitraires de notre Cité-Soeur, et je le fais au nom de mon Conseil et de toute la population de Lévis.

"J'espère qu'il suffira de vous soumettre ces quelques considérations pour que ces clauses soient biffées du bill de Québec lorsque vous en ferez l'étude".

Daignez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

(signé) **Ls Sylvio Durand**
Maire de la Cité de Lévis.

A STE-ANNE

Sainte-Anne de Beaupré, (Spéciale) — Un groupement Jéciste a été organisé officiellement à l'Académie St-Joseph de Ste-Anne le 17 courant. Un bon nombre d'adolescents ardents, généreux et conquérants se sont enrôlés résolument dans les rangs de la J. E. C. Primaire au cours d'une cérémonie touchante qui n'a pas manqué d'impressionner vivement les assistants. Après le chant "Nous voulons Dieu", M. l'abbé Bouillé, l'actif aumônier diocésain, fit une courte allocution qui provoqua un relgeux enthousiasme. Les nouveaux jecistes sont bien résolus de répondre fièrement à l'appel de M. l'aumônier, qui est celui de Son Eminence le cardinal et le Pape lui même. Tous veulent être chastes, pratiquer l'apostolat par l'amitié et l'exemple, obéir à leurs chefs. Leur idéal, c'est le Christ et leur guide, Marie. La cérémonie s'est clôturée par le Salut du Très Saint Sacrement. Un mouvement de propagande est lancé et les adhésions se multiplient.

RESOLUTION DE L'UN. NATIONALE

Les membres de l'Unité Nationale de Limoilou viennent d'approuver une résolution décrétant que par le mot 'Unité Nationale", ce groupement adhère à la politique de l'honorable Maurice Duplessis, et n'approuve pas la dissension que l'on cherche à créer dans les rangs de l'Union Nationale. Cette résolution, qui porte la signature de M. Urbain Caumartain, secrétaire, souligne "qu'il est temps que l'hon. Maurice Duplessis sache de façon non équivoque quels sont ses amis dans le comté de Québec-Est, ne serait-ce que pour l'aider à oublier les injures reçues". La résolution témoigne également de la reconnaissance des membres de l'Unité Nationale de Limoilou.

GRAND PROJET

Les paroissiens de Montbeillard, Témiscamingue, diocèse de Joliette, réclament un chemin de fer qui les mettrait en communication avec les centre d'affaires. Une requête a été signée récemment par les intéressés, sous la direction de leur pasteur, M. l'abbé Louis-Michel Roberge, et elle sera présentée prochainement aux autorités compétentes.

VENTE D'ACTIONS

L'honorable juge Alfred Prévost, J. C. S., vient d'accorder la requête de la Quebec Investment Company Limited en liquidation et de M. Alastair Gowan, de Montréal, au sujet des actions de la Price Bros. M. Gowan demandait l'autorisation de vendre à la Royal Securities 137,739 parts de la Price Bros, stock commun, au prix de $42.25 la part. Il s'agit d'une transaction de $5,819,472.75. Dans sa requête, le requérant précise que lundi matin, le 22 mars, les parts de la compagnie se vendaient sur le marché $41. C'est le bureau Gravel, Thompson et Hearn qui présentait la requête.

LE PREMIER VOYAGE DE LA SAISON

La goélette "Alys" dirigée par le capitaine Freddy Caron est arrivée à Québec hier, venant de Tadoussac.

La goélette "Alys", la première à arriver dans le port, est rentrée à la pointe Carcy, hier soir, à 7 heures moins quart, commandée par le capitaine Freddy Caron. C'est la douzième année que le capitaine Caron arrive premier au port de Québec. L'an dernier, il avait jeté les amarres à Lévis le 17 mars, à 4 heures et demie de l'après-midi. Parti de Tadoussac lundi soir, à 5 heures et demie, le capitaine Caron a franchi la distance qui le séparait de Québec en un peu plus de 24 heures. La goélette a rencontré beaucoup de glace durant son trajet, et ce n'est qu'à l'Ile d'Orléans que le fleuve a commencé à être libre.

Le capitaine Caron, qui était arrivé premier l'an dernier, avec la goélette "Légère", partit cette année de Baie Laval, 66 milles de Tadoussac, samedi dernier. Il s'était arrêté à Portneuf, puis à Tadoussac, d'où il est reparti lundi soir pour rentrer à la pointe Carcy, au quai de la Commission du Havre hier soir. Le capitaine Caron s'est dit enchanté de sa randonnée, bien qu'il eut à lutter contre de fortes glaces, surtout à partir de St-Irénée jusqu'à l'Ile d'Orléans. L'équipage, qui se compose du capitaine Freddy Caron, de M. Louis-Philippe Tremblay, ingénieur, de M. Gérard Nicolas, assistant du capitaine, et de M. Harry Savard, matelot, semblait heureux d'avoir atteint Québec hier soir.

Interrogé sur la situation maritime de Tadoussac, le capitaine Caron a déclaré que les bateaux voulaient quitter la cale-sèche à la grande mer du 25 et du 26 mars.

Le capitaine Caron avise ceux qui voudraient faire transporter des marchandises sur la Côte Nord qu'ils peuvent se rendre à la goélette "Alys" dès cet après-midi, alors que le chargement commencera à se faire. La goélette, qui est venue chercher des marchandises, quittera la pointe à Carcy samedi matin pour retourner sur la Côte Nord.

CONGREGATION DE LA HAUTE - VILLE

A une réunion du conseil de la Congrégation de la Haute-Ville, tenue vendredi dernier, le 19 mars, sous la présidence de M. Séverin Martel, préfet sortant de charge, on a procédé à l'élection d'un second asistant. M. Emile Dorion a été choisi. Le banc sera dorénavant occupé par les messieurs suivants : M. J.-Ed. Cauchon, Préfet, M. Théophile Huot, premier assistant, M. Emile Dorion, second assistant. Le directeur de la Congrégation est le Révérend Père Longpré, S.J.

UNE LETTRE DU DEPUTE DE BEAUCE

M. J.-Emile Perron, élu député de Beauce, écrit à ses électeurs et les remercie de la confiance qu'ils lui ont témoignée.

M. J.-Emile Perron, nouveau député de Beauce, nous fait parvenir le document suivant :

Aux messieurs les électeurs de la Beauce, et à la population du comté, en général.

"Mes plus sincères remerciements et toute ma gratitude pour la marque d'estime et de confiance que vous venez de me témoigner en m'élisant député de notre beau et important comté.

"Je suis un peu confus de l'honneur, car je sais que j'étais loin de le mériter. Aussi, je compte sur votre bienveillance pour bien remplir ma nouvelle tâche, et, de nouveau je vous remercie en mon nom personnel, au nom de ma famille, et au nom de ma paroisse.

"Il me fait plaisir et ce m'est un bien doux devoir que de saluer la bonne population de la Beauce. Je déclare, sans arrière pensée, que je commence mon terme d'office comme député à la Législature de Québec sans aucune animosité contre qui que ce soit.

"Je m'efforcerai de travailler avec ardeur et dévouement, honnêteté et justice, pour le plus grand bien de tous et de chacun de vous. Je m'efforcerai de marcher sur les traces de nos chefs nationaux et de les seconder de toutes mes forces dans la lourde tâche du relèvement social, religieux, économique et national de notre peuple et de notre province.

"J'essaierai d'être un brave et loyal lieutenant dans la grande et belle armée nationale, sous les ordres de notre valeureux chef, l'honorable Maurice Duplessis et de tous les vaillants capitaines qui composent son cabinet. Je défendrai et revendiquerai avec ardeur

(Suite à la page 6 4e col.)

L'ESCOUADE DES MOEURS

Les détectives de l'escouade des moeurs ont fait l'arrestation de six hommes et six femmes, hier soir, dans un hôtel de la rue St-Paul. La descente a été opérée vers onze heures et demie sous les ordres du sous-chef A.-S. Bigaouette. Le sergent-détective J.-D. Beaudoin était en charge de l'escouade de policiers qui se composait des détectives Louis Rochette, N. Smith, Chs Fiset et des constables R. Charters et L. Savard ainsi que de quelques autres agents de polices des postes Nos 1, 3 et 4.

C'est à la suite de plusieurs plaintes que la police municipale s'est rendue à cet endroit où elle a fait irruption. Tous les prévenus, hommes et femmes ont été conduits aux quartiers généraux de la police municipale. Quelques-uns ont pu obtenir une liberté provisoire jusqu'à ce matin alors que tous les prévenus comparaîtront en Cour du recorder.

DES PENSIONS

Londres, 24 — (P. C. Cable) — On annonce aujourd'hui que le gouvernement a présenté un bill à la Chambre des Communes accordant une pension aux ministres du culte aux ouvriers privés de ressources suffisantes. Ce sont outre les ministres du culte, les boutiquiers, les fermiers, les commis, les couturières, et autres groupes similaires. Des allocations seront aussi accordées aux veuves, aux orphelins, aux vieillards, et aux épouses des maris qui reçoivent leur pension de vieillesse à soixante-cinq ans.

Très Spécial

Bureau

fini noyer

exactement tel qu'illustré

$9.45

Pianos Radios Laveuses — **C. ROBITAILLE** 320 ST-JOSEPH — LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ — Meubles Poêles Tapis

Avant le Couronnement

des

Souverains britanniques

Encore une nouvelle initiative de

LE SOLEIL

LE PLUS GRAND JOURNAL DE QUEBEC

A l'occasion des fêtes qui marqueront, au début de mai prochain, le couronnement des Souverains britanniques, Le Soleil publiera,

à partir de Demain, Jeudi

une série d'intéressantes illustrations inédites de la vie et de la carrière de Leurs Majestés.

Ne manquez pas de suivre cette nouvelle série de photographies accompagnées de notes intimes sur la vie du Roi et de la Reine.

Retenez votre copie du journal et abonnez-vous au "Soleil"

N'oubliez pas que c'est Demain que débute cette série.